

LA VERITE

REVUE THÉORIQUE DE LA IV^e INTERNATIONALE



Un an après le 11 septembre

Quelques aspects
de la situation mondiale

- La Palestine
- L'Allemagne
- La "Confédération européenne des syndicats"
- Le conflit Inde-Pakistan
- La Chine,
un an après l'entrée dans l'OMC
- Les "plans de paix" en Afrique
- Les nouveaux avocats
du FMI et de l'euro...

Autour du 85^e anniversaire
de la révolution d'Octobre

« La politique du communisme ne peut que gagner à exposer dans toute sa clarté la vérité. Le mensonge peut servir à sauver les fausses autorités, mais non à éduquer les masses. C'est la vérité qui est nécessaire aux ouvriers comme un instrument de l'action révolutionnaire.

Votre hebdomadaire s'appelle « La Vérité ». On a assez abusé de ce mot, comme de tous les autres d'ailleurs. Néanmoins, c'est un nom bon et honnête. La vérité est toujours révolutionnaire. Exposer aux opprimés la vérité de leur situation, c'est leur ouvrir la voie de la révolution. »

Léon Trotsky

LA VERITE

REVUE THÉORIQUE DE LA IV^e INTERNATIONALE

SOMMAIRE

- **Un an après le 11 septembre :
quelques aspects
de la situation mondiale
(notes éditoriales)** p. 3
- **Questions autour du 85^e anniversaire
de la révolution d'Octobre** p. 25
(Par Jean-Jacques Marie)
- **Quelques réflexions
sur la situation en Palestine** p. 41
(Par Dominique Ferré)
- **Allemagne : restructurations industrielles
et bancaires
du capitalisme rhénan** p. 53
(Par Jean-Pierre Mazargues)
- **Quelle est la nature de la CES
(Confédération européenne
des syndicats) ?** p. 77
(Par Daniel Shapira)
- **Aux origines
du conflit Inde-Pakistan** p. 89
(Par François Forgue)
- **A la veille du XVI^e Congrès
du Parti communiste chinois** p. 109
(Par Olivier Doriane)

• **“Plans de paix” : guerres et privatisations
dans la région des Grands Lacs** p. 119

(Par Paul Nkunjimana)

• **Le “Secrétariat unifié”,
la dette et l’euro** p. 135

(Par Lucien Gauthier)

Un an après le 11 septembre

Quelques aspects de la situation mondiale

(notes éditoriales)

Il y a environ un an, le président Bush déclarait : *“Nous sommes en guerre.”*

Le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, avait alors précisé que cette guerre s’étendrait sur des années.

Un an plus tard, l’angoisse qui étreint, sur tous les continents, des milliards d’êtres humains est encore plus forte. Alors qu’on agite le rideau de fumée du “développement durable”, pour masquer la réalité des plans d’ajustement structurel et des vagues de privatisation, tous dirigés contre les peuples et les travailleurs, il y a une réalité durable : celle de la guerre.

En novembre 2001, les bombes et les missiles ont écrasé l’Afghanistan, laissant le pays dans un chaos sanglant. Mais la “guerre durable” s’étend bien au-delà...

Une guerre qui se révèle de plus en plus clairement comme une guerre contre les travailleurs du monde, contre leurs droits, une guerre contre les peuples, contre leur droit à décider de leur avenir.

Une guerre multiforme qui est au centre de l’entreprise de destruction et de barbarie à quoi se ramène le maintien — dans les conditions de sa décomposition — du système d’exploitation fondé sur la propriété privée des moyens de production, entreprise face à laquelle, malgré les obstacles, s’affirme la volonté de résistance de la classe ouvrière qui marque toute la situation mondiale.

En défendant leurs emplois, leurs conditions de vie et de travail, leurs conquêtes sociales, leur droit à s’organiser — et donc leurs organisations et l’indépendance de celles-ci —, les travailleurs défendent la civilisation. Ils la défendent alors que s’accroissent les menaces contre les bases mêmes sur lesquelles repose la civilisation.

Le peuple palestinien fait face à une guerre d’extermination. Le pays qui fut le plus riche d’Amérique latine, l’Argentine, a été dévasté par la mise en œuvre des plans du FMI et la privatisation destructrice de

son économie. En Asie, l'entrée dans l'OMC a déjà signifié pour la Chine la destruction de millions d'emplois, alors que les armées pakistanaise et indienne se font face, le long de la frontière qui divise le Cachemire. Le continent africain, déjà sinistré, est menacé — conséquence de la mondialisation capitaliste — de ce qui équivalait à un génocide de ses peuples. L'Europe — prise dans l'étau destructeur de l'Union européenne — voit tous ses gouvernements, quelle que soit leur étiquette politique, s'acharner à détruire toutes les conquêtes sociales et politiques des travailleurs, tandis que, aux Etats-Unis mêmes, la classe ouvrière constitue une cible prioritaire de la "guerre de longue durée".

C'est alors que l'administration Bush annonce que cette guerre va encore s'étendre.

Le peuple irakien est désigné comme la prochaine victime, le prétexte étant les armes de destruction massive que Saddam Hussein est supposé détenir. Des "armes de destruction massive", en effet, le peuple irakien en a fait l'expérience en 1991, quand il fut écrasé par ces mêmes armes détenues par l'impérialisme américain et utilisées par lui et ses alliés.

Le 19 septembre 2001, la IV^e Internationale publiait une déclaration. Il n'est pas inutile aujourd'hui, un an plus tard, d'en citer quelques extraits :

« *"Sur des années" ? Une guerre qui s'étendra sur des années ? Partout dans le monde, y compris aux Etats-Unis, des milliards d'êtres humains s'interrogent : que signifie une guerre qui s'étendra sur des années ? S'agit-il de déchaîner des misères sans fin, d'accumuler des destructions de toutes sortes, qui accablent plus encore les masses exploitées et opprimées ?*

Les convulsions qui secouent la planète ne viennent-elles pas confirmer, de manière tragique, la justesse des positions de la IV^e Internationale ? Inlassablement, au travers des difficultés de toutes sortes, les partisans de la IV^e Internationale ont affirmé — et démontré par les faits — que l'exploitation ne peut qu'entraîner la guerre (...).

Dans le monde entier, ce 11 septembre, les travailleurs ont été saisis d'horreur de voir des milliers de victimes sacrifiées dans les attentats de New York,

de Washington, de Pennsylvanie, milliers de victimes qui, dans leur immense majorité, sont des travailleurs comme eux.

Mais comment ne pas voir que l'hypocrisie et le mensonge coulent à flots ? Il a suffi de quelques heures pour que l'humanité, saisie d'horreur par les attentats dirigés contre les travailleurs du World Trade Center, apprenne que l'auteur présumé, Ben Laden, a été formé par la CIA.

Quant au régime des talibans, il apparaît aujourd'hui publiquement qu'il est parvenu au pouvoir en Afghanistan avec le soutien politique, matériel et financier de l'administration américaine, qui, au cours de la seule année 2001, lui a accordé une aide financière de plus de 120 millions de dollars.

Aujourd'hui, la guerre menace (...).

Les attentats du 11 septembre sont mis à profit par les dirigeants des Etats-Unis pour engager pleinement leur gouvernement — et, à sa suite, les gouvernements du monde entier — dans des préparatifs de guerre à outrance : guerre directe contre les peuples des pays désignés comme "complices des terroristes", guerre sociale et économique contre les travailleurs des Etats-Unis et du monde entier (...).

En cette période difficile et lourde de dangers, le mouvement ouvrier, dans chaque pays et à l'échelle internationale, ne peut rester fidèle à sa mission qu'à la condition de ne pas déroger aux principes qui le fondent :

— *indépendance des organisations ouvrières vis-à-vis des patrons, des Etats, des gouvernements et des institutions internationales ;*

— *défense de toutes les conquêtes et garanties arrachées par la lutte de classe, et particulièrement des Codes du travail, conventions collectives et statuts, régimes de protection sociale et services publics menacés par la privatisation ;*

— *défense des libertés démocratiques, du droit de grève, de réunion ;*

— *droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.*

La IV^e Internationale n'a pas d'intérêts distincts de l'ensemble du mouvement ouvrier.

La IV^e Internationale fait confiance aux peuples, à tous les peuples du monde, et notamment au peuple américain. »

Cette déclaration se concluait en affirmant :

“La IV^e Internationale n’a qu’un objectif : aider l’humanité tout entière à se libérer des chaînes de l’exploitation et de l’oppression. Elle n’a qu’une méthode : l’action au grand jour des opprimés et des exploités, la défense et le renforcement des organisations ouvrières dans le cadre des libertés démocratiques.

***Non à la guerre, non à l’exploitation !
Pour la paix, la liberté, la démocratie !
Solidarité ouvrière internationale !
Indépendance des organisations ouvrières !”***

“L’action au grand jour des opprimés et des exploités, la défense et le renforcement des organisations ouvrières dans le cadre de la démocratie” : c’est précisément l’enjeu qui est au cœur de l’offensive mondiale déchaînée contre la classe ouvrière.

Les organisations, leur droit à organiser, à appeler à la grève, inséparable de l’exercice de la négociation collective, comme les droits ouvriers inscrits dans les lois et Codes du travail de chaque pays, comme les systèmes de protection sociale, de retraite, sont contradictoires avec les besoins de ce qu’on appelle la “mondialisation”.

Il y a, face à cette offensive, deux attitudes : l’accompagner, s’accommoder de la remise en cause de droits et de conquêtes au nom d’exigences inévitables, ou résister.

La IV^e Internationale, qui n’a pas d’intérêts distincts du mouvement ouvrier dans son ensemble, appuie sans condition tout ce qui va dans le sens de cette résistance.

Elle engage toutes ses forces aux côtés de toutes celles qui se rassemblent sur le terrain de l’indépendance de classe, de la défense des organisations, de la résistance à la mondialisation capitaliste, dans le cadre de l’Entente internationale des travailleurs et des peuples et de ses campagnes.

LE CONTENU DU “PROTECTORAT AMÉRICAIN”

Il y a six mois, se tenait le Cinquième Congrès mondial de la IV^e Internationale. Dans les documents adoptés par ce congrès, il était revenu sur le contenu de

ce qui avait été défini comme le protectorat américain. La signification des développements qui avaient suivi le 11 septembre 2001 était analysée en relation même avec ce qui les avait précédés, avec l’analyse de la situation qui se nouait avant le 11 septembre et dans lequel celui-ci s’inscrit (1).

Une situation avant tout marquée par la montée d’une crise économique mondiale majeure, qui frappait nécessairement avec une force toute particulière les Etats-Unis, pilier du système capitaliste à l’échelle mondiale. En relation avec cette crise, les contradictions au sein même de l’impérialisme américain, exprimées publiquement à travers les conditions de l’élection de Georges W. Bush, s’aiguisaient.

Les conséquences de la résistance des travailleurs et des peuples à la politique d’écrasement entreprise sous la conduite de l’impérialisme américain, résistance qui avait trouvé sa pointe avancée dans le soulèvement du peuple palestinien, constituaient un facteur primordial des contradictions de l’impérialisme. Le soulèvement du peuple palestinien se dirigeait contre la partition, contre l’expulsion de la majorité du peuple palestinien de sa terre, et précisément contre les accords qui maintenaient cette partition et cette situation du peuple palestinien, accords qui étaient l’un des éléments essentiels de la domination de l’impérialisme américain dans la région et, donc, de son protectorat à l’échelle mondiale.

Sur la base de cette analyse, la IV^e Internationale expliquait que l’alternative historique qui fonde le combat pour l’émancipation ouvrière, pour la suppression du système d’exploitation fondé sur la propriété privée des moyens de production (socialisme ou barbarie) s’exprimait concrètement aujourd’hui dans l’alternative : protectorat américain ou révolution prolétarienne.

Que signifie le protectorat américain ? Il signifie d’abord que l’impérialisme américain, qui dispose sur tous les terrains (économique, politique, militaire) d’une supériorité qualitative sur tous ses rivaux et partenaires impérialistes, entend encore plus que par le passé s’octroyer des parts

(1) *La Vérité*, n° 29 et 30.

grandissantes de marché — dans un marché mondial qui se rétrécit et se décompose —, n'hésitant pas à porter les coups les plus rudes aux autres impérialismes pour atteindre ses fins.

C'est aussi le fait que l'impérialisme américain, pour la protection de ses propres intérêts, est amené à être le garant du maintien du système de l'exploitation capitaliste à l'échelle mondiale, dans des conditions nouvelles, et qu'il est conduit, pour accomplir cette tâche, à mettre en cause l'unité et l'existence même des nations et des États.

Ces conditions nouvelles sont produites par le degré de pourrissement du système capitaliste international. Moins que jamais, l'impérialisme ne peut donner naissance à un "super-impérialisme", c'est-à-dire à un fonctionnement harmonieux du système, sous la direction du plus fort. Le fait que cette crise conduise l'impérialisme américain à prendre en charge — dans des formes dictées par ses propres intérêts impérialistes — l'ensemble du système n'aboutit pas à une quelconque stabilité, mais provoque au contraire la multiplication des contradictions, des convulsions économiques, sociales et politiques.

Tous les problèmes non réglés sont exacerbés. Les conflits entre les différents impérialismes pour le partage entre eux des parts de marché que leur concède encore l'impérialisme américain ne peuvent que s'aviver et se combinent avec leurs oppositions aux exigences de leur "tuteur" américain, même s'ils doivent, en définitive, se plier à sa volonté. Cette réalité s'impose à l'impérialisme américain lui-même.

En ce sens, plus il consolide son protectorat, plus il est marqué par toutes les contradictions mondiales, lesquelles sont amenées à s'exprimer à travers les déchirements au sein de la classe dominante. Aucune des questions existant avant le 11 septembre n'a trouvé de réponse unanime dans les sommets dirigeants de l'impérialisme américain. Au contraire — sur une même ligne visant à l'écrasement des peuples, des travailleurs et au démantèlement des nations —, les conflits politiques sur la manière d'agir sont plus profonds que jamais.

La brutalité avec laquelle s'opère la mise en place du protectorat américain résulte de la résistance qu'opposent les masses, défendant leurs intérêts les plus immédiats et faisant face à une offensive généralisée contre le prolétariat mondial, contre la classe ouvrière dans tous les pays.

La résistance des travailleurs et des peuples à cette œuvre de destruction constitue la base pratique du mouvement conduisant à la révolution prolétarienne, comme alternative à la barbarie qu'engendre nécessairement le protectorat américain.

UN MOUVEMENT PRATIQUE

La révolte des peuples d'Amérique latine en est une expression récente. Dans un rapport présenté récemment devant une instance d'une section de la IV^e Internationale, il était notamment expliqué :

« Il faut d'abord s'expliquer sur ce que signifie "révolution prolétarienne". Que veut dire les développements en cours en Uruguay, en Argentine ? Lorsqu'un des pays qui a été l'un des plus riches d'Amérique latine se trouve plongé dans une situation où plus de la moitié de la population est en dessous du seuil de pauvreté, où la misère s'empare de larges couches d'ouvriers qualifiés, de techniciens, de médecins, d'enseignants, où l'économie devient une économie de troc, cela crée une situation où, indépendamment des calculs des appareils, des centaines de milliers et des millions de travailleurs descendent dans la rue et, par leur propre mouvement, remettent en cause tout le processus du plan du FMI et de l'alignement du gouvernement par rapport au FMI.

C'est ce qui s'est passé en Uruguay, c'est ce qui s'est passé en Argentine. Aussi, quand on parle du mouvement de la révolution prolétarienne dans la dernière période, c'est là qu'il s'est exprimé avec la plus grande netteté (avec la révolution palestinienne, sous une autre forme). Ce surgissement est le résultat d'une situation où il est impossible, pour des millions d'hommes et de femmes, de se voir précipités dans un absolu dénuement, dans la déchéance, en raison des plans du FMI. »

Ce mouvement s'est déclenché en Argentine, a gagné l'Uruguay et se com-

bine avec la difficulté pour l'impérialisme américain à assurer, dans les conditions où il le voudrait, sa mainmise sur le Venezuela. Ce mouvement menace aujourd'hui de gagner le Brésil, dans des conditions particulières qui ne relèvent pas seulement de la place du Brésil en Amérique latine, de son poids économique, de sa population, mais du fait qu'il existe au Brésil un parti politique qui se réclame des ouvriers et des paysans, le Parti des travailleurs.

Ce parti est né de la volonté d'indépendance du mouvement ouvrier face à la dictature militaire, lorsque celle-ci commençait à s'écrouler. C'est naturellement vers ce parti que les travailleurs brésiliens se tournent, pour la réalisation de leurs revendications, pour la démocratie, pour la défense de l'unité et de la souveraineté du Brésil.

A quelques semaines des élections générales brésiliennes, tous les sondages donnent Lula en tête. La possibilité d'une victoire du Parti des travailleurs se précise.

Si des millions de travailleurs brésiliens s'appêtent à voter Lula, c'est pour des raisons liées directement à ce qu'ils voient dans les pays voisins, en Argentine et en Uruguay. Le peuple brésilien ne peut continuer à accepter que la terre soit confisquée par de grands propriétaires terriens, que des millions de paysans soient au bord de la famine. Il ne peut accepter le dépeçage de la nation, la destruction de sa souveraineté, le pillage de ses ressources naturelles par l'impérialisme. Il ne peut accepter la liquidation de ses conquêtes, de ses droits, des emplois, au nom des exigences du FMI. C'est vers le Parti des travailleurs que se tournent des millions de travailleurs de la ville et de la campagne pour affirmer leurs aspirations, leur volonté de rupture avec le FMI.

C'est alors que le FMI fait signer — avant les élections et comme un préalable à celles-ci — l'engagement par tous les candidats, y compris par Lula, de respecter les accords passés avec lui.

Dans le rapport que nous avons cité plus haut, il est dit à ce sujet :

“Il faut comprendre la signification de cet acte. Tous les sondages donnent gagnant à l'élection présidentielle au Brésil Lula et le Parti des travailleurs. Et

les masses chargent le Parti des travailleurs et la centrale syndicale, la CUT, de toutes leurs aspirations contre l'impérialisme.

Le fait que le FMI fasse signer au préalable par tous les candidats l'engagement d'imposer coûte que coûte le plan de remboursement de 30 milliards de dollars — 6 milliards tout de suite, 24 milliards après — est l'expression que, aujourd'hui, il indique clairement à la direction du PT, à Lula : c'est à vous, vous la direction du PT, qu'il reviendra de matraquer la classe ouvrière. C'est à vous qu'il reviendra de prendre la responsabilité de tailler dans la chair de la nation brésilienne ; c'est à vous qu'il reviendra d'organiser la privatisation du pétrole ; c'est à vous qu'il reviendra d'incorporer la centrale syndicale dans les structures corporatistes dans lesquelles le gouvernement précédent a cherché à l'insérer, mais partiellement et de manière inachevée.”

Cette situation n'est pas sans rapport avec le 11 septembre 2001 et ses suites. Il faut partout et par tous les moyens imposer le protectorat américain. Pourtant, celui-ci ne peut être, partout, imposé par la seule force des armes américaines. C'est pourquoi il est exigé à l'avance de l'appareil dirigeant du PT qu'il se donne comme tâche de paralyser le mouvement des masses.

C'est ainsi qu'est posée la question de la direction de cet immense mouvement qui secoue aujourd'hui toute l'Amérique latine. Le programme de fondation de la IV^e Internationale écrivait :

“L'orientation des masses est déterminée, d'une part, par les conditions objectives du capitalisme pourrissant, d'autre part, par la politique des vieilles organisations ouvrières. De ces deux facteurs, le facteur décisif est, bien entendu, le premier : les lois de l'histoire sont plus puissantes que les appareils bureaucratiques.”

Le rôle des appareils contre-révolutionnaires, aujourd'hui, qu'il s'agisse de ceux qui sont organisés dans l'Internationale socialiste ou de ceux qui sont issus de l'effondrement de la bureaucratie stalinienne, est d'œuvrer à la destruction même des organisations ouvrières, de tenter d'arracher tout point d'appui à la lutte des masses, dont la moindre des revendications est contradictoire aux exigences

du protectorat américain, c'est-à-dire aux conditions mêmes de la survie du système capitaliste.

LE RÔLE DE LA IV^e INTERNATIONALE

C'est pourquoi la IV^e Internationale, qui se place sur le terrain de la révolution prolétarienne, est l'organisation capable de défendre jusqu'au bout, sans sectarisme à l'égard de quiconque et sans concession, l'indépendance des organisations ouvrières liée à leur existence même.

Comment cela se traduit-il dans le cas du Brésil ? Les militants de la IV^e Internationale au Brésil militent au sein du Parti des travailleurs. Ils ont constitué un courant politique au sein du parti. Lors de l'annonce de la ratification préalable par les différents candidats de l'accord avec le FMI, *O Trabalho*, l'organe de ce courant, a publié la déclaration suivante :

« Que peuvent espérer les travailleurs et l'écrasante majorité du peuple brésilien de cet accord ?

Le 8 août, les journaux ont annoncé l'accord du gouvernement FHC (Fernando Henrique Cardoso, président du Brésil — NDLR) avec le Fonds monétaire international pour 30 milliards de dollars !

Que peuvent espérer les travailleurs et l'écrasante majorité du peuple brésilien de cet accord ?

Celui-ci est le troisième accord que le gouvernement FHC passe avec le FMI, les deux précédents ont mené à la situation présente de crise sociale et économique aiguë du pays, que ce nouvel accord ne fera qu'approfondir ! Un ancien conseiller du président américain Bush, Allan Meltzer, a dit de cet accord à la Folha de São Paulo : "Si j'étais un investisseur au Brésil, je dirais : voilà, ils m'ont donné l'opportunité de sortir mon argent dans des conditions favorables." Il sait bien de quoi il parle !

Tout d'abord, la dette extérieure du Brésil augmentera de 30 milliards de dollars. Pour le seul mois de septembre, lorsque la première tranche du prêt sera débloquée, toujours pendant le gouvernement de FHC, la dette augmentera de 6 milliards de dollars, ce qui suffirait

pour construire 1 700 000 logements populaires !

Et à quoi servira-t-il, cet argent ? Pas un sou ne sera utilisé pour améliorer les conditions de vie du peuple ; tout est pour donner de la "confiance aux marchés", c'est-à-dire pour le brûler dans le paiement de la dette aux banquiers et aux spéculateurs, pour garantir les intérêts des entreprises et des banques étrangères — avant tout américaines — installées au Brésil.

En second lieu, cet accord prétend être en vigueur jusqu'en 2005 — soumettant à un engagement contraignant pour trois années au moins le mandat du président qui devrait être élu — et impose comme condition de maintenir un "excédent primaire" (c'est-à-dire un excédent budgétaire, hors paiement des intérêts de la dette, signifiant donc des coupes dans les dépenses publiques pour payer la dette) d'au minimum 3,75 % du produit intérieur brut (donc, il peut s'agir de plus).

C'est une quantité énorme d'argent : il s'agit de 53 milliards de reais, qui vont s'évaporer et manquer à la table du peuple ! (...).

En tant que militants du PT, aux côtés de milliers de membres de notre parti dans tout le Brésil, nous avons entendu, terrifiés, Lula lire une note officielle disant : "Nous acceptons le paquet (du FMI) parce qu'il est inévitable (...). Nous pensons que cet accord permet de tranquilliser le marché, et, de ce fait, permet de donner une chance, si les mesures correctes sont prises, au Brésil pour qu'il reprenne la croissance."

"Tranquilliser le marché" ? A elle seule, la hausse du dollar, ces dernières semaines, a déjà brûlé tout "l'excédent primaire" du premier semestre, obtenu au prix du sang de notre peuple. Le lendemain de l'annonce du "paquet", le dollar a déjà dépassé le seuil de 3 reais, et les prix du pain, du panier de base de la ménagère, qui ont déjà grimpé, ne vont pas baisser. Et "l'ouverture" exigée par le FMI continuera à provoquer des licenciements, qui vont s'ajouter au record de 1,8 million de chômeurs dans le Grand São Paulo, en juin.

Tout cela serait "inévitabile" et devrait être accepté ? Ou c'est exactement le contraire de ce que les travailleurs et le peuple attendent du PT ?

Des millions veulent voter pour le candidat du PT, Lula, pour en finir avec la politique du FMI ! Les sondages disent que 72 % des électeurs ne veulent voter

pour aucun candidat lié à FHC et veulent changer toute sa politique !

Analiser le paquet FHC-FMI avec le mandat de qui ? La position adoptée, il n'y a même pas huit mois, par la 12^e Rencontre nationale du PT (décembre 2001) a été de "dénoncer du point de vue politique et juridique l'accord actuel avec le FMI, pour libérer la politique économique des restrictions imposées à la croissance et à la défense commerciale du pays", ainsi que de "bloquer les tentatives de réattribution de la dette externe, en réduisant une émission de titres de la dette externe indexés au dollar".

Comment est-il possible que, en contradiction ouverte avec des années de lutte des militants du PT dans les syndicats, au Parlement, dans les marches à Brasilia, dans les rues, dans les grèves et les manifestations contre la politique du FMI, le candidat du PT à la présidence de la République puisse avoir adopté la position qu'il a adoptée ?

Mais il est toujours temps de changer de cap.

Il faut mobiliser largement pour dire "Non à cet accord avec le FMI !", pour empêcher ceux qui, avant même l'élection, décident à la place du peuple quelle devra être la politique du prochain gouvernement, en volant à la nation tout pouvoir de décision sur sa destinée ! (...).

Mais, pour vaincre, pour conquérir un vrai gouvernement du PT qui réponde aux aspirations et aux revendications de notre peuple, il faut défaire ce "paquet" du FMI, qui prépare le terrain pour l'ALCA (projet de traité de "libre-échange" incluant tout le continent américain), qui veut désintégrer le Brésil et le livrer en pâture aux multinationales !

Non, les licenciements ne sont pas inévitables ; la misère et la faim ne sont pas inévitables ; la destruction de la santé, de l'éducation, de l'ensemble des services publics n'est pas inévitable. Les travailleurs, la jeunesse, le peuple brésilien veulent lutter et vont lutter pour renverser ce processus de destruction dirigé par le FMI !

Et le peuple a raison de vouloir défaire le FMI, de vouloir un gouvernement du PT qui rompe avec le FMI ! Ce même FMI qui a amené nos voisins de l'Argentine et de l'Uruguay au chaos, des pays où les travailleurs et la jeunesse luttent également pour sortir de la crise et regardent vers le Brésil avec espoir, en espérant que nous vaincrons l'ennemi commun !

Ce que le peuple travailleur attend du PT, c'est qu'il aide à cette lutte ! »

L'exemple choisi est celui du Brésil, qui présente, évidemment, des traits spécifiques. Mais c'est une expression parmi bien d'autres des aspects les plus essentiels de la lutte des classes aujourd'hui et de la politique de la IV^e Internationale. Quelle est la politique la plus diamétralement et profondément opposée à cette orientation de défense du Parti des travailleurs, de défense de l'unité et de rupture avec le FMI ? Comment est-elle formulée et par qui ?

Raul Pont, ancien maire de Porto Alegre et principal responsable du courant qui, au Brésil, représente les positions politiques du regroupement international organisé notamment autour des dirigeants de la LCR — comme Alain Krivine et Daniel Ben Saïd —, ce qu'on appelle le "Secrétariat unifié" (2), a déclaré :

"Défendre le non-paiement, c'était simplifier un mot d'ordre qui indiquait que les ressources publiques devaient être consacrées à d'autres fins. La rencontre de Recife est arrivée à la conclusion que nous courions le risque d'utiliser une formule très agitative et sans contenu. C'est pour cela que le parti a décidé d'adopter comme propositions la réalisation d'un audit et la renégociation, pour diminuer l'impact que causait la doctrine du non-paiement" (Rouge, 30 juillet 2002).

Sans ambiguïté, Pont condamne la lutte pour l'annulation de la dette externe, ce moyen de pillage essentiel pour l'impérialisme. Il se prononce pour la soumission aux diktats du FMI, au moment où celui-ci, après avoir détruit l'Afrique, ruiné bien des pays d'Asie, disloque l'Argentine. Cette politique ouvertement réactionnaire est donc pratiquée par un courant qui se réclame du marxisme et même du "trotskysme", alors que sa politique est totalement contradictoire non seulement au programme de la IV^e Internationale, mais à toute référence à l'indépendance de classe. Il ne s'agit pas de théories. Comme cela était explicité auparavant dans plusieurs articles de *La Vérité*, la politique

(2) Il s'agit du courant politique qui a son origine dans la tentative de destruction de la IV^e Internationale en 1950-1953, tentative impulsée notamment par Michel Pablo.

que préconise Pont a été mise en œuvre au travers du “budget participatif”, à Porto Alegre (3).

C’est en se fondant sur cette orientation que ce courant politique se place à l’avant-garde de la liquidation de l’indépendance des organisations ouvrières, qui fournit aux ONG, financées par la Banque mondiale, à l’Union européenne et aux multinationales la justification pour tenter de se substituer aux organisations syndicales et de nier la lutte des classes.

Il ne s’agit pas là d’une réalité brésilienne, mais de l’expression, au Brésil, d’une politique mondiale, traitée dans ce numéro de *La Vérité* dans l’article intitulé “*Le Secrétariat unifié, la dette et l’euro*”.

LA GUERRE TOTALE

Les marxistes se sont souvent référés à la formule de Clausewitz : “*La guerre est la continuation de la politique par d’autres moyens*”, pour indiquer que, comme le disait déjà Jean Jaurès, “*le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l’orage*”, et que c’était la politique impérialiste qui amenait à l’utilisation “*d’autres moyens*”, ceux de la guerre, pour arriver à ses fins.

La particularité de la guerre globale, sans fin et multiforme déclenchée par l’administration américaine, c’est qu’elle englobe tous les moyens : militaires, politiques, économiques et financiers. La politique y est indissociablement liée à la guerre, ce qui s’exprime dans la militarisation de la société, militarisation qui s’intensifie d’ailleurs, au fur et à mesure de l’approfondissement de la crise économique mondiale.

A ce sujet, l’économiste bourgeois Paul Fabra, dans le quotidien français *Les Echos*, daté du 6 septembre, écrit un article intitulé “*Moins de mondialisation, plus de superpuissance*”. Fabra emploie les termes “mondialisation” pour désigner l’expansion économique des Etats-Unis et “superpuissance” pour leur place militaire. Mais l’une et l’autre sont indissociables. Constatant que la crise, présentée par certains comme une crise uniquement boursière, ravage toute l’économie et

“*transforme en terre brûlée le vert paradis américain*”, il en conclut que “*les interventions militaires se multiplieraient au fur et à mesure que les fruits de la mondialisation tarderaient à éclore*”. En d’autres termes, la crise économique débouche sur l’intervention militaire.

Chacun constate qu’après avoir réduit en poussière un pays déjà en ruine, l’Afghanistan, et y avoir installé un chaos sanglant, accompagné d’une occupation militaire permanente, le gouvernement Bush, sous le prétexte de la poursuite de la guerre contre le terrorisme, prépare une guerre d’anéantissement contre l’Irak, sans même aucun prétexte crédible.

L’angoisse des travailleurs du monde est liée au fait que la plus forte puissance militaire du globe fait aujourd’hui sienne la “doctrine” de la guerre préventive. Comme l’écrit le *New York Times*,

“Bush engage le pays dans une discussion sur un changement fondamental de la stratégie des Etats-Unis en matière de sécurité nationale : désormais, les temps périlleux dans lesquels nous sommes entrés contraignent les Etats-Unis à mettre en avant leurs droits de lancer des attaques préventives contre toute nation qui pourrait transférer des armes de destruction massive entre les mains de terroristes”.

La phrase est au conditionnel. Cela signifie clairement qu’il suffit que le président des Etats-Unis pense ou dise qu’un Etat est complice de terroristes et qu’il le désigne comme tel pour qu’il soit une cible licite des “armes de destruction massive”, celles que les Etats-Unis détiennent bel et bien et dont on sait l’usage qui en a déjà été fait.

Ce droit à la terreur, revendiqué par la plus forte puissance du monde, est en effet un facteur d’angoisse pour toute l’humanité. C’est le contenu même du protectorat américain.

Cette décision prise par le président Bush a en même temps manifesté le fait qu’aucun des problèmes — qui préexistaient à son élection et, par conséquent, au 11 septembre — n’a été réglé depuis. Si, bien évidemment, les impérialismes

(3) Voir à ce sujet *La Vérité*, n° 27, 28 et 30.

mineurs expriment leurs craintes, si les dirigeants des Etats arabes, inquiets d'un éventuel soulèvement de leurs peuples contre la guerre, supplient le gouvernement américain de ne pas précipiter la guerre contre l'Irak, ils reconnaissent en même temps qu'ils ne pourront s'y opposer.

Le véritable débat sur "faut-il ou non attaquer l'Irak maintenant ?" se situe essentiellement dans les centres dirigeants de l'impérialisme américain lui-même. Il ne relève pas de scrupules moraux ou humanitaires. Il ne met pas un instant en doute le droit du plus fort à user et abuser de sa force, il se désintéresse du sort des peuples et des destructions qu'ils pourraient subir. La seule crainte qui le sous-tend et qu'expriment ceux qui appellent à la prudence, c'est celle de la riposte des peuples, de la déstabilisation de toute une région.

A quoi les tenants de l'intervention répondent que l'attente ne peut qu'aggraver ce facteur d'incertitude, que les nécessités mondiales de la politique américaine impliquent d'assurer plus étroitement la domination américaine sur le Moyen-Orient et que l'agression contre l'Irak en est un moyen.

UNE VOLONTÉ D'EXTERMINATION

Dans la ligne de mire de l'agression contre l'Irak, il y a la révolution palestinienne. Celle-ci a été centrale comme facteur d'ébranlement du protectorat américain avant le 11 septembre. Depuis cette date, la lutte contre l'Intifada a pris l'aspect d'une guerre génocidaire contre le peuple palestinien. Toute la logique de la politique de Sharon, que couvre Bush, c'est celle des massacres et de l'expulsion (y compris dans la partie du territoire palestinien comprise à l'intérieur les frontières de l'Etat d'Israël) de la fraction du peuple palestinien qui se trouve encore en Palestine. La profondeur du mouvement déclenché, il y a maintenant deux ans, c'est qu'il tend à rétablir, dans le combat pour l'émancipation, l'unité du peuple palestinien. Aux travailleurs des "territoires" qui jouent un rôle majeur dans la lutte, s'unissent les travailleurs palestiniens résidant en Israël,

ceux que l'on désigne comme des "Arabes israéliens" pour ne pas reconnaître leur qualité de Palestiniens.

C'est une terrible entreprise de "purification ethnique" qui est en cours et elle conduit en même temps à une déstabilisation accrue de toute la région. Le fait que Saddam Hussein soit un dictateur n'a jamais gêné l'impérialisme américain, lorsque celui-ci avait besoin de ses services. L'une des adjointes du président Bush, Condoleezza Rice, a cru bon de rappeler que l'Irak avait utilisé des gaz de combat lors de sa guerre avec l'Iran, oubliant de préciser que c'était avec la coopération des Etats-Unis. Toute une fraction dirigeante de l'impérialisme américain a maintenant conclu que l'existence au Moyen-Orient, au cœur de la plus riche région pétrolière du monde, d'un Etat qui n'était pas strictement aligné sur les besoins de l'impérialisme américain était de trop. On ne masque même pas le fait qu'une agression contre l'Irak aurait l'avantage, pour l'impérialisme américain, de placer sous son contrôle les immenses ressources pétrolières de l'Irak et de modifier tous les rapports existant actuellement au Moyen-Orient. Cette politique d'agression contre l'Irak, impulsée par Bush, implique une présence militaire américaine durable dans la région, une réorganisation de toute la région, avec une mise en cause de la position des différents Etats, en fonction des besoins de l'impérialisme américain.

Ainsi se vérifie le fait que la politique de mise en place, d'extension et de consolidation du protectorat américain est contradictoire à l'existence de nations et d'Etats souverains, qu'elle vise à leur dislocation, leur démantèlement.

Les plans de privatisation destructeurs, les guerres successives de 1991 à aujourd'hui ont transformé la République fédérale de Yougoslavie en un champ de ruines et en une série de principautés mafieuses, toutes directement subordonnées à l'impérialisme. Certaines, directement occupées par l'OTAN et placées sous contrôle de l'ONU, comme la Bosnie et le Kosovo, sont devenues des centres européens de la drogue et de la prostitution. Ce qui peut apparaître comme une aberration correspond aux besoins de l'impérialisme décomposé et à la mise en

place du protectorat américain. Ces unités artificielles qui déchirent et dressent les uns contre les autres les peuples de la région sont des “terres promises” pour le fonctionnement du système capitaliste dominé par la spéculation. Sans lois du travail, face à des classes ouvrières dont les organisations ont été démantelées dans les guerres, ce sont des terrains d’élection pour la déréglementation.

Dans ce numéro de *La Vérité*, on trouve un article sur le conflit actuel entre l’Inde et le Pakistan, où il est rappelé que Clinton, lorsqu’il était président, avait dit que l’Inde risquait de devenir une nouvelle Bosnie. C’est précisément ce à quoi conduit l’intervention de l’impérialisme américain dans le sous-continent indien : une tragédie yougoslave à l’échelle d’un milliard cinq cents millions d’êtres humains.

La mainmise de l’impérialisme américain en Asie, qui s’est qualitativement modifiée depuis le 11 septembre, ne peut s’accommoder à la longue de l’existence de la classe ouvrière chinoise, organiquement liée à la propriété d’Etat des grands moyens de production, arrachée à l’impérialisme et aux exploiters locaux par la révolution chinoise.

Le bélier du démantèlement de la Chine, mettant en cause son unité nationale et sa souveraineté, c’est la mise en conformité de l’économie chinoise avec les exigences de l’OMC, dont la Chine est officiellement devenue membre, au lendemain du 11 septembre. Dans ce numéro de *La Vérité*, un article revient sur ce point. Il montre, malgré la répression et les difficultés, la capacité de résistance de la classe ouvrière chinoise, enracinée dans les conquêtes de la révolution, que tend à décomposer et à disloquer la bureaucratie, d’ores et déjà engagée dans la voie de la liquidation de la propriété sociale, remettant ainsi en cause l’existence de l’unité et de la souveraineté nationales de la Chine. La résistance de la classe ouvrière chinoise est une composante du combat international des travailleurs et des peuples. En posant par sa lutte la question de la constitution de ses propres organisations comme moyen de défense de l’économie chinoise, développée sur la base de la propriété sociale et de l’unité et la souveraineté du pays, elle constitue un point d’appui pour l’action du prolétariat à l’échelle internationale.

UN CONTINENT SACRIFIÉ

L’Afrique apparaît comme un continent sacrifié à la mondialisation ou, dans d’autres commentaires, comme un continent que la mondialisation aurait ignoré. Quelle est la réalité et comment cette réalité s’est-elle modifiée depuis le 11 septembre ?

L’Afrique, c’est 37 % des ressources naturelles de la planète, 20 % des terres cultivables et 10 % de la population mondiale. Ce devrait être en principe des conditions permettant au continent africain d’être prospère, d’assurer la vie de toute sa population, l’éducation de sa jeunesse... Or, on le sait, c’est le contraire qui se passe. L’Afrique est un continent sinistré, ravagé par la pauvreté, le Sida, les guerres. La responsabilité de cet état de choses incombe-t-elle à l’Afrique elle-même ? Ce serait oublier que l’Afrique a subi le joug colonialiste et qu’elle est aujourd’hui pillée par les grandes puissances financières qui, par la ponction permanente de la dette, nourrissent la spéculation mondiale, en drainant les richesses de l’Afrique, en affamant ses populations et en cherchant à dresser les peuples les uns contre les autres.

Il a souvent été dit que si, au XIX^e siècle, l’Angleterre indiquait l’avenir aux autres pays, c’est aujourd’hui l’Afrique qui est la plus terrible expression de ce que signifie pour l’humanité le maintien du régime capitaliste. Cela reste exact. Il faut toutefois ajouter que la marche à la barbarie de ce système entraîne bien des pays à se rapprocher de la situation existant en Afrique. En même temps, celle-ci s’aggrave et de nouveaux instruments sont forgés pour assurer son assujettissement.

C’est ainsi qu’au cours de l’été 2002 l’ancienne Organisation de l’unité africaine (OUA, sorte de forum des chefs d’Etat africains) a été remplacée par l’Union africaine (UA). Dans le rapport que nous avons déjà cité, il était noté à ce sujet :

« On peut dire que la proclamation de l’Union africaine marque qu’une page de l’histoire de l’Afrique a été tournée.

Désormais, les instances dirigeantes de l’Union africaine ont non seulement le pouvoir de coordonner la politique des

différents Etats, mais se constituent réellement en instance supranationale. C'est ainsi, par exemple, que les aides financières sont conditionnées aux critères de "bonne gouvernance", cela étant vérifié et contrôlé par les instances "continentales" de l'Union africaine. Le plus important est le conseil de paix et de sécurité de l'UA, qui a pour vocation et mission officielle inscrite dans ses textes d'assurer l'ordre à l'échelle de tout le continent, y compris par les moyens de l'ingérence et l'intervention militaire, chaque fois que cela rendu nécessaire par les atteintes aux droits de l'homme, aux droits fondamentaux. L'autre instance nouvelle mise en place est le Parlement africain, censé être l'émanation de tous les Parlements nationaux et qui vise à donner une couverture et une légitimation démocratiques aux instances de l'UA (signalons que la mise en place de l'UA s'est faite en référence explicite à l'UE, notamment en matière de subsidiarité).

Il est significatif que l'homme clé de cette Union africaine soit Thabo Mbeki, le dirigeant de l'ANC d'Afrique du Sud, secondé par Kadhafi, d'une part, Eyadéma et Bouteflika, de l'autre. Le rôle joué par Mbeki, dans cette affaire, et par Kadhafi exprime le besoin pour l'impérialisme de s'appuyer sur les prétendus mouvements anti-impérialistes et, en ce qui concerne l'ANC (dont le PC sud-africain est une composante), sur les appareils contre-révolutionnaires issus de l'effondrement du stalinisme. »

Cette orientation recoupe celle qui est mise en œuvre au Brésil pour associer la direction du PT à l'application des plans du FMI.

LA DISLOCATION DES NATIONS EN EUROPE

Nous avons évoqué la Yougoslavie à propos de la situation critique en Asie du Sud-Est. La Yougoslavie est en Europe. Ce qui s'y est passé est l'expression la plus avancée de cette marche à la destruction des institutions nationales en Europe. L'Europe a été le creuset du capitalisme et, par conséquent, du prolétariat, de la démocratie bourgeoise et du développement du mouvement ouvrier. Partout dans le monde, et tout particulièrement dans les

Etats européens, l'ensemble des lois et règlements consignés dans des Codes du travail nationaux et dans des institutions constituent des entraves à une exploitation sans frein de la fraction de la classe ouvrière qui reste engagée dans la production, alors que s'accroît "l'armée de réserve" des chômeurs, et sont contradictoires avec les nécessités immédiates du fonctionnement du système capitaliste aujourd'hui.

En quelque sorte, l'idéal serait une Europe "à la yougoslave".

Au sommet, il y a la Banque centrale européenne et la Commission européenne, dont dépendent les différents exécutifs nationaux. La mise en œuvre des directives se matérialise de plus en plus au niveau des régions. Ainsi, la Commission européenne dispose déjà du droit d'affecter des "fonds communautaires" directement aux régions, sans passer par les gouvernements nationaux. En France, une réforme constitutionnelle est en cours, qui ferait de la région un échelon institutionnel.

En bas, la législation nationale, notamment pour ce qui concerne la législation du travail, serait vidée de toute efficacité par l'attribution grandissante de pouvoirs aux régions.

Ainsi, le pouvoir exécutif n'est plus un pouvoir national souverain et il est émancipé du contrôle d'institutions élues. Simultanément, la législation nationale, notamment pour ce qui concerne la législation du travail, sera vidée de son contenu par l'attribution grandissante des pouvoirs, y compris législatif et réglementaire, aux régions. D'ailleurs, la Commission de Bruxelles, discutant des réformes à apporter à l'Union européenne, exige des relations directes (donc par-dessus les gouvernements) avec les régions. Elle déclare que "l'exécution des politiques communes doit être aussi décentralisée que possible". Et elle propose

"des contrats tripartites qu'il serait possible de conclure entre la Commission, les Etats membres et les régions ou collectivités locales pour l'application de certaines législations communautaires".

Le "Parlement européen" n'est pas un Parlement au sens traditionnel — c'est-à-dire, une institution démocratique bourgeoise —, mais un organisme consultatif, un rouage d'un ensemble d'institutions

antidémocratiques. Mais c'est un rouage indispensable : sa fonction est de donner une apparence de "légitimité démocratique" aux décisions de la Commission, en y associant toutes les forces politiques, y compris celles de "l'extrême gauche".

Dans sa lutte pour l'unité des organisations ouvrières contre le fascisme, Léon Trotsky, polémique avec les staliniens, revenait sur les différences entre un régime démocratique bourgeois et un régime fasciste. Il soulignait que

"si l'on ne pose la question qu'à propos de la classe dominante, il n'y a pas de différence, mais si l'on prend la situation et les rapports réciproques entre toutes les classes du point de vue du prolétariat, la différence est très grande".

Trotsky expliquait :

"Au cours de plusieurs dizaines d'années, les ouvriers ont construit à l'intérieur de la démocratie bourgeoise, en l'utilisant, tout en luttant contre elle, leur bastions, leurs bases, leurs foyers de démocratie prolétarienne : les syndicats, les partis, les clubs de formation, les organisations sportives, les coopératives, etc." (La Révolution allemande et la bureaucratie stalinienne, janvier 1932).

Ces "foyers", tout comme les lois et les Codes du travail, auxquels les travailleurs peuvent se référer dans leur lutte contre l'exploitation, se sont historiquement constitués à l'échelle nationale. C'est cet ensemble que la politique de l'Union européenne vise à liquider, en accélérant les réformes qui vont dans le sens du démantèlement des nations.

Cette accélération se produit à un moment où la crise mondiale frappe l'Europe, tout particulièrement l'Allemagne. Un moment où, dans les différents pays d'Europe, la classe ouvrière, malgré les obstacles mis à la réalisation de son unité, a montré avec force qu'elle cherchait les moyens de faire échec à la politique destructrice mise en œuvre (grève générale en Italie, grève générale en Espagne, puissante mobilisation des métallurgistes en Allemagne...). A chaque fois que l'occasion lui en a été donnée, la classe ouvrière, en Europe, a montré sa force, sa capacité à résister, sa volonté d'utiliser ses organisations et, donc, de réaliser leur unité. A de multiples reprises, par sa mobilisation dans un pays d'Europe, elle a fait

trembler tout l'édifice réactionnaire de l'Union européenne. Mais, à chaque fois, sa lutte a été dévoyée par l'utilisation des directives européennes, que les dirigeants des organisations ouvrières acceptent de considérer comme intangibles. Dans ce numéro de *La Vérité*, ces questions sont abordées au travers de la situation de l'Allemagne, de l'offensive destructrice contre son économie. Un autre article de ce numéro revient sur la fonction, à l'échelle du continent, de la Confédération européenne des syndicats.

En relation avec l'offensive menée dans le cadre et au nom de l'Union européenne contre les intérêts des travailleurs et contre l'indépendance de leurs organisations, le courant politique regroupé dans le Secrétariat unifié dont il a été question plus haut à propos du Brésil joue le même rôle de pointe avancée de la réaction anti-ouvrière que dans le cas du combat contre la dette externe et le pillage des peuples. C'est ainsi qu'ATTAC, qui est au cœur de ce dispositif, s'est placée à l'avant-garde de cette offensive réactionnaire, puisqu'elle a proposé que siègent au Parlement européen des représentants syndicaux. C'est le plan corporatiste de De Gaulle, en 1969, qui serait mis en œuvre dans le cadre d'une instance exécutive de l'Union européenne.

C'est en relation avec l'ensemble de ces développements que les organisations, groupes et militants, affiliés en Europe à l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, discutent de la préparation d'une conférence ouvrière européenne et de la constitution de l'Alliance européenne des travailleurs. La question a commencé à être posée lors de la réunion convoquée à Genève le 15 juin 2002 à l'initiative du bureau national du Parti des travailleurs (France). Voici quelques extraits du rapport qui a ouvert cette discussion :

« Avec l'euro, on a vu se mettre en place un moyen d'attaque sans précédent contre le "coût du travail" et, à partir de là, contre l'ensemble des conquêtes sociales. Mais, en même temps, ces conquêtes sociales sont tellement liées à l'existence des nations que, avec l'avènement de l'euro et l'entrée dans le processus d'élargissement, ce qui est mis à l'ordre du jour par l'Union européenne, au compte des multinationales, dont les

principales sont américaines, c'est la destruction des nations elles-mêmes, dans la mesure où c'est dans le cadre des nations que se sont concentrées et ont été codifiées les conquêtes sociales les plus importantes qui font obstacle à l'exploitation sans limite dont le capital a besoin aujourd'hui.

Prenons un exemple simple, ce qui se passe en Belgique, maintenant. On pourrait disserter longtemps pour savoir si la Belgique est une nation ou non. Ce n'est pas l'objet de la discussion d'aujourd'hui. En revanche, il y a une chose qui est claire pour nous, c'est qu'en Belgique, il n'y a qu'une seule classe ouvrière, unie sur le plan national par des conventions collectives, une Sécurité sociale, une organisation syndicale fédérale, etc.

Or, en ce moment, le FMI veut en Belgique la régionalisation des conventions collectives. Le patronat veut à la fois la privatisation et la régionalisation des soins de santé. On peut comprendre que si ces processus-là vont jusqu'au bout, la Belgique, c'est terminé. Et c'est un problème qui se pose sous des formes particulières partout. J'apprends que le dirigeant de la CDU-CSU du Land de Bavière, en Allemagne, explique que cette région devrait pouvoir négocier directement avec l'Union européenne... On apprend également qu'avec l'élargissement de l'Union européenne, en Pologne, c'est environ la moitié des agriculteurs qui devrait disparaître, dans un pays où le secteur agricole demeure fondamental. La question est posée : la Pologne survivrait-elle à la disparition de la moitié de son agriculture ?

Et pour aller vers une formule qui lance la discussion, je crois que la politique que met en œuvre l'Union européenne est une politique qui vise, au compte des multinationales, à la balkanisation de l'Europe par l'éclatement des nations. Et quand je parle de balkanisation, il faut le prendre non pas sous l'angle du processus qui a conduit à l'explosion de la Yougoslavie, mais dans le sens des phénomènes qui ont été à l'origine de l'explosion elle-même.

C'est-à-dire qu'il ne s'agit pas tant de se focaliser sur la question de la guerre, mais beaucoup plus sur le fait que ce qui a rendu nécessaire l'explosion de la Yougoslavie, c'est la résistance de la classe ouvrière à l'application des plans du FMI. Et si l'on observe ce qu'a donné la Yougoslavie, en apparence, on pourrait parler de mini-Etats, mais, en réali-

té, si l'on y regarde de plus près, cela n'a rien à voir avec des Etats au sens plein du terme, avec ce que cela suppose notamment de souveraineté nationale et de souveraineté populaire, avec ce que cela suppose de droits sociaux nationaux. En réalité, nous avons assisté à l'émergence d'une série de protectorats de l'OTAN, de l'ONU, c'est-à-dire, en dernière analyse, de l'impérialisme américain, des multinationales américaines, et c'est en quelque sorte cet avenir-là, si on peut parler d'un avenir, qui est aujourd'hui dessiné par l'Union européenne pour l'ensemble de l'Europe. »

LA "GUERRE TOTALE" DE BUSH EST AUSSI MENÉE CONTRE LES TRAVAILLEURS AMÉRICAINS

La guerre annoncée au lendemain du 11 septembre par Bush et ses ministres est une guerre contre les peuples, contre les travailleurs, contre les droits. Le contenu de cette guerre est particulièrement éclairé par le fait que l'une des premières cibles a été la classe ouvrière des Etats-Unis.

Toutes les contradictions de la situation mondiale se concentrent sur les Etats-Unis. Mais, au cœur de ces contradictions, il y a la classe ouvrière américaine. C'est d'elle d'abord que la bourgeoisie américaine extorque la plus-value qui lui est nécessaire pour asseoir sa puissance. A des degrés divers, les différents impérialismes, européens et japonais, sont amenés, bon gré, mal gré, à se subordonner à l'impérialisme le plus puissant, malgré les conflits qui, nécessairement, les opposent à celui-ci, et ils se montrent incapables d'assurer la stabilité du cadre national dans lequel ils se sont constitués. La classe dominante américaine demeure donc la seule à exercer toutes les prérogatives d'une bourgeoisie, même si cela entraîne bien des crises et des convulsions.

Il suffit de rappeler ici les conditions politiques de l'élection plus que contestée de l'actuel président. Il suffit de rappeler jusqu'à quel point le système capitaliste est miné. Lors de l'une des phases précédentes de la crise mondiale, celle de 1997, qui avait commencé par la débâcle financière de pays d'Asie, comme la Corée, les

commentateurs expliquaient par la corruption des managers la fragilité de ces économies qui s'était révélée.

Mais c'est aux Etats-Unis qu'ont eu lieu les faillites frauduleuses des plus grandes entreprises, comme Enron et WorldCom. Si, sur cet aspect, la décomposition du système capitaliste est portée à son niveau le plus élevé aux Etats-Unis, c'est que ces derniers sont l'expression la plus concentrée et la plus développée du système capitaliste mondial.

Les scandales à répétition ne sont pas des excroissances anormales. Au contraire, ils sont l'expression de plus en plus banale de la manière dont l'impérialisme décomposé, pour survivre, doit recourir de plus en plus aux procédés de la spéculation généralisée : fonds de pension, recours à la dette à long terme pour couvrir les dettes à court terme, etc. Le moyen parasitaire par excellence qu'est l'économie d'armement est à nouveau utilisée dans des proportions sans précédent. Cette production d'armements, il faut la "réaliser", c'est-à-dire l'"utiliser". Elle est en elle-même un facteur de la guerre tous azimuts

Mais il demeure que toute cette pyramide spéculative repose en définitive sur l'exploitation de la force de travail, dans le processus même de la production, de la formation de la plus-value, et donc, dans le cas du capitalisme américain, de l'exploitation de la classe ouvrière américaine elle-même. C'est pourquoi la guerre, sous toutes ses formes, a été une guerre contre les travailleurs américains, leurs conditions de vie, leurs emplois, les droits, y compris leurs droits à s'organiser.

Alors que le budget militaire des Etats-Unis a été porté à 383 milliards de dollars, les suppressions d'emplois se poursuivent. Le chiffre atteignait déjà 1,2 million avant le 11 septembre. Aujourd'hui, le nombre des sans-emploi est officiellement de l'ordre de 8,6 millions. Le nombre réel est sans aucun doute beaucoup plus élevé, car 60 % des travailleurs perdant leur emploi n'ont pas droit aux indemnités de chômage, soit que leurs salaires aient été trop bas, ou qu'ils n'aient pas travaillé assez longtemps dans la même entreprise.

Les retraites de millions de travailleurs dépendant des fonds de pension investis

en Bourse sont réduites à néant par la chute de la valeur des actions. Comme le remarque le syndicaliste américain Jerry Gordon, président de la fédération de l'Ohio du Labor Party,

"34 entreprises sidérurgiques, représentant 30 % de la production d'acier aux Etats-Unis, se sont placées sous la protection de la loi sur les faillites.

Six cent mille retraités de la sidérurgie risquent de perdre toute protection médicale — en fait, c'est déjà le cas de 150 000 d'entre eux."

Quarante-quatre millions de citoyens américains n'ont aucune protection médicale et 42 millions ont une protection médicale insuffisante.

Le gouvernement Bush utilise l'état de guerre de fait dans lequel il a plongé le pays pour porter des coups aux libertés démocratiques les plus élémentaires. Les travailleurs immigrés en ont été les premières victimes. Mais, aujourd'hui, pour interdire aux dockers de la côte ouest des Etats-Unis de se mettre en grève, alors que le patronat veut liquider toute une série de leurs conquêtes et en même temps briser leur syndicat, le gouvernement fédéral annonce qu'il est prêt à faire intervenir l'armée.

La "réduction du coût du travail", le mot d'ordre général des capitalistes, pour qu'elle soit réalisée dans le monde entier, doit l'être d'abord aux Etats-Unis.

Aux Etats-Unis comme ailleurs, la question centrale est celle de l'indépendance de classe. Elle prend la forme concrète de l'action pour aboutir à la rupture entre le mouvement ouvrier (le mouvement syndical) et le Parti démocrate. C'est cette nécessité qui a abouti en 1996 à la constitution du Labor Party, s'appuyant sur des organisations syndicales.

La constitution du Labor Party est un moment dans un processus de rupture avec le Parti démocrate. Mais ce processus n'est pas allé jusqu'au bout, puisque le Labor Party n'est pas apparu comme un parti, à l'échelle nationale, sur le terrain électoral, laissant la place au Parti démocrate, même s'il n'appelait pas à soutenir ses candidats.

L'indépendance politique à l'égard de l'administration Bush, qui passe par le refus de couvrir la guerre qu'il mène au

nom de l'union sacrée, dans laquelle (avec bien des contradictions) la direction de l'AFL-CIO est entrée, implique la rupture avec le Parti démocrate, qui apporte son soutien à Bush. Aux Etats-Unis, les militants organisés sur la base du programme de la IV^e Internationale sont des constructeurs du Labor Party sur cette orientation d'indépendance de classe et s'associent loyalement avec tous ceux qui avancent dans cette voie.

**“PARTOUT, L'AVENIR APPARTIENT
AU BOLCHEVISME...”
(ROSA LUXEMBURG, 1918)**

Nous écrivions plus haut que bien des pays étaient maintenant engagés sur la même voie que ceux d'Afrique. C'est le cas, par exemple, des anciennes républiques de ce qui fut l'Union soviétique. Après que la bureaucratie stalinienne, parachevant, dans son agonie, son œuvre contre-révolutionnaire, eut ouvert directement la voie à la liquidation complète de la propriété sociale, le pays a été ruiné par les nomenklaturistes reconvertis en mafieux.

Dans ce numéro de *La Vérité*, un article revient sur cette immense régression sociale et économique, qui, par elle-même, est un implacable réquisitoire contre le capitalisme, au point aujourd'hui atteint dans son pourrissement. La destruction des forces productives, la destruction de la principale des forces productives, la classe ouvrière elle-même, est le seul moyen par lequel ce système peut aujourd'hui se maintenir ou rétablir sa domination.

Cela serait suffisant pour justifier la légitimité de la révolution d'octobre 1917, qui, pour la première fois à l'échelle d'un immense pays, a porté au pouvoir les représentants des ouvriers et des paysans. Mais la légitimité de la révolution russe est avant tout dans le fait qu'elle est un moment de la révolution mondiale.

C'est le Parti bolchevique qui, s'appuyant et exprimant le mouvement révolutionnaire des masses ouvrières et paysannes de l'empire tsariste, a forgé les conditions de la victoire.

Rosa Luxemburg, qui, sur bien de points, ne partageait pas les positions des bolcheviks, avait écrit, dans une brochure consacrée à la révolution russe — l'un de ses derniers écrits, car elle devait être assassinée quelques mois plus tard :

“Quoi qu'il advienne dans l'avenir, l'histoire retiendra que les bolcheviks ont été les premiers à avoir osé.”

C'est pourquoi la IV^e Internationale, à l'occasion du 85^e anniversaire de la révolution d'Octobre, organisera dans de nombreux pays des réunions, des journées d'étude consacrées aux enseignements de la révolution d'Octobre, enseignements plus actuels que jamais, dans cette période où le maintien de la domination impérialiste ouvre la voie à la barbarie.

Rosa Luxemburg concluait sa brochure sur la révolution russe en écrivant :

“C'est en ce sens que l'avenir appartient partout au bolchevisme.”

Il appartient au bolchevisme, parce qu'il appartient à tous ceux qui ne disposent que de leur force de travail, manuelle ou intellectuelle, qui ne vivent pas de l'exploitation du travail, mais qui produisent toutes les richesses ; l'avenir appartient à l'humanité qui travaille et non à la poignée d'exploiteurs qui veut la précipiter dans la barbarie.

C'est cette conviction qui est à la base de l'action de la IV^e Internationale.

C'est ce qu'exprimait, dans son discours sur la tombe de Léon Sedov, le 31 août 2002, le représentant de la IV^e Internationale, en s'adressant aux travailleurs rassemblés à l'appel de la section française de la IV^e Internationale, le Courant communiste internationaliste du Parti des travailleurs.

La Vérité,
le 17 septembre 2002

I. Commémorer la mémoire de Léon Sedov, de Léon Trotsky et de toutes les victimes du stalinisme

Comme tous les ans, depuis près de vingt ans, la section française de la IV^e Internationale, Courant communiste internationaliste du Parti des travailleurs, vous invite, en ce dernier samedi du mois d'août, à commémorer la mémoire de Léon Sedov, l'un des fondateurs de la IV^e Internationale, fils de Léon Trotsky, assassiné voilà soixante-cinq ans, ici même en France, à Paris, par les agents de la sinistre police politique de Staline, le Guépéou.

Depuis vingt ans, la IV^e Internationale et sa section française commémorent sur la tombe de Léon Sedov, non seulement la mémoire de Léon Sedov, mais aussi la mémoire de son père, Léon Trotsky, assassiné trois ans plus tard à Mexico par un agent de Staline, mais aussi la mémoire de ses frères, sœurs, neveux, tous liquidés physiquement, même ceux qui, parmi eux, n'avaient aucun engagement politique, coupables d'appartenir à la même famille que Trotsky. A la mémoire de Léon Sedov, à celle de Léon Trotsky et de sa famille, nous associons tous ceux qui ont été assassinés, fusillés au cours de nombreux procès truqués. La liste est innombrable, les Boukharine, les Zinoviev, les Kamenev, les Rakovski, les Radek... Oui, la liste est innombrable de ces victimes de la terreur stalinienne. Des militants ouvriers, militants révolutionnaires qui avaient combattu dès la révolution russe de 1905, au cours de la révolution russe de février 1917, d'octobre 1917, ces milliers, dizaines de milliers, qui avaient connu le baigne du tsar, qui avaient connu la torture de la police politique tsariste, la sinistre Okhrana, et qui, au petit matin de 1936, 1937, 1938, ont été désignés par Staline et ses agents comme devenus subitement non plus des militants ouvriers, non plus des militants révolutionnaires, mais des agents du fascisme, des agents de Hitler, des agents de l'empereur du Japon et, à ce titre, fusillés comme contre-révolutionnaires, comme "*vipères lubriques*", comme disaient les agents du stalinisme. Avec eux, nous associons la mémoire de centaines de milliers de militants ouvriers de toutes tendances, trotskystes, communistes, socialistes, anarchistes, militants révolutionnaires tout simplement, animateurs de soviets, qui ont été victimes de ces sinistres purges, à la fin des années 1930 et tout au long du stalinisme.

Nous associons également tous ceux qui, dans le monde entier, et pas seulement en Russie, ont été victimes de ces effroyables purges stalinienne, lorsque l'appareil du stalinisme, pour étrangler la révolution espagnole, en pleine guerre civile contre le fascisme, organisait une guerre civile à l'intérieur de la guerre civile et prenait la responsabilité de liquider les meilleurs combattants de la révolution espagnole, alors même que le fascisme s'appêtait à lui porter un coup mortel. Nous pensons à ces militants qui, au cœur de la résistance en France, ont été victimes de lâches assassinats, non seulement de la part des nazis, mais également de l'appareil stalinien, qui, dans les maquis, faisait liquider les trotskystes.

Nous associons tous ces militants, de toutes tendances, en Russie et en France, au Mexique, tous ceux qui sont tombés, quelles que soient leurs opinions, parce qu'ils estimaient que la classe ouvrière a le droit de s'organiser, qu'elle a le droit de se défendre, et que les différents courants qui existent au sein du mouvement ouvrier, dans leur diversité, ont le droit légitime d'exister, de s'organiser, de confronter leurs points de vue, sans être soumis à la botte destructrice du Guépéou. Nous sommes ici parce que nous avons décidé de ne pas oublier, parce que nous n'oublions pas, et parce que nous avons fait le serment de ne jamais oublier. Camarades, beaucoup d'entre vous sont venus les années précédentes et savent ce que je viens d'évoquer. D'autres, plus jeunes, viennent peut-être pour la première fois. Et je sais que, dans une réunion qui a eu lieu hier, à l'initiative de la commission jeunes de la section française de la IV^e Internationale, il y a eu une discussion : des jeunes, étaient-ils trotskystes, ne l'étaient-ils pas ? cela est secondaire, ont posé une question : finalement, pourquoi venir dans un cimetière, ce matin du 31 août ? Pourquoi venir pour cette commémoration ? Est-ce que ça n'est pas un rituel vidé de sens ? Est-ce que ça n'est pas une espèce de mythe ? Est-ce que ça n'est pas sacrifier à un culte des anciens qui n'aurait

pas lieu d'être ? Je trouve normal que des jeunes, aujourd'hui, en 2002, posent ces questions. La jeunesse se trouve matraquée de fausses évidences, de choses auxquelles il faudrait croire, et dont elle sait que ce sont des mensonges. La jeunesse se trouve soumise, dans tous les domaines, à un déferlement de mensonges et de contre-vérités. Et je comprends ce jeune qui dit :

“Vous nous invitez à venir commémorer la mémoire de Sedov et de Trotsky. Finalement, en quoi est-ce que cela nous concerne ? En quoi est-ce que cela nous intéresse ? Est-ce que ce n'est pas de votre part à vous, IV^e Internationale, un rite, comme toutes les organisations ont des rites ? Est-ce que ça ne correspond pas à une espèce de logique interne, qui n'aurait pas de rapport avec nos problèmes, à nous les jeunes, en 2002 ?”

Je comprends qu'un jeune pose ces questions. Je voudrais essayer de lui répondre, ici, à ce jeune, et à tous ceux qui, peut-être, s'interrogent sur le bien-fondé de notre présence. Parce que ces questions posent tout le problème de ce pour quoi la IV^e Internationale a été fondée, ce pour quoi nous combattons, ce pour quoi nous sommes organisés. Pour répondre à cette question, il faut remonter vingt ans avant l'assassinat de Léon Sedov, en 1917 en Russie, lorsque la guerre impérialiste plongeait des millions d'ouvriers et de paysans russes dans les plus atroces souffrances, dans la misère, dans la faim et dans le dénuement. Lors des premières manifestations à Petrograd, à la fin du mois de février 1917, un cri surgit, porté par des milliers, puis des dizaines de milliers de femmes, et repris ensuite par toute la classe ouvrière, hommes et femmes mêlés :

“Nous voulons la paix tout de suite, nous voulons la terre tout de suite pour les paysans, nous voulons la liberté !”

Cet extraordinaire soulèvement de février 1917 a chassé le tsar de toutes les Russies, l'une des plus effroyables dictatures que l'Europe portait à cette époque. Et ces ouvriers, ces paysans, ces femmes, ces jeunes, ils se sont tournés vers des partis, dont ils pensaient que c'était leurs partis, parce qu'ils se disaient socialistes, qu'ils se disaient ouvriers. Et, à ces partis, les mencheviks, les socialistes-révolutionnaires, ils ont dit :

“Prenez le pouvoir entre vos mains, réalisez ce que nous attendons de vous, décrétez la paix, donnez la terre aux paysans, les usines aux ouvriers et les libertés à tous.”

Et ces partis leur ont dit :

“C'est trop tôt, les choses ne sont pas mûres, on ne peut pas décréter la paix du jour au lendemain.”

Et, pendant ce temps, dans les tranchées, des milliers, des dizaines, des centaines de milliers d'ouvriers, de jeunes, de paysans continuaient à souffrir, à se faire massacrer, dans une guerre qui n'était pas la leur. Et ces partis leur disaient :

“Bien sûr, il faut donner la terre, mais c'est trop tôt, on ne peut pas encore le faire.”

Et les paysans continuaient à souffrir le servage, la faim, et les enfants mouraient parce qu'il n'y avait pas à manger. Alors, il s'est trouvé, dans cette période de 1917, un parti qui était extrêmement minoritaire, il représentait moins de 1 % dans les soviets ouvriers et paysans, en avril 1917, et qui a dit :

“Si les autres partis qui se réclament du socialisme ne veulent pas accomplir le mandat du peuple, nous sommes candidats pour l'accomplir.”

Ce parti, c'était le Parti bolchevique, de Lénine, et bientôt de Lénine et de Trotsky. Et, vous le savez, lorsque les soviets ont donné la majorité aux bolcheviks, en octobre 1917, le pouvoir est passé aux soviets, et les bolcheviks ont accompli le mandat. Dans les conditions atroces de la Russie, en cette fin de 1917, ils ont, en moins de cent jours, décrété la paix. Ils ont donné la terre aux paysans, et les paysans ont pu commencer à vivre du fruit de leur travail. Ils ont donné les usines aux ouvriers, ils ont décrété l'instruction publique, laïque et obligatoire. Ils ont reconnu le mariage civil, le droit au divorce, le droit à l'avortement, le droit à la libre organisation pour les ouvriers. Ils ont commencé à ouvrir une ère de progrès, telle que la Russie n'en avait pas connue de toute son existence.

C'était vingt ans avant l'assassinat de Léon Sedov, et, à cette époque, la très grande révolutionnaire Rosa Luxemburg, qui, à son tour, allait être assassinée quelques mois plus

tard, qui avait des désaccords avec les bolcheviks, a eu cette phrase magnifique, elle a dit :

“Quoi qu’il advienne, dans l’avenir, l’histoire retiendra que les bolcheviks ont été les premiers à avoir osé.”

Ils ont été les premiers à avoir osé faire ce que le peuple travailleur voulait qu’ils fassent, c’est-à-dire à ne pas hésiter à rompre avec la guerre impérialiste, à rompre avec la classe capitaliste, à rompre avec les droits des propriétaires terriens et à répondre à l’aspiration de l’immense majorité.

Camarades, lorsque, vingt ans plus tard, Léon Sedov était assassiné, c’était la nuit noire du stalinisme. Usurpant le drapeau d’Octobre, le stalinisme était la cause, dans le monde entier, de la plus sinistre des périodes de réaction. En Russie même, la bureaucratie s’accordait des privilèges exorbitants, qui ouvraient la voie à la restauration capitaliste, et dans le monde entier, la bureaucratie stalinienne étranglait la révolution, interdisait aux ouvriers de s’organiser dans les syndicats indépendants, prétendait leur dicter ce qu’il y avait à faire et leur interdire leur propre action de classe.

Elle portait un coup fatal à la classe ouvrière allemande et à la révolution espagnole. Et c’est à cette époque que Léon Trotsky, Léon Sedov et quelques autres, une poignée, issus du mouvement ouvrier, dans différents pays, ont dit :

“Il faut reconstruire une Internationale révolutionnaire, il faut aujourd’hui, comme il y a vingt ans en 1917, une IV^e Internationale qui ose, une IV^e Internationale qui ose dire, faire et organiser, pour que la révolution sociale soit à nouveau à l’ordre du jour et pour que la nuit noire du stalinisme ne marque pas la fin du mouvement ouvrier et de l’émancipation de la classe ouvrière.”

C’est pour cette raison qu’ils ont été assassinés. Léon Sedov a consacré les dernières semaines de sa vie à préparer la conférence de proclamation de la IV^e Internationale, à rédiger les textes, à convaincre des militants ; c’est pour cette raison qu’il fallait que Léon Sedov soit assassiné. Et, après Léon Sedov, ceux qui ont été chargés de préparer la conférence de fondation de la IV^e Internationale ont été, les uns après les autres, assassinés à leur tour. Je veux, ici, saluer la mémoire de Rudolph Klement, secrétaire de la IV^e Internationale, massacré, car il n’y a pas d’autre mot, coupé en petits morceaux, jeté dans la Seine, par l’appareil du Guépéou, quelques semaines avant la proclamation de la IV^e Internationale, en 1938.

La question à laquelle il nous faut répondre c’est, et c’est la raison de notre présence ici : ces militants ont-ils été assassinés en vain ? Ont-ils fait le sacrifice de leur vie en vain, ou bien est-ce que la cause pour laquelle ils ont été sacrifiés, celle de la IV^e Internationale, mérite, aujourd’hui, que ce combat soit mis à l’ordre du jour ? Car soixante-cinq ans se sont écoulés depuis l’assassinat de Léon Sedov et depuis cette vague de massacres et de destructions de ce que le mouvement ouvrier avait produit de plus désintéressé, de plus généreux, de plus authentique comme combattants révolutionnaires. Plus de soixante-cinq ans se sont écoulés. Ceux qui ont ordonné l’assassinat de Sedov et de Trotsky se sont transformés, comme Trotsky l’avait pronostiqué, en une immonde mafia, qui vit du pillage et des rapines de la propriété sociale à l’est de l’Europe. Savez-vous que, tous les ans, cent vingt mille jeunes femmes et enfants sont littéralement livrés, depuis les pays de l’est de l’Europe jusqu’à ceux de l’ouest, à cette juteuse “industrie” de la prostitution et de la pédophilie ? C’est l’une des principales “industries” du capitalisme restaurée à l’est de l’Europe, et cela est organisé par les héritiers de Staline, par les héritiers de la mafia nomenklaturiste, qui est prête à tout : à vendre les enfants, les armes, les armements nucléaires, à piller le pays, à développer le trafic de la drogue pour son besoin toujours inassouvi d’accumuler des richesses à son propre profit.

II. Il faut une IV^e Internationale qui ose

Dans le monde entier, camarades, la survie du régime décomposé de la propriété privée est faite de guerres, de rapines, de misère, particulièrement depuis le 11 septembre dernier.

Une question se pose, qui est

passé en Uruguay, en Argentine, des pays parmi les plus riches d'Amérique latine. Aujourd'hui, en Argentine, plus d'un Argentin sur deux vit en dessous du seuil de pauvreté, n'a plus que le troc comme moyen de subsistance.

Pourtant, en Argentine comme en Uruguay, le peuple est descendu dans la rue pour dire :

“Nous ne pouvons plus, nous ne pouvons plus subir la faim, la misère et la destruction de tout.”

Et le peuple, dans la rue, en Uruguay comme en Argentine, comme dans d'autres pays, c'est le mouvement pratique, vivant, de la révolution. C'est celui des femmes qui, en février 1917, se sont emparées de la rue à Petrograd. C'est ce mouvement qui s'inscrit dans cette continuité aujourd'hui. Vous avez vu ce qui se passe au Brésil voisin, où le peuple veut la terre et la souveraineté et où l'impérialisme dit par avance, avant l'élection présidentielle :

“Il faut que le candidat du Parti des travailleurs, Lula, signe un engagement selon lequel il paiera la dette, il paiera les grandes banques capitalistes, il continuera à saigner le pays à blanc, pour pouvoir satisfaire les intérêts des capitalistes.”

C'est là qu'est la question posée, à laquelle il nous faut répondre : faut-il aujourd'hui une IV^e Internationale qui ose ? Faut-il, au Brésil, une section de la IV^e Internationale qui dise haut et fort que, ce que veut le peuple travailleur du Brésil, c'est qu'on arrête les privatisations, qu'on donne la terre aux millions de paysans sans terre, qu'on annule cette dette injuste qui n'est pas celle du peuple, et par laquelle on pille le peuple ? Ce que veut le peuple du Brésil, c'est un gouvernement de son parti, oui, le Parti des travailleurs, mais pas pour faire la politique des capitalistes. Un gouvernement du Parti des travailleurs qui annule la dette, qui rompt avec le FMI, qui rétablit tous les services publics, qui donne la terre aux paysans et la souveraineté à la nation.

Faut-il une IV^e Internationale qui ose tenir ce langage, comme le font aujourd'hui nos camarades de la section brésilienne ? Cela est vrai dans le monde entier. Nous savons bien que, depuis près d'un an, le spectre de la guerre frappe partout, de l'Afghanistan au Moyen-Orient, en Asie, en Europe même.

Aux Etats-Unis mêmes, la classe capitaliste s'est engagée dans une guerre sans merci, une guerre sociale contre sa propre classe ouvrière, et elle voudrait enchaîner les organisations syndicales américaines, le mouvement ouvrier américain, à cette politique de destruction. Faut-il une IV^e Internationale qui ose ?

Faut-il, aux Etats-Unis, une IV^e Internationale qui ose s'adresser à la classe ouvrière américaine pour lui dire :

“Ton avenir n'est pas dans l'unité avec ta propre bourgeoisie. Ton avenir est dans l'unité avec les travailleurs du monde entier. Ton avenir n'est pas dans l'union sacrée patriote au nom de laquelle on voudrait t'engager dans la guerre. Ton avenir est dans la paix et la fraternité de tous les peuples du monde.”

Faut-il une IV^e Internationale dont la section américaine s'adresse à la classe ouvrière pour dire :

“Ton avenir est dans l'indépendance de tes syndicats, dans la défense de tes conquêtes et dans la construction d'un parti ouvrier indépendant.”

C'est le combat que mène la section américaine de la IV^e Internationale. En cette période, on voudrait nous faire croire que tous les Américains sont derrière leur propre impérialisme. Il faut, entre autres choses, signaler que le conseil de la centrale syndicale AFL-CIO de l'Etat de Washington vient d'adopter une résolution unanime, par laquelle il exige l'abrogation de toutes les mesures dites *Patriot Act* et l'arrêt de l'escalade meurtrière. Il appelle toute l'AFL-CIO et tout le mouvement ouvrier des Etats-Unis à s'opposer à la guerre, pour que tout l'argent de l'effort de guerre soit versé aux services publics et que l'Etat arrête d'intervenir à l'intérieur du mouvement ouvrier. Une autre motion du conseil syndical du conseil central des syndicats de San Francisco développe les mêmes idées. Oui, il existe, au sein même de la classe ouvrière américaine, une résistance à l'union sacrée, une résistance à la destruction du mouvement ouvrier. Faut-il une IV^e Internationale et une section américaine de la IV^e Internationale pour aider à mener ce combat ? Ces problèmes sont

posés dans le monde entier.

Dans une dépêche de l'AFP, on apprend

“qu'un groupe de 28 ouvriers, dans une usine de l'est de la Chine, ont tenté, ce 27 août, de sauter d'un immeuble élevé, pour protester contre l'insuffisance de leur retraite et de leur assurance maladie”.

Le désespoir de ces ouvriers est lié à la faillite de leur usine, qui a réduit son effectif de 2 000 à 200 et quasiment supprimé toutes les dispositions de retraite et de protection sociale. Il y a aujourd'hui, en Chine, sous couvert de l'ouverture à l'Organisation mondiale du commerce, une politique qui menace de jeter dans le chômage et la misère 150 millions de travailleurs agricoles (ce sont les chiffres officiels) et plus de 40 millions d'ouvriers industriels. Et, pour cela, la bureaucratie chinoise, en accord avec le capitalisme américain, est prête à brader toutes les conquêtes de la révolution chinoise, à brader toute la propriété sociale, à détruire les régimes de retraite, les régimes d'assurance maladie. Des ouvriers se suicident aujourd'hui en Chine parce qu'ils n'arrivent plus à payer les études de leurs enfants, parce qu'il y a dix ans, tous les étudiants étaient boursiers et qu'aujourd'hui, les bourses ont quasiment toutes disparu.

Faut-il une IV^e Internationale qui combatte pour aider la classe ouvrière chinoise à défendre ses conquêtes, qu'elle a conquises dans le sang et le sacrifice des générations précédentes, à préserver la propriété sociale, préserver toutes les conquêtes ouvrières, à construire des syndicats ouvriers indépendants ?

Faut-il une IV^e Internationale qui fasse ce que nous n'avons cessé de faire depuis des mois, la campagne pour la libération des cinq dirigeants syndicalistes indépendants de Liaoyang, coupables, aux yeux de la bureaucratie, d'avoir exigé le paiement des retraites et le respect des engagements pris auprès des ouvriers ? Ou bien faudrait-il, au nom de l'accompagnement de la mondialisation, accepter cette destruction et ces souffrances ?

III. Pourquoi sommes-nous présents ce 31 août ?

C'est la réponse à la question : pourquoi faut-il être ici le 31 août ? Ces questions sont posées dans le monde entier. Elles sont posées aujourd'hui de manière tragique en Afrique. Permettez-moi de vous donner des chiffres que m'a communiqués un camarade d'Afrique du Sud. Selon les statistiques officielles de l'ONU, l'Afrique dispose dans son sous-sol de 37 % des ressources mondiales en matières premières et en métaux précieux. L'Afrique dispose de 20 % des terres cultivables de la planète et l'Afrique représente 10 % de la population mondiale. D'un strict point de vue arithmétique, 10 % et 20 % sur 37 %, les peuples d'Afrique devraient être les plus prospères du monde. Or ce sont les plus pauvres, ce sont les plus misérables. Et ils sont pauvres et misérables parce qu'une poignée de capitalistes et de spéculateurs, de multinationales, appuyés par les gouvernements impérialistes de France, d'Allemagne, de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et d'ailleurs, pillent littéralement l'Afrique. Ils pillent ses sous-sols, ils volent son pétrole, ils provoquent des guerres et ils créent une situation où 25 millions d'Africains sont officiellement condamnés à mourir dans les prochaines années du fait d'une pandémie de Sida, où rien n'est fait pour permettre aux populations de faire face. Faut-il une IV^e Internationale qui pose ces problèmes ? Une prétendue Union africaine a été proclamée. Cette Union africaine a officiellement comme rôle d'imposer aux peuples d'Afrique qu'ils payent la dette, et, s'ils ne la payent pas, de provoquer des interventions militaires et des guerres pour la leur faire payer coûte que coûte. Qui préside cette Union africaine ? Un monsieur qui s'appelle Thabo Mbeki, qui est le Premier ministre d'Afrique du Sud, formé pendant cinquante ans à l'école du Parti communiste sud-africain, et qui, aujourd'hui, est le meilleur instrument de la politique de destruction et de pillage de la classe capitaliste américaine.

Faut-il une IV^e Internationale qui ose se dresser contre cette politique ? Faut-il en Afrique une IV^e Internationale et ses sections qui combattent pour l'annulation de la dette, pour l'arrêt des privatisations et pour la rupture avec l'Union africaine de destruction et de

mort ? N'est ce pas pour

cette raison que le camarade Claude Ameganvi croupit dans une geôle au Togo depuis près d'un mois ? N'est-ce pas parce qu'il a osé construire un Parti des travailleurs ? Parce qu'il a osé faire la jonction avec les syndicats indépendants du Togo et du reste de l'Afrique ? N'est-ce pas parce que le camarade Claude Ameganvi a dit haut et fort ce que tout le peuple togolais sait, à savoir que la souveraineté de la nation exige le rétablissement de la démocratie ?

Faut-il une IV^e Internationale qui ose dire que l'Afrique est un continent à majorité noire et que, dans ce continent à majorité noire, les richesses et le pouvoir doivent appartenir à la majorité noire, que le peuple noir d'Afrique du Sud, du Togo, de Côte-d'Ivoire et d'ailleurs doit disposer du contrôle et de la souveraineté sur son propre pays, et non pas cette poignée de spéculateurs ? Et que, par exemple, les paysans du Zimbabwe ont le droit légitime de posséder les terres dont ils ont été spoliés ?

Faut-il une IV^e Internationale qui ose poser ces problèmes ? Quand on regarde le Moyen-Orient aujourd'hui, faut-il dire ouvertement et clairement ce que tous les travailleurs et les jeunes savent, à savoir qu'un sort atroce est imposé au peuple palestinien depuis plus d'un demi-siècle ? Faut-il dire ouvertement que, contrairement à ce que peuvent prétendre les bonnes âmes de tout bord, toute solution fondée sur la spoliation du peuple palestinien ne peut qu'être porteuse de nouvelles souffrances et de nouvelles destructions ? Faut-il une IV^e Internationale qui ose dire publiquement et clairement qu'il n'y aura pas de solution s'il n'y a pas le droit au retour pour le peuple palestinien ?

Il n'y aura pas de solution s'il n'y a pas le droit à la terre pour le peuple palestinien. Et il n'y aura pas de solution si ne sont pas jetées les bases d'une seule Palestine laïque et démocratique sur tout le territoire historique de la Palestine, à travers une Assemblée constituante souveraine, dans laquelle, à égalité, toutes les composantes pourront rebâtir un avenir pour la Palestine, et non pas sur la base de l'oppression, de l'exploitation et de la discrimination. Faut-il une IV^e Internationale qui ose dire cela ? Faut-il une IV^e Internationale qui contribue à la publication d'une revue commune de militants juifs et arabes palestiniens sur la perspective d'une seule Palestine laïque et démocratique sur tout le territoire de la Palestine ? Faut-il une IV^e Internationale, une section palestinienne de la IV^e Internationale qui osent poser ces problèmes, comme seule perspective d'avenir pour la jeunesse et le peuple de Palestine ?

Nous le savons, ces questions sont posées aussi bien en France, dans ce pays où plus de 15 millions de travailleurs se sont abstenus aux dernières élections, pour dire leur rejet de toute la politique des gouvernements successifs.

Et, aujourd'hui, le gouvernement Raffarin, le gouvernement Chirac-Raffarin, qui a été appuyé, comme vous le savez, par la sainte alliance de toute la gauche et de l'extrême gauche plurielle, prétend, de manière rapide, accélérée, imposer des plans de destruction d'emplois sans précédent, de désindustrialisation. Il prétend disloquer la République en autant de régions, c'est-à-dire en autant de ghettos. Il prétend mettre en cause l'existence de syndicats indépendants et, dans tous les domaines, menacer l'égalité des droits. Faut-il une IV^e Internationale dans ce pays, qui dise clairement : il nous faut bâtir un parti ouvrier indépendant avec des militants de toutes tendances et de toutes origines ? Un parti ouvrier qui soit indépendant politiquement et financièrement, qui ne touche pas l'argent de l'Etat, qui ne touche pas l'argent des ONG ?

Nous le savons, il y a beaucoup d'obstacles. Le mouvement ouvrier, la classe ouvrière sont confrontés aujourd'hui à d'innombrables obstacles. Et les principaux obstacles ne sont pas ceux qui sont dressés par nos ennemis, les principaux obstacles viennent de la part de ceux qui prétendent parler au nom des ouvriers, des paysans et de la jeunesse et qui se dressent comme autant d'agents de la classe adverse contre la classe ouvrière et la jeunesse.

Les principaux obstacles, ce sont les gouvernements dits de gauche, en Afrique du Sud, en France et ailleurs, qui prétendent être les meilleurs instruments de la politique de la classe capitaliste. Les obstacles, ce sont tous ceux qui voudraient que les organisations non gouvernementales se substituent aux syndicats indépendants et que tout cela marche de concert avec la classe capitaliste, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale,

pour étrangler les peuples.

Nous savons que les obstacles viennent aussi de la part d'autres, qui prétendent se réclamer de la IV^e Internationale et du trotskysme. J'ai entendu l'un d'entre eux déclarer, pas plus tard qu'hier, qu'il espérait bien que son organisation serait "*le pire cauchemar*" de la droite. Quand on sait que le même individu, il y a trois mois, avait appelé à voter Chirac, il y a fort à craindre que la droite ne fasse pas beaucoup de cauchemars venant de la part de ce type d'individu.

La IV^e Internationale n'a rien à voir avec ceux qui lient leur sort aux Chirac, aux Jospin, ni à tous les défenseurs de l'ordre capitaliste. La IV^e Internationale n'a rien à voir avec ceux qui, au Brésil, se prononcent pour le paiement de la dette, parce que ce ne serait pas "réaliste d'exiger le non-paiement de la dette". La IV^e Internationale n'a rien à voir avec ceux qui font de somptueuses universités d'été financées directement par l'argent de l'Etat. Et la IV^e Internationale ne siège pas au Parlement européen, qui est le siège de la destruction des nations, des républiques et de la démocratie dans toute l'Europe.

Alors, il est évident que c'est pour toutes ces raisons que nous commémorons la mémoire de Léon Sedov. C'est parce que nous partageons cette absolue conviction qu'une IV^e Internationale qui ose est un besoin pour la classe ouvrière et l'humanité tout entière et que, dans l'alternative posée devant nous : ou bien le socialisme ou bien la barbarie, il n'y aura pas de chemin vers le socialisme s'il n'y a pas une IV^e Internationale indépendante qui aide les travailleurs et les peuples à se regrouper dans ce combat.

C'est pour ce combat que sont tombés Léon Sedov, Léon Trotsky et tous les camarades de cette époque. Plus récemment, d'autres sont tombés dans le combat contre l'impérialisme, contre le capitalisme et contre le stalinisme, c'est pourquoi nous disons à ces camarades : vous n'êtes pas tombés en vain. Vous n'êtes pas tombés en vain parce que vous avez, pour nous, transmis le fil de la continuité. Vous n'êtes pas tombés en vain parce que, sans votre combat, nous ne disposerions pas des outils pour aider l'humanité, coûte que coûte, dans les pires difficultés, à s'ouvrir la voie d'un monde nouveau.

Nous savons que le chemin que propose la IV^e Internationale est de loin le plus difficile, le plus escarpé, celui qui est confronté aux plus grands nombre d'obstacles en tout genre. Nous savons que c'est un chemin qui ne dispose ni des projecteurs des médias ni de l'appui complaisant de la presse, et cela est normal, car c'est le chemin de l'émancipation des exploités, des opprimés et, inévitablement, il s'accompagne pour nous d'un torrent de calomnies, de mensonges et de diffamations.

Et c'est pour toutes ces raisons que je dirai à ce jeune camarade qui a posé cette question, hier : tu as eu raison de poser cette question, parce que n'est pas un révolutionnaire celui qui accepte des arguments sans pouvoir les contredire. N'est pas un révolutionnaire et ne se comporte pas comme un révolutionnaire celui qui n'a pas un esprit critique. N'est pas un révolutionnaire celui qui dit amen à tout ce qu'on lui dit. Mais est un révolutionnaire celui qui émet des objections, qui écoute et qui, sur la base de la discussion, dit ce qu'il pense et se détermine. Je dirai au camarade : voilà pourquoi nous sommes ici. Voilà pourquoi, si tu es un jeune révolutionnaire qui combat pour un monde nouveau, tu dois accueillir la mémoire de Léon Sedov, de Léon Trotsky et de tous les autres comme quelqu'un qui appartient à ta famille, à ton milieu, à ta génération. Comme quelqu'un qui appartient à ton patrimoine social, politique, culturel, comme il appartient à notre patrimoine politique, social et culturel, à nous, qui formons la génération précédente.

Il faut accueillir ces militants dans la mémoire collective de la jeune génération. Non pas seulement par hommage pour le passé, mais parce qu'il s'agit de les accueillir et de les intégrer dans le combat d'aujourd'hui, dans le combat pour demain. Il s'agit de comprendre qu'ils sont plus que jamais nos camarades et que c'est avec eux, en intégrant toutes l'expérience de leur combat et de leurs sacrifices, que nous serons capables de faire face à un monde qui s'effondre, un monde qui se décompose, et que nous serons capables de vouloir, comme le dit la chanson que chante la jeune génération :

"Nous ne voulons plus de famine, à qui travaille il faut du pain, demain nous prendrons les usines, nous sommes des hommes et non des chiens."

Questions autour du 85^e anniversaire de la révolution d'Octobre

Par Jean-Jacques MARIE

Dans le cadre de la préparation du 85^e anniversaire de la révolution d'octobre 1917, nous publions ici une contribution, premiers éléments d'une large réflexion et discussion. Les notes qui suivent ne prétendent pas avoir un caractère achevé. Elles constituent l'ouverture d'une discussion.

1. Depuis la chute de l'Union soviétique, de nombreux militants, en Russie et ailleurs s'interrogent : la révolution d'Octobre était-elle justifiée et légitime, ou a-t-elle été, comme l'expliquaient les mencheviks à l'époque, une violence faite à l'histoire, rendant ainsi la chute de l'URSS inéluctable ?

Rappelons d'abord un fait indéniable : ce sont les masses elles-mêmes qui ont renversé l'ordre social tsariste, qui se sont lancées à l'assaut des terres des grands propriétaires, de la Cour, de l'Eglise, qui ont rejeté la poursuite de la boucherie que constituait la guerre impérialiste et, pour ce faire, soutenu massivement l'instaura-

tion du pouvoir des soviets (conseils de délégués ouvriers, soldats et paysans) qu'elles considéraient comme le leur. Les bolcheviks ont traduit cette aspiration populaire par la triple exigence : *"Le pain, la paix, la terre !"*

Le monarchiste chrétien Oleg Volkov, dont le père présidait le directoire d'une grosse usine d'armement, se rappelle :

"Des profondeurs des masses populaires montait quelque chose d'effrayant qui réveillait le souvenir des jacqueries vécues par nos aïeux."

Un banquier déclare alors à son père :

"En Russie, éclate un incendie à côté duquel la révolte de Pougatchev, les jac-

queries, 1793, apparaîtront comme des troubles insignifiants."

Il s'agit donc d'un mouvement venu du plus profond des masses populaires, dressées contre un héritage social et politique haï. Les bolcheviks n'ont pas provoqué ce mouvement, et donc la révolution ; ils lui ont donné une issue politique, sans laquelle il se serait épuisé et aurait été vaincu dès 1917. Le chef monarchiste libéral Milioukov déclara, en août 1917 :

"La vie poussera la société et la population à comprendre l'inéluçabilité d'une opération chirurgicale."

Certes, pour lui, il s'agissait d'écraser le prolétariat et la paysannerie en imposant une dictature de fer. Et le même Milioukov déclara alors :

"La Russie n'a plus le choix qu'entre Kornilov et Lénine",

c'est-à-dire entre la dictature militaire, première antichambre du fascisme (rappelez-vous que Kornilov déclarera peu après : *"S'il faut brûler la moitié de la Russie et anéantir les deux tiers de sa population pour la sauver, nous le ferons"*, ce qui est une première variante du fascisme), et la révolution prolétarienne, contre laquelle se sont dressés tous ses adversaires, qui la laisseront exsangue et ruinée, après trois ans de guerre civile féroce.

Malgré cette destruction effroyable, engendrée par sept ans de guerre et de guerre civile, la révolution d'Octobre n'aurait-elle pas trouvé sa pleine justification dans ce qu'elle a apporté, malgré le stalinisme et le coût énorme de la bureaucratie parasitaire dont il a incarné les intérêts ? En effet, dans le fil de la révolution d'Octobre, sur la base de la collectivisation et de la planification de l'économie, la classe ouvrière du pays, malgré la spoliation bureaucratique, a arraché une à une des conquêtes consignées pour une grande part dans le Code du travail, conquêtes détruites par Eltsine ou en cours de destruction par Poutine : l'instruction généralisée gratuite ; la médecine gratuite pour tous (quoique inégale, entre la médecine de pointe pour la caste dirigeante et celle, plus médiocre, pour la population laborieuse) ; le droit au travail pour tous ; l'interdiction du travail des enfants ; l'interdiction du travail de nuit des

femmes et des handicapés ; la sévère limitation des heures supplémentaires ; des loyers extrêmement bas, garantissant un véritable droit au logement, même si la crise du logement, héritée du tsarisme et aggravée sous Staline, n'a pas été résolue ; des transports ferrés et aériens à bon marché, un réseau de jardins d'enfants et de crèches quasi gratuits ; le pain à bas prix.

Mais la victoire du mouvement profond des masses en 1917 et les conquêtes sociales qui en ont découlé ne suffisaient pas à garantir sa pérennité, c'est-à-dire à les préserver contre une défaite ultérieure sous la pression de l'impérialisme dominant. Pour tous les bolcheviks à ce moment, la révolution russe, produit de la crise mortelle de l'impérialisme dans *"son maillon le plus faible"*, est le premier moment de la révolution mondiale, contre laquelle toutes les forces attachées au vieil ordre social bandent leurs forces. A cette époque, le spectre du communisme hantait la bourgeoisie ; même Churchill, qui, dans son île, adossée à son gigantesque empire colonial, exige une *"alliance avec les Huns contre les Bolchos"* !

En Allemagne, en Hongrie, en Italie, les masses profondes du prolétariat se soulèvent ; dans ces trois pays, où les partis communistes, nés au dernier moment, sont faibles et inexpérimentés, leur mouvement est écrasé, les dirigeants sociaux-démocrates prenant en charge la défense de l'Etat bourgeois. Fallait-il dès lors abandonner la recherche des voies menant à la révolution socialiste, qui, à l'époque, était pour Lénine et les bolcheviks la condition nécessaire pour conserver et étendre les conquêtes arrachées par la révolution d'Octobre à l'impérialisme ? C'est ce qu'ont fait Staline et l'appareil bureaucratique, en décrétant, dès 1924, la *"construction du socialisme dans un seul pays"*. C'est ce que l'Opposition de gauche, qui donnera plus tard naissance à la IV^e Internationale, s'est refusée à faire, en décidant de prolonger l'œuvre du bolchevisme contre la réaction mondiale et la bureaucratie.

2. La chute de l'URSS s'est traduite à la fois par la dislocation de l'URSS en quinze républiques dites indépendantes et

par le déchaînement d'une privatisation-pillage et destruction comparable seulement, selon le journaliste libéral américain Paul Klebnikov, "*aux effets d'une guerre, d'une épidémie ou d'un génocide*".

En dix ans, cet effondrement :

— A détruit la moitié de l'industrie russe et ukrainienne et démantelé les grosses concentrations industrielles (l'usine ZIL, à Moscou, est passée, en dix ans, de 130 000 ouvriers à un peu plus de 20 000 ; l'usine Poutilov, à Pétersbourg, démantelée en seize unités, a vu fondres effectifs des trois quarts ; des secteurs entiers sont dévastés, comme la ville de Severodvinsk, où était installée une chaîne de fabrication de sous-marins, etc.). Il a disloqué en particulier l'industrie automobile (notamment la fabrication des camions et de tracteurs).

— A engendré la fermeture de plus de la moitié des puits de mines de charbon en Russie et en Ukraine.

— A presque entièrement liquidé l'industrie textile locale dans des régions entières (Ivanovo-Voznessensk). Malgré cela, les experts officiels jugent non rentables 60 % des entreprises textiles, ainsi que 70 % des entreprises d'abattage et de tronçonnage du bois, qui devraient donc, les unes et les autres, être liquidées !

— A disloqué les transports aériens, en démantelant Aéroflot en une pluie de petites compagnies qui utilisent, dans des conditions très dangereuses, un parc d'avions vieillissants et mal entretenu, faute de moyens ou même de volonté.

— A ruiné l'agriculture, en la soumettant au choc de la pénétration massive des surplus américains et européens à bas prix. Le paysan russe (privé et kolkhozien) a les plus grandes peines à vendre ses poulets, son lait ou son beurre : son poulet revient à cinq dollars, le poulet américain aux hormones à un dollar ; le lait du paysan russe vaut trois ou quatre fois le prix du litre importé d'Europe ; le même écart sépare la livre de beurre du paysan russe du prix auquel sont bradés les surplus de l'Union européenne ou de l'agriculture américaine ; le manque de moyens techniques, leur arriération ou le partage destructeur absurde imposé au cours de la privatisation par les privatiseurs font que la productivité du paysan

russe est de quatre à cinq fois inférieure à celle du paysan européen et américain. Officiellement, la production agricole de la Russie a baissé de 41,1 % entre 1998 et 1992, mais, en 1992, elle était déjà dans une situation critique.

— A réduit, dans les deux pays, près de quarante millions d'hommes et de femmes à vivre en économie naturelle, du produit de leurs jardins, de leur cueillette, de leur pêche ou de leur chasse. Ce qui signifie un retour à des formes précapitalistes de l'économie, sans perspective de déboucher sur l'édification d'une économie capitaliste russe développant les forces productives, compte tenu de la crise mondiale et de décomposition du système capitaliste.

— A développé l'appareil bureaucratique de l'Etat dans des proportions inouïes, même sous Staline : l'appareil d'Etat de la seule Russie compte un peu plus d'un million de bureaucrates, grâce en particulier à la décentralisation effectuée par Eltsine, qui a débouché sur la création de 89 "sujets" (ou régions) de la fédération, avec leurs gouverneurs et leur appareil ; de plus, la Russie compte aujourd'hui 900 000 membres de milices et gardes privés.

— A réduit la Russie, pour l'essentiel, à un pays exportateur de matières premières (pétrole, gaz), de produits semi-finis et importateur de produits finis. La structure des relations commerciales entre l'Allemagne et la Russie est, de ce point de vue, très éclairante : 32,2 % des exportations de la Russie vers l'Allemagne sont constituées de matières premières et 54,9 % de produits semi-finis, alors que près de 81 % des exportations de l'Allemagne vers la Russie sont constituées de produits finis (dont des voitures de luxe, comme les Mercedes, produits électroménagers, magnétoscopes, télévisions haut de gamme, etc.), essentiellement destinés au confort de la haute société.

— A placé la Russie dans une dépendance étroite à l'égard de l'impérialisme et de ses institutions financières : en 2001, la dette externe de la Russie se montait à 156,8 milliards de dollars — soit les trois quarts de son produit national brut (PNB) ; la fuite des capitaux de Russie vers les paradis fiscaux et les banques occiden-

tales était déjà estimée, il y a cinq ans, à 200 milliards de dollars et dépasse aujourd'hui les 300 milliards de dollars, puisque, selon les experts, chaque mois, en moyenne, deux milliards et demi de dollars quittent la Russie pour être blanchis et recyclés dans des établissements bancaires occidentaux.

— A réduit la Russie, sur le plan politique international, à n'être qu'un satellite des Etats-Unis : soutien total apporté par la Russie aux bombardements américains en Afghanistan et approbation par Poutine de l'envoi d'un contingent américain au nord de la Géorgie et de 150 conseillers militaires américains pour moderniser, contrôler et utiliser, dans la région du Caucase et de la Caspienne, l'armée de la Géorgie. Le président de cette dernière, Chevarnadzé, fut longtemps membre du comité central du PCUS sous Brejnev, Andropov et Tchernenko, puis membre du bureau politique et ministre des Affaires étrangères sous Gorbatchev.

— A ramené certaines régions un siècle en arrière. Dans une interview au journal *Literatournaia Gazeta*, daté du 22 octobre 1997, deux dirigeants turkmènes exilés en Russie affirment :

“Nous sommes rejetés aujourd'hui cent ans en arrière (...). L'Union soviétique nous avait aidés à devenir un Etat civilisé, une nation éduquée. C'est la première fois que nous nous sentions un Etat et une nation. Nous ne l'oublierons jamais et, aujourd'hui, nous sommes revenus à la situation des khanats médiévaux.”

Mikhaïl Khodorovski, patron d'une grande compagnie pétrolière russe, a récemment déclaré :

“Notre produit intérieur brut est 3 % de celui des Etats-Unis” (Le Monde, 4 juin 2002).

D'après les statistiques officielles, de 1992 à 1998, la production industrielle a chuté de 51,5 %. Selon ces mêmes statistiques, elle aurait augmenté de 17,1 % au cours des deux années suivantes, mais cette augmentation concerne essentiellement la production de gaz et de pétrole.

Dix ans après la chute de l'Union soviétique provoquée par la nomenklatura “soviétique”, la privatisation-destruction de l'économie soviétique et russe, en particulier la liquidation de la planification,

du monopole du commerce extérieur, du contrôle des changes, a engendré un démantèlement de l'économie et une chute brutale du niveau de vie des travailleurs des villes et des champs (la Russie est passée du quarantième rang mondial pour le produit intérieur brut [PIB] par habitant, en 1991, au quatre-vingt-quinzième en 1998...).

Il s'agit d'un recul non seulement du prolétariat soviétique, mais de la classe ouvrière du monde entier.

Le tableau des conséquences est partout le même. Voici, par exemple, ce que nous écrit un correspondant bulgare, ancien responsable du Parti communiste de ce pays :

“Presque toute l'industrie a été privatisée. La privatisation s'est effectuée par des méthodes de pillage et de corruption. Les entreprises d'Etat ont d'abord été placées dans une situation financière lamentable, puis ont été vendues à des individus ou des firmes privées (étrangers ou bulgares) à bas prix.

Qu'est-ce qui a échappé à la privatisation ? La centrale atomique Kozlodouï, les chemins de fer, les châteaux d'eau et quelques entreprises ici ou là. Les nouveaux propriétaires privés, en règle générale, n'organisent pas la production. L'Etat ne contrôle pas le respect par les entrepreneurs des contrats de vente. La durée légale de la journée de travail n'est pas respectée. Les congés payés ont été en règle générale supprimés. Le travail des enfants (de 5 à 17 ans) connaît un grand développement. Le chômage dépasse 20 % de la population en âge de travailler, etc. L'agriculture a été entièrement détruite. La prostitution, la criminalité, la consommation de drogues, la pornographie ont pris des dimensions extraordinaires. L'évolution de la démographie met en cause l'avenir même de la nation. Le tableau est dans l'ensemble effrayant.”

Ajoutons que le gouvernement bulgare a décidé de supprimer,

“dans les prochaines années, sept mille postes d'enseignants, essentiellement des instituteurs, car il va fermer de nombreuses écoles rurales. Cela veut dire que des milliers d'enfants devront faire dix kilomètres, d'ordinaire à pied, pour aller à l'école la plus proche. Bien sûr, ils n'iront pas (...),”

nous déclare un autre correspondant.

3. Pour les dirigeants du Parti bolchevique, la révolution découlait de la crise mondiale insoluble du système de la propriété privée des moyens de production (bref, du capitalisme). Prenant appui sur l'analyse donnée par Lénine dans *L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, en 1919, le manifeste de l'Internationale communiste présentait ainsi l'alternative socialisme ou barbarie :

« *L'humanité travailleuse tout entière deviendra-t-elle l'esclave tributaire d'une clique mondiale triomphante, qui, sous l'enseignement de la Ligue des nations, au moyen d'une armée et d'une flotte "internationales", pillera et étranglra les uns, entretiendra les autres, mais, toujours et partout, enchaînera le prolétariat, dans le but unique de sa propre domination ? Ou bien la classe ouvrière d'Europe et des pays les plus avancés des autres parties du monde prendra-t-elle en main la vie économique, même désorganisée et détruite, afin d'assurer sa reconstruction sur des bases socialistes ?* »

La légitimité passée et présente de la révolution d'Octobre découle donc de la réponse à la question : le capitalisme, qui a déjà plongé l'humanité dans deux guerres mondiales sanglantes et destructrices, aurait-il eu et aurait-il les moyens de surmonter cette crise, ou bien cette crise s'approfondit-elle et s'élargit-elle ?

La planète ne présente-t-elle pas le visage de la guerre et de la paupérisation qu'entraîne le maintien du régime de la propriété privée ? A ceux qui présentent le capitalisme comme une machine sans visage, il faut rappeler ce chiffre, issu de statistiques de l'ONU : deux cent vingt-cinq personnes — que l'on peut facilement identifier — possèdent l'équivalent des revenus annuels de deux milliards cinq cents millions d'êtres humaines !

Oui, la classe capitaliste, la minorité exploiteuse, est bien une réalité ; oui, l'économie mondiale n'est pas régie par des lois faites au profit de la grande masse, mais au compte des intérêts de la classe exploiteuse du travail humain, véritable productrice des richesses.

La Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) écrivait :

« *Les écarts entre pays développés et pays en développement se creusent de*

plus en plus. En 1965, le PNB moyen par habitant dans les pays les plus riches, comptant 20 % de la population mondiale, est égal à trente fois celui des 20 % les plus pauvres. Vingt-cinq ans après, cet écart avait doublé, passant à soixante fois. »

Les riches sont devenus encore plus riches, et pas simplement en comparaison des segments les plus pauvres de la société : l'érosion de la classe moyenne est devenue une caractéristique marquante de la répartition des revenus dans de nombreux pays. La finance a pris le pas sur l'industrie et les spéculateurs sur les investissements. Dans certains pays en développement, le paiement au titre des intérêts de la dette a atteint 15 % du PIB. Le commerce des actifs existants est donc souvent beaucoup plus lucratif que la création de richesses au moyen d'investissements nouveaux. La part du revenu attribuable au capital s'est accrue par rapport à celle du travail.

Selon les chiffres du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), un milliard 300 millions de personnes vivent avec moins d'un dollar par jour, et 3 milliards avec moins de 2 dollars. Dans les pays industriels, qui tombent de plus haut, « *plus de 100 millions de personnes vivent dans la pauvreté monétaire* », 37 millions sont chômeurs, « *100 millions de personnes sont sans abri, 800 millions de personnes sont menacées par l'insécurité alimentaire* ».

Telle est la réalité du monde dominé par le capital, à l'aube du XXI^e siècle. Asphyxiées et détruites par la dette, ses populations mourant de faim et de maladies, l'Afrique est déchirée par les guerres et les conflits, dont tout le monde sait qu'ils sont alimentés par l'impérialisme. Selon les chiffres de la Banque mondiale, en 2000, une étude de 47 guerres civiles démontre que les pays qui tirent plus de 25 % de leurs recettes d'exportation de matières premières risquent plus que les autres de tomber dans la guerre civile.

Il ne s'agit pas seulement de l'Afrique. Soixante-quinze pays, selon les chiffres de l'ONU, sont déchirés par des guerres. Le militarisme, la guerre et l'exploitation vont de pair. Le protectorat américain sur le monde s'est matérialisé, après la guerre du Golfe, avec l'intervention en Somalie,

qui, désormais, n'existe plus comme pays, avec l'intervention en Bosnie, désormais divisée en "cantons", avec l'intervention en Yougoslavie, qui se voit disloquée, avec un consulat au Kosovo. Aujourd'hui, c'est l'Afghanistan, livré aux seigneurs de la guerre, et la nouvelle menace contre l'Irak.

Alors que l'Afrique, appauvrie, s'effondre, les chiffres de la production de pétrole entre 1987 et 1997 montrent une croissance de 43 % pour l'Afrique, contre 16,5 % pour le reste du monde : le pillage par le remboursement de la dette disloque les continents. L'Argentine, l'Uruguay voient, par la combinaison de la dette externe et la spéculation financière, s'effondrer leur économie. En Argentine, l'un des pays les plus riches d'Amérique latine, d'un seul coup, 50 % de sa population passent sous le seuil de pauvreté.

La Russie, l'Ukraine, l'est de l'Europe voient leur production industrielle s'effondrer de 50 %, sous l'effet des privatisations-liquidations. Des millions de personnes sont jetées à la rue, tandis que, dans les pays de l'Union européenne et aux Etats-Unis, le chômage, la précarité, la flexibilité, la recherche de la "baisse du coût du travail", les licenciements paupérisent de façon drastique la population et les privatisations des secteurs publics mettent en danger les hôpitaux, les écoles, etc.

Le monde entier est menacé par le chaos et la barbarie qu'engendre la propriété privée des moyens de production. Le capital ne peut plus développer les forces productives de l'humanité, qu'il détruit. Demeure d'actualité ce que Marx écrivait dans le *Manifeste* : les travailleurs du monde entier doivent

"s'emparer des forces productives sociales en abolissant le mode d'appropriation qui leur était particulier".

4. Les négateurs de la légitimité de la révolution d'Octobre ont avancé des explications dont l'histoire a fait litière.

Pour les mencheviks, la révolution russe ne pouvait être qu'une révolution démocratique bourgeoise, portant au pouvoir la bourgeoisie et lui subordonnant le prolétariat, jusqu'à ce que le développement du capitalisme russe lui donne les moyens d'accéder au pouvoir politique.

Mais l'histoire a tranché : depuis que le capitalisme a atteint le stade de l'impérialisme, nulle part, dans aucun pays, ne s'est réalisée une révolution démocratique bourgeoise conduite par la bourgeoisie nationale et débouchant sur le développement plus ou moins harmonieux d'un capitalisme national. Toutes les révolutions, même déformées dès le départ et soumises à la direction de partis bureaucratiques, ont été le fait du prolétariat et de la paysannerie pauvre et ont débouché sur l'expropriation du capital. Seule, elle a permis un développement des forces productives, si entravé et déformé qu'il ait été, à la fois sous la pression formidable de l'impérialisme et de la domination politique de la bureaucratie : Chine, Europe centrale, Cuba, Vietnam.

Les mouvements d'émancipation nationale confisqués par la bourgeoisie n'ont donné naissance qu'à des Etats mafieux, soumis au pillage de l'impérialisme : Algérie, Egypte, Inde, etc., qui n'ont connu aucun développement réel des forces productives.

Les courants qui ont affirmé que l'URSS était un capitalisme d'Etat ont annoncé, à l'image de Bruno Rizzi, Burnham et autres, que le monde allait connaître une période où les bureaucraties stalinienne et fasciste, déclarées jumelles, allaient instaurer sur le monde leur règne commun. Mais la bureaucratie fasciste, expression hystérique d'un capitalisme allemand assoiffé de conquêtes de marchés et d'expansion, s'est lancée à l'assaut de l'URSS pour y détruire la propriété d'Etat. Et le même impérialisme, qui s'accommode fort bien de régimes dictatoriaux, voire fascistes en cas de nécessité, a pesé de tout son poids pour détruire la propriété d'Etat en URSS et dans les pays d'Europe de l'Est. Cet acharnement à la détruire suffit à réfuter les théories sur le capitalisme d'Etat et la nouvelle classe dirigeante bourgeoise qu'il aurait instaurée.

En sens inverse, mais complémentaire, un courant se réclamant de la IV^e Internationale qui constitue aujourd'hui le Secrétariat unifié a fait de la bureaucratie stalinienne la continuateur de la révolution d'Octobre, niant ainsi les tendances de plus en plus prononcées de la bureaucratie à restaurer la propriété privée. En 1951, Michel Pablo, soutenu par les futurs dirigeants du Secrétariat unifié, affirme

que la bureaucratie soviétique, qui *“dirige ou influence l'écrasante majorité des forces opposées au capitalisme”*, va évoluer à gauche et construire le socialisme à sa manière.

En 1958, Michel Pablo fait un panégyrique de la bureaucratie stalinienne, en affirmant que

“les nouveaux rapports de propriété (instaurés en URSS) sont actuellement en train de s'épanouir avec une rapidité, une force, un éclat qui, dans les années à venir, sonneront le glas du capitalisme, y compris sur le terrain économique”.

La bureaucratie était donc une couche progressiste, développant et non freinant, puis bloquant le développement des forces productives ! Au lendemain du XXII^e Congrès du PCUS, Ernest Mandel critique ce qu'il appelle *“une conception étriquée du communisme”*, révélée à ses yeux par le programme adopté par ce dernier congrès, qui promettait l'instauration du communisme en URSS pour le début des années 1980, objectif dont Mandel garantit qu'il sera atteint !

D'ailleurs, en 1989, D. Seppo, dirigeant du Secrétariat unifié, conseillait Gorbatchev et la bureaucratie restauracionniste :

“Peu de gens contestent le fait que les entreprises soviétiques ont du personnel en surnombre et que l'efficacité économique demande une certaine redistribution et donc une certaine mobilité de la main-d'œuvre. D'un autre côté, les travailleurs soviétiques en sont venus à considérer comme un droit acquis la sécurité de l'emploi qui a existé de fait sous le régime dirigiste. Il a donc été reconnu officiellement que l'abrogation de ce droit acquis en vertu de la réforme du marché demande l'établissement de garanties pour que les licenciements soient justifiés par des raisons économiques et doit sérieusement tenir compte des problèmes sociaux, afin que ceux qui seraient licenciés n'aient pas à souffrir indûment (sic) de leur mutation dans un autre emploi et que la réforme ne conduise pas à la formation d'un chômage structurel. Mais, jusqu'à présent, la politique suivie n'a pas concrétisé ces bonnes intentions.”

La bureaucratie emmenait-elle donc l'URSS vers le communisme, mais de façon trop étroite et trop lente ? Moins de vingt ans plus tard, Brejnev élaborait un

“programme alimentaire” pour tenter de nourrir convenablement tous les citoyens de l'URSS. Ainsi se confirmaient concrètement le caractère frauduleux et l'impasse du “socialisme dans un seul pays”, démontrées et dénoncées par l'Opposition de gauche dès 1924, et dont Trotsky démontrait, dans *La Révolution trahie*, écrite en 1936, qu'il débouchait sur la restauration du capitalisme, à moins que le prolétariat russe et mondial, par leur lutte, n'y fasse obstacle.

5. En effet, la bureaucratie soviétique n'a pas seulement été une simple déformation, provisoirement inévitable, de l'Etat ouvrier (c'est-à-dire un *“Etat bourgeois sans bourgeoisie”*, selon la définition de Lénine) issu de la révolution. Christian Rakovski, dès 1928, écrit :

“Dès qu'une classe s'empare du pouvoir, une partie d'elle-même en devient l'agent. C'est ainsi que surgit la bureaucratie. Dans un Etat socialiste, où l'accumulation capitaliste est interdite aux membres du parti dominant, la différenciation commence par être fonctionnelle, puis devient sociale.”

Sa naissance — liée aux défaites de la révolution en Allemagne, en Hongrie, en Italie, puis en Chine, laissant isolée la révolution russe, dans un pays ruiné et exsangue, et favorisant l'émergence et la consolidation d'un appareil répartiteur de la pénurie à son profit — a pris une forme théorique dès décembre 1924. Lorsque Staline proclame, en décembre 1924, la possibilité de “construire le socialisme dans un seul pays”, il prétend par là qu'il est possible de construire le socialisme dans les limites de la seule Union soviétique, c'est-à-dire en faisant abstraction de la division internationale du travail réalisée par le capitalisme ascendant, maintenue sous une forme de plus en plus brutale par l'impérialisme, et, par là même, en se plaçant en dehors de la lutte des classes internationale.

Si tel était le cas, cela signifierait d'abord que Lénine et les bolcheviks avaient tort de considérer que la révolution russe était le premier chaînon de la révolution mondiale. Par ailleurs, à quoi bon la lutte pour la révolution dans tel ou tel autre pays si l'URSS, par ses propres moyens, a la possibilité de construire le

socialisme en revenant en deçà de l'internationalisation de l'économie engendrée par l'impérialisme, en dehors même de la lutte internationale de la classe ouvrière. Staline affirmait alors que l'Opposition de gauche, qui mettait en doute cette possibilité, prophétisait la "*désespérance permanente*". Mais les faits ont tranché ce qui pouvait apparaître comme un débat théorique en 1924-1925. Le "socialisme dans un seul pays" s'est avéré n'être que la couverture idéologique de l'appareil répartiteur de la pénurie à son profit, évoluant très vite en une caste parasitaire ayant ses intérêts spécifiques à défendre et à étendre contre la classe ouvrière de son pays et, par voie de conséquence, contre la classe ouvrière mondiale. Il a débouché sur la Russie d'Eltsine, entraînant dans la mort, par la faim et le froid, la déchéance, des centaines de milliers de travailleurs et de retraités.

C'est ce que constate Léo Figuières, ancien membre du comité central du PCF, qui avait publié, en 1971, un livre extrêmement violent intitulé *Le Trotskisme, cet antiléninisme*. En 1998, dans *La Révolution en débat*, il affirme que l'analyse de son pamphlet "*péchait en ce qui concerne les positions de Trotsky entre 1923 et 1929*". Il souligne :

"Non sans raison, Trotsky montrait que l'économie de l'URSS était liée à l'économie mondiale et ne pouvait, malgré ses progrès, s'en rendre totalement indépendante, tant que la révolution socialiste n'aurait pas gagné dans les autres pays avancés."

Il conclut :

"Nombre d'analyses de Trotsky sur la situation soviétique étaient fondées, comme le développement de la situation de l'URSS et son implosion finale l'ont vérifié."

En proclamant la "possibilité de construire le socialisme dans un seul pays", Staline condamnait à terme l'Internationale communiste, dont le but n'est plus ainsi, pour lui, de contribuer à l'édification du socialisme dans d'autres pays du monde, condition pour préserver les conquêtes socialistes en URSS même, mais de servir d'instrument diplomatique à l'Etat soviétique. Dès 1921, Lénine définissait celui-ci comme "*un Etat ouvrier à déformation bureaucratique*", après

l'avoir déjà, par anticipation, défini, dans *L'Etat et la Révolution*, comme un "*Etat bourgeois sans bourgeoisie*".

Alors que, du vivant de Lénine, dès 1921, tous les efforts étaient faits pour réaliser le front unique, de la base au sommet, avec la social-démocratie, sur des revendications précises et concrètes, la bureaucratie, pour ses propres besoins, au nom du "socialisme dans un seul pays", a instauré la division systématique de la classe ouvrière mondiale, expropriant politiquement la classe ouvrière soviétique du moindre pouvoir et lui interdisant de constituer la moindre organisation indépendante. Staline affirme : la social-démocratie est une aile du fascisme qu'il faut liquider avant de combattre le fascisme.

L'Internationale communiste, qui avait tenu un congrès chaque année depuis sa fondation, plus un autre au lendemain de la mort de Lénine, en 1924, ne connaîtra plus, une fois transformée en simple rouage auxiliaire, que deux congrès, durant les dix-neuf années suivantes de son existence. Elle sera finalement dissoute en mai 1943 par Staline, affirmant qu'elle avait accompli sa mission historique. Or, en mai 1943, l'impérialisme n'avait été abattu dans aucun autre pays en dehors de la Russie et il maintenait un blocus sans faille contre l'URSS, même si la vague de la révolution allait, après la guerre, abattre le capital en Europe de l'Est, puis en Chine.

La dissolution de l'Internationale communiste illustrait la politique de "coexistence pacifique" avec l'impérialisme, souhaitée par la bureaucratie pour se protéger. Depuis, les faits ont montré et démontré à l'envi que cette politique de "coexistence pacifique", loin de désarmer l'impérialisme, et en particulier l'impérialisme américain, a enserré l'URSS dans un véritable étau et contribué ainsi à son explosion finale.

Sous la pression de l'impérialisme, la décomposition de la nomenklatura, amorcée sous Khrouchtchev, s'est considérablement accélérée sous Brejnev, qui a vu la constitution de mafias par secteurs économiques (poisson, caviar, etc.) et par régions (l'Ouzbékistan et la mafia du coton) et la formation de véritables secteurs privés clandestins de l'économie (en

particulier, en Géorgie et en Arménie). Ces formations mafieuses, développement ultime de la nature parasitaire de la bureaucratie, qui tentaient, sans pouvoir y parvenir, de se transformer en une nouvelle classe, ont fait pression pour liquider les entraves à la réalisation financière de leur pillage de la propriété d'Etat sur le marché mondial. En 1956, le communiste polonais Jan Jozef Lipski comparait la bureaucratie à un cancer. En 1936, la bureaucratie soviétique formait un cancer déjà conséquent, comme la bureaucratie en Pologne, dix ans après son avènement. La collaboration de l'impérialisme et de la bureaucratie en 1945 ayant contenu la vague révolutionnaire en Europe (sans pouvoir l'empêcher d'ébranler tout le monde colonial et la Chine), le cancer a continué à se développer et à multiplier ses métastases dans le corps entier de l'Union soviétique et de ses satellites, jusqu'au moment où il a dévoré tout l'organisme.

Trotsky évoque, dans *La Révolution trahie*, l'éventualité où *“la bureaucratie demeure à la tête de l'Etat”*, ni la contre-révolution bourgeoise ni la classe ouvrière ne parvenant, dans leur antagonisme, à la renverser. Il en déduit que la bureaucratie évoluera alors de plus en plus vers la restauration de la propriété privée :

“Il faudra inévitablement qu'elle cherche appui dans les rapports de propriété (...). Il ne suffit pas d'être directeur de trust, il faut être actionnaire. La victoire de la bureaucratie dans ce secteur décisif en ferait une nouvelle classe possédante”,

bref : une nouvelle bourgeoisie renversant la propriété d'Etat.

Si la décomposition actuelle du système de la propriété privée des moyens de production interdit la formation réelle d'une nouvelle bourgeoisie russe (ou ukrainienne, turkmène, kazakh, ouzbègue, etc.), Trotsky dégage les conséquences dramatiques qu'aurait la prolongation du pouvoir de la bureaucratie, cherchant à pérenniser ses privilèges en privatisant la propriété d'Etat à son profit.

“La chute du régime soviétique amènerait infailliblement celle de l'économie planifiée. Le lien obligé entre les trusts et entre les usines se romprait (...). Les kolhozes se désagrègeraient plus facile-

ment encore. La chute de la dictature bureaucratique actuelle, sans son remplacement par un nouveau pouvoir socialiste, annoncerait ainsi le retour au système capitaliste avec une baisse catastrophique de l'économie et de la culture.”

6. La pression de l'impérialisme, à laquelle la bureaucratie a d'abord tenté de résister pour défendre ses propres intérêts et qu'elle a fini par relayer jusqu'à détruire la base économique sur laquelle elle s'était édifiée, ne se relâche pas, comme elle ne se relâche en aucun point du globe. Au cours des dix dernières années, la course à la barbarie engendrée par le système pourrissant de la propriété privée n'a fait que s'accélérer. La guerre du Golfe, la guerre en Somalie, en Bosnie, au Kosovo, en Yougoslavie, en Afghanistan, les quelque 75 conflits suscités par l'impérialisme américain et officiellement recensés par l'ONU elle-même, en Afrique, en Asie, la ruine organisée de l'Argentine, la ruine programmée du Brésil, la destruction de la quasi-totalité de l'Afrique jugée “inutile” par l'impérialisme, la politique générale de ce dernier pour faire baisser partout le coût du travail, y compris aux Etats-Unis, en Suède ou en Allemagne, démanteler les systèmes de protection et de Sécurité sociale, etc., sont autant de signes et de moments de cette course à l'abîme à laquelle l'impérialisme entraîne l'humanité.

C'est cette décomposition de l'impérialisme qui interdit la constitution en Russie d'une “bourgeoisie russe” ou “nationale”. On rencontre souvent dans les textes de groupements d'opposition en Russie les expressions “bourgeoisie russe”, “bourgeoisie capitaliste russe”, “restauration du capitalisme” en Russie, ce qui suggère qu'il pourrait y avoir un avenir capitaliste de la Russie. Or la privatisation, dans l'ex-URSS, n'a nullement pour résultat de constituer un capital national et une bourgeoisie capitaliste nationale, même compradore. Qui dit capital et bourgeoisie nationaux dit tentative de conquérir des parts de marché intérieur et extérieur. La nomenklatura privatisatrice, ou plutôt les clans mafieux dans lesquels elle s'est décomposée et qui se battent entre eux, y compris à coups de

Kalachnikov, n'est nullement animée par une telle ambition. Ces clans sont seulement engagés dans un processus de pillage et de partage de la propriété d'Etat entre eux et liquident au maximum les entreprises qu'ils acquièrent pour une bouchée de pain, afin de réaliser au plus vite leurs actifs et de transférer l'argent ainsi pillé vers le marché spéculatif occidental, à travers des sociétés *offshore* et le système bancaire occidental.

Selon les calculs les plus modestes, ces privatiseurs mafieux ont exporté hors de la Russie vers ces paradis fiscaux plus de 3 000 milliards de dollars, soit le double de la dette extérieure du pays, qu'ils vident ainsi de ses ressources.

Les nomenclaturistes et les mafieux russes, loin d'avoir la moindre ambition nationale, sont agenouillés devant l'impérialisme américain. Le président russe applaudit à l'envoi de 150 conseillers militaires américains en Géorgie et, à la suite de Boris Eltsine, implore les Etats-Unis d'accepter l'entrée de la Russie dans l'OMC.

Depuis 1994, les Etats-Unis refusent, tant que la Russie n'accepte pas toutes les conditions draconiennes exigées par eux, à savoir, l'ouverture totale et illimitée du marché russe et la mainmise américaine sur le pétrole russe de la région de Tioumen. Les Etats-Unis sont déjà installés dans tous les pays riverains de la Caspienne (sauf l'Iran) pour mettre la main sur les fabuleuses ressources de Bakou et de la mer Caspienne, mais ils veulent aussi le pétrole russe. Or les deux seules mannes de l'Etat russe, ruiné par ses propres maîtres et leurs amis mafieux, sont le gaz et le pétrole. Les abandonner à Bush serait placer l'Etat russe dans la situation d'un Etat africain totalement ruiné par le FMI.

C'est la forme extérieure la plus visible des conséquences de l'explosion de l'Union soviétique.

Il n'y a donc pas d'avenir bourgeois pour les républiques issues de l'ex-Union soviétique. Au nom du fait que la bureaucratie, Staline et ses successeurs ont conduit la révolution russe à l'impasse, faudrait-il rester les bras croisés devant cette gigantesque politique destructrice, alors même que, partout, les masses, dans

des conditions extrêmement difficiles, tentent de résister et de se saisir à cette fin des organisations qu'elles ont constituées au cours de leur histoire pour affirmer leur réalité en tant que classe ?

7. Or il y a urgence et une urgence croissante. Même si le rythme s'en est ralenti, une nouvelle vague de privatisations est en cours (les chemins de fer en Russie, la grande entreprise d'Etat Metrostroï en Ukraine, etc.) Or la privatisation des chemins de fer effectuée en Ukraine et en Estonie montre les conséquences destructrices de cette entreprise.

La direction privatisée de Baltic Rail Service, installée à compter du 1^{er} septembre 2001 et composée de cinq Anglo-Saxons et de trois Estoniens, a immédiatement décidé :

— D'annuler l'achat de cinq locomotives neuves en Russie et d'acheter à la place, aux Etats-Unis, soixante-quatorze locomotives usagées et qui ont besoin d'une révision et d'une réparation complètes.

— De fermer le grand et unique atelier de réparation de chemins de fer de la ville de Tapa, qui emploie 750 travailleurs. Le maire de la ville, Kuno Rooba, a réagi à cette annonce en déclarant :

"Cela va être un désastre social pour notre ville (...); un habitant de la ville sur trois sera chômeur."

— D'annoncer la suppression de 1 800 emplois de cheminots dans les quatre années à venir. Depuis cette décision, plusieurs lignes de chemin de fer ont été fermées et remplacées par des lignes d'autobus. C'est le schéma de ce qui se passera en Russie si la privatisation n'est pas stoppée, mais l'Estonie est un petit pays, avec un réseau de routes convenables, alors que la Russie est un pays gigantesque avec un réseau routier lamentable.

La privatisation des chemins de fer se mène directement sous la houlette de l'impérialisme. Poutine avait nommé en octobre 2001, comme vice-ministre des Voies de communication, Anna Belova, qui travaillait auparavant dans la compagnie Développement du business system, du groupe Arthur Andersen et Mac Kinsey. Elle prévoit en Russie, comme le même groupe Andersen (célèbre depuis lors pour sa part décisive dans les malver-

sations du groupe Enron) l'a déjà fait réaliser en Ukraine, la séparation entre la gestion de l'infrastructure (rail) et le matériel roulant (trains), l'éclatement du réseau en sept unités régionales différentes, la transformation de nombreux secteurs d'activité (réparation, billetterie, etc.) en sociétés particulières, la prise en charge des trains de banlieue par les municipalités, évidemment incapables de financer leur entretien, ce qui permettrait de fermer un grand nombre de lignes ou de réduire fortement le nombre de trains en circulation.

Le même plan (y compris l'éclatement en sept régions) s'applique déjà en Ukraine. Les conséquences sont brutales : des directions régionales suppriment déjà les arrêts de train dans les gares où la vente de billets (vu le nombre de bénéficiaires du droit de voyager gratuitement) est trop basse ! Elles se proposent en même temps de supprimer la plupart de ces catégories de bénéficiaires... y compris les victimes de l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Que les invalides, les cancéreux de Tchernobyl et les rescapés de la guerre payent ou voyagent à pied ! Tel est le diktat de la privatisation.

Cette privatisation-pillage, en détruisant le tissu industriel lui-même, a comme conséquence et aussi comme fin de disloquer la classe ouvrière elle-même, en démantelant les grandes concentrations industrielles (comme ZIL, à Moscou, ou Kiev, à Pétersbourg) à l'aide de techniques diverses, comme le paiement des salaires en nature, qui vise à transformer les ouvriers d'une entreprise en petits commerçants ambulants ou en petits trafiquants concurrents entre eux pour vendre leur production.

En 2001, une loi de privatisation de la terre a été adoptée : officiellement, en Russie, 82 % des terres sont privatisées. En même temps, comme le soulignait récemment le journal *Literatournaia Gazeta*, une bonne part de ces privatisations sont fictives. C'est l'un des signes de la résistance sourde qui se manifeste dans la population laborieuse à la privatisation. Le processus de privatisation de la terre a été esquissé en Russie dès 1992 ; il a été très lent jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Poutine, à cause de la résistance obstinée de la majorité des kolkhoziens et sov-

khoziens au démantèlement de leurs kolkhozes et sovkhoses et de leurs acquis sociaux : crèches, écoles, jardins d'enfants, clubs sportifs et autres... Cette résistance tenait d'abord aux difficultés énormes que rencontraient les fermiers privés dotés de parcelles d'une quarantaine d'hectares lors du démantèlement et du partage de certaines fermes collectives, d'abord à cultiver leurs terres (comment acheter un tracteur, le rentabiliser, etc.) et ensuite à commercialiser leur production (non concurrentielle avec les surplus américains ou européens déversés en masse sur la Russie jusqu'à la crise financière du 17 août 1998, racket généralisé sur les marchés, etc.).

Depuis deux ans, le processus de privatisation s'est accéléré, jusqu'à l'adoption, en octobre 2001, d'un Code de la terre visant à le généraliser. Officiellement, à ce jour, 84 % des terres sont propriété privée et 11,5 millions de Russes sont propriétaires privés de terres. Mais ce chiffre est largement fictif.

Comme l'a écrit le romancier paysan Boris Ekimov, le 3 avril,

"la plus grande partie de ces terres ne sont privatisées que sur le papier".

Pourquoi ? Le consultant de la Banque mondiale Lemram l'explique à sa manière, dans un article publié en août 2001 par la revue russe *Questions d'économie* :

"La question du commerce (achat et vente) de la terre en Russie une forte couleur émotionnelle. Sous l'influence de ces émotions, le climat politique, psychologique et bureaucratique instaure de sévères limitations au marché de la terre."

Ces limitations ne découlent-elles pas d'abord de la sourde résistance, passive le plus souvent, mais puissante, d'une bonne partie de la paysannerie à une privatisation qui la livrerait au choc du marché, alors que la demande insistante de la Russie d'adhérer à l'OMC (depuis 1994) ferait subir à l'agriculture russe non compétitive un choc brutal ?

Cette résistance s'exprime ensuite ici ou là (il est difficile d'en faire un recensement, faute de sources suffisantes) par des initiatives du genre de celles du village de Choumovka, auquel la presse a fait un certain écho, manifestement parce que ce

n'est pas un acte isolé. Dans ce village, après le démantèlement du sovkhoze local, chaque paysan a reçu une parcelle de terrain. Deux cents d'entre eux ont mis leur part en commun, fondé une coopérative et élu, comme président de la coopérative, l'ancien directeur du sovkhoze local, Gavrilov. C'est un signe qui ne trompe pas.

Que ce mouvement ne soit pas isolé, l'initiative prise par le Parti communiste de la Fédération de Russie (PCFR) en est un signe, à la fois pour le canaliser sur une voie de garage, en feignant de lui donner une forme nationale et, secondairement, pour le traduire en voix lors des prochaines élections. Le PCFR a décidé de lancer un référendum populaire contre le décret sur la privatisation de la terre. La loi exige de recueillir deux millions de signatures pour que le référendum soit organisé. Le PCFR a annoncé son objectif de recueillir de cinq à six millions de signatures. Le chiffre avancé souligne l'ampleur de la protestation que veut canaliser le PCFR.

9. Chacun le sait, la dislocation de l'URSS et la privatisation ont été organisées par des représentants de la nomenklatura, qui dirigeait le parti dénommé "Parti communiste de l'Union soviétique". Eltsine et Kravchouk, qui ont signé l'acte de dissolution de l'Union soviétique, avec et après l'accord préalable du président américain George H. Bush, avaient été, l'un, membre du bureau politique du PCUS, l'autre, secrétaire à l'idéologie du bureau politique du PC ukrainien. Le Premier ministre d'Eltsine, le premier organisateur de la libération des prix (qui provoque une inflation de 2000 % en 1992 et de 100 % en 1993) et de la première vague de privatisation, Gaidar, avait longtemps été le chroniqueur économique, marxiste-léniniste tout à fait orthodoxe, de la *Pravda*. La liste des nomenklaturistes qui se sont partagé la propriété d'Etat en la disloquant et en ouvrant le pays au capital international pourrait, chacun le sait, constituer un livre entier.

Cette rage privatisatrice de la bureaucratie (ou nomenklatura) soviétique a surpris beaucoup de gens. Elle a surpris évidemment ceux qui voyaient dans l'URSS

un "capitalisme d'Etat", comme elle a surpris ceux qui y voyaient un pays "socialiste" et refusaient de considérer la bureaucratie comme une couche parasitaire défendant ses intérêts propres et prête à cette fin à liquider la propriété d'Etat, le monopole du commerce extérieur, la planification économique, et transférant finalement sur la classe ouvrière soviétique la pression permanente exercée sur l'Union soviétique dès son existence par l'impérialisme, désireux de liquider la propriété d'Etat et la planification.

10. Peut-on lutter réellement contre cette politique et contre ses effets sans comprendre ses origines et ses causes ? Un médecin, avant de décider du traitement à appliquer à un malade, doit déterminer la nature et les causes de la maladie. Il en est de même dans toutes les activités humaines, et dans la lutte des classes en particulier. Quelles sont les causes de cet effondrement ? La classe ouvrière soviétique est-elle responsable des conséquences de l'offensive destructrice du capital et de la nomenklatura ? Cela signifie-t-il la faillite de l'appropriation collective des moyens de production, condition première du socialisme et de la planification ? Le retour au passé est-il inéluctable ? Que faire pour reprendre le chemin de la construction du socialisme ?

Pourquoi la bureaucratie, qui s'est présentée pendant trois quarts de siècle comme le défenseur acharné du "socialisme", est-elle devenue le fossoyeur de la propriété d'Etat et des autres conquêtes d'Octobre, que la IV^e Internationale a toujours soutenues, en se prononçant constamment pour la défense inconditionnelle de l'URSS, malgré son régime politique totalitaire ? Elle confirmait l'analyse de Trotsky, qui, dès 1936, affirmait que la bureaucratie, désireuse de donner à ses privilèges une forme permanente, devra

"inévitablement chercher par la suite appui dans des rapports de propriété. (Il ne suffit pas au bureaucrate) d'être directeur du trust, il lui faut être actionnaire."

La rage privatisatrice de la bureaucratie est due à trois causes :

— l'existence du marché mondial dominé par l'impérialisme et la pression accrue de ce dernier ;

— la décomposition interne et la mafiosisation croissante de la bureaucratie ;

— la peur panique qui l'a saisie devant la montée de la lutte des classes en URSS à partir de 1989 et le mouvement de la classe ouvrière vers l'organisation indépendante, manifesté dès la grève des mineurs de juillet 1989.

11. La première cause visible est la pression extérieure de l'impérialisme, qui a pris une forme sans cesse accrue à dater de l'ère Brejnev, marquée par une accélération de la pression de l'impérialisme sur la bureaucratie, décuplant la pression interne à cette dernière.

En 1974, l'amendement Jackson-Vanick, adopté par le Sénat, subordonne l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée à l'URSS (c'est-à-dire la non-imposition de taxes supplémentaires aux échanges commerciaux) à l'octroi aux Juifs soviétiques de la liberté d'émigrer en Israël. Malgré les concessions partielles de Brejnev en ce sens, son refus d'accorder la liberté totale d'émigrer aux "refuzniks" juifs va faire peser quinze ans durant un impôt sur les échanges commerciaux entre les Etats-Unis et l'URSS.

L'invasion de l'Afghanistan par l'armée soviétique, en décembre 1979, marque nettement la nature de ces nouveaux rapports : l'entrée de l'armée soviétique en Afghanistan n'a rien à voir avec celle de l'Armée rouge en 1944 dans les Etats d'Europe centrale. L'objectif n'est nullement d'assurer le contrôle de l'URSS sur ce pays : il est de rétablir l'ordre dans un pays dont l'Etat est ébranlé par la révolution de 1976, qui a renversé la monarchie et se poursuit dans les campagnes, où les paysans veulent s'emparer du sol. L'Etat est, de plus, secoué par les violents affrontements internes qui rongent le Parti du peuple afghan (nom officiel du PC afghan), au pouvoir depuis la révolution, divisé en trois fractions qui se haïssent à mort.

L'Afghanistan, menacé d'explosion, constitue un foyer d'ébullition pour les pays frontaliers (l'Iran, le Pakistan et les républiques musulmanes de l'URSS). La nature de l'intervention soviétique est d'ailleurs clairement soulignée par le fait

qu'elle vise au renversement (réussi) du gouvernement du PC afghan, dirigé par Amin, lui-même parvenu au pouvoir après avoir liquidé un autre clan du PC afghan dirigé par Taraki.

En fin de compte, l'intervention de l'armée soviétique pour rétablir l'ordre dans un pays où la chute de la monarchie a ouvert de réelles perspectives d'une révolution agraire se fait finalement au compte de la sauvegarde des intérêts de l'impérialisme (protéger l'ordre impérialiste en Iran, au Pakistan, en Inde), qui fait payer la note à l'URSS.

Les conséquences en sont très lourdes pour l'URSS. Les Etats-Unis décident de la sanctionner en interrompant leurs livraisons de céréales, et le Kremlin en est réduit à préparer un "programme alimentaire" (!) pour tenter d'assurer l'alimentation normale de la population. Reagan propose aussitôt aux Etats-Unis le programme gigantesque de la "guerre des étoiles" pour étrangler l'Union soviétique.

Gorbatchev résume en quelques lignes, dans ses Mémoires, les conséquences de la pression de l'impérialisme sur l'URSS :

"Les dépenses militaires aspiraient les sucs vitaux de pratiquement toutes les branches de l'économie (...). Lorsque je visitais les usines qui fabriquaient du matériel militaire et agricole, le contraste était frappant entre les chaînes de production modernes d'où sortaient des chars perfectionnés et les ateliers délabrés qui montaient des tracteurs antédiluviens (...). Au cours des derniers quinquennats, les dépenses liées à la défense grimperent deux fois plus vite que le PNB. Non content de dévorer le fruit du dur travail de nos concitoyens, le Moloch militaire rendait impossible toute modernisation industrielle qui n'allait pas dans le sens de ses besoins."

La situation affole tellement la bureaucratie que, souligne encore Gorbatchev,

"les statistiques relatives à ces problèmes étaient strictement confidentielles et inaccessibles, même aux membres du bureau politique".

La guerre en Afghanistan coûte à l'URSS 60 milliards de roubles, alors même que le budget militaire réel de l'URSS représente, en dehors de ces dépenses, près de 40 % du budget de l'Etat. L'aménagement d'infrastructures colossales le long des 7 500 kilomètres de frontières

avec la Chine, du début des années 1960 à 1985, représente une dépense, au bas mot, de 200 milliards de roubles.

Pendant les quatre premières années de son mandat, Ronald Reagan renforce encore la pression militaire sur l'URSS et hisse le budget militaire des Etats-Unis à des dimensions encore jamais atteintes en période de paix : 6 % du PNB (pour donner une idée de ce que représente cette gigantesque injection de capitaux, le budget que Bush junior fait adopter aux Etats-Unis pour 2002, et qui dépasse un milliard de dollars par jour pour la guerre, représente 3 % du PNB).

12. Cette pression extérieure formidable se conjugue avec la pression interne à la bureaucratie signalée ci-dessus et qu'elle décuple. Enfin, l'apparition de formes d'organisation autonomes de la classe ouvrière plonge toutes les couches de la bureaucratie dans l'effroi.

En juillet 1989, au moment où s'amorce en RDA le mouvement qui va mener, trois mois plus tard, à la chute du Mur de Berlin, édifié par Khrouchtchev en 1961, la grève générale des mineurs aboutit à la constitution de comités de grève par mine, par groupe de mines, par localité, par district ou par région. Le mouvement se dirige vers la constitution d'une organisation ouvrière indépendante du pouvoir. Gorbatchev, dans ses Mémoires, souligne l'importance de cet épisode :

“En Pologne, le soutien des mineurs de Silésie aux grévistes des chantiers navals de Gdansk avait ébranlé l'ancien système. Chez nous aussi, le système vieux de soixante-dix ans s'effrita rapidement dès l'instant où l'agitation toucha les mineurs, eux qui constituaient l'un des éléments les plus combatifs de la classe ouvrière.”

Il cite le texte des mineurs du bassin de la Petchora, qui exige :

“Donner de manière effective le pouvoir aux soviets, la terre aux paysans, les usines aux ouvriers (...). Abolir l'article de la Constitution de l'URSS sur le rôle dirigeant du parti. Procéder aux élections au scrutin direct et secret dans le cadre de candidatures multiples du président du Soviet suprême, des présidents des soviets locaux, des chefs des départements de ville et d'arrondissement du ministère de l'Intérieur.”

Il s'agit bien là d'un programme de révolution politique. Gorbatchev voit donc, à juste titre, dans cette grève,

“la plus rude épreuve des quatre années de perestroïka”.

Alors que la chute du Mur de Berlin étend le mouvement à toute l'Europe centrale, la bureaucratie s'attache à empêcher le mouvement vers l'organisation de se développer : avec l'aide des “démocrates” qui canalisent la colère ouvrière vers le mot d'ordre “*Gorbatchev démission*”, elle entrave la formation d'une organisation politique ouvrière indépendante. Lors d'une rencontre avec des ouvriers mécontents à Krasnoïarsk, en 1990, Gorbatchev leur déclare :

“Pas question de faire feu sur le quartier général.”

Lors d'une interview, donnant le contenu d'une conversation qu'il avait eue avec Erich Honecker, en 1989, qui lui demandait pourquoi la direction du PCUS s'était engagée et continuait sur la voie de politiques dangereuses, Alexandre Yakovlev, l'un des plus proches collaborateurs de Gorbatchev, expliquait :

“Il ne s'agit pas d'une question de choix ou d'options politiques, mais de nécessité objective incontournable. Sans la perestroïka, nous aurons en dernier ressort à faire face à une révolution qui pourrait être aussi violente que la révolution d'Octobre.”

Il y a donc une course de vitesse entre l'organisation de la classe ouvrière et la bureaucratie. Gorbatchev interdit la grève dans tous les transports. L'annonce du plan dit de 500 jours, qui doit propulser l'URSS dans l'économie de marché et la privatisation, provoque une nouvelle tension. Gorbatchev rappelle que

“l'Organisation des syndicats indépendants de Russie appelait à une grève générale préventive contre la hausse des prix”.

Pour y faire face, les présidents de neuf républiques (dont Eltsine) et Gorbatchev adoptent une déclaration qui “*appelait les travailleurs à cesser les grèves*”. L'effondrement du PCUS, qui, en deux ans, perd quatre millions de membres et commence à se disloquer, pousse la bureaucratie à s'engager dans la dislocation de l'URSS, encouragée par l'impérialisme.

13. La chute de l'URSS, provoquée par sa nomenklatura, qui s'est ruée dans un pillage effréné de la propriété d'Etat, confirme l'impossibilité de construire le socialisme dans un seul pays et souligne les conséquences tragiques de cette imposture pour les couches populaires, qui en paient aujourd'hui la note. La vie a vérifié le pronostic avancé par Léon Trotsky en 1936, dans *La Révolution trahie*.

Analysant déjà l'aspiration de la bureaucratie à transformer son contrôle de la propriété d'Etat en propriété privée, Trotsky affirmait que le sort de l'économie et des travailleurs soviétiques dépendait du choc entre la révolution et la contre-révolution en URSS et dans le monde. Il soulignait :

“La chute de l'économie soviétique amènerait infailliblement celle de l'économie planifiée et dès lors la liquidation de la propriété d'Etat (...). Les entreprises pourraient devenir des sociétés par actions (...). Les kolkhozes se désagrègeraient également (...). La chute de la dictature bureaucratique actuelle sans son remplacement par un nouveau pouvoir socialiste annoncerait ainsi le retour au système capitaliste avec une baisse catastrophique de l'économie et de la culture.”

Il soulignait aussi que l'issue de la lutte entre les ouvriers et la bureaucratie

“sera tranchée en définitive par la lutte de deux forces vives sur les terrains national et international”.

A l'heure où les Etats-Unis tentent d'instaurer leur protectorat sur le monde entier, en allumant un peu partout des guerres meurtrières, comme celle qu'ils ont organisée en 1995 pour disloquer la Yougoslavie et favoriser ainsi la politique de privatisation et de déréglementation, ne peut-on pas affirmer que la lutte contre le protectorat américain, contre les plans d'ajustement structurel déstructurants du FMI, contre les privatisations et la déréglementation ne peut être menée réellement que sur les terrains à la fois national et international ?

Dans l'alternative plus actuelle que jamais, barbarie ou socialisme, rien n'est perdu ; tout dépend de l'organisation indépendante de la classe ouvrière. Aujourd'hui, plus encore qu'en 1904, tout vérifie l'affirmation de Lénine dans *Un pas en avant, deux pas en arrière* :

« Le prolétariat n'a pas d'autre arme dans sa lutte pour le pouvoir que l'organisation. Divisé par la concurrence anarchique qui règne dans le monde bourgeois, accablé sous un labeur servile par le capital, rejeté constamment dans les “bas-fonds” de la misère noire, d'une sauvage inculture et la dégénérescence »,

le prolétariat ne peut vaincre que par

“l'unité matérielle de l'organisation qui groupe des millions de travailleurs en une armée de la classe ouvrière”

à l'échelle nationale et internationale.

Jean-Jacques Marie

Quelques réflexions sur la situation en Palestine

Par Dominique FERRÉ

Le rapport présenté au Cinquième Congrès mondial de la IV^e Internationale a posé le problème : socialisme ou barbarie. C'est dans le cadre de cette alternative qu'est posée la construction de la IV^e Internationale et de ses sections, comme élément déterminant dans la résolution de la crise de l'humanité, "*crise de la direction révolutionnaire du prolétariat*".

N'y a-t-il pas, dans les tragiques événements qui se déroulent ces derniers mois en Palestine, un concentré de cette situation contradictoire ? Comme on le voit aujourd'hui en Amérique du Sud, avec l'effondrement de l'Uruguay qu'on appelait il y a peu de temps encore "*la Suisse de l'Amérique latine*", le maintien du système mondial de la propriété privée des moyens de production menace d'entraîner l'humanité tout entière dans la barbarie. Mais c'est précisément contre cela que les peuples se soulèvent.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la situation horrible imposée au peuple palestinien depuis plus de cinquante ans vient de franchir un nouveau cran.

Aux millions de réfugiés et d'exilés, chassés de leurs terres et vivant pour la plupart parqués dans des camps, aux massacres qui se sont succédé, à la politique systématique d'apartheid et à la brutale répression qui frappe, depuis septembre 2000, la deuxième Intifada, vient de se rajouter, comme conséquence du bouclage des villes et des villages, une situation

de quasi-famine, qui menace la survie des centaines de milliers de familles.

Selon une ONG médicale palestinienne, 75 % de la population tentent de survivre avec 2 dollars par jour (précisons que le seuil de pauvreté officiel en Israël est de 20 dollars par jour). Couvre-feu, occupation à répétition et chômage de masse sont les principales causes de cette situation. L'ONG conclut :

"On peut parler pour la première fois de malnutrition parmi la population palestinienne."

Le pendant de cette famine organisée, ce sont les mesures d'austérité les plus brutales prises par le gouvernement israélien contre les travailleurs juifs, au nom de l'économie de guerre. Voilà où conduit la politique de Sharon, voilà où conduit toute politique qui nie les droits nationaux du peuple palestinien.

Cette situation procède directement des plans de Sharon, visant ouvertement à une nouvelle expulsion massive de Palestiniens de leurs terres ancestrales. Ainsi, l'universitaire israélien Illan Pappé, lui-même victime de nombreuses tracasseries du fait de ses écrits, définit-il ainsi la politique du gouvernement de coalition dirigé par Sharon :

“Je pense que Sharon a un plan : expulser un nombre important d'habitants de la Cisjordanie (...). L'autre partie sera la grande prison de Gaza (...). Certains Arabes israéliens sont aussi en danger d'être expulsés. Cela peut se faire de deux façons. violemment dans le cadre d'une guerre américaine contre l'Irak. Ou petit à petit sans que l'on s'en aperçoive immédiatement” (Le Figaro, 21 juin).

Cette politique de massacre, d'expulsion systématique, de bouclage des villes et des villages par l'armée, de “balkanisation” et de “bantoustanisation” des “territoires” occupés en 1967, et la fermeture définitive de la frontière de 1948 aux centaines de milliers d'ouvriers palestiniens, les privant de toute ressource..., telle a été la réponse de Sharon au soulèvement de septembre 2000, à la deuxième Intifada.

Tous les commentateurs sérieux, aujourd'hui, affirment à juste titre que cette deuxième Intifada a éclaté sans l'ordre de personne, produit d'un long mûrissement, dans une situation sans issue, où les masses vivent quotidiennement l'oppression et l'humiliation.

Ce qui s'est exprimé dans le soulèvement des masses de cette deuxième Intifada, c'est la volonté de trouver une solution, de sortir de l'impasse imposée au peuple palestinien, et donc également de trouver une solution pour les travailleurs juifs.

En septembre 2001, le commentateur politique du quotidien israélien *Haaretz*, Akiva Eldar, écrivait ainsi :

“A. Ayalon (directeur du Shin Beth jusqu'en 2001 — NDLR) affirme que la hiérarchie militaire et les politiciens entretiennent un mythe selon lequel l'Intifada aurait eu un seul ingénieur et un seul mobile. L'ingénieur serait Arafat et le mobile serait : ce que je n'ai pas réussi à obtenir de Barak à la table des négociations de Camp-David, je l'obtiendrai par la violence. Il suffit de regarder un film réalisé par une étudiante (israélienne) en art cinématographique sur le barrage militaire d'Erez avant que n'éclate l'Intifada pour comprendre que l'explosion était imminente. La colère des ouvriers de Gaza à la vie de labeur si dure, qui parlaient dans ce film, se tournait contre Israël, mais aussi contre l'Autorité palestinienne. Les rancœurs profondes dans les masses palestiniennes sautaient aux yeux, bien avant que n'éclate l'Intifada.”

L'allusion, ici, aux ouvriers palestiniens n'a rien d'un hasard. Amira Hass, journaliste juive correspondante du même quotidien, qui a vécu successivement à Gaza et Ramallah parmi les Palestiniens, a décrit exactement ces mêmes situations, notamment au barrage d'Erez. L'accumulation d'humiliations et de brutalités subies par le prolétariat palestinien, obligé de vendre sa force de travail aux entreprises israéliennes pour vivre, notamment dans la construction ou comme ouvriers agricoles, a été un élément déterminant du soulèvement.

Ainsi, et de façon quantitativement et qualitativement différente avec la “première Intifada” de 1987, toutes les statistiques établies au début de “l'Intifada Al-Aqsa” montrent que la catégorie sociale la plus représentée, tant parmi les victimes de la sauvage répression de l'armée israélienne que parmi les emprisonnés, sont ces ouvriers palestiniens. Des centaines d'ouvriers palestiniens, par exemple, tentant de gagner leur lieu de travail en marchant des heures dans les montagnes pour éviter les barrages, seront arrêtés et jetés en prison.

A cela, il faut ajouter une deuxième caractéristique, qui vient renforcer la pre-

mière. Cette Intifada a été marquée par le ralliement immédiat de ceux que les autorisés israéliennes désignent sous le nom d'« Arabes israéliens », Palestiniens vivant à l'intérieur de la frontière de 1948, à la fois « citoyens de seconde zone » de par les lois discriminatoires, et en même temps, jusqu'à récemment, objet d'une politique tendant à les contrôler par des institutions liées à l'Etat hébreu.

Or, comme l'explique Arié Ben-David dans *Dialogue, revue de discussion entre militants arabes et juifs de Palestine* :

« Le meurtre de treize manifestants d'octobre 2000, « Arabes citoyens d'Israël », n'était-il pas la continuation de la tuerie dont avaient été victimes trente manifestants des territoires fin septembre-début octobre ?

*Cette unité allait recevoir une nouvelle confirmation éclatante lors des élections de février 2001. Elle jette un discrédit complet sur le mot d'ordre « Deux peuples-deux Etats » colporté initialement par les Partis communistes, repris ensuite par l'ensemble de la « gauche israélienne ». Le territoire occupé par l'Etat d'Israël aurait-il vocation à « n'appartenir » qu'à une seule composante ethnique, la composante juive ? Et à quel Etat appartiendraient les 20 % de Palestiniens officiellement citoyens de cet Etat, un million et demi de personnes ? (...) Cette « minorité arabe » a hautement proclamé, par ses manifestations de masse d'octobre 2000, par son boycott, souvent très actif, des urnes, aux élections de février 2001, envoyant Ehud Barak aux oubliettes de l'histoire, qu'elle ne séparait pas son présent et son avenir de ceux de l'ensemble du peuple palestinien » (A. Ben-David, « Gouvernement Sharon, Ben-Eliezer, Perez : un an et demi après », dans *Dialogue, revue de discussion entre militants arabes et juifs de Palestine*, n° 1, 15 juin 2002).*

Aveugle, celui qui prétendrait que les masses palestiniennes ne subissent pas quotidiennement les coups les plus terribles : la répression, la spirale infernale des massacres menaçant l'existence même, non seulement du peuple palestinien, mais de toutes les populations du Moyen-Orient... Cependant, ce déluge de fer et de feu n'a pas réussi à écraser ce soulèvement populaire.

Une de ses conséquences les plus marquées, et qui est reconnue comme telle par les commentateurs les plus « autorisés », c'est la mise à bas par le soulèvement des masses du cadre des « accords d'Oslo ». La presse arabe, bien que capitulant devant l'impérialisme, du fait de sa position qui la met face aux masses, face à « la rue arabe », est amenée à en donner le constat le plus clair :

« Le piquant de toute cette affaire est le fait que l'héroïque Intifada d'Al-Aqsa, qui a éclaté le 28 septembre 2000, est en réalité une insurrection contre les dispositions d'Oslo après qu'elles eurent perdu toute crédibilité dans la rue palestinienne et arabe, non sans que les masses palestiniennes leur aient accordé quelque neuf années de probation (...). L'Autorité palestinienne (...) a lamentablement échoué à satisfaire aux demandes légitimes et validées du peuple palestinien, tout en ne satisfaisant pas totalement, non plus, pour autant, aux attentes de l'Etat hébreu (...), ni à ses exigences en matière de « sécurité », Israël imposant à l'Autorité palestinienne qu'elle se charge d'assurer sa sécurité par procuration, en arrêtant et en pourchassant les responsables des opérations de l'héroïque résistance palestinienne » (Ibrahim Yusri, avocat et juriste en Egypte, dans *Al-Quds Al-Arabi*, 24 mai 2002).

Oui, c'est le cadre des accords d'Oslo, signés en 1993 par la direction de l'OLP et de l'Etat d'Israël, sous l'égide directe de Clinton et de l'impérialisme américain, qui a entraîné la mobilisation révolutionnaire des masses, qui les a rejetés. Rappelons qu'en 1993, tous, excepté la IV^e Internationale qui venait d'être proclamée en juin 1993, se sont ralliés d'une façon ou d'une autre, c'est-à-dire y compris de façon « critique », à ces accords.

Dans une déclaration de son secrétariat international, datée de septembre 1993, et reproduite intégralement dans notre dernier numéro, la IV^e Internationale, analysant paragraphe par paragraphe les termes des « accords », notait :

« Premier pas vers un Etat palestinien ? En quoi ce qui est désigné comme « l'auto-gouvernement » est-il un premier pas, quand les enclaves de Gaza et de Jéricho restent sous contrôle de l'armée

israélienne, qui sera chargée d'appliquer les décisions de l'impérialisme américain, quand l'eau, l'électricité, la défense, la terre, l'économie sont sous contrôle de l'étranger ?

(...) Etape vers l'indépendance ? Qu'est-ce qu'un gouvernement représentant une nation ? Qu'est-ce que l'indépendance ? N'est-ce pas les libertés politiques, des plus élémentaires aux plus fondamentales, le droit du peuple de choisir ses propres institutions, de désigner ses représentants, de décider du sort du pays comme de sa politique étrangère, du droit à la terre ? Rien de tout cela ne figure dans cet accord. Au contraire, ce sont précisément toutes ces questions qui, par avance, ne sont pas du ressort de cet "auto-gouvernement". »

Faut-il rappeler que ces prétendus "accords de paix" ont été, à l'époque, soutenus par tous les Etats de la région, les régimes arabes prétendument "amis du peuple palestinien", par l'ONU et l'ensemble des institutions internationales, par les grandes puissances impérialistes, tout comme l'Internationale socialiste et les partis anciennement liés à la bureaucratie stalinienne de Moscou, ainsi que par les dirigeants chinois ?

Pour sa part, la IV^e Internationale, fidèle en cela à sa position historique exprimée dès 1946-1947, réaffirmait :

"A l'heure où l'accord signé entre la direction de l'OLP et l'Etat d'Israël annonce, sans aucun doute, de nouvelles épreuves pour le peuple palestinien et pour tous les peuples de la région, il apparaît nettement que le chemin de la paix ne saurait différer du chemin de la démocratie, c'est à-dire du droit de tous les peuples à vivre libres sur leur terre, à commencer par le droit du peuple palestinien au retour et à l'indépendance nationale ; telle est la seule voie réaliste.

Aujourd'hui plus que jamais, la paix au Proche-Orient, c'est le droit au retour pour tous les Palestiniens, c'est un seul Etat laïque et démocratique, une seule Palestine laïque et démocratique, se constituant dans l'égalité de ses composantes arabe et juive sur tout le territoire de la Palestine" (déclaration du secrétariat international de la IV^e Internationale sur les accords d'Oslo, septembre 1993).

Non, il n'y aura pas de solution tant que ne seront pas reconnus les droits fondamentaux du peuple palestinien. Il n'y aura pas de solution tant que ne sera pas reconnu, pour commencer, le droit au retour des millions de réfugiés et d'exilés sur leur terre. Qui peut croire sérieusement que plus de 7 millions de Palestiniens accepteront de vivre dans les camps de Cisjordanie, de Gaza, de Jordanie, du Liban, de Syrie ? Sept millions nés dans les camps, dont les parents eux-mêmes sont nés dans ces camps surpeuplés, certains se situant à quelques kilomètres des villages d'où les grands-parents ont été expulsés en 1948...

C'est parce que les "accords d'Oslo" ne reconnaissaient aucun de ces droits qu'ils ont été balayés par la deuxième Intifada.

Dans ces conditions, l'impérialisme américain a été poussé à une intervention de plus en plus directe au Moyen-Orient. On se souvient que George W. Bush avait lui-même développé, lors de sa campagne électorale présidentielle, des critiques à l'encontre de l'administration démocrate de Clinton, lui reprochant de s'être trop investie dans les affaires du Moyen-Orient.

Mais Bush a été immédiatement confronté à la dure réalité : l'impérialisme américain, impérialisme dominant, doit assurer dans le monde entier la sauvegarde, par tous les moyens nécessaires, du régime pourrissant de la propriété privée des moyens de production. Cela signifie, au Moyen-Orient, garantir une certaine stabilité permettant que s'exerce le droit imprescriptible des multinationales, notamment nord-américaines, au pillage du pétrole.

Certes, l'ordre impérialiste dans la région s'appuyait tant sur l'Etat d'Israël que sur les régimes arabes réactionnaires. Tant qu'ils en sont capables, ils sont les relais "subsidiaires" agissant au compte de l'impérialisme américain... Mais la révolution palestinienne, parce qu'elle met en mouvement les millions de réfugiés exilés dans les différents pays de la région, est un ferment de la révolution dans tout le Moyen-Orient.

Or, si les relais de l'impérialisme américain ne sont plus capables de maintenir l'ordre face à la révolution palestinienne, il lui faut intervenir plus directement. Les attentats du 11 septembre ont encore accentué cette nécessité pour l'impérialisme américain.

Le 9 mai 2002, le très officiel Institut international d'études stratégiques, basé à Londres, expliquait ainsi :

“Si l’effondrement du processus d’Oslo avait fait de 2001-2002 une mauvaise période pour le Proche-Orient, alors (les attentats du) 11 septembre, la violence croissante entre Israéliens et Palestiniens, et la probabilité grandissante d’une intervention militaire américaine en Irak ont fait de 2001-2002 une année pire encore.

Washington va devoir s’impliquer plus encore dans ce rôle de médiation. Une poursuite de la violence entre Israéliens et Palestiniens obligerait probablement les Etats-Unis à jouer un rôle de maintien de la paix, malgré l’aversion affichée par l’administration Bush pour tout rôle de médiation dans un processus de paix.”

Mais Washington “n’a pas vraiment le choix”, indiquait le rapport.

Cette nécessité, pour l'administration Bush, d'intervenir directement “toujours plus”, malgré son “aversion affichée”, quand ses relais subsidiaires dans la région ne peuvent plus maintenir l'ordre, n'est-ce pas là la principale raison des “zigzags” de la politique américaine ces derniers mois ?

N'est-ce pas la raison de l'insistance américaine, après le 11 septembre 2001, à obtenir le soutien des dirigeants de l'Autorité palestinienne à la “guerre contre le terrorisme”, alors que l'essentiel des efforts militaires américains étaient tournés vers l'Asie centrale et le bombardement du peuple afghan ?

Plus encore, les revirements de ces derniers mois soulignent les difficultés de l'impérialisme américain, ne cessant de passer d'une position où il cherche à s'appuyer sur des “relais subsidiaires” à une position où, ceux-ci manquants ou

n'étant pas suffisants au regard des développements de la révolution, il est contraint d'intervenir de façon directe et ouverte.

Le 2 mai 2002, Bush tire les oreilles d'Arafat :

“Il a été décevant. Il a eu quelques occasions de faire la paix et il ne les a pas saisies dans le passé. Maintenant, il a sa chance de montrer qu’il peut diriger.”

Il précise aussitôt :

“Je suis totalement convaincu que nous allons avoir besoin des efforts des Saoudiens, des Jordaniens et des Egyptiens pour instaurer une paix durable.”

C'est par les régimes arabes directement liés à l'impérialisme américain, et donc plus “sûrs” : Egypte, Jordanie, et surtout Arabie Saoudite, qu'il faut faire passer la “solution américaine”.

La monarchie saoudienne, notamment, n'occupe pas n'importe quelle place dans le dispositif américain. Assise directement sur les puits de pétrole et liée aux multinationales américaines, Washington connaît son influence sur les organisations palestiniennes de la mouvance islamique. De plus, son régime réactionnaire sanglant est moins menacé par la mobilisation des masses que l'Egypte et la Jordanie, où les manifestations se succèdent depuis des mois. D'où la place des tentatives de “plans de paix” à l'initiative du prince Saoud...

Le 8 mai, nouveau revirement : suite à une déclaration d'Arafat condamnant le terrorisme, Bush se déclare “extrêmement satisfait”, qualifiant la déclaration de “signe extraordinairement positif”.

Mais en mai-juin 2002, la politique brutale de Sharon ne permet pas aux dirigeants de l'Autorité palestinienne de contrôler l'initiative des masses. L'occupation militaire des villes palestiniennes de Cisjordanie, le siège de la Muqata'a (le palais présidentiel d'Arafat) et la destruction des infrastructures et des institutions de l'Autorité palestinienne par l'armée israélienne mettent les dirigeants de

l'Autorité dans une situation où ils ne peuvent plus faire ce que Bush exige d'eux. Encore une fois, les commentateurs de la presse arabe en donnent un tableau clair comme de l'eau de roche :

“L'éternelle question, qui resurgit sans cesse, continue à se poser dans la rue arabe, et parmi les intellectuels et commentateurs arabes et étrangers, sans qu'y soit apportée une réponse convaincante. Cette question, c'est la raison d'être d'une Autorité palestinienne après qu'ont été fermées devant elle toutes les portes donnant accès à l'exercice de ses prérogatives et à l'accomplissement de ses missions premières. En effet, l'Autorité est née des accords d'Oslo, afin d'assumer la responsabilité de mettre un terme à l'Intifada et d'assurer d'ordre public (...). En raison de sa position éminente, le premier à devoir affronter ce défi est évidemment le président Arafat lui-même, après avoir été privé de martyre et exposé à l'humiliation, voire pire, après que se fut réduite comme peau de chagrin la dimension inhérente aux actions concrètes de l'Autorité du fait de la destruction de son infrastructure, d'une part, et de l'abaissement du plafond fixé aux revendications palestiniennes par Israël et les Etats-Unis, d'autre part. Arafat est donc contraint, s'il veut conserver son prestige et rester fidèle à son épopée de combattant, en tant que symbole de la lutte palestinienne durant près d'un demi-siècle, soit de renoncer à son poste, soit de gouverner, plutôt de diriger, depuis l'exil extérieur” (Ibrahim Yusri, avocat et juriste en Egypte, dans *Al-Quds Al-Arabi*, 24 mai 2002).

Bien entendu, nous laissons à l'auteur la responsabilité de ses propos. Mais c'est partant de cet état de fait que Bush a été amené à prononcer son fameux discours du 24 juin. Devant une Autorité palestinienne semi-détruite et paralysée face aux masses, Bush change son fusil d'épaule, et propose — ou plutôt, semble proposer — d'en finir avec Arafat, demandant pour commencer que le peuple palestinien choisisse *“d'autres dirigeants”*, c'est-à-dire ceux qui sont prêts à se soumettre à 100 % aux exigences de la politique de Washington.

“La paix exige une direction palestinienne nouvelle et différente, afin que puisse naître un Etat palestinien.

J'appelle le peuple palestinien à élire de nouveaux dirigeants, des dirigeants qui ne soient pas compromis avec le terrorisme”.

Il ajoute :

“J'ai dit, dans le passé, que les pays étaient soit avec nous, soit contre nous dans la guerre contre le terrorisme.”

L'idéal, pour Bush, ce sont des “chefs d'Etat” tels que Hamid Karzaï en Afghanistan, directement lié aux multinationales américaines du pétrole et prêtant serment, le 20 juin 2002, entre deux officiers des forces d'occupation militaire américaines. Mais Hamid Karzaï n'a pu être mis en place qu'après l'intervention militaire directe des Etats-Unis et de leurs alliés anglais et français, allemand (1) et autres... Ce qui était possible hier dans les montagnes d'Afghanistan ne l'est pas encore au Moyen-Orient — ou plutôt, le serait... mais à quel prix ?

Bush va cependant, dans son discours, définir très précisément ce que doit être le “protectorat américain”. Il explique ainsi sa *“vision des deux Etats, vivant côte à côte en paix et en sécurité”*. Ce dont, en réalité, il n'a cure.

Il poursuit un autre objectif :

“Quand les Palestiniens auront de nouveaux dirigeants, de nouvelles institutions et de nouveaux règlements de sécurité avec leurs voisins, les Etats-Unis d'Amérique soutiendront la création d'un Etat palestinien dont les frontières et certains aspects de la souveraineté seront provisoires.”

Là est la réalité, là est l'objectif de Bush ! Ce n'est pas de répondre, même de façon partielle ou déformée, aux aspirations nationales, mais de mettre en place son protectorat. Car qu'est-ce qu'un “Etat” aux frontières provisoires, soutenu

(1) Constatons, au passage, qu'il s'agit là de gouvernements dirigés par les partis de l'Internationale socialiste : Jospin en France, Blair en Grande-Bretagne, Schröder en Allemagne... Les mêmes qui, quelques mois plus tôt, envoyaient leurs émissaires au “Forum social mondial” de Porto Alegre (Brésil) et défilaient bras dessus, bras dessous avec les organisateurs sous le mot d'ordre *“Un autre monde est possible”* !

par les Etats-Unis, si ce n'est un simple "protectorat", comme au Kosovo, dont les troupes d'occupation américaines (ou sous leur direction) déterminent quels doivent être le territoire, la population, et tout ce qui s'ensuit ?

Signalons au passage que ces frontières "provisoires" d'un pseudo-Etat palestinien seraient également des frontières "provisoires" de l'Etat d'Israël...

Commentant le discours, l'*International Herald Tribune*, porte-parole quasi officiel de l'impérialisme, ne s'y trompe pas en précisant :

"C'est avant tout les Palestiniens qui ont à porter l'essentiel du fardeau des propositions de Bush, mais le président a également présenté des exigences à Israël."

Bush ajoute :

"Les Etats-Unis, l'Union européenne, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international sont prêts à superviser des réformes dans les finances palestiniennes, en encourageant la transparence et l'indépendance des audits."

Jamais l'Union européenne n'avait été aussi clairement présentée comme l'une des institutions, parmi d'autres, de l'ordre américain. En ce sens, ce discours, concernant au premier chef le peuple palestinien, n'en était pas moins "un avertissement contre tous les peuples".

La presse américaine est amenée à exprimer ouvertement quelles sont les contraintes de cette solution pour l'impérialisme américain... Le *Washington Post* (1^{er} juillet) titre :

"Il est temps de déployer une puissante force militaire américaine pour transformer le Moyen-Orient."

Des commentateurs notent que cette solution ne fait toutefois pas l'unanimité dans l'administration Bush :

"On craint pour la sécurité des militaires américains."

Le spectre de la défaite du Vietnam est toujours là...

Dans les cercles dirigeants de l'impérialisme américain, les scénarios se multiplient. Ainsi, l'ancien ambassadeur des Etats-Unis en Israël, Martin Indyk, imagine ce que serait une solution de type "protectorat", issue de l'intervention militaire directe des Etats-Unis. Se référant explicitement aux "*précédents en Bosnie, au Timor oriental et en Afghanistan*", il propose :

"Une autorité internationale conduite par les Etats-Unis prendrait le contrôle des zones palestiniennes aujourd'hui formellement dévolues à l'Autorité palestinienne, c'est-à-dire 42 % de la Cisjordanie et de Gaza. Une conférence internationale proclamerait la constitution d'un Etat Palestinien, mais confierait pendant trois ans ces territoires à cette administration. Pendant ce temps, les administrateurs américains superviseraient la construction de nouvelles institutions démocratiques, l'élection de la direction et les négociations israélo-palestiniennes devant aboutir à des frontières permanentes. Une force militaire internationale, mais dirigée par les Etats-Unis, se substituerait à l'armée israélienne pour assurer l'ordre dans les territoires placés sous cette administration."

Les faits le démontrent : chacun a suivi ce qui s'est passé lors de l'assassinat du chef militaire du Hamas, Salah Chéhadé, le 23 juillet 2002. Alors que des négociations "secrètes" étaient en cours entre, non seulement l'Autorité palestinienne, mais également les représentants de l'organisation islamique Hamas, et des émissaires américains, le bombardement d'un quartier populaire de Gaza, dont l'objectif était la liquidation "ciblée" de Chéhadé, et qui aboutit à un carnage (14 morts, dont 9 enfants, et plus de 200 blessés), va tout remettre en cause.

L'organisation pacifiste israélienne Gush Shalom rappelle dans un communiqué de presse, le 23 juillet :

"Il y a moins de vingt-quatre heures, le dirigeant du Hamas, Cheikh Ahmed Yassine, a lancé un appel public sans précédent pour un cessez-le-feu avec Israël. Cet appel était le produit de longues et patientes négociations entre l'Autorité palestinienne et la direction du Hamas, visant à aboutir à un cessez-le-

feu entre les Palestiniens et Israël, et mettant fin aux opérations kamikazes, et ouvrant la voie à un début d'engagement d'une solution politique. Il est connu également que l'Arabie Saoudite a engagé les mêmes discussions avec la direction du Hamas pour arriver aux mêmes résultats."

Puis, c'est le bombardement de Gaza... Sharon salue tout d'abord le massacre comme *"l'un des plus grands succès de l'armée israélienne"*, *"regrettant"* pour les civils. Quelques heures après, seconde déclaration de Sharon :

"Si l'armée avait su que d'autres personnes que des activistes se trouvaient avec le chef du Hamas, une autre façon de l'atteindre aurait été employée."

Pourquoi ce changement ?

Bush, qui ne peut être soupçonné d'être guidé par la compassion pour les victimes du massacre, puisque c'est au même moment que la presse annonce que plus de 800 civils ont été tués par les bombardements américains en Afghanistan, a entre-temps déclaré : *"Cette action menée d'une main lourde ne contribue pas à la paix"*, se démarquant de Sharon en ajoutant : *"Arafat n'est pas le problème."*

Puis, le journal institutionnel français *Le Monde* révèle, le 25 juillet, qu'une conférence était en cours sous l'autorité de deux émissaires de la CIA, avec des hauts responsables de la sécurité palestinienne. *"Les deux parties semblaient sur la voie d'un accord"* sur *"un schéma très proche de celui proposé il y a un an par George Tenet, le directeur de la centrale de renseignement (CIA)"*. Mohamed Dahlan, ex-responsable de la sécurité palestinienne pour la bande de Gaza (*Libération*, 27-28 juillet), affirme :

"Israël savait que nous préparions une trêve."

Donc c'est en toute connaissance de cause que le bombardement a eu lieu, perturbant les "négociations" sous l'égide des Etats-Unis. Nous avons là l'expression la plus claire des contradictions auxquelles doit faire face l'impérialisme américain. D'un côté, le mouvement des masses, qui exigent d'en finir avec l'oppression... et,

de l'autre, la menace que ce mouvement implique pour tout le Moyen-Orient.

La politique américaine est confrontée à cette double menace. Il leur faut museler les aspirations des masses en s'appuyant sur Sharon. Et en même temps, il faut que Sharon leur laisse une possibilité, ce que Sharon cherche à refuser ; mais lui-même n'a pas la possibilité d'aller jusqu'au bout dans la résistance à la politique des Etats-Unis. La politique américaine implique ce qu'elle cherche à éviter : la présence directe des troupes américaines, afin de s'opposer à la seule solution positive : un seul Etat, une seule République palestinienne laïque et démocratique sur tous les territoires de la Palestine historique.

Pour quiconque ne part pas de l'appréciation de la faillite du système de la propriété privée des moyens de production, ces revirements successifs de la politique américaine sont incompréhensibles.

Ces revirements ont leur origine dans la crainte du mouvement des masses, qui cherchent à exprimer la volonté d'échapper aux conséquences tragiques qu'implique la survie du système capitaliste, y compris dans la classe ouvrière américaine. Les "grands de ce monde" en ont clairement conscience.

Ce qui a poussé Sharon à remettre partiellement en cause les plans américains (puis, à se ranger aux ordres de son maître de la façon la plus servile), c'est la profondeur de la résistance palestinienne.

Voilà également pourquoi l'impérialisme américain, bien qu'il en ait un besoin vital, hésite depuis des mois à intervenir militairement en Irak. Il y est poussé par l'appétit de pillage insatiable des multinationales, comme le rappelle le quotidien de l'impérialisme britannique, *The Times*, le 11 juillet 2002, citant le rédacteur de la *Middle East Economy Survey* :

"Se débarrasser de Saddam, c'est en fait se débarrasser du dernier obstacle qui entrave un libre écoulement du pétrole venu du Golfe..."

Mais il ne peut satisfaire ce besoin sans avoir "régulé" le problème de la révolution palestinienne. C'est ce qu'exprime le plus

ouvertement un chaud partisan de l'intervention américaine, Yossi Sarid, dirigeant du parti Meretz et de la "gauche pacifiste israélienne" :

"Personne ne tient à intervenir dans la région. Il se peut que Bush ne le veuille pas non plus, mais il va devoir séparer Israéliens et Palestiniens s'il veut avoir le monde arabe de son côté lorsqu'il agira contre l'Irak" (mai 2002).

C'est la même situation contradictoire qui a conduit l'impérialisme américain à intervenir directement pour désamorcer le conflit entre le Maroc et l'Espagne autour d'un îlot peuplé de quelques chèvres, au large des côtes marocaines, fin juillet 2002 :

"Ce n'est un secret pour personne que les Etats-Unis ont joué un rôle essentiel dans le règlement de la crise de l'île Persil entre l'Espagne et le Maroc, deux pays alliés de Washington et essentiels dans sa stratégie de lutte contre le terrorisme (...). Une délégation de haut niveau de la principale agence de renseignement américaine, la CIA, était à Madrid la semaine passée, au moment le plus chaud de la crise" (*El Pais*, 22 juillet 2002).

Dans cette situation où, à l'instar de toute la situation mondiale, s'imbriquent étroitement les tendances, d'une part, à la barbarie, au protectorat américain et, d'autre part, à la montée des peuples qui cherchent une issue.

Résumons la situation. Ce qui a fait ouvertement faillite dans cette Intifada, c'est non seulement le cadre issu des accords d'Oslo, mais également toute prétendue "solution" qui ferait fi des droits fondamentaux du peuple palestinien à la terre et à la nation. Toute prétendue solution ou "plan de paix" de ce type ne pourra que conduire à de nouveaux bains de sang. Loin de créer un quelconque "Etat palestinien", ce ne sera qu'un pas de plus vers de nouveaux "bantoustans", de nouveaux camps...

Il est absolument nécessaire de comprendre, indépendamment du degré de conscience que les travailleurs juifs établis en Palestine peuvent en avoir à un moment donné, que ces prétendues "solutions" sur la base de "deux Etats" signi-

fient également la ruine et la déchéance pour les populations juives et immigrées (russes, travailleurs immigrés "importés" de Thaïlande, Philippines, Afrique noire pour remplacer la main-d'œuvre ouvrière arabe dans les entreprises israéliennes) établies en "Israël". On en voit déjà largement les prémices dans l'effondrement économique de l'Etat d'Israël.

C'est ainsi que, début août 2002, pour faire face à l'effondrement économique et à l'augmentation constante des dépenses militaires, le gouvernement Sharon-Peres adoptait un plan d'austérité prévoyant des coupes de 1,8 milliard de dollars dans les budgets sociaux (à commencer par la suppression de 600 millions de dollars d'allocation de chômage).

Le seul avenir, pour tous les peuples, au nom des "deux Etats", ne sera rien d'autre que ce que la politique criminelle de l'impérialisme a déjà imposé dans les Balkans, dans des régions entières du continent africain, c'est-à-dire la désolation, les massacres "ethniques" supervisés par les grandes puissances, les "zones inutiles" au pillage des multinationales laissées à l'abandon...

C'est la politique de l'Internationale socialiste (dont est membre le Parti travailliste israélien, qui siège dans le gouvernement d'union nationale de Sharon).

C'est celle des appareils ex-staliniens et du "centrisme réactionnaire".

Utilisant l'indignation légitime des travailleurs et de la jeunesse, ils sont à la tête des "manifestations de solidarité avec le peuple palestinien" à Madrid, à Paris, à Londres... Mais au compte de quelle politique ?

De celle qu'ils expriment désormais ouvertement, par exemple dans un tract des Jeunesses communistes, en France, distribué en juillet 2002 :

"La seule solution au Proche-Orient ne pourra être militaire ou basée sur la seule répression, comme tente de le faire Sharon. L'issue sera une réponse politique. On peut retourner le problème dans tous les sens, on arrivera toujours au même constat : la seule solution passe

par la création d'un Etat palestinien, avec Jérusalem-est pour capitale. Cela est possible. Le peuple et l'Autorité palestinienne ont reconnu qu'ils renonçaient à tout jamais à 78 % des terres qu'ils habitaient auparavant et qui constituent aujourd'hui Israël. Ils acceptent la création d'un Etat palestinien sur les 22 % restants” (souligné par nous — NDLR).

Où ont-ils entendu le peuple palestinien “renoncer à tout jamais à 78 % des terres qu'il habitait” ? Dans les camps de réfugiés du Liban et de Jordanie, sans eau courante depuis cinquante ans, où règnent la misère et la maladie ? A Gaza, où le taux de surpopulation est le plus élevé du monde ? Ou bien l'ont-ils entendu dans la bouche de leurs maîtres de Washington ?

Mais ne nous y trompons pas, c'est la même politique que défendent les dirigeants du Secrétariat unifié.

C'est ainsi que Michel Warchawski écrit dans *Rouge*, hebdomadaire de la LCR, section française du Secrétariat unifié, le 9 mai 2002 :

« En ce sens, la question n'est pas si oui ou non les Palestiniens ont droit à un Etat, ce que non seulement Bush, mais même Sharon, admettent, mais de savoir si cet Etat est réduit à un plan de “bantoustanisation” des territoires occupés, ou signifie, au contraire, la fin de la mainmise d'Israël sur ces territoires. »

Pour créer un “Etat palestinien”, il faut la “fin de la mainmise d'Israël sur ces territoires”... donc les territoires “occupés en 1967”. Donc, là encore, le peuple palestinien devrait “renoncer à tout jamais à 78 %” de sa terre ? Il devrait renoncer à vivre, à égalité avec les travailleurs juifs, sur tous les territoires historiques de la Palestine ?

N'est-ce pas précisément la “bantoustanisation” que vous prétendez, messieurs les dirigeants du Secrétariat unifié, condamner ?

Faut-il rappeler ce que *Rouge* écrivait au lendemain des attentats du 11 septembre :

« Par un des paradoxes dont l'histoire a le secret, le redéploiement militaire des Etats-Unis s'accompagne d'initiatives desserrant quelque peu l'étau dans

lequel le peuple palestinien se trouvait pris jusqu'alors. Pour les besoins de l'alliance recherchée avec certains Etats arabes et pour atténuer l'effet désastreux de son soutien à la politique israélienne dans le monde musulman, George W. Bush vient d'affirmer que “l'idée d'un Etat palestinien avait toujours fait partie d'une vision, pour autant que le droit à l'existence d'Israël soit respecté”.

Il importe peu que ce propos représente un bon gros mensonge, les administrations républicaines ayant jusqu'à cette date toujours réfuté cette perspective (...), dans le contexte présent, cela doit nous encourager à développer l'activité de solidarité » (Rouge, 4 octobre 2001).

Faut-il rappeler le soutien ouvert des dirigeants du Secrétariat unifié à la prétendue solution des “deux Etats”, comme l'écrivait Christian Picquet :

“La seule issue porteuse de paix pour Juifs et Arabes : la constitution d'un Etat palestinien viable et souverain sur l'ensemble de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, avec Jérusalem-est pour capitale” (Rouge, 1^{er} novembre 2001) ?

Faut-il rappeler les appels incessants (*Rouge*, 9 décembre 2001) à

“l'interpellation des autorités françaises et européennes, afin qu'elles sortent de leur passivité complice, qu'elles exigent le respect du droit par Israël, qu'elles répondent aux responsables palestiniens qui en appellent au déploiement d'une force internationale de protection de leurs compatriotes martyrisés” ?

Une “force internationale” (2) : mais peut-il s'agir d'autre chose que des troupes américaines, avec ou sans la couverture de l'ONU ? Oser lier le drapeau de la IV^e Internationale aux “plans de paix” de l'impérialisme, qui poussent les peuples de toute la région dans le chaos ! Mais n'est-ce pas là la fonction même du Secrétariat unifié aujourd'hui ?

Pour notre part, nous restons fidèles à ce qu'écrivaient nos aînés en 1947, qui déclaraient :

(2) Notons que cet appel à une “force internationale d'interposition” est présent dans tous les appels à manifester signés par la LCR française.

« La position de la IV^e Internationale face au problème palestinien reste claire et nette, comme auparavant. Elle sera à l'avant-garde de la lutte contre le partage, pour une Palestine unie et indépendante, dans laquelle les masses détermineront souverainement leur sort par l'élection d'une Assemblée constituante (...). La terrible expérience qui attend les masses juives, dans "l'Etat miniature", créera en même temps les prémices pour une rupture des couches les plus larges avec le sionisme criminel. Si cette rupture ne se fait pas à temps, "l'Etat juif" sombrera dans le sang » (Quatrième Internationale, organe du Comité exécutif international de la IV^e Internationale, novembre 1947).

Cinquante-cinq ans après, ces lignes sont d'une brûlante actualité. Cela nous

amène à conclure que, plus que jamais, il est urgent et nécessaire d'aider à organiser le dialogue entre militants et travailleurs arabes et juifs de Palestine pour ouvrir une perspective juste, démocratique, basée sur la reconnaissance des droits du peuple palestinien, à commencer par le droit au retour, sur la ligne de la République palestinienne, laïque et démocratique, sur tous les territoires historiques de la Palestine.

Plus que jamais, il est urgent et nécessaire d'aider les peuples à trouver une solution basée sur le droit de vivre libre sur leur terre, le droit de constituer la nation palestinienne garantissant à tous, à égalité, le droit au "pain, à la terre, à la paix et à la liberté".

Le 6 août 2002

Allemagne

Restructurations industrielles et bancaires du capitalisme rhénan

Par Jean-Pierre MAZARGUES

L'Allemagne voit aujourd'hui se concentrer sur elle un faisceau d'attaques, comme si les structures de son économie constituaient un obstacle inadmissible pour les évolutions en cours et qu'il importait absolument de les démanteler d'urgence.

L'industrie, qui est à la base de la production de valeur assurant la survie du système capitaliste, est en voie de destruction. Ce secteur est le centre et la cible des "nouvelles restructurations" destinées à permettre son intégration dans l'économie mondiale. Ce processus est à l'œuvre dans l'ensemble des pays du monde, plus ou moins accompli selon leur robustesse locale et leurs spécificités historiques, qui déterminent leur capacité de résistance. Après le Japon, la Corée et Singapour, l'Allemagne est devenu la cible prioritaire des restructurations économiques et sociales imposées par le diktat du capitalisme mondial et son centre, l'impérialisme américain.

L'industrie allemande, forte et spécialisée en biens d'équipement et en produits de consommation des ménages, constitue historiquement le socle de l'économie allemande. Il s'agit ici de décrire ces caractéristiques particulières du système industriel allemand, qui sont à l'origine de la concentration de ces tirs, et de tenter de dégager la signification de mesures ou d'événements, tous destinés à en briser les ressorts et à en amoindrir la résistance.

Comme les enjeux de la lutte de classe sont bien perçus par les instigateurs de ces contre-réformes, outre la recherche permanente de l'intégration-association des organisations ouvrières, ils tentent de trouver les meilleures voies, donc souvent les plus obscures et les moins visibles, pour rendre les transformations irréversibles et les destructions moins apparentes.

I. Les limites de la méthode utilisée ici

A. SON CADRE

Le capitalisme, à son stade actuel, pour tenter d'échapper aux lois qui le gouvernent et en fixent les bornes, précipite dans le monde entier une série de mesures qui entraînent le monde dans les convulsions de sa propre agonie et l'orientent vers la barbarie, au rythme de sa glissade dans sa propre impasse. Les travailleurs, dans le monde, sont agressés directement par ces attaques, toutes tournées contre eux et qui tendent à détruire leur force de travail.

Cette offensive d'envergure mondiale prend des formes particulières dans chaque pays, en fonction des caractéristiques de leur propre histoire et des rapports de force entre les classes qui en sont issus. Mais elle découle partout de la contradiction fatale, dans laquelle se trouve le capitalisme aujourd'hui, de devoir lutter contre la tendance à la baisse de ses profits et l'incapacité à la compenser par une extension de ses marchés, désormais impossible.

Du point de vue des capitalistes, qui mesurent bien ce que peut la lutte des classes et les reculs qu'elle est capable d'infliger à leurs plans, il est essentiel d'avancer au bon rythme et à l'échelle de la planète, sans tergiversations et en ne renonçant à aucun moyen, tout retard dans le temps ou dans l'espace pouvant mettre en péril le succès final de l'entreprise qu'ils se sont fixée et dont ils espèrent leur salut.

Il s'agit d'augmenter les profits en réduisant les "coûts du travail", non seulement en augmentant la productivité du travail, mais en réduisant la capacité de consommation et en dégradant le niveau de satisfaction des besoins des travailleurs.

Aussi contradictoire dans ses buts (comment augmenter le profit en en détruisant sa source unique ?) que cela puisse paraître à quiconque réfléchit de manière indépendante, l'offensive est précise, organisée méthodiquement, avec la

mise en place de tous les moyens nécessaires, et, si elle est par vocation mondiale, elle tend à se concentrer sur les points de résistance dont l'existence peut mettre en péril la progression d'ensemble. Ainsi, après le Japon et la Corée, l'attention et la pression de l'impérialisme semblent bien porter aujourd'hui sur l'Allemagne et les structures *vieillottes* du capitalisme rhénan, qui constituent un frein au passage à la "nouvelle économie".

Les marchandises ne peuvent s'écouler sur le marché en raison de la saturation relative du marché mondial. Le produit-marchandise ne pouvant être écoulé sur le marché, la plus-value ne peut être réalisée ; le capital argent ne pouvant s'investir, le capital productif est remplacé par le capital spéculatif, qui se nourrit de la destruction des forces productives mise en œuvre par les restructurations, délocalisations et privatisations. La désindustrialisation est à la base du développement sans cesse croissant du capital spéculatif, parasitant progressivement le capital productif. Le capital productif, qui, pour se reproduire, doit continuellement se multiplier en écoulant sur le marché les produits-marchandises pour réaliser le profit inclus dans la plus-value, se heurte aux bornes d'un marché mondial saturé — saturé non du point de vue de la satisfaction des besoins, mais du point de vue de la possibilité de réaliser le profit. Contradiction insoluble, qui trouve néanmoins une solution provisoire dans la substitution sans cesse croissante du capital spéculatif au capital productif, qui se nourrit de la désindustrialisation.

Le processus de destruction des bases de l'industrialisation intègre la destruction des moyens de la lutte organisée des travailleurs, la liquidation des droits, garanties, statuts, conventions collectives, des libertés ouvrières et démocratiques. Il prend la forme de restructurations, imposées par le marché pour augmenter la valeur pour l'actionnaire fixée par les marchés financiers et affichée dans les cotations boursières journalières, au gré des annonces des profits réalisées, des

mesures de restructuration décidées, des licenciements annoncés et de spéculations mystérieuses. Mondialisation et déréglementation des marchés financiers, promotion du capitalisme de l'actionnaire ("*shareholder capitalism*") par les firmes de conseil et d'audit, "*corporate governance*", réforme des retraites par répartition et développement des fonds de pension pour alimenter la spéculation sur les marchés financiers vont donc de pair pour fixer un horizon unique aux entreprises, celui de l'augmentation de leurs profits, en réduisant les coûts essentiellement salariaux. La déréglementation des industries de réseaux, la privatisation sont destinées à introduire cette pression sur les secteurs industriels, qui, historiquement, s'étaient protégés contre cette contrainte, dont le capitalisme lui-même s'était pourtant déjà bien rendu compte qu'elle interdisait leur développement et leur fonctionnement correct. La déréglementation du travail permet enfin de laisser jouer l'objectif du profit pour soumettre les travailleurs à la réduction des coûts et à la réorganisation du travail que l'augmentation du profit exige.

Dans ce cadre, cette note cherche à rassembler un certain nombre de faits sur les restructurations industrielles en cours en Allemagne et sur les articulations entre ce remodelage des structures industrielles, sous le contrôle des marchés financiers, et les diverses mesures de déréglementation avec lesquelles elles se combinent. Mais, en partant des spécificités historiques de la déclinaison allemande du capitalisme, elle cherche à faire apparaître ce qui en fait aujourd'hui une cible prioritaire dans l'offensive mondiale et à tenter de dégager les verrous et les lignes de résistance principaux que cette offensive souhaite abattre.

B. LE "JOURNALISME ÉCONOMIQUE" IMPOSSIBLE

Les militants de l'Entente internationale des travailleurs rassemblent, analysent et mettent en relation les faits auxquels ils sont confrontés, pour organiser la résistance à cette offensive mondiale de l'impe-

rialisme, américain pour l'essentiel, coordonnée et mise en musique par le FMI, la Banque mondiale, l'OCDE, l'OMC, la Communauté européenne — organisations mises en place et structurées pour ce faire et relayées pour les tâches pratiques de mise en œuvre par les firmes d'audit et de conseil, les banques d'investissement, les banques centrales et les ONG — et écarter la perspective de la barbarie. Ils l'ont fait notamment dans le mouvement de la préparation de la conférence de Berlin contre la déréglementation.

Cette note a pour objectif, en partant des informations de la presse financière et des stratégies d'entreprises affichées, dans le cas de l'Allemagne en particulier, d'affiner la compréhension de la stratégie mise en œuvre par les capitalistes pour tenter d'y parvenir, pour tenter d'en comprendre les déclinaisons et les étapes intermédiaires, qui tendent toujours, dans des formes toujours étudiées et élaborées avec précision, au même résultat : la destruction en masse du travail salarié.

En prenant les choses sous cet angle, il faut, bien sûr, avant tout fixer les limites de l'exercice, qui tient à la nature des informations utilisées. Le capital, bien entendu, a appris de l'histoire, qui est celle de la lutte des classes, et a consacré beaucoup d'efforts pour plier sa communication à ses vues. Le "journalisme économique" a donc été subordonné à ses intérêts économiques et l'on ne peut recourir à ses sources qu'avec le recul qu'impose leur vraie nature.

Ce n'est pas le lieu de s'étendre sur ce point, mais, de ce point de vue, le travail d'enquête sur la déréglementation fait aujourd'hui par les militants de l'Entente dans tous les pays représente le seul vrai travail d'information qui vaille. La privatisation des universités et l'emploi généralisé des professeurs d'économie par les organismes internationaux ou nationaux, comme *experts*, aliénant leur indépendance scientifique et intellectuelle, oblige aux mêmes précautions. Pour finir sur ce point, il suffit de noter le lancement de l'édition allemande du *Financial Times*, le journal financier de la City de Londres, la reprise du quotidien *Les Echos* en France par le même *Financial Times*, le lien organique qu'a établi le *Wall Street Journal* avec *Handelsblatt* en Allemagne, ou la

mise en place du Conseil d'analyse économique auprès de Lionel Jospin, qui rassemblait dans un même corps l'ensemble des économistes français.

L'information économique s'organise pour coller à la mondialisation et à la déréglementation, sous l'égide de l'impérialisme, essentiellement américain.

Le contenu de l'information économique, dans un contexte où le journalisme économique et l'analyse économique scientifique ont été rendus progressivement impossibles, est donc strictement encadré par les impératifs de la globalisation et de la déréglementation, et l'information sur les entreprises se limite à la reproduction à peine édulcorée des communiqués de presse de ces mêmes entreprises ou des avis des entreprises de conseil ou banques d'investissement, parfois directement déguisés en articles de presse, rédigés par un pigiste, dont l'emploi, la carrière et la renommée sont évidemment dépendants de la fidélité et du zèle mis à reproduire ou illustrer les messages qu'il s'agit de transmettre (1). Il n'en reste pas moins que, sous une forme toujours plus alambiquée, en même temps que grossière et totalitaire, demeurent et transparaissent les contradictions inhérentes au système, en dépit des efforts aussi démesurés que vains mis en œuvre pour les gommer.

C. BANQUES D'INVESTISSEMENT ET CONSEILS EN GESTION

En préambule toujours, et pour se débarrasser du sujet en le gardant toujours en arrière-plan par la suite, il faut souligner la montée dans la dernière période d'acteurs économiques internationaux, pour la plupart américains, correspondant aux besoins de la mise en œuvre de la mondialisation et de la déréglementation, qui relaient les organismes internationaux dans l'application des politiques au niveau des entreprises. Les entreprises de conseil en fusion-acquisition (banques d'investissement) et les conseils en gestion sont devenus des maillons essentiels et indispensables pour leur diffusion organisée, au niveau des gouvernements, des entre-

prises nationales et des entreprises petites ou grandes, pour les intégrer dans le cadre défini.

L'industrie du conseil en gestion, pour sa part, a connu une croissance exceptionnelle. De 1990 à 1998, le chiffre d'affaires du secteur a en effet crû de 10 % par an et les entreprises leaders de 20 à 30 % par an (2).

A l'origine de cette croissance extraordinaire, dans l'industrie de cette période, se trouvent trois phénomènes :

- les entreprises transfèrent en bloc aux consultants des fonctions spécifiques qu'elles assuraient auparavant elles-mêmes : département informatique, comptabilité, et même des éléments de leur service du personnel ;

- de nombreuses entreprises, après s'être restructurées, s'orientent à nouveau vers la croissance de leurs activités. Ce faisant, elles ont besoin de compétences qu'elles n'ont plus en leur sein (stratégie, innovation, gestion du changement) ;

- enfin, dans le monde, des entreprises dans les pays dits émergents sont contraintes à adopter des méthodes anglo-saxonnes et les entreprises occidentales qui se mondialisent manquent du savoir-faire et du personnel pour ce faire.

On retrouve, dans la liste des firmes de conseils en gestion basées aux Etats-Unis, l'ensemble des firmes qui interviennent dans le monde entier dans la définition et la formulation des politiques industrielles mises en œuvre par les gouvernements et les entreprises. Elles ont acquis les firmes de conseil qui pouvaient exister localement et se sont elles-mêmes concentrées en fusionnant, pour parfaire l'homogénéité des standards qu'elles imposent et l'efficacité des méthodes qu'elles prônent. Elles disposent, pour la plupart, de revues de management et alimentent les journaux économiques de leur expertise.

C'est le véhicule essentiel de la diffusion de la mondialisation et de la déréglementation, et l'organe d'études utilisé par les gouvernements, plus ou moins imposé

(1) *Le Journalisme et l'économie. Actes de la recherche en sciences sociales*. Directeur : Pierre Bourdieu. 131-132, mars 2000, Seuil.

(2) Selon Tom Rodenhauer, analyste de *Consultant News*, une lettre d'informations propre au secteur.

par la Banque mondiale ou le FMI, pour la mise en musique de la politique que ces organismes imposent dans le cadre des plans d'ajustement structurel.

Andersen Consulting avait 4 000 consultants en Asie en 1997, McKinsey un bureau en Inde, qui croissait très rapidement. Les contrats avec le service public sont devenus essentiels : dans le monde, en 1995, il représentait 242 millions de dollars pour KPMG Peat Marwick, 224 millions pour Andersen Consulting et 171 millions pour Coopers & Lybrand. En Angleterre, le travail pour la BBC et le Department of Social Security représente un tiers du marché du conseil pour l'année 1997.

Elles alliaient jusqu'à présent des fonctions de conseil et d'audit comptable, diffluant les normes de la comptabilité américaine, indispensables aux opérations de fusions-acquisitions transfrontières. Leur intervention s'étend du conseil en organisation jusqu'à l'externalisation de services entiers et l'intégration des systèmes informatiques dans les entreprises, sur la base des réorganisations proposées. Ce sont donc les agents et les outils de la promotion de la dite "nouvelle économie", où de nouvelles technologies, produits de l'activité scientifique, sont mis au service exclusif de la réduction des coûts, de la lutte contre la baisse tendancielle du taux de profit, qu'ils alimentent contradictoirement en diminuant la part du travail vivant et en augmentant la composition organique du capital. En même temps, ce sont les agents de la dissémination des normes comptables, des produits financiers destinés à assurer l'homogénéité finale financière de la planète, pour permettre à la spéculation sur l'euro, le yen ou le won, le pétrole, l'électricité et le gaz, le café ou le jus d'orange de se déployer.

D. DROIT GERMANO-ROMAIN OU COMMON LAW ?

On pourrait faire les mêmes remarques en ce qui concerne les conseils juridiques, qui ont connu sur la dernière période le même phénomène de mondialisation à

partir des cabinets anglo-saxons et qui œuvrent dans le même sens dans le domaine de la norme juridique, en se combinant avec les dites réformes de l'Etat.

La concurrence entre les principaux impérialismes a, dans les dernières décennies, débouché sur une situation de suprématie absolue de l'impérialisme américain. La domination de ce dernier tend à se traduire dans l'instauration de véritables "protectorats américains" dans les différentes parties du monde. L'existence même des Etats nationaux — en ce qu'elle constituait l'enveloppe de l'existence de classes ouvrières nationales et aussi de bourgeoisies cherchant à préserver leurs intérêts spécifiques — apparaît de plus en plus contradictoire aux besoins de pénétration du capital financier américain. D'où la tendance à la dislocation des Etats et des nations, en même temps que la substitution d'institutions supranationales fondées sur la subsidiarité aux institutions des Etats souverains (3).

Chaque collectivité, qui se structure dans un appareil étatique traduisant les rapports sociaux qui y prévalent, produit simultanément ses codes et ses juges. La mondialisation, pilotée par les Etats-Unis dans leur rôle de puissance économique dominante, se décline au niveau juridique en une américanisation du droit.

Le juge américain, qui a hérité du système de *Common Law* anglais, crée de la norme, tandis que son homologue français n'est que la "*bouche de la loi*", selon l'expression républicaine (4). Aux Etats-Unis, le juge est là pour créer du droit lorsqu'un problème existe et qu'il faut trancher. C'est la règle de la norme créée a posteriori et empirique qui valorise le rôle du juge. En France, la loi et le règlement sont prédominants. Le pouvoir régulateur a priori est celui de l'administration et rôle du juge est secondaire. De cette concurrence du législateur et du juge aux Etats-Unis dépend naturellement le mode de choix et de recrutement des juges. Un tel pouvoir suppose une légitimité du

(3) *La Lettre de La Vérité*, n° 130, 27 juin 2000.

(4) "*France-Amérique*", *La Revue de deux mondes*. Daniel Soulez Larivière. *Revue des deux mondes*, juin 2000. "*Le droit français s'américanise-t-il ?*"

juge, choisi par des électeurs ou nommés par les gouverneurs, tandis que les juges fédéraux sont nommés par le président avec l'accord du Sénat.

En France ou en Allemagne, pays dits de droit romano-germanique, formé sur la base du droit romain et sur la primauté de la loi, le législateur, et lui seul, crée le droit, la jurisprudence n'est tolérée que comme source accessoire, quand son existence même n'est pas contestée. Le travail du juge n'est alors pas de créer le droit, mais d'appliquer la loi ; il n'a pas de pouvoir d'interprétation du droit (de la loi) en dehors de celui qui consiste à faire apparaître la volonté du législateur.

“Sous l'empire d'une législation (civile) codifiée, toute solution juridique doit être rattachée, directement ou indirectement, à la loi écrite” (5).

On assiste aujourd'hui à un effondrement du droit romain et à un (ir)résistible avènement du droit anglo-saxon, porté par la mondialisation des sociétés de conseil, juridiques et de management.

“Conçu pour mettre fin au droit du plus fort, le droit a plus ou moins bien tourné ici ou là. Mais si le droit français patauge dans la prolifération de textes mal écrits et enlève le citoyen dans des retards accumulés, qui frisent le non-droit, le droit américain, lui, débouche cyniquement sur le droit du plus riche. Je suis contre”,

disait Marcel Boiteux, président d'honneur d'EDF en 1997 (6), lors d'un colloque à l'université de Paris-Dauphine, sur le thème : *“L'idée de service public est-elle encore soutenable ?”*

Les cabinets (conseil, audit, droit...) anglo-américains — Shearman & Sterling, Sullivan & Cromwell, Clifford Chance — sont en position de quasi-monopole. La quasi-totalité des privatisations sont réalisées avec leur expertise.

La globalisation place les États en concurrence, en instaurant une compétition entre les systèmes fiscaux et sociaux, mais aussi entre les normes juridiques et comptables. La libéralisation remet en

question les instruments qu'étaient le règlement et la fiscalité, au profit du contrat et du marché. Les dénommées “nouvelles technologies” sont utilisées dans leurs caractéristiques propres comme des outils de remise en cause accélérée. On peut sans doute même affirmer que leur développement technique est tiré par cet objectif (finance, commerce...) pour se situer à la limite des droits existants et bénéficier du vide juridique.

Toute multinationale se déploie dans plusieurs mondes juridiques. Elle tente d'imposer à ses partenaires (gouvernements, associés, fournisseurs, clients...) les normes qui lui sont les plus favorables. Lorsque la négociation ou le respect du droit des autres n'est pas possible, la mobilité des activités permet, dans une certaine mesure, de choisir le droit qui semble le mieux adapté.

Il y a coïncidence de la donne juridique et du rapport de force politique et économique. Le droit anglo-américain des affaires l'emporte. Et l'on situe mieux alors les libertés de plus en plus grandes qui sont prises souvent aujourd'hui avec la loi existante, tant en Allemagne qu'en France, sous l'impulsion de la Communauté européenne, sous couvert de directives édictées par des fonctionnaires conseillés par les grandes entreprises de conseils anglo-saxonnes reproduisant en Europe leurs pratiques expérimentées aux États-Unis, conformément aux intérêts des multinationales qui en sont originaires.

(5) François Gény, *Méthode d'interprétation et sources en droit positif privé*, LGDJ, 1899, réédition, 1954.

(6) *“Evolution technologique ou pensée unique ?”*, Marcel Boiteux, colloque sur l'avenir des services publics, tenu à l'université de Paris-Dauphine en octobre 1997. *“L'idée de service public est-elle encore soutenable ?”*, sous la direction de Jean-Marie Chevalier, Ivar Ekeland et Marie-Anne Frison-Roche, *Droit, éthique, société*, Presses universitaires de France, juin 1999.

II. Des particularismes dans le collimateur

A. UNE BASE INDUSTRIELLE FORTE

L'Allemagne, troisième puissance économique mondiale derrière les Etats-Unis et le Japon, pèse pour un tiers dans le produit national brut (PNB) total de la zone euro.

L'économie allemande est essentiellement industrielle. Cela était vrai dès avant l'unification. Avant l'unification, 40 % de la force de travail allemande étaient impliqués dans la fabrication, notamment les machines-outils, l'automobile, la construction électrique, l'acier, la chimie et l'optique. Bien que l'industrie de l'Est ait été soumise à de profondes transformations depuis dix ans, elle s'est concentrée sur ces mêmes secteurs. Ce qui fait que l'économie allemande garde toujours une forte base industrielle, qui représente plus de 33 % de la valeur ajoutée, contre 21 % en France.

Pratiquement toutes les régions allemandes sont industrielles. La région de la Ruhr, en Westphalie, centre traditionnel du charbon et de l'acier et des industries lourdes, les concentrations industrielles autour de plusieurs grandes villes, comme Hanovre, Munich, Francfort et Stuttgart, la production chimique dans des zones s'étirant le long du Rhin, dans le Bade-Wurtemberg et plus au nord, les industries automobiles en Bavière et dans le Bade-Wurtemberg en constituent les principales concentrations à l'Ouest. A l'Est, il s'agit essentiellement de la Saxe, Saxe-Anhalt et la Thuringe, avec des concentrations à Leipzig, Dresde, Halle et Chemnitz. Avant la guerre, la Saxe était le cœur technologique de l'Europe centrale. L'Elbe, comme le Rhin, avait attiré la chimie et d'autres industries le long de ses rives. Mais à l'Est, contrairement à l'Ouest où la répartition géographique est plus homogène, l'industrie est plus concentrée au sud qu'au nord. Les districts du nord de l'Est de l'Allemagne ont un emploi industriel inférieur à 25 %,

autour de Berlin compris entre 25 et 35 %, et ceux situés au sud de Berlin supérieur à 35 %.

Le secteur industriel allemand le plus réputé et le plus important est celui de la mécanique (chiffre d'affaires : 240 milliards de deutschemarks en 1991). A la différence d'autres industries en Allemagne et ailleurs, il est dominé par de petites entreprises (le fameux "*Mittelstand*"). Il comprend 4 000 entreprises. Seulement 3 % d'entre elles ont plus de 1 000 employés. Elles produisent une gamme étendue de plus de 17 000 produits, dont les deux tiers sont exportés.

Le deuxième secteur le plus important est l'automobile (chiffre d'affaires 1991 : 217 milliards de deutschemarks), avec Daimler-Benz, Volkswagen et BMW. La moitié des véhicules produits est exportée, essentiellement vers le reste de l'Europe et les Etats-Unis.

La construction électrique vient au troisième rang (chiffre d'affaires 1991 : 207 milliards de deutschemarks), avec Siemens et Bosch. La production s'étend des turbines aux petits moteurs électriques et aux biens de consommation.

La chimie (chiffre d'affaires 1991 : 166 milliards de deutschemarks) repose sur trois entreprises leaders depuis cent ans dans leurs domaines — Hoechst, Bayer et BASF. Mais, il existe aussi de nombreuses firmes de taille moyenne. La moitié de la production est exportée.

L'acier et le charbon font partie des industries traditionnellement importantes, ainsi que la mécanique de précision et l'aérospatiale, qui se développe rapidement.

B. LE "MITTELSTAND"

Ce qui fait une des particularités du système industriel allemand n'est pas tant l'existence de grandes entreprises connues

mondialement, comme Daimler-Benz, Volkswagen, Siemens ou Bayer, mais celle d'entreprises de taille petite ou moyenne, qui constitue ce que les Allemands appellent le "*Mittelstand*". Bien que ce terme ait aussi des connotations sociales, politiques ou en termes de mode de gestion, il recouvre dans son acception la plus commune les entreprises de moins de 500 travailleurs. Elles représentent 98 % des entreprises allemandes, emploient 80 % des employés et sont au cœur du système. Les gouvernements et les Etats ont soutenu le "*Mittelsstand*" en partie pour des raisons politiques, mais également parce qu'elles forment un composante cruciale de l'économie : mesures particulières destinées à favoriser leur coopération plutôt que leur concurrence, fonds et organismes spéciaux pour promouvoir leurs recherches et leurs développements. Après la réunification, le gouvernement a utilisé des incitations à l'investissement ou fiscales pour encourager les entreprises du "*Mittelstand*" à "investir" en Allemagne de l'Est dans le cadre du processus de démantèlement et de privatisation des entreprises industrielles orientales.

Les attaques contre le "*Mittelstand*", cet ensemble de trois millions de petites et moyennes entreprises qui constituent la colonne vertébrale de l'économie allemande, prennent plusieurs formes.

Ainsi, le discret Comité de Bâle (7) des superviseurs des banques des grands pays vient de faire des propositions — connues sous le nom de Basel 2 (8) — qui pourraient notamment servir de base à une nouvelle directive européenne, aujourd'hui en discussion. Basel 2 cherche à formuler plus précisément qu'auparavant les niveaux de provisions (leur capital) que les banques doivent détenir en garantie des crédits et autres risques qu'elles consentent.

Selon les règles actuelles de Bâle, les banques sont censées avoir des fonds propres correspondant à au moins 8 % de leurs actifs risqués. L'idée est d'ajuster les exigences en capital plus finement aux risques encourus. En théorie, cela signifierait des coûts du crédit plus élevés, voire un refus de prêter aux emprunteurs les plus risqués.

Cette tentative s'inscrit dans la recherche de moyens pour tenter de prévenir ou de limiter les crises financières récurrentes (Mexique en 1994-1995, Asie en 1997, Russie et Brésil en 1998, naufrage du "*hedge fund*" américain LTCM) qui se sont succédé au cours des cinq dernières années avec une violence et une vitesse de propagation inconnues jusqu'alors.

Après plus de trois ans de discussion, le Comité de Bâle a développé des règles complexes, qui, lorsqu'elles seront mises en œuvre en 2005, sont censées mettre un terme aux distorsions des marchés financiers, en obligeant les banques à publier des rapports sur leurs engagements et à donner une mesure de leurs expositions au risque.

Les formules pour mesurer le risque de crédit qui sont issues des travaux de Basel 2 sont fondées sur des notations ("*credit ratings*") appliquées à la dette d'une entreprise, soit par des agences spécialisées, soit par les banques elles-mêmes. Mais, et c'est là qu'on en revient au "*Mittelstand*", de nombreuses petites entreprises ne sont pas notées de cette manière.

De plus, en Allemagne, les entreprises sont plus qu'ailleurs dépendantes de crédit bancaire à moyen terme, et plus long est le prêt, plus la pénalisation est importante dans le cadre des nouvelles règles proposées. Beaucoup des 2 800 banques allemandes ne sont pas équipées pour noter les entreprises auxquelles elles consentent des prêts : si elles se dotaient des moyens pour le faire, cela entraînerait automatiquement une augmentation du coût du crédit.

(7) Pour être précis, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a été institué en 1975 par les gouverneurs des banques centrales des pays du Groupe des Dix. Il rassemble les autorités de contrôle des banques. Il est composé des représentants des autorités de contrôle bancaire et des banques centrales d'Allemagne, de Belgique, du Canada, des Etats-Unis, de France, d'Italie, du Japon, du Luxembourg, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de Suède et de Suisse. Ses réunions ont habituellement pour cadre la Banque des règlements internationaux, à Bâle, siège de son secrétariat permanent.

(8) "*The Basel perplex*", *The Economist*, 8 novembre 2001.

En discutant de ces mesures, le Comité de Bâle cherche à unifier les 36 000 banques dans le monde sous un contrôle central, ce type de supervision n'existant pour l'heure que dans les pays anglo-saxons. Elle soustrait la mesure des risques aux considérations nationales. Même si Gerhard Schröder a déclaré à cette étape qu'il opposerait son veto à toute directive européenne s'inscrivant dans le cadre fixé par Basel 2, il a souligné par là même son accord pour que les négociations aboutissent au prix de quelques concessions dans le cadre de cette nouvelle architecture financière internationale mise en place par le FMI et le Comité de Bâle.

La baisse du PNB allemand et les faillites entraînées par la récession mondiale rendent cette question encore plus brûlante. Le crédit bancaire, principale ressource financière des entreprises du "Mittelstand", est de plus en plus difficile à obtenir.

Les banques de petite taille commencent à se préparer à entrer dans le cadre mondial fixé à Bâle, auxquels elles savent ne pouvoir échapper à terme, et les grandes banques, toute à leur réorganisation et à leur mondialisation, se désintéressent des petites entreprises.

À l'heure actuelle, le taux d'intérêt d'un prêt typique pour une entreprise du "Mittelstand" est inférieur à celui des obligations émises par Daimler Chrysler. La réforme envisagée à Bâle rapprocherait la marge sur les prêts de celle sur les marchés des capitaux. Ainsi, le taux appliqué à une entreprise dépendrait de sa rentabilité, maintenant étroitement surveillée par le banquier, et pousserait une entreprise à s'introduire sur le marché des actions pour se financer, avec la pression que l'on sait s'exercer par ce biais sur sa gestion.

Les grandes banques, pour leur part, cherchent à accroître leurs bénéfices et ferment des branches par centaines. Leurs prêts, par exemple, aux artisans (*Handwerk*) ont diminué de moitié au cours des dix dernières années.

Mais il y a dix ans, les trois grandes banques allemandes représentaient seulement 4,3 % de ce type de prêts, 60 % de ces prêts provenaient des centaines de banques d'épargne, comme encore aujourd'hui (9).

C. LES "RIGIDITÉS DU MARCHÉ" DU TRAVAIL

Presse, experts et observateurs se plaisent à s'accorder particulièrement dans cette période pour estimer que le marché du travail en Allemagne est rigide. On sait ce que cela veut dire. De ce point de vue, ou plutôt du point de vue de l'intérêt des travailleurs, il est vrai qu'il existe en Allemagne une différence dans la souplesse de la durée du travail, dans la fiscalité plus lourde et dans une réglementation plus stricte des licenciements.

Cette série d'acquis ouvriers préservés, plus que dans d'autres pays, est inadmissible, et est donc présentée comme un obstacle à la réduction du chômage, puisqu'elle handicape la demande d'emploi. Les offres d'emplois se verraient limitées par un système d'indemnités de chômage et de prestations sociales généreux. En outre, le système de négociations collectives entre les syndicats et les organisations patronales serait à l'origine d'un haut niveau de centralisation et d'un fort taux de couverture des conventions syndicales, et, par conséquent, d'un manque de souplesse et de différenciation des salaires. On voit ici les principales cibles être désignées avec précision.

À la fin des années 1960 et au cours des années 1970, la position des syndicats et des travailleurs s'est vue renforcée au plan juridique. C'est aussi durant cette période qu'est apparu, en Allemagne, un changement notable de la jurisprudence en matière d'interprétation des lois sur la protection de l'emploi, avec pour conséquence une augmentation des coûts de licenciements. Durant les années 1980, le gouvernement a tenté de promouvoir des changements institutionnels, afin d'affaiblir la réglementation et de *fluidifier* le marché du travail.

Dans les faits, aujourd'hui, si les travailleurs aux Etats-Unis connaissent en moyenne des taux de perte d'emploi et de réemploi considérablement plus élevés que les Français et les Allemands, dans les

(9) "Slipped disk", *The Economist*, 15 décembre 2001.

trois pays, les jeunes connaissent d'ores et déjà des taux relativement élevés et du même ordre, ce qui traduit les résultats des politiques de "mobilité" menées depuis plusieurs années aussi bien en France qu'en Allemagne (10).

Depuis 1993, année de la pire récession depuis 1949, l'Allemagne a été saisie de la fameuse *Standortdebatte* (*Standort Deutschland*), le débat sur la compétitivité de son industrie. Ce débat a été provoqué par la publication à point nommé d'un rapport du ministère fédéral de l'Économie sur la compétitivité industrielle allemande en septembre 1993.

A la suite des pertes de marché mondial et du développement des délocalisations de production et des investissements allemands à l'étranger au début des années 1990, le débat s'est focalisé sur les problèmes de compétitivité de l'industrie allemande, tout particulièrement sur les coûts salariaux, qui sont les plus élevés du monde, et sur la question des réformes à mettre en œuvre.

L'Allemagne, dont la charge salariale globale est de 29 % supérieure à la moyenne des États membres de l'Union européenne, arrive en tête du classement mondial pour le coût d'une heure de travail effectuée dans l'industrie. Une fiscalité lourde et les coûts élevés du travail constituent des facteurs prohibitifs pour les investisseurs. Certes, le niveau technologique de l'industrie allemande permet en grande partie de compenser cette réalité, mais la permanence de cet état de fait et la trop faible amélioration de la performance depuis le début des années 1990 rend cette situation inacceptable pour l'impérialisme dans son offensive mondiale, en constituant un point dur de résistance aux efforts entrepris avec succès ailleurs pour améliorer la rentabilité du capital. La productivité a cependant augmenté de 2,4 % par an au cours des dernières années, avec une augmentation de la productivité du travail industriel de 8,5 % et une diminution du "coût du travail" de 10 %. En moyenne, les usines allemandes fonctionnent aujourd'hui 71,8 heures par semaine, contre 60,6 en 1984. Ces résultats ont été atteints grâce à la conclusion de contrats individuels de flexibilité avec les syndicats dans les entreprises.

Afin de "garantir à l'avenir l'attractivité de l'Allemagne en tant que site industriel", ce rapport propose un certain nombre de mesures : désengagement de l'État, réduction de la fiscalité, réforme de la protection sociale, renforcement de la concurrence, flexibilité de la législation du travail, privatisations, déréglementation (11). Le modèle allemand était en effet fondé sur trois règles fondamentales : la culture de la stabilité monétaire, la gestion concertée du marché du travail et la spécialisation industrielle dans les domaines à forte valeur ajoutée. Or, face à la globalisation de l'économie mondiale, à la dérégulation des marchés du travail, à l'importance croissante des activités de service et à la réunification de l'Allemagne, ce modèle allemand empêche l'adaptation aux changements structurels que l'impérialisme cherche à imposer dans l'ensemble de l'économie mondiale.

Une autre traduction de ce particularisme allemand repose dans l'écart moyen des salaires extrêmes, qui est réduit relativement à ceux observés aux États-Unis, en Grande-Bretagne ou en France, et qui n'a pas évolué dans la dernière période, contrairement à ce qui s'est déroulé en Grande-Bretagne ou aux États-Unis.

D. UNE ÉCONOMIE OUVERTE

L'Allemagne a une des économies les plus ouvertes. Les exportations représentent plus du quart du PNB et la même proportion des emplois.

La spécialisation de ce pays dans le secteur des biens d'équipement — qui représente 49 % des exportations, contre 40 % en France — le rend très sensible au cycle mondial de l'investissement, qui, par son ampleur naturelle, entraîne une grande instabilité des ventes.

(10) "Emploi, chômage et non-activité : une analyse des transitions sur le marché du travail allemand", Christoph M. Schmidt, *Economie et Statistiques*, n° 332-333, 2000-2/3.

(11) Hans Stark, secrétaire général du Comité d'études des relations franco-allemandes (CERFA) à l'Ifrî, Ramses 99. *Synthèse annuelle de l'évolution du monde*, Institut français des relations internationales, Dunod.

Elle est donc particulièrement vulnérable aux fluctuations économiques dans le reste du monde. Le ralentissement économique actuel est le pire des vingt dernières années : les Etats-Unis et le Japon sont tous deux officiellement déjà en récession, comme beaucoup des économies dites émergentes d'Asie de l'Est et d'Amérique latine.

E. LA "DEUTSCHLAND AG" ET LE CONCEPT DE BANQUE-INDUSTRIE

C'est un système complexe de participations croisées qui a défini la "Deutschland AG" ("Corporate Germany" dans le langage du *Wall Street Journal*) (12) depuis la Seconde Guerre mondiale. Le résultat en est une structure de propriété des entreprises très stable, qui les protège de l'agressivité de prédateurs extérieurs. C'est la période de reconstruction de l'après-guerre qui a conduit à cette situation. Pour remettre les entreprises sur leurs pieds, les banques et les assurances leur ont fourni des prêts, en contrepartie desquels les prêteurs recevaient des parts dans ces sociétés. Ces liens ont été cimentés ensuite par la présence de leurs dirigeants dans les conseils d'administration. Jusqu'à présent, le système fonctionnait bien, en fournissant aux entreprises allemandes à la fois des sources stables de financement et des actionnaires patients et raisonnant sur le long terme.

La Commission européenne, qui lance enquête sur enquête sur le sujet, a pris pour cible le système bancaire allemand, notamment les *Landesbank* et les *Sparkassen*, en l'accusant de concurrence déloyale.

Les *Landesbank* constituent des banques pour les Etats régionaux, fournissant des financements pour les logements ou les développements industriels ; elles sont également les banques centrales des caisses d'épargne et entrent en concurrence avec les banques privées, comme les banques commerciales ou d'investissement. Certaines jouent le rôle de banques de détail. Ensemble, elles représentent 35 % des actifs bancaires allemands. La part des banques commerciales est de

27 %, elle est de 58 % en France, de 62 % en Angleterre, de 47 % au Japon, de 76 % aux Etats-Unis. Le nombre d'employés bancaires par million d'habitants était en Allemagne de 9 259, alors qu'il n'était en France que de 7 194.

Les caisses d'épargne ont pour capital propre une garantie des municipalités locales, ce qui rend difficile leur rachat ou leur fusion avec des établissements privés (13).

Les investigations de la Communauté européenne portent sur deux garanties, *Anstaltslast* et *Gewährträgerhaftung*, qui sont données aux banques du secteur public par leurs propriétaires — d'ordinaire les gouvernements des Etats et des associations caisses d'épargne-banques (14).

La garantie *Anstaltslast* contraint les propriétaires à s'assurer que les banques ont toujours suffisamment d'argent pour payer les crédeurs à temps. La garantie *Anstaltslast* signifie que les garants sont tenus de payer ces crédeurs si les actifs de la banque se révélaient insuffisants. La commission a examiné si ces garanties constituent une aide illégale de l'Etat. En particulier, elle instruit la plainte d'une association européenne de banques privées contre trois organismes bancaires allemands, dont West LB et *Stadtparkasse Köln*, la deuxième caisse d'épargne par son importance en Allemagne, selon laquelle ces garanties donnent à ces banques du secteur public un avantage concurrentiel indu. Grâce à ces garanties, ces banques publiques jouissent d'une notation AAA pour leurs dettes à long terme. Cela signifie qu'elles peuvent emprunter et prêter à des taux inférieurs sur le marché international.

Certaines d'entre elles ont utilisé cet avantage pour se comporter en acteurs agressifs sur le marché, notamment en Asie de l'Est, durant les années 1990. Ces investigations exercent une pression sur

(12) "Corporate Germany braces for a big shift as postwar cross-shareholdings unwind", Christopher Rhoads and Vanessa Fuhrmans, *Wall Street journal*, 21 juin 2001.

(13) "Les Banques, nouveaux enjeux, nouvelles stratégies", Dominique Plihon, *Les études de la Documentation française*, 1998.

(14) "A change in the landscape", *The Economist*, 9 décembre 2000.

West LB, notamment pour parvenir à un compromis avec la commission. En juillet dernier, Gerhard Schröder a cherché lui-même à trouver un tel compromis, mais les gouvernements des 16 Länder — qui décideront in fine du sort de ces banques — ont alors refusé de le suivre. Aujourd'hui, la Westdeutsche Landesbank (West LB), qui est la plus grande des 12 *Landesbank* et la quatrième plus grande banque du pays par ses actifs, parle elle-même de la perspective de se restructurer selon les orientations suggérées l'été dernier par Gerhard Schröder. Un des modèles en discussion consisterait à créer une filiale sans garanties de l'Etat, qui jouerait le rôle de banque commerciale. La maison mère resterait la banque centrale des caisses d'épargne locale et la banque de développement de l'Etat.

L'association des caisses d'épargne (DSGV), qui regroupe les 564 *Sparkassen*, accepte de considérer que ces garanties deviennent un sujet de négociation. Si les garanties disparaissent, il faudra cependant du temps pour bâtir le capital des banques du secteur public. Les banques n'ont pu faire appel au marché pour construire leur bilan et les gouvernements des Etats n'ont pas voulu y injecter plus de capital.

Si la *West LB* cantonne ses activités commerciales dans une filiale, la pression sur les autres *Landesbank* s'intensifiera. La disparition de ces garanties explicite, si elle advient, sur les cotations des banques du secteur public conduira à détériorer leur compétitivité. West LB, qui est trente fois plus grosse que la *Landesbank Saar*, par exemple, est probablement mieux équipée pour y survivre comme une entité indépendante. Privées de ces garanties, les opérations commerciales des autres banques ne seront vraisemblablement pas aussi bien placées. Des fusions, ou des alliances, entre elles ou avec les caisses d'épargne, en résulteront. Des pas sont déjà franchis dans ces directions. *Bayerische Landesbank* et *Landesbank Hessen-Thüringen*, par exemple, ont ainsi décidé, il y a quelques mois, de créer une filiale commune pour les fusions-acquisitions.

Au début de l'année dernière, la banque d'épargne de la ville de Stuttgart a fusionné avec deux autres institutions financières pour former la *Landesbank*

Baden-Württemberg, verticalement intégrée. Au final, il reviendra cependant aux Parlements des régions d'approuver tout changement de statuts des *Landesbank* et des *Sparkassen*.

F. FONDS DE PENSION ET INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

Des particularités fortes apparaissent encore en Allemagne concernant le rôle dévolu aux fonds de pension et sur la question des retraites.

En 1995, 42 millions d'Américains disposaient d'un plan à contribution définie (15), représentant un encours de 1 300 milliards de dollars (à comparer à 17,5 milliards de titulaires et 162 milliards de placements en 1980). Dans un climat ininterrompu d'euphorie boursière, la part de ces fonds placée en actions a crû de manière importante, puisqu'elle atteignait en 1999 près de 60 %, contre 50 % en 1995. Au total, la part des actions dans le patrimoine des ménages américains a fortement augmenté, passant de 12 % de leurs actifs financiers dans les années 1980 à plus de 30 % aujourd'hui. Si l'on additionne les ménages titulaires de "*mutual funds*" (23 %) et ceux détenant directement des actions, c'est au total 38 % des ménages, représentant 52 millions de personnes, qui possèdent aujourd'hui des actions, contre 43 millions en 1989 et six millions au début des années 1950, selon le New York Stock Exchange (16).

(15) Ce type de fonds de pension repose sur une contribution des salariés, qui s'analyse comme un report hors taxes de leur rémunération, sur des comptes individualisés. La contribution de l'employeur est facultative et dépend le plus souvent de celle du salarié. Le produit du plan, utilisable sous forme d'annuités ou de versements en capital, est égal à la somme capitalisée des placements effectués sous la seule responsabilité des salariés, généralement dans des "*mutual funds*" (SICAV). L'individualisation des versements permet au salarié de changer d'emploi tout en gardant le bénéfice de son épargne, ce qui facilite la mobilité du travail.

(16) "*Le gouvernement d'entreprise ou les fondements incertains d'un nouveau pouvoir*", Jean Peyrelevade, *Economica*.

C'est à travers les investisseurs institutionnels que la défense des intérêts des salariés est censée s'exercer. Les actifs de fonds de pension et "*mutual funds*" s'élevaient à la fin de 1995 à environ 5 500 milliards de dollars, soit une année pleine de revenu disponible après impôts des ménages américains. A eux seuls, ils possèdent plus de 38 % des sociétés américaines. Si l'on y ajoute les compagnies d'assurances, le total des actions détenues par l'ensemble des investisseurs institutionnels pour le compte des épargnants dépasse 50 % de la capitalisation boursière américaine.

La situation est similaire au Royaume-Uni. Mais, comme l'industrie de l'assurance vie, beaucoup plus vivace qu'aux Etats-Unis, est à peu près du même poids, les investisseurs institutionnels, au sens large, gèrent ensemble près de la moitié de l'actif des ménages contre 30 % en Amérique, et contrôlent 70 % de la Bourse de Londres.

Des différences fondamentales apparaissent cependant si l'on analyse les structures d'actionariat dans l'ensemble des pays industrialisés.

Partout, le pourcentage du capital des sociétés cotées détenu directement par des individus est tombé en dessous de 25 %, sauf aux Etats-Unis, où l'actionariat individuel reste encore important. Au-delà de cette constatation, deux modèles se distinguent : en Australie, au Canada, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, le financement des retraites par capitalisation fait que les fonds de pension et les compagnies d'assurances dominent le marché, où ils sont les premiers intervenants. Dans le capitalisme continental, ou nippo-rhénan (Allemagne, France, Italie, Japon), les actions détenues par l'Etat, les banques, et les participations croisées entre sociétés constituent encore la clé de voûte du système, les fonds de pension ne jouant qu'un rôle relativement faible.

Les Pays-Bas et la Suède sont dans une position intermédiaire. Ces deux pays, fortement exportateurs, et donc ouverts sur le monde, auxquels il faut ajouter la France, qui a entendu jouer le jeu de la liberté des mouvements de capitaux, ont vu la faiblesse relative de leurs fonds de pension et compagnies d'assurances com-

pensée par une entrée massive d'actionnaires étrangers, qui ne sont autres que les fonds de pension des pays anglo-saxons.

La répartition mondiale de l'activité des investisseurs institutionnels en 1995 montre la réalité des rapports de force. L'Amérique du Nord exerce une domination écrasante, puisqu'elle représente 52 % de l'ensemble des actifs financiers de toutes natures gérés par des investisseurs institutionnels. La part de marché de l'Europe n'est que de 32 %, dont 9 % pour la seule Grande-Bretagne. Le contraste est encore plus fort si on se limite aux seuls fonds de pension : 66 % pour l'Amérique du Nord, 13 % pour l'Europe hors Royaume-Uni (11 %).

Les fonds de pension et les autres investisseurs institutionnels sont donc devenus des acteurs majeurs de la finance de marché globale.

Ils sont aujourd'hui les véritables propriétaires des grandes entreprises cotées. De ce fait, ils interviennent désormais directement sur le périmètre et l'organisation interne de l'entreprise.

Les dirigeants restent responsables de la formulation de la stratégie et de la direction opérationnelle. Mais les orientations stratégiques doivent être approuvées par les actionnaires institutionnels, et la direction opérationnelle est fortement contrainte par la décentralisation au sein de l'entreprise, de l'objectif de création de valeur (17).

Les dirigeants ne sont plus que les fondés de pouvoir des nouveaux propriétaires, mais leur autonomie opérationnelle reste cependant large.

Le rôle des codes de gouvernement d'entreprise est de limiter leurs marges de manœuvre et de s'assurer ainsi que, parmi les futurs possibles de l'entreprise, ils choisissent celui qui est le plus favorable au propriétaire.

Certains anticipent, ou du moins espèrent que les nouveaux propriétaires des grandes entreprises (par le biais des fonds de pension et autres investisseurs institutionnels) deviennent les mandataires de

(17) Pierre-Noël Giraud, *Le Commerce des promesses, Petit traité sur la finance moderne*, janvier 2001, Seuil.

millions de gens, qui, pour l'essentiel, sont aussi des salariés.

On en revient, par ce biais, à la légende du petit actionnaire, héros de la démocratie économique, inventé dans les années cinquante par G. Keith Funston, alors président de la Bourse de New York (18). La direction d'une entreprise est assimilée au gouvernement d'une nation et les règles de la démocratie politique établies par Jefferson s'appliquent au système économique.

"Tout comme une élection libre, un marché libre offre un terrain de rencontre à toutes les nuances de l'opinion publique."

Ces salariés-proprétaires pourraient réconcilier capital et travail, économique et social, et, au-delà, y intégrer des préoccupations environnementales, et trouver le nouvel équilibre, au centre de la notion de *développement durable*, entre économie, société et environnement. Ainsi, les salariés d'une entreprise, mais plus généralement l'ensemble des salariés-actionnaires

auraient leur mot à dire sur les critères de gestion et pourraient déplacer le point d'équilibre entre les intérêts des *share holders* et des *stake holders* (19).

Cet espoir est alimenté par l'existence et le développement provoqué de fonds sélectionnant leurs investissements selon des critères éthiques et écologiques, et non seulement financiers.

Ces fonds, par exemple, demandent aux entreprises dans lesquelles ils investissent de prouver qu'elles sont écologiquement correctes et s'abstiennent de réduire en esclavage des enfants dans le tiers-monde.

On évalue à 2 000 milliards de dollars les actifs des fonds ayant adopté ce genre de charte, sur un total de plus de 20 000 milliards. Mais ces choix éthiques ne sont jamais faits au détriment de la rentabilité.

C'est là que le *programme politique écologiste* rejoint la politique des retraites et de mise en place des fonds de pension, et le vieux discours de l'association capital travail.

III. Faillites, fusions-acquisitions en Europe, instrument essentiel du plan de destruction de secteurs industriels entiers

A. LES FUSIONS, LES DIRECTIVES EUROPÉENNES ET L'EURO

La Communauté européenne, qui ne dispose pas encore de règles cohérentes pour les fusions-acquisitions qu'elle promet, essaie de parvenir à l'adoption d'une directive européenne sur les prises de contrôle d'entreprises (20).

Un code unique permettrait, en liaison avec l'introduction de l'euro, de faciliter ces fusions et de créer un marché unique pour le conseil financier et juridique qui l'accompagne. Il limiterait les opportunités pour les gouvernements de protéger

leurs champions nationaux contre leurs rivaux étrangers.

Cette directive est conçue pour étendre à l'Europe continentale les principes de la législation britannique dans ce domaine, mais les différents intérêts nationaux font

(18) D. Nora, *"Capitalisme fin de siècle. Le débat américain"*, Notes de la Fondation Saint-Simon, n° 24, novembre 1989.

(19) *Share holder* signifie actionnaire. *Stake holder* est intraduisible d'un seul mot : il s'agit de l'ensemble des "parties prenantes" de l'entreprise, acteurs de son développement et de sa rentabilité, mais aussi concernés par les conséquences de ses décisions : consommateurs, salariés, sous-traitants, voisins.

(20) *"Overtaken by events"*, *The Economist*, 18 décembre 1999.

qu'une marge de manœuvre importante est encore laissée dans le projet actuel aux pays pour y accommoder les pratiques des capitalistes locaux.

Cette directive est en discussion depuis plusieurs années et les marchés de capitaux, simultanément, exercent une pression au cas par cas pour faire évoluer les législations nationales.

L'avènement de l'euro au début de l'année 1999 a provoqué un flot d'investissements trans-frontières. Les fonds de pension, qui étaient cantonnés auparavant dans leur pays d'origine, sont maintenant libres d'investir dans toute la zone euro.

La prise de contrôle hostile de Mannesmann par Vodafone Airtouch, en février 2000, est le symbole de la croissance du pouvoir de l'actionnaire qui remodèle le capitalisme européen (*voir plus loin le récit plus détaillé de cette opération*).

L'offre de Vodafone a obligé les autorités allemandes à clarifier les règles d'engagement. Désormais, la voie est ouverte pour d'autres opérations de ce genre.

La prise de contrôle est la première atteinte au système de capitalisme rhénan, qui s'était bâti sur le consensus et des liens étroits entre banquiers, industriels, syndicats et Etat. Le mouvement de restructuration des entreprises a atteint l'Allemagne, plus tardivement que les Etats-Unis ou l'Angleterre. Les entreprises allemandes avaient répondu jusque-là de manière différente à la nouvelle situation créée par la déréglementation et la mondialisation (baptisée "libre-échange").

Au milieu des années 1990, l'idée d'abandonner les activités périphériques pour se concentrer sur quelques métiers centraux (le cœur de métier, "*core businesses*") est restée limitée à quelques conglomérats, comme Hoechst et Daimler-Benz. La restructuration de Hoechst a conduit à la fusion avec Rhône-Poulenc, celle de Daimler à celle avec l'américain Chrysler en 1998.

Depuis lors, d'autres entreprises se sont recentrées de la même façon, et quelques-unes se sont totalement réinventées. Mannesmann se préparait à isoler dans une entreprise séparée ses activités d'engineering et automobiles, qui consti-

tuaient le cœur de ses activités il y a encore dix ans (un mouvement qui satisfaisait ses actionnaires, mais rendait la firme vulnérable à une prise de contrôle). Preussag a achevé une évolution similaire, passant de "vieilles" activités comme les mines ou les constructions navales au tourisme.

Siemens, un conglomérat dont les activités se déployaient des semi-conducteurs aux réfrigérateurs, a longtemps été un géant, actif dans de nombreuses industries. L'année dernière, après plusieurs tentatives infructueuses pour se restructurer et augmenter ses profits, Siemens a lancé un plan radical pour vendre ou introduire sur le marché financier des activités qui emploient le tiers de sa force de travail. Le prix de son action a, depuis, été multiplié par plus de trois.

Au milieu des années 1990, la "valeur pour l'actionnaire" ("*shareholder value*") est devenue l'objectif affiché par les grandes entreprises allemandes. Derrière cette tendance, apparaît une nouvelle génération de dirigeants, qui affirment que l'entreprise appartient aux actionnaires et pas à la "société". Cela n'a pas toujours été possible. Veba, conglomérat électrique, a trouvé la faveur des investisseurs en promettant de placer leurs intérêts en premier, mais a échoué à mettre en œuvre ses promesses de restructuration. Ses actions ont augmenté vivement, puis retombèrent rapidement lourdement.

Les prix élevés des actions rendent possibles les acquisitions (comme dans le cas de Vodafone) et les investisseurs écrouleront le prix des actions des conglomérats à moins qu'ils ne se plient à leurs exigences et réalisent effectivement les restructurations demandées.

Bien que la plupart des grandes entreprises allemandes soient fermement déteues, la plupart d'entre elles souhaitent élargir leur appel aux actionnaires internationaux et diminuer ainsi leur coût du capital. Nombreuses sont celles qui cherchent à s'introduire sur les Bourses américaines. Neuf d'entre elles l'ont déjà fait. Même dans le *Mittelstand*, les entreprises allemandes de taille moyenne, qui ont fait le succès industriel allemand de l'après-guerre, de nombreux dirigeants ont commencé à se fixer à eux-mêmes des objectifs de retour sur capital.

Ces nouvelles attitudes constituent un glissement fondamental des relations entre les entreprises allemandes et leurs banques. En Allemagne, comme dans la plus grande partie de l'Europe, les banques commerciales ont dominé le paysage financier de l'après-guerre, prêtant des sommes importantes aux entreprises et prenant souvent des participations dans ces dernières, particulièrement lorsqu'elles avaient du mal à assurer le service de leurs dettes. Cela a conduit à la construction d'un réseau avec ces firmes financières, comme la Deutsche Bank ou Allianz, un assureur, au centre de la toile. Ces institutions financières étaient plus intéressées à conserver leur position privilégiée de banquier et d'assureur au sein des firmes qu'à jouer le rôle d'actionnaire exigeant.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les banques ne sont plus intéressées par les prêts aux entreprises, qui leur rapportent peu. Elles considèrent leurs participations comme d'autres investissements. La Deutsche Bank, qui possédait 40 milliards de dollars dans ces entreprises, a mis en place un service pour gérer ces participations comme le ferait un gestionnaire de fonds. Allianz, le plus grand assureur européen, a embauché Paul Achleitner, un ancien dirigeant de Goldman Sachs, pour faire de même avec ses avoirs industriels.

En même temps que les grandes banques allemandes adoptent un comportement d'actionnaire, les Allemands sont orientés par les mêmes banques vers l'épargne en actions : en 1990-1994, l'épargne en actions des ménages se montait à environ 10 % de leurs revenus disponibles. Au début de l'année 2000, ce chiffre s'était élevé à 22 %, selon Salomon Smith Barney (mais toujours loin derrière l'Angleterre, à 82 %).

En raison du succès du Neuer Markt, nouvelle Bourse des valeurs où, à la fois, les jeunes firmes technologiques et les vieilles affaires familiales font désormais coter leurs actions, le nombre et la valeur des introductions en Bourse (*Initial Public Offerings*, IPO) double chaque année. Les firmes de capital risque ("*venture capital*") s'y sont précipitées pour y intervenir. Les options sur actions du style américain ("*stock-options*") ne sont devenues légales en Allemagne qu'à partir de 1998

et se généralisent. Plusieurs grandes firmes, comprenant Daimler Chrysler, Siemens et SAP, ont mis en place des plans d'attribution de ces "*stock-options*" à leurs dirigeants. Beaucoup d'entreprises du Neuer Markt le font pour l'ensemble de leur force de travail.

L'arrivée du capitalisme de l'actionnaire ("*shareholder capitalism*") ouvre la possibilité d'opérations de restructuration plus nombreuses. Mais le rythme en demeura lent, jusqu'à ce qu'un élément de législation crucial soit abrogé. En décembre 1999, le gouvernement allemand a proposé d'éliminer la taxe sur les plus-values réalisées lors de la vente d'actifs industriels. L'adoption de cette réforme permet aux banquiers, assureurs et entreprises de vendre des blocs d'actions sans payer une taxe de 50-60 % sur la différence entre la valeur comptable inscrite dans les livres de comptes et la valeur de marché.

De la sorte, les 250 milliards d'euros de participations croisées, qui ont protégé dans le passé les entreprises allemandes des prédateurs, pourraient devenir leur plus grande faiblesse. Les banques et les entreprises, cherchant à devenir plus efficaces, pourraient redéployer leur capital des participations industrielles vers leur cœur de métier en vendant leurs parts minoritaires à d'autres entreprises. Les actionnaires passifs céderaient le pas à des investisseurs actifs à la recherche d'actifs sous-évalués pour réaliser des gains en capital. Les investisseurs allemands et étrangers se bousculeraient pour des participations qui pourraient servir de tremplin pour des offres ultérieures. Pour chaque entreprise du type de Mannesmann, dont les actions sont réparties entre les mains de nombreux investisseurs institutionnels, il y a des douzaines d'entreprises qui disposent d'au moins un investisseur minoritaire protecteur. Ce n'est pas une coïncidence si de telles firmes comprenant Man, Deutz, Linde, Metallgesellschaft, Continental, Holzmann et d'autres entreprises industrielles ont vu le prix de leurs actions stagner. Une entreprise comme Man, un conglomérat de l'engineering, a tout à craindre de ce point de vue. Avec un tiers de ses actions dans les mains d'Allianz, Munich Re et de la Commerzbank, Man a pu repousser sa restructura-

tion. Si le noyau dur de ses actionnaires venait à vendre ses parts, Man verrait sa situation changer considérablement.

L'Europe est engagée dans un mouvement de fusions. Les affaires conclues représentant 1 200 milliards de dollars en 1999, en augmentation de 50 % par rapport à 1998. Relativement à la taille des marchés d'actions européens, ce niveau dépasse pour la première fois celui des Etats-Unis. Est-ce que le marché unique européen a besoin de deux fois plus de fabricants d'automobile et de dix fois plus de fabricants de tracteurs que les Etats-Unis ? De 1990 à 1998, les fusions transfrontières représentaient moins d'un tiers des fusions européennes en volume. En 1999, c'était devenu la moitié. En 1999, les prises de contrôle hostiles constituaient un tiers du total.

La déréglementation et la mondialisation suscitent des opérations. Ainsi, dans l'énergie, les trois utilités Veba, Viag et RWE, qui étaient des conglomerats diversifiés dans la chimie, la métallurgie, la logistique et les télécommunications, se concentrent sur la production électrique, dans l'espoir de bénéficier de la déréglementation pour se développer en Europe. Jusqu'à présent, l'industrie pétrolière et gazière était dominée par des champions nationaux. L'ENI a discuté alliance avec Repsol-YPF en Espagne et pris une participation dans GALP, groupe énergétique portugais.

L'euro œuvre au centre de ce jeu de Monopoly. La création de l'euro a créé un marché liquide des obligations européennes. Bien qu'il se situe loin derrière le marché américain équivalent, il a crû de 235 % en 1999, même si le niveau des émissions obligataires a diminué au niveau du monde. Les entreprises européennes ont de plus en plus émis des obligations rédigées en euros pour refinancer leurs dettes bancaires onéreuses, leurs traditionnelles sources de financement, et lever des capitaux pour les prises de contrôle. La prise de contrôle hostile de 58 milliards de dollars de Telecom Italia par Olivetti aurait été impossible à financer il y a seulement deux ans.

Même les firmes familiales peuvent aujourd'hui lever des sommes importantes sur le marché international des obliga-

tions, par l'intermédiaire de syndicats de banques d'investissement, avec des notations émises par des agences de crédit comme Standard & Poors.

Le mode de gouvernement des entreprises évolue parallèlement ("*corporate governance*"). Les investisseurs institutionnels sont encore rares en Allemagne, parce que le pays n'a pas un système de fonds de pension développé. Quand les dirigeants savent qu'ils doivent faire appel aux marchés des capitaux pour financer leurs offres d'acquisitions — ou se défendre d'attaques hostiles —, leurs comportements et leurs décisions sont différentes.

Les entreprises qui sont cotés au Neuer Markt doivent adopter les principes de la comptabilité américaine ou internationale et doivent publier des rapports trimestriels en allemand et en anglais — une reconnaissance explicite du fait que le marché de leurs actions est international.

Malgré cela, les firmes européennes ont encore du chemin à faire. Les marges de profit peuvent bien être les plus élevées depuis 1972, elles n'en demeurent pas moins de moitié inférieures à celles des entreprises américaines. Une sur cinq des cent plus grosses entreprises allemandes émettent toujours des actions préférentielles, avec des droits de vote spéciaux. De plus, les restructurations n'en sont qu'à leur stade initial, avec comme objectif prioritaire la réduction des coûts. Ayant déjà réduit leurs coûts, les firmes américaines comme America Online et Time Warner fusionnent par contraste pour augmenter leurs chiffres d'affaires et rassembler des industries convergentes.

Les rigidités structurelles ralentissent les progrès. L'incapacité à réformer les systèmes de retraite affecte les budgets nationaux et empêche le développement des investisseurs institutionnels. La restructuration et la déréglementation sont menacées par la résistance des travailleurs et la rigidité des marchés de l'emploi. L'offre de Vodafone portait sur la partie high-tech de Mannesmann, dans laquelle les syndicats jouent un faible rôle. L'offre n'aurait jamais pu être faite si elle avait concerné la division engineering.

Le nationalisme économique est également vu comme un obstacle. Tandis qu'en

France, les entreprises ont effectué 126 milliards d'acquisitions en dehors de la France en 1999, les étrangers n'en ont réalisé que pour 36 milliards en France, concernant essentiellement de petites entreprises, et donc plus discrètes.

B. FAILLITES, FUSIONS-ACQUISITIONS EN ALLEMAGNE

1. La faillite évitée du groupe Philipp Holzmann

En novembre 1999, Philipp Holzmann, second groupe de construction allemand, s'est déclaré en faillite, après que les banques eurent refusé de mettre en place un plan de sauvetage. C'est Holzmann qui a construit le chemin de fer de Bagdad et le barrage de Sariyar, et a participé à la reconstruction de l'Allemagne après la guerre.

L'entreprise, qui emploie 60 000 travailleurs, s'est trouvée en mauvaise posture au milieu des années 1990, après avoir développé de nombreux sites dans l'Est de l'Allemagne dès la réunification. La croissance dans la partie est de l'Allemagne, qui avait été de l'ordre de 8 à 10 % de 1991 à 1994, s'est en effet brusquement ralentie pour se rapprocher de celle observée en Allemagne de l'Ouest et être voisine de 2 %. Le bâtiment est, comme on sait, directement dépendant de cette croissance.

Depuis 1994, Holzmann ne faisait plus de profit et son action était sanctionnée par les marchés financiers.

Holzmann avait connu en 1997 une restructuration financière menée par les banques. Des audits, en 1998, ont fait apparaître des risques jusque-là ignorés, liés à des opérations de construction de bureaux ou de bâtiments commerciaux répartis de Cologne à Magdebourg. Cela représentait 2,4 milliards de deutschemark (1,3 milliard de dollars) et faisait que Holzmann avait besoin, pour survivre, cette fois, de deux fois plus de nouveaux prêts et de capitaux propres qu'à la première restructuration (21).

Dans le passé, les banques allemandes intervenaient dans des cas de ce genre pour soutenir les entreprises connaissant des difficultés de ce type, particulièrement lorsqu'elles étaient solidaires de par leurs prêts antérieurs et leur nature d'actionnaire. En 1996, par exemple, Klöckner Humboldt Deutz, un groupe de l'engineering (fabricant de moteurs, de machines...), avait obtenu, pour la seconde fois après de nombreuses années, un secours d'un consortium bancaire conduit par la Deutsche Bank, un de ses actionnaires.

Depuis lors, cependant, les banques avaient commencé à gérer leurs participations industrielles de manière plus active, dans l'espoir de convaincre les Bourses qu'elles étaient soucieuses d'obtenir des retours sur leurs investissements. Holzmann a été le premier groupe à être menacé par les conséquences de cette nouvelle approche.

La Deutsche Bank, son plus gros créancier et son second plus important actionnaire, était prête à trouver un tiers des fonds dont Philipp Holzmann avait besoin. Mais les autres banques, dont la Commerzbank, renâclaient. Après une réunion des créanciers de 15 heures tenue au posh Frankfurter Hof hôtel de Francfort (construit par Holzmann), il subsistait toujours un trou de plusieurs centaines de millions de deutschemarks, que personne ne voulait combler. Holzmann n'avait plus d'autre possibilité que de se déclarer en faillite.

A ce stade et en 1999, le chancelier Gerhard Schröder a été contraint d'intervenir à la dernière minute et de demander aux banques de préserver les emplois menacés, en soutenant un plan de secours de 4,3 milliards de deutschemarks. En 1998, comme président de Basse-Saxe, il avait nationalisé Preussag Stahl, l'aciériste menacé, pour éviter qu'elle ne passe en des mains étrangères.

Le plan prévoit la suppression de 3 400 emplois, la fermeture de 23 branches sur 40 et la vente d'activités et d'actifs immobiliers, notamment de son siège prestigieux.

(21) "Unconstructive german Industry", *The Economist*, 27 novembre 1999.

2. La prise de contrôle de Mannesmann par Vodafone

Le 19 novembre 1999, le groupe britannique de téléphonie mobile Vodafone a lancé une offre hostile de 124 milliards d'euros (813 milliards de francs) sur Mannesmann (22). Il s'agissait de la plus importante offre publique d'achat (OPA) jamais lancée dans le monde.

Cette opération succède à une longue série de manipulations financières dans le domaine nouveau de la téléphonie mobile, qui se nourrit de la déréglementation dans le domaine des télécommunications, qui s'accompagne de la privatisation et du démantèlement de France Télécom, British Telecom, Telecom Italia ou Deutsche Telekom, et qui conduit à la formation d'un oligopole de firmes nouvelles.

Le marché des mobiles se développe très rapidement en Europe, et il devrait y avoir en 2010 plus d'abonnés aux mobiles qu'aux lignes fixes. Cette innovation technologique, nourrie par les attributions par les gouvernements de fréquences aux groupes industriels qu'ils choisissent, est l'outil de la destruction des entreprises publiques nationales qui existaient jusque-là dans les télécommunications et des statuts de leurs personnels.

Le catalyseur de cette vague de consolidation avait été l'accord anglo-américain à 62 milliards de dollars entre Vodafone et Airtouch, au début de 1999.

L'alliance de France Télécom et de son partenaire de l'époque, Deutsche Telekom, avec America's Sprint dans le groupement Global One n'a pas résisté à l'offre de reprise de Telecom Italia, que Deutsche Telekom a formulée sans en informer son partenaire français. Du coup, France Télécom devait reprendre les parts de l'américain Bellsouth dans E-plus. Deutsche Telekom achetait le plus petit opérateur britannique de mobiles, One 2 One (23).

Mannesmann, groupe industriel partiellement reconverti aux télécommunications, avait lancé en octobre 1999 une offre d'achat amicale sur Orange, le quatrième opérateur britannique de téléphonie mobile, pour 32,6 milliards d'euros. Le groupe Hutchison Whampoa, qui était le

principal actionnaire d'Orange, a retiré une fortune de cette vente.

Sentant sa stratégie européenne mise en danger par cette initiative, Vodafone, candidat à la première place en Europe, qui avait racheté en 1998 son homologue américain Air Touch pour près de 60 milliards d'euros, a réagi en lançant cette offre.

Elle avait un chiffre d'affaires de 5,78 milliards de livres (9 milliards d'euros) et un bénéfice avant impôts et amortissements de 1,3 milliard de livres.

Il y a dix ans, Mannesmann était un groupe d'engineering (fabrication de tubes d'acier). Depuis, ce groupe s'est lancé dans une série de cessions d'activités et d'acquisitions, dans la perspective de devenir un groupe de télécommunications intégré, offrant des lignes fixes, des services Internet et des services sans fil sur tous les principaux marchés.

Elle a ainsi racheté au groupe Olivetti quelques entreprises profitables (participation dans Infostrada, notamment), 15 % de Cegetel, deuxième opérateur en France avec SFR, ou une participation dans les réseaux câblés de Cablecom, la plus importante entreprise du câble en Suisse.

Orange, le quatrième et dernier entrant du marché britannique, s'était concentré sur sa plate-forme sans fil. Son objectif était de fournir la fiabilité des lignes fixes avec les avantages du mobile. En raison de la domination de Vodafone en Angleterre, Orange a dû se construire une marque.

Mannesmann a racheté 9 000 euros chaque client d'Orange. L'ensemble Mannesmann plus Orange dessert 19,7 millions de clients. France Télécom avait payé 4 200 euros ceux d'E-Plus et Deutsche Telekom, 5 000 ceux de One 2 One (Deutsche Telekom a 10,9 millions de clients, France Télécom 12,1 millions pour les mobiles).

La valeur boursière de Mannesmann, augmentée d'Orange, était de 100 milliards d'euros.

(22) *Le Monde*, articles de Philippe Ricard et d'Anne-Marie Rocco, 20 novembre 1999.

(23) "A mobile merry-go-round", *The Economist*, 23 octobre 1999.

L'Allemagne a toujours été réfractaire aux offres hostiles et aucune d'entre elles n'y a jamais réussi.

De nombreuses grandes entreprises allemandes, dont Mannesmann, disposent de "la règle des 5 %". Introduite dans les années 1970 pour limiter l'influence des investisseurs enrichis par les pétrodollars générés à l'époque, cette règle limite les droits de vote des gros actionnaires à 5 %, et rend plus difficiles les offres hostiles qui cherchent à acquérir des majorités au travers d'alliances. Mannesmann doit abandonner cette règle en juin 2000. Par ailleurs, la loi boursière allemande ne reconnaît pas les fusions transfrontières, ce qui a obligé Daimler et Chrysler à créer une entreprise coquille allemande pour acquérir les parts de Chrysler lorsque les deux entreprises ont fusionné en 1998. Ce genre de montage, déjà compliqué lors d'opérations amicales, pourrait se révéler impossible dans le cas d'offres hostiles. Enfin, en Angleterre, par exemple, une offre hostile regroupant 95 % des actionnaires peut se dérouler, même si le reste des actionnaires y est opposé. En Allemagne, les actionnaires individuels peuvent bloquer l'opération pendant des années par des procès. Les conseils d'administration sont également difficiles à déloger et les syndicats occupent la moitié des sièges des conseils de surveillance, ce qui peut leur permettre de résister aux opérations destructrices d'emplois. C'est leur présence qui avait obligé Krupp à cesser les hostilités contre Thyssen en 1997, pour déboucher sur une fusion amicale.

La loi sur les entreprises, rédigée pour l'essentiel dans les années 1930, dans le souci d'éviter la vague de fusions qu'avait connues l'Amérique dans les années 1920, doit être révisée.

Klaus Esser, le président de Mannesmann, qui avait restructuré le groupe et engagé sa diversification dans la téléphonie mobile, s'est, dès le départ de l'offre, refusé à utiliser ce genre de moyens de défense et s'est déclaré animé par le seul souci d'apporter la plus grande valeur à ses actionnaires (les deux tiers des actions sont détenues en dehors de l'Allemagne). Hutchinson Whampoa détient 10 % de Mannesmann et la confédération syndicale américaine AFL-CIO 13 %. Le gouver-

nement allemand pouvait difficilement intervenir pour bloquer cette opération, alors qu'il plaide auprès des autres pays pour la libéralisation de secteurs industriels comme l'électricité ou les télécommunications, dans laquelle l'Allemagne s'est fortement engagée.

Les deux groupes ont engagé 850 millions d'euros, dont 150 de publicité, pour gérer cette OPA.

Comme Jürgen Schrempp, le président de Daimler Chrysler, qui fait partie du conseil d'administration de Mannesmann, Esser est à l'avant-garde du patronat allemand dans la voie de la "nouvelle gouvernance" : promouvoir une valeur élevée de l'action et utiliser les marchés financiers, sur cette base, pour financer les opérations de restructuration (24).

Vodafone était conseillé dans l'opération par la banque Goldman Sachs.

La bataille pour la prise de contrôle, qui devait s'achever le 7 février 2000, a été interrompue une semaine avant son issue par un accord conclu entre Vodafone et Vivendi. La création en commun par les deux entreprises de Multi Access Portal (MAP) pour fournir du contenu et des services Internet à 70 millions de consommateurs européens a brusquement changé la donne. Vivendi détenait 44 % de Cegetel et Mannesmann 15 %. BT possède 26 % des actions de Cegetel et est un concurrent de Vodafone en Angleterre. Dans l'hypothèse où Vodafone réalisait l'acquisition de Mannesmann, Vivendi Communication rachetait 7,5 % supplémentaires de Cegetel et en prenait le contrôle. Par ailleurs, en introduisant Vivendi Environnement (l'eau et l'énergie) en Bourse et en y transférant toute la dette du groupe (16,5 milliards d'euros), Jean-Marie Messier faisait apparaître sa division communications sous de plus beaux atours.

Quatre jours avant l'échéance, Klaus Esser recommandait d'accepter l'offre de Vodafone, après trois mois de "bataille boursière", en concluant : "*L'actionnaire est roi.*"

Au-delà des péripéties, il s'agissait de vaincre progressivement et pour la pre-

(24) "*Mannesmann's dogged defender*", *The Economist*, 22 janvier 2000.

mière fois les réticences du capitalisme allemand à ce genre d'opérations, en levant un tabou.

Le nouvel ensemble détient plus de 10 % d'un marché mondial qui devrait représenter un milliard de consommateurs dans trois ans ; sa capitalisation sur le marché est de 342 milliards de dollars.

Ainsi donc, avec l'appui uniquement financier des marchés financiers, et de la City de Londres en particulier, Vodafone a pris le contrôle en quinze ans de 70 millions d'abonnés au téléphone mobile. La maison mère de Vodafone, Racal Electronics, entreprise de matériels électroniques militaires, s'était vu accorder en 1982 la seule licence privée de téléphonie mobile, la seconde allant à British Telecom, dont la privatisation commençait (25).

Dès qu'elle eut 250 000 clients et quelle eut pris une part importante du marché des entreprises, elle fut introduite en Bourse à Londres et à New York. De 1988 à 1997, elle s'éloigna de Racal et se construisit un portefeuille de participations minoritaires, au rythme de la déréglementation des télécommunications en Europe et de l'attribution des licences par les gouvernements, de Malte à la France. En 1997, elle n'avait pas moins de 14 participations.

En s'appuyant sur l'envolée du cours de son action et conseillée étroitement par son financier, Goldman Sachs, elle put se lancer dans l'acquisition d'Airtouch à San Francisco, puis dans la création d'une joint-venture avec Bell Atlantic, pour combiner les actifs dans la téléphonie mobile des deux firmes. La fusion de Vodafone et de Mannesmann, avec le coup de main de Vivendi, est venue clôturer provisoirement ce mouvement de concentration. La vente des actifs de Mannesmann qui lui sont inutiles — dont Orange, vendu à France Telecom — va lui rapporter du cash et elle pourra exploiter pour de nouveaux développements les économies d'échelle qui résultent de sa base de clients, désormais plus large que celle de ses concurrents.

Avec une capitalisation boursière de 300 milliards d'euros, ridiculement largement supérieure à celle de Royal Dutch Shell ou de BP Amoco, et qui valorisait de façon absurde chaque client de Voda-

fone à 60 000 francs environ au début de l'année 2000, on voit que toutes les opérations d'acquisition par échange d'actions sont possibles, dans la mesure où elles sont soutenues par les marchés lorsqu'ils y voient des restructurations-destructions propices à leur spéculation et par les mesures de déréglementation des gouvernements, qui favorisent de manière éhontée leur émergence par des décisions les favorisant, pour détruire les entreprises publiques existantes. Cette spéculation orientée, combinée à des décisions gouvernementales d'attribution de concessions et d'ouverture du capital des entreprises publiques, est ainsi l'outil de ces restructurations, en permettant ces concentrations, la construction concertée d'oligopoles et la liquidation des entreprises publiques. En Allemagne, cette mécanique aura permis de démanteler définitivement le groupe Mannesmann, fragilisé par sa diversification, en desserrant les dernières contraintes réglementaires, avec l'assentiment des autorités allemandes qui en ont accepté la logique pour créer le précédent significatif qui manquait pour l'extension à l'ensemble de l'industrie.

En août 2001, une enquête a été ouverte par le parquet de Düsseldorf concernant Chris Gent, président de Vodafone Group PLC, et les anciens dirigeants de Mannesmann, dont son président, Klaus Esser. Est examinée notamment la décision prise en février 2000 par M. Esser d'abandonner sa position à l'offre hostile de Vodafone, au regard de la prime de 150 millions de deutschemarks payée par Vodafone à M. Esser et à d'autres dirigeants de Mannesmann. L'enquête concerne également Klaus Zwickel, dirigeant de l'IG-Metall.

Dans un éditorial (26) du 23 août 2001, le *Financial Times* souligne combien le problème soulevé en Allemagne au sujet de ces versements paraît insipide au regard des standards anglais ou américains, mais qu'il touche au contraire un

(25) "Newbury's finest", *The Economist*, 4 novembre 2000.

(26) Mannesmann, editorial comment, "Gent and Esser differ on payouts at Mannesmann", *Financial Times*, 23 août 2001.

nerf sensible dans un pays où les écarts de niveaux de rémunération entre les ouvriers et les membres du conseil d'administration sont parmi les plus faibles. Il note à juste titre que les 68,4 millions de dollars sont bien peu de chose, comparés au milliard d'euros perçus par les banques d'investissements et autres consultants, qui sont intervenus dans cette opération de fusion. Il regrette que le Parlement allemand ait bloqué la directive européenne sur les prises de contrôle d'entreprises et déplore que la loi allemande qui va être discutée à l'automne autorise les dirigeants d'une entreprise à prendre des mesures défensives pour protéger leurs entreprises contre les opérations hostiles. Il affirme que ces offres hostiles peuvent être une sanction utile contre la sous-performance d'une entreprise et un ébranlement de l'alliance trop confortable entre les membres du conseil d'administration et des travailleurs syndiqués.

“De hauts salaires, lorsqu'ils sont mérités, sont la bonne incitation à être performant ; les prises de contrôle hostiles, la sanction appropriée de l'échec. Les entreprises allemandes ont besoin des deux”,

conclut-il.

La fusion par échange d'actions réalisée, les prix des actions sont revenus aujourd'hui à des niveaux bien différents de ceux qui ont permis à l'opération de se réaliser.

3. L'industrie automobile

A Wolfsburg, Volkswagen (VW), le gouvernement local et l'entreprise américaine de conseil McKinsey (27) travaillent ensemble depuis quelques années pour créer une plate-forme industrielle régionale (“cluster” en anglais, pour reprendre la langue et les termes de la première entreprise mondiale de conseil en gestion, qui conseille les gouvernements et les entreprises dans le monde entier dans leur adaptation à la mondialisation), destinée à attirer des “start-up” de haute technologie, et des fournisseurs aux portes de Volkswagen. Il s'agit bien évidemment, avant tout, de la préparation du démantèlement de la plus grande usine d'automobiles au

monde, sous un cosmétique d'apparence et un jargon intellectualo-positiviste, élaboré spécifiquement pour fournir des discours de diversion et affiner l'art du mensonge à mettre en œuvre pour détourner les résistances. Wolfsburg, à quelque 160 km à l'ouest de Berlin, est proche de la frontière avec l'ancienne Allemagne de l'Est. C'est une ville classique, fondée en 1938, autour de l'entreprise. 50 000 personnes, soit plus de la moitié de la force de travail de la ville, sont employées dans les bureaux et les usines de Volkswagen de la ville. A la fin des années 1990, le taux de chômage y a atteint 18 %. Au début 1998, Ferdinand Piëch, le président de Volkswagen, a lancé avec McKinsey un programme (baptisé “AutoVision”) que l'on retrouve classiquement dans toutes les concentrations ouvrières du monde, parce qu'il correspond systématiquement au même objectif, celui de la baisse du “coût du travail”, et qu'il est porté partout par les mêmes firmes de conseil qui ont été chargées de le mettre au point dans ses détails d'application : externalisation (“outsourcing”) permettant de sortir du groupe des services entiers et de les transformer en employés d'entreprises sous-traitantes, politique de sous-traitance repensée de façon à augmenter la pression sur les fournisseurs, essaimage, soutien initial à des “start-up”, dont on mesure aujourd'hui quel sort la “nouvelle économie” devait leur réserver.

Derrière un habillage moderniste et des “success stories” montées en épingle par les médias, il s'agit de dissimuler la destruction de pans industriels entiers, la destruction de la force de travail et la précarisation. Le programme AutoVision comprenait en outre une tentative de développement des “services”. Avant AutoVision, 23 % de la force de travail de la ville étaient employés dans le secteur des services, contre une moyenne de 51 % partout ailleurs en Allemagne.

Cela, évidemment, ne suffit pas et n'est qu'un habillage de diversion. Il faut avancer sur le fond et au cœur du groupe.

Des négociations avec les syndicats se mènent sur un schéma salarial “innovant”

(27) “A plan for german job creation”, Thomas Heuser, Peter Kraljic, and Martin R. Stuchtey, *The McKinsey Quarterly*, n° 3, 2000.

(28) pour prétendument créer 5 000 emplois. Elles ont échoué à la fin du mois de juin, après que les syndicats eurent déclaré que les propositions de VW minaient la base des contrats de travail. VW a menacé de transférer à l'étranger ces emplois. Dans le schéma proposé, baptisé "5 000-5 000", la direction de VW proposait d'embaucher 5 000 chômeurs non qualifiés à un salaire de 5 000 deutchemarks par mois. En fonction de la demande d'automobiles, des fluctuations saisonnières et de leur vitesse à remplir l'objectif de production quotidien, les 5 000 ouvriers devaient travailler de 28,8 à 42,5 heures par semaine, y compris les samedis. Les syndicats ont en juin refusé ce programme, qui remet en cause le contrat de base de 35 heures par semaine maximum, avec primes de travail de nuit ou le samedi.

"Je suis fermement opposé au transfert des risques entrepreneuriaux aux employés",

a déclaré Klaus Zwickel, patron de l'IG-Metall, ajoutant par ailleurs que toute concession sur ce point serait immédiatement utilisée par les autres constructeurs et par VW lui-même pour ses productions principales.

Gerhard Schröder (29) est intervenu directement, de manière inhabituelle en Allemagne, le 10 août, pour faire revivre ce plan, à l'occasion du soixantième anniversaire de Peter Hartz, le chef du personnel du groupe Volkswagen, en présence de Jurgen Peters, le second d'IG-Metall. Le *Financial Times*, expression des intérêts de la City de Londres, qui, depuis quelques années, publie une édition en allemand, en a fait un titre de sa page de couverture. Personne ne se trompe sur le fait que cette initiative à Wolfsburg, au cœur du groupe, est extrêmement sensible pour déverrouiller le système des salaires et rendre enfin flexibles en Allemagne les conditions de travail, chose qui, jusqu'à présent, n'a été possible que localement ou dans de nouvelles entreprises du style "start-up". Klaus Volkert, responsable du conseil des travailleurs de VW, a estimé qu'un accord pouvait être atteint d'ici la fin septembre.

VW a présenté le projet comme celui d'une "usine dans l'usine", se concentrant uniquement sur la fabrication d'un modèle

familial, qui, s'il n'était pas produit à Wolfsburg, le serait autrement à l'étranger. VW affirme par ailleurs que la concurrence s'est intensifiée depuis que BMW a réussi en juin à obtenir des concessions jamais obtenues jusqu'alors des syndicats, en contrepartie de la localisation d'une nouvelle usine à Leipzig, dans l'Est de l'Allemagne dévasté depuis dix ans sur le terrain industriel.

4. Berlin

La faillite la plus importante de l'après-guerre en Allemagne, celle de la Bankgesellschaft Berlin (BGB), la plus grande banque de Berlin, est la conséquence mécanique de la spéculation immobilière effrénée déclenchée à Berlin après la réunification, avec son contenu inhérent de corruption politique. Les contribuables berlinois devront payer 1,75 milliards de dollars (30) pour éponger...

Dans l'ouest de Berlin, puis dans le Berlin réunifié, l'industrie la plus vivante était celle de la construction. La guerre mondiale, puis la guerre froide avaient détruit sa base industrielle et abattu nombre de ses constructions.

Deux ans après la chute du Mur et Berlin étant réinstaurée comme capitale de l'Allemagne, la CDU formait une "grande" coalition avec les sociaux-démocrates, avec l'objectif claironné de faire, au cours des vingt prochaines années, de cette ville de 3,3 millions d'habitants la prochaine grande métropole européenne, un colosse industriel et un centre high-tech de la "nouvelle économie" de 5 millions d'habitants. Le gouvernement fédéral, dans cette perspective, décida de renouer avec l'histoire de Berlin comme centre financier, en créant un géant bancaire. Il fusionna en 1994 la Berliner Bank, banque privée, avec deux banques publiques, Landesbank Berlin et Berlin Hyp. Le résultat en fut BGB, banque cotée

(28) "Unions reject VW pay scheme", Uta Harnischfeger, Frankfurt, 26 juin 2001.

(29) "Schroder steps in over Volkswagen jobs deal", Haig Simonian, Berlin, *Financials Times*, 11 août 2001.

(30) "Berlin Bank's collapse puts spotlight on many roles of Klaus Landowsky", Ian Johnson, Cecilie Rohwedder and Markus Walker, *The Wall Street Journal*, 2 août 2001.

en Bourse et possédée à 56 % par la ville de Berlin.

Klaus Landowsky, leader chrétien-démocrate qui fit ses études de droit avec Eberhard Diepgen à la Freie Universitaet de Berlin — maire de Berlin-Ouest, puis du Berlin réunifié pendant l'essentiel des années 1980 et 1990 —, se mit à gérer la division des prêts de la banque. Cela en faisait le roi des prêts immobiliers, à un moment où la coalition au pouvoir baignait dans l'ivresse des projets immobiliers et de la spéculation. Il créa notamment deux fonds d'investissements réservés à deux cents personnes de l'élite politique locale et nationale, qui leur garantissaient confortables retour sur leur investissement et déductions fiscales. Heidemarie Wiczorek-Zeul (dit "*rot Heidi*"), ministre social-démocrate, et Dankward Buwitt, membre du Parlement, figuraient parmi les heureux bénéficiaires.

L'écroulement du marché immobilier à Berlin a mis tout le système en péril et pro-

voqué classiquement une crise entre les protagonistes, dirigeants de la banque et ceux qui s'étaient associés dans les deux fonds des "célébrités", comptant sur une ascension irrépessible des prix de l'immobilier dans la ville. M. Landowsky fut contraint à la démission de la banque et de ses responsabilités politiques à la CDU. Son ami Diepgen perdit un vote de confiance et démissionna, provoquant les nouvelles élections municipales d'octobre prochain, dans un contexte où les membres de la coalition précédente sont déconsidérés et où le PDS, les centristes réactionnaires, sont chargés de colmater et de prendre le relais. Oskar Lafontaine, avec la possibilité qui existait de voir se regrouper les éléments d'une résistance autour de lui, est lui-même appelé à la rescousse et y répond, révélant l'ampleur de la crise et l'ampleur du potentiel de regroupement dont il pouvait être le germe.

Jean-Pierre Mazargues

Quelle est la nature de la CES (Confédération européenne des syndicats) ?

Par Daniel SHAPIRA

Dans le rapport sur la situation mondiale et nos tâches présenté au Cinquième Congrès mondial de la IV^e Internationale, il est dit :

“Dans le manifeste du Quatrième Congrès, nous avons affirmé en substance que, sans le rôle majeur joué par les appareils, l’offensive de l’impérialisme serait vouée à l’échec (...) et nous avons mis au centre de notre politique la lutte contre le corporatisme, la défense de l’indépendance des organisations.”

Et plus loin :

“Pour la IV^e Internationale, la défense des organisations que la classe ouvrière a constituées et qui la constituent comme classe est une question de principe intangible.”

C’est par rapport à cet enjeu fondamental, à l’échelle internationale, qu’il semble nécessaire d’apprécier la place et le rôle joué par la Confédération européenne des syndicats (CES). La CES se

présente comme la représentation syndicale unique au niveau de toute l’Europe, et cherchant à être un modèle pour tous les continents.

Pourquoi cette discussion intéresse-t-elle toutes les sections de la IV^e Internationale dans le monde entier, et pas seulement en Europe ? Là encore, lors du Cinquième Congrès mondial de la IV^e Internationale, il a été établi clairement que, particulièrement depuis le 11 septembre 2001, l’offensive mondiale de l’impérialisme pour abaisser le “coût du travail” et déréglementer tous les acquis de civilisation passait par deux aspects complémentaires, et même indissociables : la remise en cause de l’indépendance des organisations ouvrières et une politique remettant en cause le cadre des nations et des Etats.

Dans ce cadre, depuis des années, des structures régionales continentales sont mises en place, comme instruments subsidiaires des institutions internationales

(Fonds monétaire international, Banque mondiale), pour détruire tous les droits et disloquer le cadre des Etats-nations dans lequel se sont constituées les conquêtes ouvrières : Union européenne, ALENA-NAFTA au niveau des Amériques, NEPAD en Afrique.

Et dans tous les domaines, l'Union européenne et son exécutif, la Commission de Bruxelles, ont été à la pointe de l'offensive pour remettre en cause toutes les conquêtes sociales, et en particulier les conventions de l'OIT.

Rappelons que la remise en cause de l'interdiction du travail de nuit pour les femmes dans l'industrie a été précédée par une directive européenne de 1976, qui, au nom de l'égalité hommes-femmes, a conduit à cette remise en cause dans toute l'Europe.

La remise en cause, en 2001, de la convention 103 de l'OIT interdisant le licenciement des femmes enceintes durant leur congé de maternité par le biais de la convention 183 a été préparée par la directive européenne datant de 1992.

Et il en est de même concernant l'interdiction du travail des enfants. La remise en cause, en 1999, de la convention 138 de l'OIT au profit d'une 182 n'en condamnant que "*les pires formes*"..., c'est-à-dire l'autorisant, a été là encore précédée par la directive européenne de 1994 autorisant le travail des enfants dès l'âge de 13 ans sous couvert de stages en entreprise.

Et ce rôle "pilote" de l'Union européenne a son pendant au plan syndical avec la CES. La Confédération européenne des syndicats prétend d'ailleurs jouer un rôle à l'échelle internationale comme représentation du nouveau "modèle" d'organisation syndicale "continentale" à suivre en Amérique, en Afrique et partout.

C'est à la lumière de ces quelques considérants que nous allons montrer que la CES n'est pas une organisation syndicale, mais uniquement un rouage des institutions européennes.

"PARLER D'UNE SEULE VOIX" ?

Au nom de l'élargissement de l'Union européenne à une dizaine de nouveaux pays candidats issus de l'ex-Europe de l'Est, une vaste réforme institutionnelle est en cours d'élaboration, avec en particulier la constitution d'une convention chargée de faire des propositions d'un nouveau traité européen, dont l'axe est tout à la fois la remise en cause du cadre des Etats-nations par la régionalisation et le renforcement des prérogatives de la Commission européenne au détriment de toute souveraineté nationale.

S'insérant dans les travaux de cette Convention sur l'avenir de l'Europe, la CES a publié un communiqué le 18 juin dernier, très révélateur de la place qu'elle entend occuper :

"Jusqu'à présent, la Convention a essentiellement discuté du rôle de l'Union dans le monde, des questions de justice et des libertés, et très peu de la gouvernance économique et du concept du modèle social européen. Afin de créer un contrepoids à la Banque centrale européenne, il faudrait développer une Union économique qui repose sur une véritable gouvernance européenne."

On sait que le mot de "gouvernance", substitué à celui de gouvernement, a été lancé par la Banque mondiale et les institutions internationales pour associer tous les représentants de ce qu'ils appellent la "société civile" (patronat, syndicats, ONG, Eglises, etc.) à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de déréglementation et de privatisation. Qu'est-ce que la CES entend par une "véritable gouvernance européenne" ? La suite du communiqué du 18 juin précise ce dont il s'agit :

"Pour la CES, le modèle social européen doit trouver une place prioritaire dans le traité de l'Union (...), aussi faut-il confirmer le rôle des partenaires sociaux — en termes de concertation économique et sociale — dans le traité. Pour pouvoir contribuer à la régulation de la mondialisation, l'Union doit créer les instruments pour parler d'une seule voix."

“Parler d’une seule voix” ? Les syndicats, dont la place devrait être intégrée dans le traité, devraient parler d’une seule voix avec les institutions européennes ? Mais une telle formulation est aux antipodes de ce qui a fondé depuis plus d’un siècle le mouvement syndical. Faut-il rappeler que, dans le monde entier, les organisations syndicales indépendantes se sont constituées dans les pires difficultés pour la défense exclusive des **intérêts particuliers** matériels et moraux de la classe ouvrière, à l’opposé de la notion d’**intérêt général**, où seraient mêlés exploités et exploités de manière confondue.

Et, pour “parler d’une seule voix”, la CES a donné une nouvelle définition de ce que devraient être, selon elle, les organisations syndicales. Dans une résolution de son comité exécutif des 10 et 11 octobre 2001, préparatoire au sommet européen de Laeken de décembre 2001, on lit :

“Le dialogue social et le rôle autonome des partenaires sociaux, y inclus leur rôle en tant que corégulateurs au niveau européen (...), devraient constituer un pilier fondamental de l’Union européenne.”

Et cette notion de “corégulateur” revient tout au long de la résolution consacrée à l’avenir de l’Union européenne, puisqu’on y lit nomment cette demande :

“Il est extrêmement important pour la CES de garantir que la Constitution et le traité politique reconnaissent et renforcent l’autonomie et le rôle de corégulateur des partenaires sociaux à tous les niveaux.”

Et comment la CES entend-elle jouer ce rôle de corégulateur ? Prenons quelques éléments récents.

“PARTIE INTÉGRANTE DU CONSEIL EUROPÉEN”

Un pas important dans l’intégration de la CES dans les institutions européennes a été franchi lors du sommet européen des 15 chefs d’Etat et de gouvernement des 12 et 13 décembre 2001, à Laeken (Belgique), sommet qui a lancé le processus de

Convention pour un nouveau traité européen. Dans le relevé de conclusions de ce sommet, on lit :

“Les partenaires sociaux ont exprimé lors du sommet du 13 décembre 2001 leur volonté de développer le dialogue social en élaborant ensemble un programme de travail pluriannuel avant le Conseil européen de 2002. Ils ont également insisté sur la nécessité de développer et de mieux articuler la concertation tripartite sur les différents aspects de la stratégie de Lisbonne. Il a été convenu qu’un tel sommet social se tiendra désormais avant chaque Conseil européen de printemps.”

Ainsi, c’est à ce sommet de Laeken qu’est institutionnalisé le fait que, désormais, avant chaque sommet européen, se tient un “sommet social” avec la CES et le patronat européen.

Et c’est donc au sommet européen de Barcelone des 15 et 16 mars qu’a été inaugurée cette formule. Le ministre espagnol de l’Emploi s’en est félicité, en se déclarant heureux “que son pays ait pu institutionnaliser ce sommet et d’en avoir fait une partie intégrante du Conseil européen”. “Partie intégrante” : comment peut-on mieux caractériser le fait que la CES, avec le patronat européen, est une composante des institutions européennes ?

Le scénario qui a présidé à ce premier sommet social européen a été d’ailleurs bien huilé. L’opération s’est menée en trois actes. D’abord, une euromanifestation de la CES, le 14 mars au matin. Les milliers de manifestants venus de toute l’Europe ne savaient vraisemblablement pas que l’objet était de préparer le sommet social de l’après-midi, où se sont retrouvés, avec le secrétaire général de la CES, Emilio Gabaglio, les représentants du patronat européen, le chef du gouvernement espagnol, José Aznar, le président de la Commission européenne, Romano Prodi. Et ensuite, troisième acte, le sommet des chefs d’Etat et de gouvernement, qui a notamment indiqué dans ses conclusions :

“Le Conseil européen se félicite de la tenue du sommet social avant le Conseil européen de printemps et de l’adoption par les partenaires sociaux d’un cadre d’action commun pour le développement

des compétences et qualifications tout au long de la vie.”

LE CONTENU DU PREMIER SOMMET SOCIAL EUROPÉEN

Ce sommet social a donc validé un accord entre CES et patronat européen sur la “formation tout au long de la vie”. Le contenu de cet accord mérite en lui-même qu’on s’y arrête, car il concentre tout le rôle de “corégulateur” de la CES. Pour bien saisir l’importance du document adopté, revenons sur l’enchaînement qui l’a précédé.

Le 15 janvier 2002, la Commission européenne adopte un document sur les “principes” à respecter en cas de restructurations (c’est-à-dire de plans de licenciements) pour mener ce qu’elle appelle des restructurations “socialement intelligentes”. Un élément majeur de ce document est “la recherche active d’autres solutions telles que le reclassement, la formation ou la reconversion des salariés concernés”. La prétendue “formation” est donc considérée par la Commission européenne comme un élément essentiel pour faire passer en “douceur” les licenciements.

Cette même exigence est au centre d’un nouveau document de la Commission européenne en date du **13 février 2002** concernant “un plan d’action sur les compétences et la mobilité”. La publication patronale *Liaisons sociales Europe* le résume ainsi :

“Le plan d’action souligne la nécessité de mieux adapter les systèmes d’éducation et de formation aux besoins du marché du travail, de stimuler la formation tout au long de la vie ou encore de valider les compétences pratiques acquises au cours de la vie professionnelle.”

Et c’est en réponse à ces deux injonctions européennes que, le **28 février 2002**, la CES et le patronat européen adoptent une déclaration commune, intitulée “Cadre d’actions pour le développement des compétences et des qualifications tout au long de la vie”. C’est ce document qui

sera validé au sommet social européen du **14 mars**.

Que dit ce document commun à la CES et au patronat européen ?

“Les entreprises vont devoir procéder à des adaptations de plus en plus rapides de leurs structures pour rester compétitives.”

En clair, des dizaines de milliers de licenciements. Les salariés, selon ce document, seront confrontés “à une plus grande mobilité interne et externe à l’entreprise, géographique et professionnelle”. La mobilité externe, on sait ce que cela signifie : licenciements. Et, pour y faire face de manière “socialement intelligente”, pour reprendre la formule de la Commission européenne, la CES et le patronat européen affirment :

“Le développement des compétences et l’acquisition de qualifications devront être perçus par l’entreprise et les salariés comme un intérêt partagé. Les partenaires sociaux affirment le principe de coresponsabilité des acteurs.”

C’est là un élément majeur, qui amène *Liaisons sociales* (21 mars) à s’en féliciter dans les termes suivants :

“Les partenaires sociaux européens ont réussi à lever un blocage idéologique en ne considérant plus la formation comme un droit du salarié entraînant une obligation de financement de l’employeur.”

Tout est là. Et le rôle institutionnel de corégulateur de la CES apparaît majeur, car, sans elle, le “blocage idéologique”, c’est-à-dire les droits des salariés, n’aurait pas pu être levé. Et tout le reste du texte est à l’avenant. En guise de “coresponsabilité”, c’est en fait la responsabilité totale du salarié pour ce qui relève de sa formation professionnelle qui est programmée. Le document va même jusqu’à exiger que “chaque salarié fasse du développement de ses compétences un enjeu de la conduite de son parcours professionnel”, qui déterminera sa “capacité à rester en situation d’emploi”.

Résumons : si un salarié est licencié, il en portera l’entière responsabilité, puis-

qu'il n'aura pas su gérer son parcours professionnel... Quant aux compétences, c'est l'inverse des qualifications, puisqu'elles relèvent de l'arbitraire du choix patronal, et nullement des diplômes acquis et de la qualification reconnue dans les conventions collectives.

On comprend mieux, à la lecture de ces quelques extraits, que le sommet européen de Barcelone ait pu aussi ouvertement se féliciter de la tenue de ce premier sommet social européen.

Mais le rôle de corégulateur de la CES ne s'arrête pas là.

LA CES "CORÉGULATEUR" DES RESTRUCTURATIONS

Le **5 juillet 2002**, le patronat européen et la CES écrivent une lettre commune à la Commission européenne à propos de son document sur les restructurations. Ils y "*soulignent le rôle du dialogue social et de la concertation pour anticiper et gérer les changements nécessaires dans les entreprises, les secteurs industriels et les territoires*". Comme on le voit, la CES considère, comme le patronat européen, les "changements", c'est-à-dire les licenciements, comme "nécessaires". Et, pour y répondre, la lettre commune indique :

"Les partenaires sociaux rappellent la nécessité de créer des conditions d'adaptation et de mobilité interne et externe pour assurer le moindre coût social en cas de restructurations entraînant des suppressions d'emplois. Conscients que tout changement doit être géré, les partenaires sociaux soulignent que les entreprises, les travailleurs et leurs représentants qui acceptent et anticipent les évolutions indispensables sont mieux préparés à les affronter."

Ce passage est un monument. En cas de suppressions d'emplois, c'est-à-dire de licenciements, pour éviter toute grève ("*le moindre coût social*"), la CES et le patronat européen, en commun, appellent de fait les travailleurs à accepter les restructurations. Et tout le reste (sur l'anticipation...) n'est que le verbiage d'habillage.

LA CES "CORÉGULATEUR" EN MATIÈRE DE PRIVATISATIONS

À l'heure où les sommets européens successifs de Barcelone et de Séville ont intimé l'ordre aux gouvernements européens d'accélérer la libéralisation — c'est-à-dire la privatisation — des services publics, notamment de l'énergie et du gaz, la CES a organisé avec la Commission européenne, le **9 juillet 2002**, une conférence. Jean Lapeyre, le secrétaire général adjoint de la CES, l'a résumée ainsi :

"La question du rôle des services d'intérêt général se trouve pour la CES au centre de la construction européenne (...). Le traité d'Amsterdam a commencé, à la demande de la CES, à mettre en valeur, à travers l'article 16 sur les services d'intérêt général, cet élément essentiel du modèle social européen. Il faut maintenant aller plus loin que cet affichage de principe en concrétisant cet acte politique dans une directive-cadre."

Le vocabulaire a toute son importance. La notion de service d'intérêt général a été substituée à celle de service public par l'Union européenne pour justifier les privatisations. Avec cette formule, des services privatisés de l'eau, de l'énergie, des postes et télécommunications, etc., seront considérés comme "d'intérêt général" même sous la coupe des grandes multinationales.

Quant à la demande de la CES d'une directive-cadre, son texte est déjà rédigé, là encore, en commun entre la CES et le patronat européen des administrations. Ce projet de "*directive-cadre sur les services d'intérêt général*" commence par affirmer dans son exposé des motifs :

"Notre projet n'est surtout pas une défense du statu quo. Nous comprenons la nécessité d'une ouverture des marchés à la concurrence."

Donc, d'emblée, la CES accepte les privatisations. Alors, pourquoi une directive-cadre ? Pour apporter, selon la CES et le patronat européen, une "*régulation*" à la privatisation. Dès l'article 2 du projet

de directive-cadre, une définition des services d'intérêt général est sans ambiguïté :

“La définition de ces derniers se devrait d'être large (statut privé, privé sous contrôle public, entreprises d'économie mixte, organes publics, coopération intercommunale, pouvoirs publics eux-mêmes).”

C'est donc l'acceptation de la privatisation.

Une question peut se poser à la lumière de ces quelques premiers éléments. Comment une organisation, à ce point intégrée dans l'Union européenne, peut-elle prétendre être la représentation de quasiment toutes les confédérations syndicales existant en Europe et parler en leur nom ?

Il faut, pour cela, revenir brièvement sur l'histoire de la constitution de la CES et de son évolution, qui seules permettent de comprendre comment sa nature d'institution subsidiaire de l'Union européenne est camouflée pour le plus grand nombre des militants.

MAIS D'OÙ VIENT LA CES ?

Toutes les informations fournies ici sont tirées d'une brochure, *La Confédération européenne des syndicats. Histoire, structure et politique*, éditée par l'Institut syndical européen (ISE), créé par la CES.

La CES a été créée formellement en 1973 (plus exactement, son congrès constitutif eut lieu en février 1973, à Bruxelles). L'origine de cette création correspond à un long cheminement parallèle à la constitution de la Commission européenne de Bruxelles. A l'origine, la CISL avait fondé en 1950 une branche européenne, qui s'appelait *“l'organisation régionale de la Confédération internationale des syndicats libres”* (ORE-CISL). Première modification :

“Deux ans après, à la suite de la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), un comité des 21 fut mis en place.”

Ces 21 étaient les confédérations nationales affiliées à la CISL, mais, première adaptation à l'Europe de Bruxelles naissante, ce comité des 21 regroupait tout à la fois les confédérations nationales affiliées à la CISL et *“les fédérations du secteur du charbon et de l'acier dans les pays membres de la CECA”*.

Deuxième modification :

“A la suite de la signature du traité de Rome en 1957, établissant la Communauté économique européenne, les organisations syndicales affiliées à la CISL se sont réunies à Düsseldorf en 1958 pour créer le Secrétariat syndical européen.”

Les affiliés à ce Secrétariat syndical européen étaient les confédérations syndicales des Etats membres de la CEE. Mais on voit comment, en rapport avec la constitution de l'Europe de Bruxelles, la différenciation s'établit vis-à-vis de la CISL, y compris dans l'intitulé d'un *“secrétariat”* prenant son autonomie.

Le tournant de 1969 :

“En 1969, le Secrétariat syndical européen (SSE) changea son nom en Confédération européenne des syndicats libres dans la Communauté (CESL).”

Noter la précision *“dans la Communauté”*. Et ce changement de dénomination a correspondu à un changement fondamental. En effet,

“la Confédération se dota d'une nouvelle structure dirigeante (on voit par là la différenciation avec ce qu'était auparavant une simple structure européenne de la confédération internationale). Les organisations affiliées attachèrent une grande importance à leurs nouvelles activités au plan européen, et étaient résolues à développer à Bruxelles une représentation permanente et active.

Quelques amendements furent apportés aux statuts (...). Le système de vote à l'unanimité, en vigueur jusque-là, fut remplacé par un système de vote à la majorité des deux tiers. Cette même année, l'organisation régionale européenne au sein de la CISL fut également dissoute.”

Le lien avec la CISL est rompu et, avec le nouveau système de vote, cette structu-

re supranationale européenne naissante peut imposer à une confédération syndicale nationale sa volonté.

Et ensuite, de 1969 à 1973, il n'y a qu'un changement de dénomination pour aboutir à la CES.

“Après la création de la CES, un débat interne au sein de la Confédération mondiale du travail (CMT) a conduit à un accord en mars 1974, prévoyant la possibilité pour les organisations chrétiennes d'adhérer à la CES. Sept organisations chrétiennes de Suisse, des Pays-Bas, de Belgique, de France et du Luxembourg devinrent ainsi membres de la CES.”

Voilà comment la CFDT, puis la CFTC, sont devenues membres de la CES.

Dans le préambule des statuts de la CES, ses principaux objectifs sont définis ainsi :

“Représenter, promouvoir en commun les intérêts sociaux, économiques et culturels des travailleurs au niveau de l'Europe en général, et en particulier auprès de toutes les institutions européennes.”

La composition de la CES est définie ainsi :

“Elle regroupe, d'une part, des confédérations syndicales nationales et, d'autre part, des comités syndicaux européens.”

L'article 4 des statuts de la CES reconnaissait également aux comités syndicaux européens une place au sein de la Confédération européenne :

“Le Congrès se compose des délégués des confédérations syndicales, ainsi que des comités syndicaux européens. A l'exception des questions financières et des questions ayant trait aux statuts, les délégués des comités syndicaux européens ont le droit de vote, tout comme les délégués des confédérations.”

C'est là un élément majeur. Jusqu'à présent, les organisations syndicales internationales étaient constituées exclusivement de centrales syndicales nationales comme affiliées. En y ajoutant, avec quasiment le même pouvoir, des structures européennes, les comités syndicaux euro-

péens “*créés dans les années 60 et au début des années 70*”, devenus ensuite fédérations européennes, structures qui n'ont d'existence que par leur intégration dans des institutions européennes (comités de groupe européens, comités de dialogue sectoriel européen), les statuts de la CES servent à remettre en cause la prééminence des confédérations nationales. Et, de surcroît, les confédérations syndicales nationales peuvent se faire imposer à la majorité des deux tiers des décisions contraires à leur mandat de congrès.

LE TOURNANT DE MAASTRICHT : LA CES “ACTEUR” DE L'UNION EUROPÉENNE

Dans cette évolution rappelée rapidement ci-dessus, le tournant majeur est constitué avec le traité de Maastricht de 1992.

Et ce n'est pas nous qui le disons.

Jean Lapeyre, secrétaire général adjoint de la CES, a résumé l'intégration comme institution européenne de la CES lors d'une conférence organisée par l'Institut syndical européen, à l'occasion du 25^e anniversaire de la CES, les 5, 6 et 7 février 1998, intitulée : “*Temps nouveaux, syndicats nouveaux.*”

“Je suis acteur depuis 12 ans au cœur du dialogue social européen.

• *Ce dialogue social a connu trois étapes :*

— *De 85 à 89 : de l'initiation jusqu'à décembre 89 avec la charte sociale des droits fondamentaux.*

— *De 89 à 91 : débouchant sur l'accord de 91 entre l'UNICE (le patronat européen, NDLR) et la CES, qui a donné la base du protocole social annexé au traité de Maastricht. Désormais, les partenaires sociaux ne sont plus seulement des lobbies, mais des acteurs. L'Acte unique a révolutionné les choses en instaurant la majorité qualifiée.*

— *De 91 à 97 : troisième étape, dont la fin est le 13 novembre 1997 avec la*

contribution commune des partenaires sociaux pour le sommet du dialogue social de Luxembourg. En 1991, nous avons obtenu le droit d'être acteurs.

En 1995, au congrès de la CES, le nouvel article 13 adopté dans nos statuts nous a donné mandat pour négocier et le nouveau règlement intérieur très débattu a permis maintenant de voter à la majorité qualifiée.

• Il y a trois dimensions du dialogue social :

— *La dimension interprofessionnelle UNICE-CES, avec deux accords-cadres européens. Cette dimension va se poursuivre dans des négociations sur les CDD.*

— *La dimension sectorielle et les comités de groupe européens. Il faut éviter le corporatisme dans les groupes multinationaux. En juillet 97, il y a eu un premier accord important dans l'agriculture, instaurant l'annualisation avec 1 820 heures annuelles. C'est un accord qui engage les organisations nationales.*

— *L'espace embryonnaire territorial, transfrontalier. La CES a créé les CSI (comités syndicaux interrégionaux, NDLR)."*

Arrêtons-nous un instant sur cette déclaration.

Quand Jean Lapeyre explique que les "partenaires sociaux", donc la CES, ne sont plus seulement "des lobbies", mais des "acteurs" à partir de l'accord de 1991, il indique dans ses termes à lui que, désormais, la CES est partie intégrante des **décisions** de l'Union européenne et de la Commission de Bruxelles.

Et ce processus concret est capital à analyser. Car il démontre, faits à l'appui, que la CES est bien une institution de Bruxelles et non pas une organisation syndicale.

En effet, en quoi consiste cet accord de 1991, qui "a donné la base du protocole social annexé au traité de Maastricht" ? (Depuis, ce protocole social est devenu "chapitre social" intégré au traité d'Amsterdam.)

Désormais, la CES est habilitée à élaborer elle-même les directives de

Bruxelles en matière prétendument "sociale", c'est-à-dire de déréglementation, de flexibilité.

Jean Lapeyre évoque à ce propos deux "accords-cadres européens" conclus dans le cadre de ce protocole social européen. Il s'agit, concrètement, des deux accords sur le congé parental et sur le travail à temps partiel, qui, une fois signés entre la CES et le patronat européen, sont devenus **automatiquement** des directives européennes. Et depuis son discours, il y a eu l'accord-cadre européen devenu directive sur les contrats à durée déterminée (CDD).

Précisons, à propos des deux accords sur le temps partiel et les CDD signés respectivement en juin 1997 et en mars 1999, et devenus directives européennes en décembre 1997 et en juin 1999 : ces deux accords sont la matérialisation du **caractère institutionnel** de la CES. C'est le résultat des dispositions "sociales" inscrites dans le traité d'Amsterdam (articles 136 à 139), qui ont conféré un rôle législatif aux partenaires sociaux européens, donc à la CES (ces dispositions sont issues de l'ancien protocole social annexé au traité de Maastricht et intégrées dans le traité d'Amsterdam).

Désormais, le rôle de la CES ne relève plus seulement de discours, de résolutions, mais les accords qu'elle signe avec le patronat européen deviennent ipso facto des directives européennes à caractère contraignant.

Et ce rôle législatif nouveau dévolu à la CES constitue une machine de guerre contre la souveraineté des confédérations syndicales nationales. En effet, dans l'exposé des motifs rédigé par la Commission de Bruxelles pour présenter l'accord-cadre sur le travail à temps partiel devenu directive, il est écrit :

"Cet accord-cadre a vocation à être appliqué indirectement par voie de dispositions à transposer par les Etats membres et/ou par les partenaires sociaux dans le droit interne des Etats membres."

Ainsi, les confédérations nationales sont sommées de transposer, ou en tout cas de subir les conséquences de disposi-

tions législatives élaborées par la CES... dont elles sont membres.

Quant au contenu de ces deux accords-directives, sous couvert de "régulation", ils légitiment ces formes de travail précaire ou flexible en en permettant la généralisation comme une forme normale de travail. D'ailleurs, la Commission européenne ne s'y est pas trompée, puisque, dans son exposé des motifs, elle indique clairement :

"La contribution des partenaires sociaux est en soi positive, puisqu'elle garantit la prise en considération en même temps de la compétitivité des entreprises et des intérêts des travailleurs.

De l'autre côté, cet accord contribue (...) à l'introduction de nouveaux modes flexibles d'organisation du travail. Cette flexibilité doit répondre aux besoins des entreprises, qui, placées face à la concurrence internationale, doivent accroître leur compétitivité."

On ne saurait être plus clair sur l'objectif de ces deux accords-cadres.

Abordons rapidement quelques-unes des conséquences de leur transposition.

LES CONSÉQUENCES DES DIRECTIVES EUROPÉENNES DE LA CES

- **En France**, les deux lois Aubry sur les "35 heures" ont transposé la directive européenne du 15 décembre 1997 sur le temps partiel. Jusqu'à la seconde loi Aubry, le droit français exigeait une différence au moins égale à un cinquième entre l'horaire à temps plein et l'horaire à temps partiel. Désormais, il suffit qu'il soit inférieur. Et, toujours en application de cette directive européenne élaborée par la CES, la durée du travail des salariés à temps partiel peut être calculée sur une période de référence hebdomadaire, mensuelle ou annuelle, la directive parlant d'une durée du travail "*sur une période d'emploi pouvant aller jusqu'à un an*".

- **En Italie**, un décret législatif sur le temps partiel en date du 25 février 2000 a

transposé la directive européenne élaborée par la CES. Ce décret donne notamment la possibilité à l'employeur de modifier la répartition de l'horaire de travail établi initialement en accord avec le salarié.

- **En Allemagne**, une loi de transposition des deux directives élaborées par la CES est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2001. Cette loi a notamment pour objectif d'accroître le nombre d'emplois à temps partiel.

- **En Espagne**, en avril 2001, le gouvernement a mis en place unilatéralement, par décret, une réforme du marché du travail. Parmi ces mesures, le contrat de travail à temps partiel a perdu une de ses caractéristiques, à savoir la limite fixée à 77 % de la durée de travail journalière. Désormais, une durée du travail inférieure à la durée légale suffira à qualifier le contrat à temps partiel.

- **En Italie** de nouveau, par décret législatif du 9 août 2001, le gouvernement Berlusconi a transposé la directive européenne sur le travail à durée déterminée élaborée par la CES. Citons *Liaisons sociales Europe* :

"S'agissant de l'usage du contrat à durée déterminée (CDD), l'innovation majeure, au centre de la discorde, réside dans la suppression des cas de recours du CDD énumérés dans la loi de 1962."

Cette loi énumérait de manière stricte les cas de recours au travail à durée déterminée. Le décret-loi prévoit désormais la possibilité de faire appel à des salariés en contrat à durée déterminée pour des "*raisons de caractère technique, productif, organisationnel, et de substitution*". Autant dire que l'usage généralisé des CDD est rendu possible. Et il en est de même concernant leur renouvellement. Là où, avant, la loi limitait celui-ci à de nouvelles exigences imprévisibles et spécifiques par rapport à celles ayant justifié le premier contrat, le nouveau texte reprend l'expression de la directive européenne et invoque "*l'existence de raisons objectives*", dont la charge de la preuve incombe à l'employeur. Autant dire que l'employeur peut faire ce qu'il veut.

On pourrait poursuivre la liste.

• La directive européenne sur le temps partiel a été transposée en **Belgique** le 13 mars 2002 et celle sur les CDD le 18 avril.

• **Au Danemark**, la transposition de la directive de la CES sur le temps partiel a entraîné une vague de grèves le 16 mai 2002. Un responsable syndical danois, Bjarne Sorensen, a résumé le problème :

“Cette loi constitue une rupture fondamentale avec les traditions danoises concernant le marché du travail. Elle permettra aux patrons de dicter une réduction du temps de travail et des salaires et minera les conditions salariales et de travail pour les employés, et créera un sentiment d’insécurité.”

Mais ce responsable syndical sait-il seulement que cette loi contre laquelle des grèves ont lieu est une transposition de la directive européenne élaborée par la CES ?

Résumons : dans tous les pays, la transposition des deux directives européennes de la CES sur le temps partiel et les CDD a abouti à une remise en cause des droits des salariés et a encouragé le développement et du temps partiel, et des emplois à durée déterminée. Donc, comme l’indiquait la Commission de Bruxelles, ces deux accords devenus directives se sont effectivement inscrits dans *“l’introduction de nouveaux modes flexibles d’organisation du travail”*.

Qui peut prétendre sérieusement que c’est le rôle d’une organisation syndicale que d’élaborer des directives européennes remettant en cause tous les droits nationaux des travailleurs ?

UN CRAN DE PLUS FRANCHI AVEC LE TÉLÉTRAVAIL

Le 16 juillet 2002, la CES et le patronat européen signent un accord-cadre sur le télétravail. Emilio Gabaglio, le secrétaire général de la CES, a précisé les conséquences pour les confédérations syndicales nationales, en déclarant :

“Chaque pays va engager un dialogue social national pour sa concrétisation, qui prendra plus ou moins de temps en

fonction des traditions de dialogue social des Etats membres.”

Une dépêche de l’AFP précisant que cet accord, *“obligatoire pour l’ensemble des partenaires sociaux de l’Union européenne, devra être mis en œuvre dans les trois ans”*.

Ainsi, les confédérations syndicales nationales sont sommées d’introduire à large échelle le télétravail dans leur pays, sur directive de la CES. C’est peu dire que le patronat européen jubile. Son président, Georges Jacobs, s’est déclaré *“satisfait, le texte prenant en compte une nouvelle forme de flexibilité de la part des employeurs et des employés”*.

A l’heure où nous écrivons, nous ne connaissons pas le texte de cet accord. Selon les commentateurs, il s’inspire largement d’un accord sur le télétravail signé dans la branche européenne du commerce, le 26 avril 2001.

Outre la légitimation d’une forme de travail qui relève plus du travail indépendant à domicile que du travail salarié régi par un contrat collectif, cet accord sur le télétravail précisait :

“Lorsqu’un télétravailleur émet le souhait de revenir travailler dans les locaux de l’entreprise, des efforts doivent être faits pour y répondre positivement.”

“Des efforts”, mais donc aucune garantie.

Le fond est donné par le paragraphe suivant :

“La mesure de la performance du télétravailleur peut se fonder sur d’autres facteurs que le temps de travail.”

Tout est là. Sous le prétexte fallacieux de donner des garanties pour le télétravail, en fait, cet accord va beaucoup plus loin que les précédents, car il met sur le même plan que le travail salarié le travail sans limites, informel et totalement déréglementé.

Voilà le rôle institutionnel de la CES.

Et il se manifeste de manière complémentaire avec ce que Jean Lapeyre appe-

lait “la dimension sectorielle” du dialogue social européen.

Ce dialogue social sectoriel se concrétise par deux biais essentiels : le dialogue social sectoriel proprement dit, avec maintenant 27 secteurs professionnels européens, et les comités de groupe européens. Concernant le dialogue social sectoriel, les deux accords signés dans les télécommunications et le commerce sur le télétravail en donnent le véritable contenu.

QUE SONT LES COMITÉS DE GROUPE EUROPÉENS ?

La deuxième dimension du “dialogue social européen” abordée par Jean Lapeyre est celle des comités de groupe européens. De quoi s’agit-il ?

Ils ont été instaurés par une directive européenne du 22 septembre 1994 (94/95/CE).

Dès l’exposé des motifs de la directive européenne, l’objectif est donné :

“L’augmentation de la compétitivité des entreprises européennes (...) exige l’augmentation de la productivité et un engagement accru des travailleurs dans la marche et le fonctionnement de l’entreprise où ils travaillent.”

Ainsi, les comités d’entreprise européens visent à intégrer les organisations syndicales aux objectifs des multinationales et de la finance.

La composition même de ces comités d’entreprise européens remet en cause l’indépendance et la souveraineté des organisations syndicales nationales, puisque la représentation des salariés se fait par pays et non par organisation syndicale.

Et il faut ajouter également ce que Lapeyre appelait “l’espace embryonnaire territorial transfrontalier”.

LES CSI ET L’ÉMERGENCE DU “DIALOGUE SOCIAL INTERRÉGIONAL”

Les conseils syndicaux interrégionaux (CSI) sont des structures de “coopération syndicale” dans les régions transfrontalières, qui réunissent toutes les “organisations régionales” des confédérations nationales affiliées à la CES. Il y a actuellement 39 CSI. Ces CSI participent à l’activité des institutions européennes appelées Eures-Transfrontaliers et désignent un réseau “d’euro-conseillers syndicaux”, qui sont actuellement au nombre de 68. La CES explique, dans une résolution de son comité exécutif des 21 et 22 mars 2001 :

“Dans le cadre du programme d’action des CSI de l’année 2000, la CES a coordonné un projet à l’intention de 8 CSI, dont l’objectif premier était de fixer des pistes (...) pour la coordination des négociations collectives.”

Dans ce même document, la CES explique notamment que les CSI ont pour priorité de “déterminer les besoins et les possibilités en matière de formation professionnelle”, donc au plan euro-régional, par-dessus les règles nationales existantes.

Nul doute que, dans le cadre de la réforme institutionnelle en cours d’élaboration pour 2004, visant à disloquer les Etats-nations et à développer le pouvoir des régions, ces CSI constitués par la CES sont appelés à prendre une place de plus en plus grande contre tout à la fois les droits nationaux existants et les prérogatives et la souveraineté des confédérations syndicales nationales.

UNE CLARIFICATION INDISPENSABLE

On pourrait aborder de multiples autres aspects sur le rôle de la CES, et notamment le fait qu’elle revendique aujourd’hui une reconnaissance de la place des ONG dans le dialogue européen, s’inscrivant par là dans toute la politique de la Banque mondiale et du FMI.

En tout état de cause, il ressort des quelques éléments rassemblés ci-dessus qu'une clarification est indispensable dans tout le mouvement ouvrier, particulièrement en Europe, sur la nature de la CES. Loin d'être une organisation syndicale, même avec des orientations discutables,

elle n'est rien d'autre qu'un rouage de l'Union européenne et une machine de guerre contre l'indépendance et la souveraineté des organisations syndicales.

Daniel Shapira

**Première contribution
à une discussion**

Aux origines du conflit Inde-Pakistan

Par François FORGUE

Mai 2002 : les grands titres de la presse internationale se concentrent sur un événement : le risque de guerre entre l'Inde et le Pakistan.

L'Inde : plus d'un milliard d'habitants — le pays le plus peuplé du monde avec la Chine. Le Pakistan : 135 millions d'habitants.

Deux pays classés parmi les plus pauvres, tous deux frappés par la dette et le pillage impérialistes, mais disposant tous deux de l'arme nucléaire.

Deux puissances majeures pour l'équilibre continental et mondial sous protection américaine. Deux gouvernements qui se sont concurrencés dans l'offre de bons et loyaux services à l'impérialisme américain dans sa "guerre globale".

Six mois plus tard, pourtant, un million d'hommes restent face à face, les armes à la main, de part et d'autre de la "ligne de contrôle" qui traverse le Cachemire, territoire disputé par l'Inde et le Pakistan.

Six mois plus tard, en Inde comme au Pakistan, les gouvernants invoquent la "défense" du pays pour accélérer privatisations et déréglementation, s'opposer à l'action organisée des ouvriers et des paysans.

L'article qui suit cherche à fournir les premiers éléments sur l'arrière-fond et les racines de ces événements, d'aborder la manière dont ils s'intègrent à la situation internationale un an après le 11 septembre. Que signifient-ils pour la lutte des travailleurs et des peuples — et d'abord de ceux du sous-continent indien ?

A partir de là, il vise à aider à l'ouverture d'une discussion.

Commençons par revenir sur le déroulement des récents événements.

Le long de la “*ligne de contrôle*” qui divise le Cachemire entre le territoire contrôlé par le Pakistan et la partie qui relève de l’Inde, régnait depuis des mois une situation de “*guerre latente*” — en particulier après l’attentat perpétré contre le Parlement indien en décembre 2001 et attribué à un groupe terroriste soutenu par le Pakistan.

Mais l’escalade militaire des deux côtés s’est brusquement accélérée, le 14 mai 2002, après une attaque de guérillas islamistes contre un camp militaire indien, attaque au cours de laquelle des femmes et des enfants ont été tués, dans la province du Jammu (Cachemire indien).

Un million de soldats lourdement armés se font face le long de la frontière indo-pakistanaise. Aux “*actions terroristes*” et aux “*opérations de maintien de l’ordre*” au Cachemire s’ajoutent des tirs d’artillerie, par-dessus la frontière. Des villages sont détruits, des milliers de paysans chassés de leur logis. Au-delà même de ces secteurs, des zones entières sont évacuées.

George Fernandez, ministre de la Défense indien, déclarait alors que son gouvernement examinait « *la meilleure manière de “punir” le Pakistan pour son soutien présumé aux “groupes terroristes”* » du Cachemire. “*L’heure de l’action est venue*”, déclarent les chefs d’état-major de l’armée indienne.

Des commentateurs expliquaient que le gouvernement indien entendait lancer une “*attaque limitée*” contre le Pakistan, une offensive militaire “*strictement limitée au Cachemire, ce qui limiterait les risques d’escalade*”, assurait un porte-parole du ministère de la Défense (*Financial Times*, 17 mai). “*Mais l’Inde n’a pas la certitude de gagner une telle guerre ni d’assurer qu’elle demeurera limitée*”, écrit l’*International Herald Tribune* (23 mai), “*un conflit conventionnel pourrait se transformer une guerre nucléaire...*”. D’autant plus, ajoutait l’article, que “*Musharraf a toujours dit qu’il n’aurait aucune hésitation à utiliser les armes nucléaires pour sauver la nation*”. En même temps, cependant, à Islamabad, des responsables de haut rang déclaraient que,

dans un geste d’apaisement, le Pakistan allait envoyer des troupes supplémentaires à la frontière avec l’Afghanistan, afin d’aider à bloquer les militants islamistes venant d’Afghanistan et qui pourraient rentrer au Cachemire.

LA ZONE LA PLUS DANGEREUSE DU MONDE

Alors que la Palestine est à feu et à sang ; alors que Washington discute des nouvelles cibles dans “*la guerre globale contre le terrorisme*” ; alors que, dans l’Afghanistan “*pacifié*” à coups de bombes, l’aviation américaine détruit encore des villages, les porte-parole américains

“*définissent la frontière au Cachemire comme la zone la plus dangereuse du monde — y compris du point de vue de l’usage de l’arme nucléaire*” (*Financial Times*, 23 mai),

ajoutant

“*qu’en dépit de la montée des tensions, les représentants d’Islamabad et de New Delhi considèrent que le point de non-retour n’a pas été atteint. Les deux pays comptent sur les Etats-Unis pour prévenir le conflit.*”

Toutefois, comme le note froidement un autre commentateur américain (David Ignatus) dans le *Washington Post*,

“*s’il y a un dérapage, le nombre de victimes se rapprochera ou dépassera les dizaines de millions*”.

Près de six mois plus tard, la situation est restée fondamentalement identique. Le gouvernement militaire pakistanais a pris des mesures limitant la liberté de mouvement des “*guérillas islamistes*” au Cachemire. Le gouvernement indien, de son côté, a limité les opérations militaires au “*maintien de l’ordre au Cachemire*”. Mais les deux armées demeurent face à face. A des périodes que l’on qualifie de plus calmes, succèdent de nouveaux accès de tension, avec de nouveaux affrontements, comme ce fut le cas au début du mois de juillet et, à nouveau, durant le mois d’août, quand le gouvernement pakistanais a accusé l’Inde de s’être livrée à des bombardements aériens de la partie

pakistanaise du Cachemire. *L'Economist* (29 juin) soulignait que “*l'absence de guerre ne signifie pas la paix*”. En Inde comme au Pakistan, la population subit les conséquences de cet état de “*paix armée*” ou de “*guerre de basse intensité*”.

En Inde même, la “*montée aux extrêmes militairement*” fut précédée d'un terrible pogrome contre la population musulmane de l'Etat de Gujarât, en mars 2002, qui a causé des milliers de morts, et qui fait que des dizaines de milliers de personnes sont aujourd'hui parquées dans des camps de réfugiés non loin des villes et des villages où ils résidaient, mais où leurs logements ont été incendiés. Le BJP, qui exerce le pouvoir en s'appuyant au Parlement sur une majorité instable de partis régionalistes, est un parti qui se réclame de “*l'hindouisme*”, définissant la “*nation indienne*” par une appartenance religieuse et culturelle qui met en cause le statut de près d'un quart de la population (musulmans d'abord, mais aussi sikhs, bouddhistes, chrétiens). Ce gouvernement use de cette idéologie réactionnaire pour mener une politique de privatisations et “*d'ouverture*” qui prolonge celle engagée par le Parti du Congrès. En 1992-1993, alors que le Parti du Congrès était encore au pouvoir, des émeutes antimusulmanes sanglantes avaient éclaté à la suite de l'affaire du “*temple d'Ayodhya*”. Les émeutiers détruisirent une mosquée datant du XVI^e siècle, sous le prétexte qu'elle serait construite sur le lieu de naissance d'un dieu de la mythologie hindoue.

Les terribles événements du Gujarât ont la même origine : un train d'extrémistes se rendant à Ayodhya pour y reconstruire le temple. Des affrontements ont éclaté. Le train prit feu. Dans les jours qui suivirent, la population musulmane de la région fut l'objet d'un terrible pogrome. Mais cette fois, dans ce massacre, la responsabilité du gouvernement de l'Etat est directement engagée (le gouvernement de l'Etat est contrôlé par le BJP, le parti qui exerce le pouvoir au niveau fédéral).

N'oublions pas, par ailleurs, que l'attentat contre le Parlement indien eut providentiellement lieu alors que celui-ci débattait d'une loi “*antiterroriste*” qui constitue une atteinte aux libertés démocratiques au nom de la lutte antiterroriste, loi similaire à celles qui existaient dans

plusieurs parties du monde et qui ont été aggravées ou instituées depuis le 11 septembre 2001 (c'est le cas du “*USA Patriot Act*” aux Etats-Unis).

Les deux pays “*comptent sur les Etats-Unis*”, soulignent les commentateurs. Les Etats-Unis ont besoin des deux gouvernements. Dès le 15 mai, Christina Rocca, secrétaire d'Etat adjointe des Etats-Unis, était au Pakistan, puis elle se rendit en Inde : d'autres dirigeants américains de haut rang devaient se succéder...

L'Inde et le Pakistan sont tous deux des pays clés de la coalition antiterroriste. L'Inde avait d'emblée garanti aux Etats-Unis l'usage de son espace aérien. Le gouvernement pakistanais faisait du Pakistan la base arrière de l'assaut lancé contre l'Afghanistan. Dans la classification simple de Bush, “*avec nous ou contre nous*”, les deux étaient parmi les bons.

“La coopération de Musharraf avec les Etats-Unis dans la guerre contre le terrorisme lui a valu des félicitations du président Bush”,

rappelait la presse. Quant à l'Inde, comme le note un journaliste indien, Ganda K. Dana Ray,

“ses relations avec Washington se sont considérablement améliorées depuis l'arrivée de Bush à la Maison-Blanche. Un engagement militaire à un niveau impensable il y a encore quelques années est au centre de ces relations.”

En effet, au moment même où les armées du Pakistan et de l'Inde se dressaient face l'une à l'autre, toutes deux surarmées grâce à des budgets militaires atteignant des sommes astronomiques pour des pays déjà accablés par la pauvreté (et tous deux clients de l'industrie de guerre américaine), la “*coopération militaire*” des deux pays avec les Etats-Unis s'intensifie.

C'est dans la période qui mène directement à la “*crise de mai*” que, pour la première fois, Musharraf ne se contente pas d'apporter son appui à la guerre américaine en Afghanistan, mais accepte que des unités des forces spéciales américaines interviennent sur le territoire pakistanais même, au nom de la traque d'Al-Qaïda.

C'est en même temps que, pour la première fois, des manœuvres militaires com-

munes ont lieu en Inde, associant des militaires américains à des détachements indiens. Il est symbolique, par exemple, que le *Financial Times* (17 mai), dans la page consacrée aux risques de guerre entre le Pakistan et l'Inde, publie une photo des manœuvres conjointes entre des unités d'élite de l'armée indienne et des détachements américains...

Le maintien des deux armées en “*état d'alerte*”, cette situation de “*ni guerre, ni paix*” signifient que les gouvernements de l'Inde et du Pakistan agissent à l'égard des peuples et des travailleurs de ces pays en invoquant “*l'état de guerre*” pour justifier les mesures les plus réactionnaires.

Les populations du Cachemire continuent de souffrir, harcelées par les actes de terreur, la répression violente des forces de l'ordre indiennes, les opérations militaires et les bombardements.

Au Pakistan, le général Musharraf n'a cessé de renforcer ses pouvoirs. Il cherche à détourner l'attention de son rôle de collaborateur zélé de l'administration Bush en appelant à la “*défense de la patrie*” contre l'Inde, défense dont il assure qu'il est le pilier. Le gouvernement du BJP, en Inde, agit de même, se présentant comme le rempart préservant le pays d'une vague de terreur islamiste, attisant la haine contre la population musulmane de l'Inde, comme l'ont montré les tragiques événements du Gujârât évoqués plus haut.

Au-delà de ces aspects, il y a l'utilisation de l'état de guerre comme levier d'une politique de démantèlement et de privatisation en Inde comme au Pakistan. En Inde, on cherche à entraver le mouvement profond de la classe ouvrière, qui, à l'échelle de tout le pays, a déjà, à plusieurs reprises, réalisé l'unité de ses organisations syndicales contre la remise en cause des lois du travail existantes. C'est-à-dire contre la tentative de détruire les points d'appui légaux qui font obstacle aux licenciements exigés par la “restructuration de l'économie indienne”, conformément aux directives de l'OMC. Les privatisations sont accélérées. Au Pakistan, les mesures de limitation des activités syndicales se multiplient.

L’“Union sacrée” est à l'ordre du jour comme moyen d'interdire l'unité de la classe ouvrière pour ses intérêts. C'est

dans cette situation que l'appel lancé par des syndicalistes lors de la rencontre qui a eu lieu à Genève en juin 2002 pour la défense des conventions de l'OIT prend tout son sens (*voir en annexe l'appel présenté à Genève*). C'est un point d'appui pour le combat des travailleurs dans tout le sous-continent, en Inde, au Pakistan, au Bangladesh, au Népal, au Sri Lanka, parce qu'il peut donner à la classe ouvrière d'Inde et à celle du Pakistan, directement confrontées à la guerre, la perspective de l'action commune pour la paix, contre la politique de leurs gouvernements soumis à l'impérialisme, et donc poser dans les faits la question de leur unité et des relations futures des peuples de la région.

À LA RACINE DE LA QUESTION DU CACHEMIRE : LA PARTITION

Lorsque l'impérialisme britannique, en 1947, doit renoncer à sa domination directe sur l'ensemble qu'il désignait jusque-là du nom “*d'empire des Indes*”, ce n'est nullement de bon gré. Il cède devant la montée révolutionnaire qui se développe dans tout ce sous-continent, de Chittagong à Delhi, de Lahore à Madras, déferlant dans les grands centres les plus industrialisés, bastions de la classe ouvrière, comme Bombay et Calcutta. La “période de transition” initialement prévue est raccourcie. Le gouvernement britannique se déclare prêt à transférer le pouvoir entre des mains indiennes “*au plus tard en juin 1948*”. Les choses iront encore plus vite. Le 18 juin 1947, la loi “*d'indépendance de l'Inde*” est votée par le Parlement britannique. Le 15 août 1947, l'indépendance est proclamée.

Mais la disparition de “*l'empire des Indes*”, conformément au plan préparé par le dernier vice-roi, lord Mountbatten, se solde par la constitution de deux Etats politiquement indépendants : l'Inde (telle que nous la connaissons aujourd'hui du point de vue de ses frontières) et le Pakistan (alors composé du Pakistan occidental — qui est aujourd'hui le Pakistan — et du Pakistan oriental — qui deviendra le Bangladesh en 1971). Cette partition est censée s'effectuer selon des lignes

de séparation religieuses, l'Etat du Pakistan étant présenté comme celui des musulmans se trouvant sur le territoire de l'ex-empire des Indes.

Au moment de la partition, un peu plus du quart de la population rassemblée dans le cadre de ce qui est alors l'empire des Indes est de confession musulmane. Si les musulmans sont majoritaires dans certaines provinces, il n'y a pas d'enclave purement musulmane et il y a des minorités musulmanes plus ou moins importantes dans toutes les régions. L'ensemble qui forme l'Inde a organiquement, au travers de son histoire, intégré une composante "musulmane", unissant donc musulmans et hindouistes. Les différentes parties géographiques comme les différentes nationalités ne sont pas déterminées par les origines, les références religieuses ou culturelles. Deux des composantes essentielles de l'Inde, le Pendjab et le Bengale (qui ont constitué des unités historiques et linguistiques), regroupent des musulmans, des hindouistes et d'autres. C'est la politique coloniale britannique qui donnera, dès le début du XX^e siècle, une forme institutionnelle à la séparation entre hindous et musulmans (les deux collèges). C'est cette politique que l'impérialisme britannique, confronté au mouvement révolutionnaire des masses, va porter à un autre niveau en érigeant les "communautés religieuses" en "nations potentielles", s'appuyant sur l'orientation de certains féodaux et grands bourgeois musulmans, qui propagent la théorie des "deux nations" (une nation "musulmane", une nation "hindouiste").

Il convient de souligner qu'en 1940 encore, cette position était minoritaire dans la population musulmane. Une conférence de partis musulmans s'opposait alors à la notion d'un Etat séparé, se déclarant en faveur d'une "*patrie commune à tous les citoyens indépendamment de la race et de la religion*".

La partition, accomplie à partir de critères religieux mentionnés plus haut, s'effectuera dans les faits au prix d'un terrible "nettoyage ethnique", pour employer un terme actuel. Deux des composantes essentielles de la constitution de l'Inde et de son histoire, le Pendjab — où est enracinée une minorité religieuse, les sikhs — et le Bengale, sont déchirées. Des millions

de personnes, hindous, sikhs, musulmans, sont jetés dans le chaos d'un tragique exode. On estime qu'un million d'entre elles ne survivront pas...

La partition était l'arme ultime de l'impérialisme pour maintenir sa domination indirecte. Même si les bouleversements révolutionnaires issus de la Seconde Guerre mondiale créeront des conditions imprévues, la partition était préparée de longue date. Le colonialisme britannique a toujours su chercher les moyens de diviser ceux qu'il asservissait. Le mouvement national dirigé par des éléments de la bourgeoisie indienne (le Parti du Congrès) s'affirma d'abord comme une force politique en s'opposant à une première division du Bengale (division administrative séparant les régions où les musulmans étaient majoritaires des autres), en 1905.

C'est alors que le gouvernement britannique, concédant un suffrage censitaire restreint pour des élections locales, créa un "double collège" (musulmans et non-musulmans), mesure à laquelle s'opposait alors la majorité des Indiens de confession musulmane.

Au sujet de la partition, Charles Bettelheim, dans son livre *L'Inde indépendante*, écrit :

"Cette partition présentait de nombreux caractères artificiels. Elle rendait chacun des deux Etats beaucoup plus faible que n'aurait pu être une Inde unie. Cependant, toute l'histoire des années antérieures montre que le gouvernement britannique n'avait pas ménagé ses efforts pour rendre la partition politiquement inévitable. Il espérait ainsi maintenir plus facilement son contrôle sur les deux jeunes Etats."

De ce point de vue, le plan de l'impérialisme britannique a certes été efficace : il a provoqué et provoque encore d'immenses souffrances pour les peuples de toute la région et les conséquences de la partition se manifestent aujourd'hui, avec une acuité nouvelle, en relation directe avec la situation mondiale telle qu'elle s'est nouée ces dernières années et telle qu'elle s'est exprimée depuis le 11 septembre 2001.

En revanche, la réalité des développements depuis la partition a marqué l'échec de celle-ci par rapport aux objectifs qui,

prétendument, la justifiaient. Il y a aujourd'hui près de 120 millions d'Indiens de confession musulmane, dispersés dans tous les Etats de l'Inde. La constitution du Bangladesh en 1971 a correspondu au fait qu'il était impossible de maintenir un Etat sur des critères uniquement religieux.

La dictature militaire pakistanaise chercha à imposer la langue officielle du Pakistan occidental au Bengale. La défense par le peuple bengali de son droit à parler sa langue fut à l'origine du mouvement qui devait aboutir en 1971 à la constitution du Bangladesh indépendant.

Comme cela a déjà été noté, la position dite des deux nations était minoritaire y compris parmi les musulmans de l'Inde. La Ligue musulmane prônant la nécessité de deux Etats ne devint puissante que dans les années de guerre, désignée comme "interlocuteur valable" par les Britanniques, alors que le Parti du Congrès était jeté dans l'illégalité après le soulèvement de 1942.

LE SOULÈVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE D'AOÛT 1942

Il est nécessaire de s'arrêter brièvement — même si ce n'est pas le sujet de cet article — sur ce moment crucial de l'histoire de l'Inde qu'a constitué le soulèvement révolutionnaire des masses en août 1942.

En effet, son déroulement, l'attitude adoptée par les différents partis politiques à son égard et son issue ont marqué toute l'histoire ultérieure du sous-continent. C'est ce soulèvement de tout un peuple, en pleine guerre, qui convainquit les représentants politiques de l'impérialisme britannique de jouer la carte de la partition. L'échec de ce mouvement, du fait de la couardise de la direction du Parti du Congrès, et avant tout de l'alignement du PC indien sur les besoins de guerre de l'impérialisme, détermina largement le cadre dans lequel devait s'effectuer l'abandon de la domination directe — et, partant, la partition.

En 1942, un émissaire du gouvernement anglais, sir Stafford Cripps, ren-

contre les dirigeants du Congrès. Il propose un engagement de l'Angleterre d'octroyer à l'Inde un statut de dominion au lendemain de la guerre, en échange d'un appui à la guerre maintenant. En revanche, aucune modification immédiate du régime qui avait alors cours et qui faisait du vice-roi un dictateur de fait.

Gandhi refuse. "On nous propose un chèque en blanc postdaté sur une banque en faillite", dit-il, et il lance le mot d'ordre de : "Quittez l'Inde !" Le 7 août 1942, le comité pan-indien du Congrès décide une campagne nationale sur ce thème.

Les dirigeants du Congrès sont arrêtés dès le lendemain. Le 9 août, les masses commencent à déferler dans les rues des grandes villes. Une explosion politique secoue toute l'Inde. C'est un véritable soulèvement contre la domination coloniale qui commence.

C'est d'abord à Bombay que l'orage éclate : manifestations étudiantes, arrêts de travail dans les transports. Dès le lendemain, des barricades sont érigées, des postes de police sont attaqués. L'armée britannique doit recourir aux blindés pour "récupérer" la ville. Mais le mouvement rebondit dans d'autres villes du pays.

Le 21 août, 50 000 travailleurs de la plus grande entreprise industrielle de l'Inde, la fameuse usine Tata de métallurgie et d'armement, avaient entamé une grève politique pour la libération des dirigeants emprisonnés.

En pleine guerre impérialiste, dans le combat du peuple indien contre la domination colonialiste, c'était donc en Inde que se matérialisaient les prémices de l'immense vague révolutionnaire qui déferlerait vers la fin de la guerre.

Les partis sociaux-démocrates et staliens des grandes puissances "démocratiques" gardèrent le silence sur la féroce répression coloniale, sur les villages incendiés, sur les exécutions sommaires, les viols et les tortures. Ils cherchaient à cacher aux travailleurs du monde la puissance de ce mouvement, qui, en pleine guerre, posait la question de la révolution.

Seule, la IV^e Internationale, dans un manifeste daté du 26 septembre 1942, salue l'héroïque combat du peuple indien,

des ouvriers et des paysans, appelle à la solidarité avec eux et compare leur combat à l'explosion de la révolution russe (1).

La mobilisation révolutionnaire d'août 1942 se heurta à une répression féroce.

Mais l'efficacité de la répression et le reflux de la vague révolutionnaire ne s'expliquent que parce que le mouvement n'a ni centralisation, ni organisation qui dépasse le niveau local. Le mouvement est privé de direction. De la part de ceux qui dirigent les organisations qui regroupent les travailleurs en tant que tels (les syndicats), les partis qui déclarent parler en leur nom (Parti communiste indien) ou qui les influence (Parti du Congrès), lorsque ce n'est pas la dénonciation violente, c'est au moins la décision délibérée de refuser que les organisations jouent leur rôle.

La direction du Parti du Congrès est paniquée par ce soulèvement révolutionnaire. Pour elle, le mot d'ordre "*Quit India!*" était un moyen de pression extrême, qui ne devait conduire qu'à des actions contrôlées. La menace de la "révolution d'en bas" bouscule non seulement la diplomatie prudente du Congrès, mais lie — dans les faits, dans l'action de millions de femmes et d'hommes exploités et opprimés — la conquête de l'indépendance aux aspirations sociales de la classe ouvrière et de la paysannerie pauvre, ce qui remet en cause les bases d'existence de la bourgeoisie indienne. Gandhi a recours à la "grève de la faim" pour dénoncer non la répression, mais les "violences" de ceux qui combattent à son appel.

Il revient à de petits groupes qui s'étaient détachés du PC indien ou qui agissaient à la gauche du Congrès et à la section indienne de la IV^e Internationale de s'engager sans réserve dans le mouvement. Ces organisations ont aidé à la développer localement, mais n'ont certes pas la force, l'audience auprès des masses, qui leur permettrait d'agir d'emblée comme sa direction.

Une mention spéciale doit être faite du rôle joué par le PC indien. Au nom de "l'Union sacrée", pour que l'impérialisme britannique gagne la guerre, il est au tout premier rang de ceux qui attaquent, calomnient l'héroïque mouvement d'août 1942. Il est du côté de la répression, il est du côté des briseurs de grève.

Généralisant cette attitude, lors de son congrès tenu à Bombay le 23 mai 1943, le PC indien adopte la résolution suivante :

"Les groupes qui forment la cinquième colonne sont le Forward Bloc, le parti du traître Bose, le Parti socialiste du Congrès, qui a trahi le socialisme au début de la guerre et qui a mené une politique opportuniste et destructrice pour finir dans le camp des traîtres trotskystes, et finalement les groupes trotskystes, qui sont des gangs criminels payés par les fascistes. Le Parti communiste déclare que ces trois groupes doivent être traités par tout Indien honnête comme les pires ennemis de la nation, chassés hors de la vie politique et exterminés."

LES CONSÉQUENCES D'AOÛT 1942

Sans aucunement prétendre faire l'histoire de ces événements, s'il a été insisté ici sur août 1942, c'est que ce mouvement de caractère révolutionnaire des masses indiennes crée une situation irréversible. C'est avec lui que le peuple indien renouera à la fin de la guerre, lorsqu'il se mobilisera à nouveau pour chasser l'impérialisme. En saisir l'importance, la place qu'il occupe dans la conscience des masses est indispensable pour comprendre les conditions précipitées dans lesquelles l'impérialisme va reconnaître l'indépendance de l'Inde.

La trahison du PC laisse le contrôle du mouvement national aux mains du Congrès. Celui-ci acceptera la forme dans laquelle sera établie l'indépendance de l'Inde. D'abord, la mise en place en 1946 d'un "*gouvernement intérimaire*", dont le Parti du Congrès a la charge, alors que le véritable pouvoir reste entre les mains des Britanniques, de leur armée, de leurs administrateurs. Puis, le refus de toute assemblée élue au suffrage universel. On donne le nom d'"Assemblée constituante" à l'institution qui est censée contrôler l'exécutif mis en place par le Parti du Congrès. Mais elle n'en a que le nom.

(1) Ce manifeste est reproduit dans les *Cahiers du CERMTRI*, n° 98 (septembre 2000), intitulés *La IV^e Internationale et l'Inde*.

L'assemblée que l'on baptise "Assemblée constituante" est composée, d'une part, de 292 membres élus au second degré par des assemblées législatives provinciales. Ces assemblées avaient elles-mêmes été élues au suffrage censitaire (un cinquième de la population adulte seulement pouvait voter) en 1946. Il s'agit donc d'une construction coloniale. L'autre composante était formée par les 93 représentants des "Etats princiers". En effet l'administration britannique, sur l'ensemble du sous-continent, comprend à côté de l'empire proprement dit une série de principautés qui vont de petits territoires à de vastes entités. Ce sont les souverains de ces territoires qui, au nom de la partition, décideront de leur intégration à l'un ou à l'autre des Etats.

Là est l'origine directe de la question du Cachemire. Le Cachemire était l'un des territoires princiers. Il disposait de sa propre langue, le cachemiri. Son sultan était hindou et la majorité de la population musulmane.

Le sultan choisit d'abord l'indépendance. Mais, menacé d'un soulèvement, il fait appel aux troupes indiennes, alors que l'armée pakistanaise pénétrait elle aussi sur le territoire du Cachemire. La première guerre indo-pakistanaise s'acheva par un partage impliquant l'ONU, qui donna l'assurance que la population serait consultée. Elle ne le fut jamais.

Le Cachemire a depuis focalisé les différends entre les deux Etats indien et pakistanais. Il a été l'occasion directe de deux guerres (1948 et 1965) et d'un conflit armé en 1999 (la crise dite de Kargil, ouverte par le fait qu'en mai 1999, les troupes indiennes découvrirent la présence d'éléments armés sur des hauteurs stratégiques situées en territoire indien). Aujourd'hui, dans un autre contexte mondial — celui qui suit le 11 septembre 2001 —, une situation de "guerre latente" prévaut à nouveau à propos du Cachemire.

Mais la question du Cachemire ne constitue que la partie la plus visible de l'iceberg. La partition et ses conséquences entraînent le fait que les deux Etats qui se sont constitués de son fait sont en permanence définis par leur opposition l'un à l'autre. Cette tension entre les deux Etats, incorporée dans leur existence même, a

toujours marqué leurs relations et a toujours constitué un point d'appui pour diviser les masses laborieuses des villes et des campagnes, et les détourner de l'action pour leurs propres intérêts, le moyen pour mettre en œuvre les mesures les plus réactionnaires.

Répetons-le, c'est face au déchaînement de la révolution en Inde qu'a été réalisée la partition. Ce n'est pas un hasard si la partition de l'Inde a lieu en 1947, la même année que celle qui déchire la Palestine, alors que déferlait la vague révolutionnaire mondiale qui s'était formée dans la période finale de la Seconde Guerre mondiale et dans laquelle la lutte des peuples pour leur émancipation disloquait les vieux empires coloniaux. L'impérialisme — en même temps qu'il s'appuyait sur la bureaucratie stalinienne et la politique de ses partis — avait recours à la division sur des bases religieuses, mettant en avant l'idée d'un Etat fondé sur la religion, sur la notion de race. C'est cette idéologie réactionnaire qui fut développée pour justifier la partition de la Palestine comme celle de l'Inde. D'ailleurs, dans l'éditorial de la revue *Quatrième Internationale*, dénonçant le partage de la Palestine et appelant à la lutte "pour une Palestine unie et indépendante, dans laquelle les masses détermineront souverainement leur sort pour l'élection d'une Assemblée constituante", le lien était fait avec les plans de l'impérialisme dans le sous-continent indien :

"Comme aux Indes, le partage s'est avéré être le moyen le plus efficace pour détourner à la fois la lutte des masses arabes et le mécontentement de la population laborieuse juive d'une explosion anti-impérialiste vers une lutte fratricide."

LA PARTITION CONTRE LA RÉVOLUTION

La lutte des ouvriers et des paysans de l'Inde, "pays colonial classique comme la Grande-Bretagne est la métropole classique" (Léon Trotsky), a toujours eu une importance cruciale pour le grand révolutionnaire russe et pour les militants qui se regroupèrent avec lui contre la dégénéres-

cence stalinienne, puis pour la constitution de la IV^e Internationale. En 1930, Léon Trotsky consacrait, sous le titre *“La révolution en Inde. Les tâches et les dangers”*, une étude à la lutte d’émancipation du peuple indien et au rôle de la classe ouvrière dans cette lutte.

Il y écrivait :

“Comme dans les pays bourgeois plus anciens, les nombreuses nationalités qui existent en Inde ne peuvent fusionner en une seule nation que par une révolution qui les liera de plus en plus l’une à l’autre comme un tout.”

En effet, l’ensemble sur lequel la Grande-Bretagne exerce sa domination est non seulement immense, mais divers géographiquement. Il englobe des peuples différents, parfois réunis sous l’égide d’un empire, mais qui connaissent des développements particuliers. Lorsque l’Inde obtiendra son unité politique, la Constitution reconnaîtra 18 langues différentes (langues écrites, qui ont leur littérature). C’est la lutte contre l’ennemi commun, le colonialisme britannique, qui les soude et qui ouvre la voie, au travers de la révolution, à leur fusion en une nation. Mais quelle révolution ?

C’est cette révolution qui a commencé en 1942. C’est contre elle que l’impérialisme, bénéficiant de l’accord de la bourgeoisie nationale et de ses dirigeants politiques, dresse l’obstacle de la partition. Trotsky poursuivait :

« Contrairement aux vieux pays, la révolution en Inde est une révolution coloniale dirigée contre des oppresseurs étrangers. Plus, c’est la révolution d’un pays historiquement arriéré, où le servage féodal, les divisions de castes coexistent avec les antagonismes de classes de la bourgeoisie et du prolétariat, qui ont été grandement exacerbés dans la dernière période.

(...) La nécessité de rejeter le système de l’oppression impérialiste, dont les racines sont étroitement mêlées avec les vieilles formes d’exploitation locales, exige un effort révolutionnaire extraordinaire de la part des masses indiennes et, en soi, donne un élan considérable à la lutte des classes.

(...) Si l’Inde est une composante interne de la domination de la bourgeoisie britannique, alors, de même, la domination impérialiste du capital britannique

est un élément composant de l’ordre interne de l’Inde. Cette question ne peut être simplement réduite à celle de l’expulsion de quelques dizaines de milliers d’exploiteurs étrangers.

Ils ne peuvent être séparés des oppresseurs de l’intérieur, et plus la pression des masses grandit, moins les oppresseurs de l’intérieur veulent se séparer des oppresseurs étrangers... En Inde, la lutte contre l’oppression impérialiste développe dans les masses innombrables de la paysannerie opprimée et semi-pauvrisée l’idée qu’il faut liquider les grands propriétaires féodaux, les agents et intermédiaires, les fonctionnaires locaux et les hyènes de l’usure. Le paysan indien veut une distribution “juste” de la terre. C’est la base de la démocratie et c’est en même temps la base de la révolution démocratique dans son ensemble.

(...) La résistance passive des paysans aussi bien que leurs sanglants soulèvements ne peuvent devenir une révolution que sous la direction d’une classe urbaine, qui devient alors le chef de la nation révolutionnaire et, après la victoire, le porteur du pouvoir révolutionnaire. »

C’est cette perspective qui commence à trouver une matérialisation précise en pleine guerre. Comme nous l’avons vu, la première vague de la révolution est tenue en échec par la combinaison de la trahison ouverte du PC indien et de la répression. Mais, dès la fin de la guerre, en avril, après la capitulation du Japon, le mouvement reprend à partir du point qu’il avait atteint en 1942. Une vague révolutionnaire déferle sur toute l’Inde.

Dès l’automne 1945, la classe ouvrière commence à occuper le devant de la scène, combinant ses revendications sociales avec son combat pour l’indépendance : des grèves éclatent dans toutes les grandes villes, à Calcutta, à Bombay, à Madras, à Delhi.

En juillet 1946, grève générale des postes et télégraphes, suivie par la grève des employés de banque, puis, en août, par celle des cheminots. On décompte 1 960 000 grévistes en 1946, et 2 215 000 en 1947.

C’est une situation révolutionnaire qui s’étend à toute l’Inde. Quand les masses sont en mouvement, qu’elles s’organisent pour leurs objectifs, dans le combat, la division soigneusement entretenue entre

“musulmans” et “hindous” est remise en cause dans l’action commune des travailleurs. Le Parti du Congrès craint par-dessus tout la radicalisation des masses. Gandhi a dénoncé comme “impies” les manifestations où hindous et musulmans se sont retrouvés au coude à coude pour soutenir les marins mutinés de la Royal Indian Navy. Mais le Parti du Congrès ne peut contenir le mouvement des masses que si celles-ci ont le sentiment de remporter une victoire. De son côté, l’impérialisme britannique redoute d’être entraîné dans une guerre coloniale à l’échelle d’un continent.

Le gouvernement anglais renonce à maintenir un processus contrôlé d’accession à l’indépendance s’étendant sur plusieurs années.

Le 2 septembre 1946, se forme le “gouvernement intérimaire” présidé par Nehru, mais la situation continue à se détériorer. La lutte entre “communautés”, les rivalités religieuses que la politique britannique a encouragées pendant des années sont directement utilisées contre le mouvement révolutionnaire. Pogromes contre les musulmans, représailles anti-hindoues : la menace d’une terrible guerre fratricide s’aggrave. Les forces de répression, si promptes à tirer sur des manifestations désarmées, se montrent alors bien lentes à réagir.

Alors que le pays glisse vers le chaos, le gouvernement britannique décide d’accélérer l’abandon de sa domination sur l’Inde.

Le 15 août 1947, l’indépendance est proclamée. Le “gouvernement intérimaire” devient le gouvernement national indien. C’est le Parti du Congrès qui dirige le premier gouvernement de l’Inde indépendante. Simultanément, s’accomplit la partition dans les conditions rappelées plus haut.

LA POSITION DE LA IV^e INTERNATIONALE

La IV^e Internationale, qui avait été la seule organisation à appeler à la solidarité internationale avec la révolution indienne,

en particulier en Angleterre et aux Etats-Unis (2), a combattu avec tout autant de netteté la partition, qu’elle a d’emblée condamnée comme celle de la Palestine.

C’est ainsi que le numéro du 24 mai 1947 de *New Spark*, l’organe de la section de la IV^e Internationale en Inde, écrivait :

“Il est grand temps de dénoncer au grand jour ce plan de découpage de l’Inde... Le partage de l’Inde sur la base des communautés religieuses est un acte régressif irréparable. Exiger que les organes vitaux des nationalités cristallisées aux Indes soient découverts est aussi criminel que d’exiger le peuplement du Pakistan grâce au transfert de populations. La demande, par le Congrès, de Partage du Punjab et du Bengale a été trouvée très subtile et applaudie. Le fait est que cette revendication est ultrarévolutionnaire. Le communalisme hindou ne peut être l’antidote du communalisme musulman. Le Punjab uni et le Bengale uni dans une Inde unifiée est la seule voie progressive à suivre. Tel que se présente ce projet, le principe du droit d’autodétermination des nationalités y est violé de toute part : il ne sert ni à l’autodétermination de l’Inde dans son entier, ni à l’autodétermination des nationalités qui la constituent.

Les émeutes entre communautés qui font actuellement rage aux Indes sont le résultat inévitable d’un effort pour résoudre le problème de l’Inde par en haut, sans s’adresser aux masses et par-dessus leur tête. Les problèmes, urgents pour l’Inde, de la libération nationale, de l’abolition de la propriété foncière et de la liquidation des Etats féodaux ne peuvent être véritablement résolus que par la lutte révolutionnaire des masses. La révolution, comme un accouchement, est un processus naturel. La tentative de l’enrayer conduit à de sérieuses complications. La révolution aux Indes, retardataire, ne s’est pas développée en 1942, pour diverses raisons. Les douleurs de son enfantement, ressenties une fois de plus dans la révolte de la Royal Indian Navy, furent effectivement étouffées par une intervention artificielle. Le problème de l’Inde, qui comprend un héritage de

(2) Le numéro des *Cahiers du CERMTRI* auquel nous nous sommes référés plus haut a publié des documents sur cette activité des militants de la IV^e Internationale. Il a également reproduit l’article de *La Vérité* clandestine consacré au soulèvement des ouvriers et des paysans de l’Inde contre la domination impérialiste.

plusieurs siècles d'oppression, ne peut pas être résolu par un rapiéçage bureaucratique. Quel que puisse être le plan britannique définitif, il ne peut que compliquer davantage la situation, semer les germes de discorde, de troubles futurs. Le problème de l'Inde ne peut être résolu que par l'intervention des masses."

Une fois la partition brutalement accomplie — et l'on avait cherché à justifier la hâte dans laquelle avait été accompli ce dépècement de l'Inde par la nécessité d'arrêter les massacres, alors qu'elle conduisait à des massacres encore plus grands —, la section de la IV^e Internationale n'acceptait pas le fait accompli en le qualifiant "d'inévitable". Au contraire, elle ouvrait une perspective permettant de surmonter la division, de résoudre démocratiquement le problème de l'Inde. Le 25 octobre 1947, sous le titre les "*Indes unifiées, mais comment ?*", *New Spark* affirmait :

« Le Parti bolchevique-léniniste des Indes est pour l'Union des Indes. Il s'est toujours déclaré en faveur de l'Union. C'est la raison pour laquelle il est contre le plan Mountbatten. C'est la raison pour laquelle il dénonce la pseudo-liberté qui a été jetée en appât à la face des masses indiennes (...).

L'Inde ne peut pas être unifiée par la bourgeoisie par l'intermédiaire de son parti politique, le Congrès national indien, ou par quelque autre agent de celui-ci. L'Inde peut seulement être unifiée si la bourgeoisie, les féodaux et les impérialistes, qui ont trouvé un terrain de bonne entente entre eux en démembrant le pays, étaient complètement détruits. C'est la seule voie vers l'unification des Indes. Dans les provinces de l'Inde indienne, dans les États indigènes, au Pakistan, les masses doivent se rallier au mot d'ordre de l'unification des Indes. Elles doivent, dès le début, stigmatiser les gouvernements de l'Inde et du Pakistan comme des criminels responsables de la division existante. Elles doivent dénoncer les "assemblées constituantes" qui ont été unies à Delhi et à Karachi, non seulement parce qu'elles ne représentent pas le peuple, mais en tant qu'instruments dressés par l'impérialisme pour parachever la division. Elles doivent, comme symbole de leur lutte pour l'Union des Indes, exiger une seule Assemblée constituante de l'Inde et du Pakistan. De plus, elles doivent exiger une véritable Assemblée constituante.

Elles n'ont que faire de la monstrueuse falsification, perpétrée à leurs dépens, sous la forme des deux assemblées des exploiters réunies à Delhi et Karachi. Les masses doivent exiger une Assemblée constituante élue par elles à la base du suffrage universel, secret et direct. C'est seulement une telle assemblée qui peut avoir qualité pour voter une Constitution applicable au pays tout entier. C'est seulement une telle assemblée qui peut anéantir l'autocratie féodale qui tyrannise le peuple des États indigènes. C'est seulement une telle assemblée qui peut balayer l'amas de sottises accumulées pour diviser le peuple des Indes en plusieurs parties et miner ses forces en des luttes intestines.

Pour une seule Assemblée constituante révolutionnaire de l'Inde et du Pakistan, élue par le peuple sur la base du suffrage universel direct et secret. »

ET AUJOURD'HUI ?

La position de la IV^e Internationale tranchait avec toutes celles qui acceptaient la partition. Elle tranchait parce qu'elle partait des intérêts des travailleurs de tout le sous-continent, indépendamment des différences d'origine, de langue, de religion.

Depuis, plus d'un demi-siècle s'est écoulé. La situation internationale dans laquelle s'inscrivent les développements du sous-continent est profondément différente de celle qui prévalait en 1947. Les États directement issus de la partition, l'Inde et le Pakistan, les autres États qui se sont constitués dans le sous-continent, le Bangladesh et le Sri Lanka, ont connu une histoire, des phases différentes dans leurs rapports avec l'impérialisme, dans leurs rapports entre eux. La classe ouvrière a lutté pour ses droits dans le cadre de chacun de ces États, a inscrit des conquêtes, des garanties, des limitations à l'exploitation dans la législation de chacun des pays.

Et pourtant, en 2002, la guerre menace à nouveau — avec, cette fois, le fait que l'un et l'autre des acteurs disposent de l'armement nucléaire — entre les deux États directement issus de la partition pour le contrôle du Cachemire, motif de la pre-

mière guerre entre l'Inde et le Pakistan en 1948, alors que les états-majors des deux armées étaient supervisés par un conseiller britannique. Aujourd'hui, certes, l'impérialisme britannique ne joue plus le même rôle direct, mais l'impérialisme américain — comme il était rappelé au début de cet article — organisait des manœuvres communes avec l'armée indienne en même temps que des militaires américains opéraient aux côtés des troupes pakistanaises — et cela au moment où l'artillerie indienne et l'artillerie pakistanaise échangeaient des tirs au Cachemire.

En 2002, alors qu'il avait été affirmé que la partition de 1947 permettrait de mettre fin aux violences au nom de la religion, le pire massacre de citoyens indiens de confession musulmane jamais perpétré en Inde depuis l'indépendance ensanglantait l'Etat du Gujarat.

Aucun des problèmes qui se posaient en 1945-1947 n'a été réglé par la division en Etats sur la base de critères religieux. Et cela vaut non seulement pour les Etats surgis directement de la partition, mais pour tout le sous-continent.

C'est en ce sens que les questions posées par ceux qui s'opposaient à la partition n'ont, dans un nouveau contexte, rien perdu de leur validité. Comment les peuples du sous-continent peuvent-ils déjouer les manœuvres qui visent à les dresser les uns contre les autres, comment peuvent-ils s'unir dans la lutte contre leurs ennemis communs ?

L'INDE ET LE PAKISTAN DANS LA NOUVELLE SITUATION INTERNATIONALE

Les conséquences de la partition ne relèvent pas d'un passé historique révolu. Bien au contraire, elles constituent des facteurs actifs dans la conjoncture actuelle, mais ils jouent dans une situation internationale nouvelle.

Comme, à chaque étape, la bourgeoisie de l'Inde et celle du Pakistan ont joué de l'opposition des deux Etats, allant parfois jusqu'à la guerre, pour améliorer leur

position dans le cadre de leur commune subordination à l'impérialisme et utilisant en permanence les consignes de la partition pour affaiblir et diviser le mouvement des travailleurs, les derniers affrontements peuvent donner une impression de "déjà vu".

Ce n'est pourtant pas le cas. Aujourd'hui, c'est avant tout au compte de la mainmise de plus en plus étroite et de plus en plus directe de l'impérialisme américain que s'opèrent les manipulations de la partition. C'est dans le contexte précis de la situation qui s'est développée après le 11 septembre, après l'écrasement de l'Afghanistan, alors que les troupes américaines sont présentes en Afghanistan, dans les anciennes républiques de l'URSS (Ouzbékistan, Tadjikistan, Kazakhstan).

Il y a quelques années, Clinton disait que "*l'Inde pourrait être la prochaine Bosnie*". Ce n'était pas la constatation "objective" d'un observateur attentionné. C'est la définition même des consignes et des objectifs de la politique américaine, le contenu du protectorat américain. L'ancienne République fédérale de Yougoslavie est maintenant "ethniquement" découpée en pseudo-républiques mafieuses, parfois directement occupées par les forces de l'OTAN et toutes soumises à la loi du FMI.

James Wolfensohn, directeur de la Banque mondiale, s'arrogait déjà en 1999 le droit de traiter avec les différents Etats de l'Inde en fonction de leur degré d'application des plans de privatisation et de déréglementation. Il les invitait à entrer en concurrence les uns avec les autres. C'est la voie de la dislocation de l'Inde.

La situation était profondément différente au lendemain de l'indépendance.

Dans les limites étroites de sa subordination à l'impérialisme dans le cadre du marché mondial, la bourgeoisie indienne a pu — dans la situation internationale existant après l'indépendance — jouer un rôle régional considérable. Utilisant la marge de manœuvre dont elle disposait, qui procédait du contexte international du "jeu de la coexistence pacifique", la bourgeoisie indienne a pu développer certains secteurs de l'économie nationale en s'appuyant sur l'existence d'un important secteur public. Cependant, ces développements butent sur

les limites de la place de l'Inde dans un marché mondial structuré par la domination impérialiste et sur l'incapacité de liquider l'ensemble des relations sociales et politiques archaïques étranglant l'agriculture indienne (sans menacer sa propre domination).

Cette stagnation entraînait le maintien du système des castes. Elle signifiait aussi que, dans le cadre artificiel fixé par la partition, la bourgeoisie indienne manifestait son incapacité à régler de manière démocratique les problèmes posés par l'existence des peuples appartenant tous à l'espace indien, mais parlant des langues différentes, etc. Cela a conduit à la multiplication de crises régionales, linguistiques, et a entretenu de manière constante les tentatives d'enfermer la minorité musulmane dans un ghetto de fait.

Le développement relatif qui a marqué "l'ère Nehru" a pourtant eu une conséquence majeure, qui est aujourd'hui un élément clé de la situation. La croissance numérique d'une classe ouvrière — dont la fraction "organisée" est certes extrêmement minoritaire par rapport à la population active dans son ensemble (3), mais qui est centralisée et largement regroupée dans des organisations syndicales — s'est accompagnée de la consolidation et de l'extension de droits et des garanties. La fragilité des bases de la domination de la bourgeoisie après l'indépendance a contraint celle-ci à des concessions considérables, qui ont été renforcées et étendues dans les années suivantes.

Dans les autres pays du sous-continent, la classe ouvrière a pareillement combattu pour ses droits. Là aussi, les conditions prévalant au lendemain de l'indépendance, ainsi que la nécessité de constituer un large secteur public pour assurer le démarrage de l'économie ont permis que, par son combat, la classe ouvrière fasse consigner dans les lois de nombreuses conquêtes. C'est vrai du Sri Lanka, du Pakistan, du Bangladesh, où, au lendemain de sa constitution arrachée par l'action révolutionnaire des masses, une grande partie de l'industrie passe entre les mains de l'Etat.

Mais la place occupée par l'Inde, sa taille, le fait que la bourgeoisie ait pu y exercer son pouvoir dans les conditions d'une certaine stabilité, au travers du Parti

du Congrès (le parti de l'indépendance), lui ont garanti un rôle majeur dans l'équilibre continental. Il s'est contradictoirement accompagné du poids particulier de la classe ouvrière indienne, de la portée des conquêtes qu'elle avait arrachées et de son degré d'organisation.

La classe ouvrière indienne a constitué un point d'appui pour les travailleurs et les peuples de tout le continent. Elle constitue en même temps un obstacle à la mise en œuvre par l'Inde de la "mondialisation", c'est-à-dire à ce qu'on a appelé "*l'ouverture de l'Inde*" au marché mondial, c'est-à-dire la mainmise sans frein de l'impérialisme.

Les positions occupées par la classe ouvrière indienne constituent un obstacle majeur à la mise en œuvre des plans impérialistes en Asie.

LE PROTECTORAT AMÉRICAIN EN ASIE

Au centre de la mise en place à l'échelle de l'Asie du "protectorat américain", il y a le démantèlement de la propriété sociale en Chine, entraînant la dislocation de la Chine elle-même, c'est-à-dire la nécessité de briser la classe ouvrière chinoise, qui s'est développée dans le cadre des relations sociales découlant de la révolution chinoise.

Ce n'est pas un hasard si, en Inde, les propagandistes de "l'ouverture" vantent les "*mérites de l'expérience chinoise*" — et notamment l'afflux d'investissements étrangers — pour expliquer que les travailleurs indiens doivent renoncer à des droits dont on dit qu'ils sont contraires au développement, parce que contraires "*à la flexibilité du marché du travail*".

L'axe du renforcement et de la réorganisation sur tous les terrains (diploma-

(3) Ce qu'on appelle en Inde "*les travailleurs du secteur organisé*", ce sont ceux qui sont employés dans des unités de travail de plus de dix personnes et qui relèvent formellement des lois du travail. Cette fraction de la main-d'œuvre active est minoritaire par rapport à celle employée dans le "secteur informel", qui comprend le travail à domicile, le travail des enfants, etc.

tique, économique, politique, militaire) des positions de l'impérialisme américain en Asie, qui se sont considérablement accentuées depuis le 11 septembre et le déclenchement de la "*guerre globale contre le terrorisme*", passe d'abord par les conséquences de l'entrée de la Chine dans l'OMC (*voir l'article dans ce numéro de La Vérité*). Mais le "protectorat américain" ne saurait être assuré sur l'ensemble de l'Asie sans que soit réglée du point de vue de l'impérialisme la question du sous-continent indien. C'est-à-dire sans que soit brisée la résistance des travailleurs du Sri Lanka, du Bangladesh, du Pakistan et de l'Inde, sans que soient détruites leurs positions, leurs conquêtes, leurs organisations. Ce qui implique avant tout la liquidation de la place tenue par la classe ouvrière indienne.

C'est cela qui est à la racine de la nécessité, pour l'impérialisme, de remettre en cause l'ensemble des relations existant dans le sous-continent, de disloquer les cadres étatiques existants et les nations existantes, dans la mesure où leur législation contient des dispositions contraires à la globalisation. C'est cette réalité qui était résumée dans la déclaration du 2 juin 2002 du "Trade Union Solidarity Committee" de Bombay, où il était écrit :

"La souveraineté du Pakistan a été largement bafouée après le 11 septembre. Maintenant, c'est au tour de l'Inde."

"*Protectorat américain ou révolution prolétarienne*" : l'analyse des modalités concrètes de la décomposition à l'échelle mondiale du système d'exploitation fondé sur la propriété privée des moyens de production et des développements de la lutte des classes ont conduit la IV^e Internationale à caractériser la situation mondiale par cette alternative.

En Asie, l'intensité des luttes des travailleurs chinois contre les conséquences de l'entrée dans l'OMC et pour la constitution de leurs organisations indépendantes, le fait que, depuis des années — depuis, en particulier, la mise en œuvre de ce qu'on a appelé "*la nouvelle politique indienne*" —, la classe ouvrière indienne a largement enrayé la marche forcée aux privatisations destructrices et à la déréglementation, la résistance des travailleurs du Pakistan, du Bangladesh, du Sri Lanka à

des processus similaires manifestent la réalité de cette alternative.

C'est bien pourquoi l'impérialisme est prêt à utiliser tous les moyens pour briser cette résistance menaçante pour son ordre mondial. C'est dans ce contexte que resurgit l'utilisation des conséquences de la partition.

LA "NOUVELLE POLITIQUE ÉCONOMIQUE", LE COMBAT DE LA CLASSE OUVRIÈRE INDIENNE ET LE CONFLIT INDE-PAKISTAN

C'est en 1991 — au lendemain de la guerre destructrice contre l'Irak, alors que l'Union soviétique se disloquait et que "les réformes" étaient relancées en Chine — que l'Inde s'engage, sous la conduite d'un gouvernement du Parti du Congrès, dans la mise en œuvre de la "*nouvelle politique économique*". En quoi consiste-t-elle ?

D'abord, en un processus de privatisation, qui, s'il comprend des privatisations directes, se marque avant tout par un désinvestissement de l'Etat à l'égard des entreprises publiques et par l'ouverture de secteurs, jusqu'alors réservés à l'investissement public, aux capitaux étrangers. Ce processus s'accompagne d'une ample restructuration (des milliers de licenciements sont programmés, par exemple, dans l'industrie textile), de la suppression de subventions au prix des engrais pour la paysannerie, de la généralisation du recours à des emplois à durée déterminée, y compris dans la fonction publique.

Le refus de cette politique par les travailleurs des villes et des campagnes aboutit à des grèves nationales et à des manifestations organisées en commun par les organisations syndicales.

C'est ainsi que, le 25 novembre 1992, 500 000 travailleurs manifestaient à Delhi.

Quelques jours après, éclatent les émeutes antimusulmanes, centrées sur Bombay, qui ont coûté la vie à près de 1 000 personnes et qui ont laissé derrière elles 70 000 sans-abri. Elles sont suivies par de terribles attentats à la bombe.

La “nouvelle politique économique”, visant avant tout à la liquidation des secteurs les plus concentrés et les plus organisés de la classe ouvrière en Inde, s’est poursuivie. Elle s’est poursuivie d’abord sous la direction d’un gouvernement de coalition autour du Parti du Congrès (qui était soutenu par les deux Partis communistes indiens), puis par les gouvernements constitués par le BJP — le Parti hindouiste.

Cette orientation s’est poursuivie dans des conditions d’instabilité croissante marquant le glas de la domination du Parti du Congrès et entraînant sa décomposition. La montée des tensions régionales, des affrontements d’origine ethnique ou religieuse manipulés par les uns et les autres procédait de l’appauvrissement et de la dégradation générale du pays, alors que la “nouvelle politique économique” avait été présentée comme devant permettre un développement sans précédent.

La déstabilisation politique était elle-même accentuée par l’échec dans l’application des plans de cette “nouvelle politique”. Les secteurs prioritairement visés, comme les employés des banques, les travailleurs du chemin de fer, les employés municipaux des grandes villes, enrayaient le processus de privatisation.

Le conflit s’est finalement centré sur la question de la “flexibilité du marché du travail”, c’est-à-dire de la remise en cause des lois entravant les licenciements dans l’industrie indienne.

LA REMISE EN CAUSE DES LOIS DU TRAVAIL EN INDE

L’*Economist* (29 juin 2002), après avoir souligné qu’on n’accordait pas assez d’importance aux avancées dans la voie de la libéralisation opérées en Inde, constatait que le grand problème qui n’avait pas été résolu était que

“l’Inde n’avait pas réformé ses lois du travail, qui dissuadent les entreprises de licencier (et donc d’embaucher)”.

Oublions “l’embauche” à un moment où, en Inde comme ailleurs, tous les plans de restructuration visent à licencier. Et

venons-en précisément à cette question des licenciements.

Actuellement, les employeurs doivent d’abord demander l’autorisation des gouvernements d’Etat pour tout licenciement ou fermeture dans toute entreprise qui compte plus de cent travailleurs. La proposition qui est faite est de porter ce seuil à mille travailleurs. Il faut comprendre que, compte tenu de la manière dont est structurée l’industrie indienne, le fait que même les grandes entreprises sous-traitent une grande partie de leur production à des unités de travail numériquement réduites, cela signifierait retirer toute protection légale contre tout licenciement à la grande majorité de la classe ouvrière du secteur organisé.

Dans une contribution faite à la conférence internationale de Berlin contre la déréglementation et pour les droits ouvriers pour tous (21-24 février 2002), Nambiath Vasudevan, délégué par le comité de solidarité syndicale de Bombay, expliquait :

« Après une décennie de réformes d’adaptation aux buts de la mondialisation impérialiste, l’emploi dans l’agriculture et dans les secteurs non agricoles a diminué. 60 % de la force du travail sont encore dans l’agriculture, 33 % dans le secteur non agricole et seulement 7 % dans le secteur organisé ; dans les dix dernières années, après que le gouvernement a défini son rôle comme devant aider à la privatisation et à la libéralisation, des secteurs publics comme l’éducation et la santé ont reculé, et le mot d’ordre “Tout pour le secteur privé et le travail précaire” a privé la vie de la population de toute sécurité. »

Vasudevan ajoutait :

“Les droits ont été conquis par la classe ouvrière au travers d’une lutte séculaire, qui inclut la participation des travailleurs au mouvement national pour mettre fin à la domination britannique. La classe ouvrière est le seul secteur organisé de la société indienne qui s’oppose constamment et fermement à la mondialisation impérialiste indienne, à la destruction des institutions sociales et des services publics. Les changements dans les lois du travail visent à mettre fin à la négociation et aux accords collectifs, s’attaquent aux mouvements indépendants des travailleurs et veulent les ramener à l’esclavage.”

Dans un rapport rédigé par la direction du syndicat national des représentants des commerces et visiteurs médicaux de l'Inde, le NFSRU, il était indiqué qu'après une décennie, la politique dite de la "nouvelle économie", loin d'avoir amélioré la situation des masses en Inde, avait aggravé celle-ci :

"D'après les critères utilisés par celle-ci internationalement, l'Inde se trouve à la 128^e position sur 178 pays, les 20 % les plus riches de la population accaparent 46 % du revenu national, tandis que les 20 % les plus pauvres n'en perçoivent que 8 %. En 1950, l'Inde était le dixième pays industriel et occupait 2 % du commerce mondial. Aujourd'hui, elle est descendue au 27^e rang et ne représente que 0,4 % du commerce mondial ; en 1986, l'Inde occupait la 8^e position parmi les pays endettés. En 1996, elle était le 3^e pays le plus endetté du monde. 40 % de la population rurale et 50 % de la population urbaine survivent en dessous de la ligne officielle de pauvreté."

Face à la menace constituée par la remise en cause des lois du travail, la classe ouvrière de l'Inde, à l'échelle de tout le pays, a manifesté sa volonté de résistance. A plusieurs occasions, son action a assuré les conditions de l'unité des organisations syndicales contre les propositions de réformes des lois du travail. Le mouvement syndical indien est, on le sait, extrêmement divisé par le fait que chaque parti politique tend à contrôler "son" organisation syndicale.

Cet état de choses pèse fortement sur les capacités de résistance de la classe ouvrière de l'Inde. Il a pu être partiellement et temporairement surmonté dans des grèves appelées en commun et de puissantes manifestations unitaires. Mais l'attitude des partis politiques se réclamant de la classe ouvrière a rendu difficile l'expression, à une échelle nationale, de ce mouvement ouvrant une issue politique en se prononçant clairement contre les plans du FMI pour l'annulation de la dette contre les partis de la bourgeoisie, aussi bien le BJP (aujourd'hui au pouvoir) que le Parti du Congrès.

Le degré de mobilisation de la classe ouvrière était insupportable pour l'impérialisme. Le 25 avril 2001, d'immenses manifestations avaient eu lieu à Bombay, un des plus grands centres industriels du

pays, et avaient trouvé un prolongement dans toute l'Inde.

Le mois de juillet de la même année avait été marqué par des manifestations dans la capitale, à Delhi, face au Parlement, par des mouvements de grève dans les services publics, dans les banques, dans l'industrie de défense.

A ce moment, le gouvernement indien recevait le président pakistanais Musharraf, officialisant en quelque sorte du côté indien la légitimité de celui-ci comme représentant du Pakistan, alors qu'il s'était emparé du pouvoir par un coup d'Etat...

Pourtant, quelques mois plus tard, c'était pratiquement l'état de guerre entre l'Inde et le Pakistan, après l'attentat contre le Parlement indien du mois de décembre 2001. Entre-temps, il y avait eu le 11 septembre...

Dans la situation de guerre latente entre l'Inde et le Pakistan, les privatisations se sont précipitées en Inde. L'*Economist* (29 juin 2002) notait avec satisfaction que,

"dans les derniers mois, le gouvernement a vendu la plus grande entreprise d'automobiles et la compagnie de téléphone, ce qui fait que les recettes de la privatisation devraient cette année être les plus grandes qu'ait jamais connues l'Inde".

D'autres privatisations ont eu lieu. Ainsi, l'Indian Petrochemical Corporation Ltd, Indian Oil, Videsh Sanclar Niam Ltd (télécommunications) ont été cédées au secteur privé.

Le lien entre la tension et les affrontements — pour l'heure contrôlés — qui opposent l'Inde et Pakistan, et la volonté de bloquer le mouvement des masses est évident.

Une fois encore, les moyens résultant de la partition sont utilisés contre les peuples.

Contre tous les peuples de la région : il n'était pas possible, dans ce premier article, d'aborder les développements au Bangladesh et au Sri Lanka, la situation au Népal, eux aussi frappés par les conséquences de la guerre déchaînée sur le continent asiatique après le 11 septembre. Ils sont, tout comme l'Inde et le Pakistan, menacés dans leur existence même par la "guerre durable et globale" déclenchée par le président Bush.

Que cette question ne soit que mentionnée et non traitée suffit à marquer les limites de cette première contribution. Revenir sur les développements sociaux et politiques des différents pays du sous-continent — par exemple, sur le fait qu'aujourd'hui, les travailleurs du Bangladesh résistent à une véritable offensive de liquidation des bases de l'existence du pays — est indispensable pour saisir concrètement la signification des rapports actuels entre l'Inde et le Pakistan. Ce sera là l'un des objectifs de la discussion et de son développement.

À L'ÉCHELLE DE TOUTE L'ASIE

C'est toute l'Asie qui est menacée des pires catastrophes, c'est le sous-continent indien dans son ensemble qui menace d'être entraîné dans une Yougoslavie à l'échelle de plus d'un milliard d'êtres humains.

Ce sont d'abord les Etats indien et pakistanais qui sont face à face, des centaines de milliers de soldats indiens et pakistanais qui sont placés dans une situation d'"alerte maximale".

En Inde, nous l'avons vu, le climat de guerre permet d'accentuer les attaques contre la classe ouvrière. Au Pakistan aussi, la situation de guerre potentielle a permis à Musharraf d'assurer son régime, de multiplier les entraves à l'activité syndicale, d'augmenter les prix des produits de première nécessité. Alors qu'il coopère de plus en plus étroitement avec Bush, il peut faire dénoncer comme des "mauvais patriotes" ceux qui, au Pakistan, appellent à la paix, à des relations fraternelles entre les peuples du sous-continent. Et, pendant ce temps, en Inde, lors de pogromes anti-musulmans, les victimes étaient traitées de "*sales Pakis*".

La défense des revendications des travailleurs, en Inde comme au Pakistan, la défense d'une politique indépendante de la classe ouvrière, de la démocratie, implique d'abord le combat contre la

guerre, pour la paix. C'est pourquoi le fait que des syndicalistes pakistanais et indiens, appartenant à diverses organisations, aient ensemble condamné la politique belliciste de leurs gouvernements, aient ensemble appelé à la paix et à l'établissement de relations fraternelles entre les peuples du sous-continent est d'une telle importance. C'est la première condition d'une résistance efficace faisant obstacle aux plans de mainmise, de destruction et de dislocation de l'impérialisme.

L'offensive impérialiste, dans le cadre de la situation mondiale où s'inscrit le 11 septembre, a remis à l'ordre du jour tous les problèmes résultant de la partition, et dont aucun n'a été réglé.

Ils ne sauraient d'ailleurs l'être dans le cadre du "protectorat américain", qui vise au contraire à la dislocation des nations, au morcellement des peuples, à leur affrontement sous des prétextes ethniques, religieux, linguistiques. Les bourgeoisies de la région, qui se sont montrées incapables d'avancer vers l'unification des peuples, alors que leur lutte commune la mettait à l'ordre du jour, ne sauraient aujourd'hui l'entreprendre.

C'est de la résistance commune des ouvriers et des paysans de tout le sous-continent, de leur refus pratique de l'avenir de ruine que leur présente l'Afghanistan, de leur combat contre la domination impérialiste, qui est l'expression même du système fondé sur la propriété privée des moyens de production, que procède l'action pour surmonter les conséquences de la partition, c'est-à-dire pour avancer vers l'établissement de rapports librement décidés entre des peuples libres.

Ce ne peuvent être que les peuples souverains qui peuvent déterminer démocratiquement les formes et les conditions de leur unité, à partir de leurs intérêts communs — contraires à la domination impérialiste et à l'exploitation capitaliste — en refusant toute division contraire à ces intérêts communs au nom de la religion, de la langue ou de l'origine.

François Forgeue

**L'APPEL DE SYNDICALISTES PAKISTANAIS ET INDIENS
LANCÉ LORS DE LA RENCONTRE DE GENÈVE
(JUN 2002)**

***“Nous disons : non à la guerre entre l’Inde et le Pakistan !
Nous voulons la paix !”***

Nous, représentants de l’Inde et du Pakistan, participant à la réunion des syndicalistes pour la défense des conventions de l’OIT, réunion appelée le 16 juin à Genève par l’Entente internationale des travailleurs et des peuples, sommes profondément convaincus qu’une guerre entre l’Inde et le Pakistan serait un désastre. Les peuples des deux pays veulent la paix et non la guerre. C’est pourquoi nous lançons l’appel suivant au mouvement ouvrier international.

Dans le cadre de la préparation de la Conférence internationale contre la déréglementation tenue à Berlin du 21 au 24 février 2002, et dans le contexte de la guerre en Afghanistan, nous disions, en décembre 2001 : la guerre globale est une guerre contre les peuples, contre les travailleurs : elle est engagée sur le plan social et économique autant que par des moyens militaires.

Nous nous adressons aux peuples d’Inde, du Pakistan, du Bangladesh, du Népal et du Sri Lanka pour l’organisation d’une lutte commune pour la paix.

Il est clair que les déclarations belligérantes des dirigeants politiques des deux côtés de la frontière indo-pakistanaise, ces derniers jours, ont placé les peuples du sous-continent en général, et ceux de l’Inde et du Pakistan en particulier, au bord du gouffre. Les attaques contre des gens innocents par des fanatiques, qui sont le produit de la haine religieuse, telles qu’elles se sont produites à Karachi (Pakistan) et à Gurajât (Inde), avec des massacres de masse, l’incendie, le pillage et des actes inhumains, rendent la situation encore plus explosive.

Les développements qui ont pris place au Gujârât, avec les massacres visant à mettre les musulmans à l’écart, perpétrés avec la complicité active de l’appareil d’Etat, ont eu pour résultat le fait que des centaines de milliers de personnes sont contraintes de vivre dans des camps, et ont donc constitué le début de la “ghettoïsation”, ouvrant la voie à un “nettoyage ethnique” du type de celui qui a eu lieu en Bosnie.

Sous la menace persistante des nuées de la guerre, l’Inde a procédé à une déréglementation massive.

Ces dernières semaines, les privatisations ont pris un nouvel envol dans le secteur public. Ainsi, l’usine automobile d’Etat Maruti Udyog Ltd a été cédée à l’entreprise japonaise MNC Suzuki. Les parts possédées par l’Etat dans des entreprises géantes telles que l’Indian Petrochemical Corporation Ltd, Indian Oil, Videsh Sanchar Niam Ltd (télécommunications) ont été cédées au secteur privé. D’énormes ressources ont été détournées vers la production d’armes aux dépens de l’enseignement, de la santé et du système de Sécurité sociale, des besoins de l’homme de la rue, qui sont totalement ignorés.

Selon l’organisme national de statistique d’Inde, le secteur réglementé a perdu 700 000 emplois ces deux dernières années. Les pertes d’emplois dans les entreprises représentent 8 % de ce chiffre. La classe ouvrière est d’ores et déjà menacée par des projets de modification des lois du travail indiennes, qui visent à donner toute latitude aux patrons pour supprimer les emplois, licencier et fermer les entreprises. La guerre

servirait d'excuse au gouvernement pour faire passer ses projets anti-ouvriers.

Au Pakistan, le président Musharraf a légitimé son régime par une parodie de référendum. Auparavant, il s'était promu président sur la base d'une dictature militaire. La souveraineté du Pakistan n'est guère respectée depuis les événements du 11 septembre aux Etats-Unis.

La dictature militaire sous Musharraf a mis en œuvre des politiques néo-libérales profondément anti-ouvrières. Au Pakistan, le gouvernement a multiplié le prix du pétrole par trois et a augmenté les prix des produits de première nécessité.

Nous sommes profondément inquiets devant la politique "d'escalade" et de "poursuite à chaud" prônée par l'Inde, et par la menace du Pakistan de recourir à l'option nucléaire. Les régimes du Pakistan et de l'Inde, disposant tous deux d'armes nucléaires, nourrissent le chauvinisme afin de créer une hystérie belliciste. Ni l'un, ni l'autre de ces régimes n'est préoccupé par les intérêts de la classe ouvrière et de la paysannerie de la région.

Nous sommes inquiets parce que le sous-continent est virtuellement placé sous un contrôle de plus en plus étroit des Etats-Unis.

Depuis 1999, les Etats-Unis font des déclarations concernant la possibilité d'une guerre nucléaire entre l'Inde et le Pakistan, et de la transformation de l'Inde en une nouvelle Bosnie. La CIA a d'ores et déjà annoncé que le risque de guerre entre l'Inde et le Pakistan a atteint son point le plus élevé depuis 1971, et qu' "*une guerre conventionnelle une fois enclenchée, cela pouvait aboutir à une confrontation nucléaire*".

Prenant en compte les développements alarmants de la situation, les syndicalistes d'Inde et du Pakistan, partisans de la paix, ont en commun condamné les tests nucléaires opérés par l'Inde et le Pakistan en 1998. Cela a permis à des syndicalistes d'Inde, du Pakistan, du Bangladesh et du Sri Lanka de publier une déclaration commune s'opposant à ces expériences aventuristes, déraisonnables et dangereuses.

Nous avons déclaré alors notre engagement ferme pour la défense de la paix, car nous savions que la guerre ne bénéficie qu'à ceux qui produisent et vendent les articles de guerre et les armes requis par les militaires. L'histoire nous enseigne qu'au nom de l'austérité, de la sécurité nationale et du devoir patriotique, on appelle les travailleurs et les couches les plus exploitées de la société à faire des sacrifices, à sacrifier leur liberté, leurs droits démocratiques et syndicaux, ainsi que leurs acquis passés, gagnés au cours des luttes, pour devenir de la chair à canon, tandis que les patrons auront tout loisir de piller et de voler.

Nous, syndicalistes du monde entier, rejeterons et agirons fermement dans le mouvement ouvrier de nos propres pays contre l'hystérie belliciste des gouvernements.

Une guerre entre l'Inde et le Pakistan déstabiliserait et démantèlerait les pays. La classe ouvrière ferait face à une misère plus grande. C'est pourquoi nous redisons : "*Non à la guerre, la classe ouvrière veut la paix !*"

Nous voulons que l'Inde et le Pakistan aboutissent à une solution politique négociée sur les questions en cause. Nous appelons le mouvement ouvrier international à soutenir cet appel, à dire : "*Non à la guerre !*"

Rubina Jamil (APTUF, Pakistan) ;

N. Vasudevan (Comité syndical de solidarité, Inde) ;

H. Mahadevan (AITUC, Inde) ;

Sankar Saha (UTUC, Lenin Sarani, Inde)

Premiers signataires : **Algérie :** KHERBACHE Zoubida, députée du Parti des travailleurs, TAKDJOUT Amar, député ; **Allemagne :** EISNER Udo, DGB-IGM, FREY Henning, Ver.di, BOULBOULLE Carla, comité allemand de la conférence de Berlin, BECKER Heinrich, GEW, SAALMULLER Peter, Ver.di, SCHULLER Klaus, DGB, PIPPART Peter, Ver.di, GERHOLD Karlheinz, SPD, Ver.di, SCHUSTER Hans Werner, SPD, Ver.di ; **Bénin :** AZOUA Gaston, secrétaire général du CSTB ; **Brésil :** BOITO Misa, membre de la direction de l'Etat de Sao Paulo du PT, TURRA Julio, membre de la commission exécutive de la CUT ; **Burkina Faso :** NAMA Mamadou, USTB, SAGNON Tolé, secrétaire général de la CGT-B ; **Chili :** MESINA Luis, confédération des banques ; **Côte-d'Ivoire :** YAO K. François, secrétaire général du SYNASEG ; **Espagne :** BEJAR Jesus, POSI, CCOO, COBO-SANCHEZ Eva, Comité femmes travailleuses, SORIA GARCIA Conrad, syndicaliste fonction publique, QUERO Josep, FSP, UGT, CABRERA Ana, FSP, UGT ; **France :** GRANDVAUX Serge, *Informations ouvrières*, DELALONDRE Clarisse, syndicaliste EDF, LANGLET Denis, syndicaliste métallurgie, MEDJKAL Hamou, syndicaliste métallurgie, CHEVREAU Bernard, professeur d'université, SHAPIRA Daniel, Parti des travailleurs, HEBERT Alexandre, Union des anarcho-syndicalistes, BILLAUDEL Marc, Parti des travailleurs, RAGUIN Hubert, syndicaliste enseignant, PARIS Jacques, syndicaliste enseignant, KATZ Jean-Philippe, syndicaliste hospitalier, SANDRI Geneviève, SANDRI Roger, syndicaliste retraité, PEPERS Véronique, syndicaliste chimie, ALLIOT Marie-José, médecin, syndicaliste, DORIANE Olivier, Parti des travailleurs, BRUNET Marie-Edmonde, syndicaliste enseignante, EMIN Hélène, Parti des travailleurs, DAVANTURE Alain, syndicaliste bâtiment, SYBELIN Yannick, MARTIN Odile, Collectif Iqbal Masih pour les droits des enfants, SAINT-ANDRE Alain, syndicaliste, STAGLIANO Marie, syndicaliste enseignante, Parti des travailleurs, THUILOT Rose-Marie, syndicaliste services publics, DUBOIS Jean-Paul, syndicaliste services publics, GANI Janine, "Résistances communistes", GOME Gérard, Parti des travailleurs, BARROIS Jean-Pierre, Parti des travailleurs, GLUCKSTEIN Daniel, coordinateur de l'Entente internationale des travailleurs, Parti des travailleurs, KERMIN Jean-Charles, syndicaliste EDF-GDF, BOYADJIS Maïté, Union des anarcho-syndicalistes, SIMONNIN Michèle, syndicaliste, ALLOUCHE Jean-Marc, MARQUiset Jean-Charles, "Résistances communistes", GIROD Jacques, syndicaliste ; **Gabon :** MOMBO-MOUELET Camille, FLEEMA/CGSL, MEBIAME EVOUNG Léon, président du congrès syndical du Gabon ; **Grèce :** RACHIOTIS George, GSOM ; **Guadeloupe :** LAPITRE Jocelyn, MPTPG ; **Guinée :** FOFANA Ibrahim, secrétaire général de l'USTG ; **Italie :** DEFENDIS Rita, CISL-école, SOLA Laura, enseignante, VARALDO Lorenzo, UIL-école, CARRETTONI Lorenza, enseignante CISL ; **Mexique :** ESQUIVEL Consuelo, SNTE ; **Portugal :** LA SALETTE Silva ; **République centrafricaine :** SONNY-COLE Théophile, secrétaire général de l'USTC ; **Roumanie :** COZMA Gheorghe, Comité national des travailleurs ; **Royaume-Uni :** WILKS Sue, Union des étudiants de Leeds, CHARALAMBOUS Charlie, Labour Party ; **Russie :** GAVRILOV Andrei, KOZLOV Evgeny, Komitee Solidarite Saint-Petersbourg ; **Suisse :** PERUCHONO Eric, UCPO, ANOR Alexandre, PSS, MUNOZ Choni, syndicat SSP, CASAGRANDE Marco, UCPO, LONGCHAMP Chantal, SCHELLER Philippe, enseignant, UCPO, LONFAT Myriam, UPOP, SSP, ancienne députée, DELEY Luc, syndicaliste hospitalier, président du syndicat des services publics, région de Genève, HOFER Daniel, syndicaliste FTMH, MADDALENA Silvia, CLI, ANDRE Richard, syndicaliste, ABDOU Landry, UCPO/SSP, HERRANZ Sylviane, journaliste, VASTA Lorette, SSP, ISELI Pierrette, UCPO, ISELI Claude, UCPO, GINDRAT Michel, comité de rédaction du journal de l'UCPO, SOLARI VICENSINI Costanza, UCPO, ANOR Catherine, enseignante, UCPO, ROBERT Max, UCPO ; **Togo :** GBIKPI-BENISSAN Norbert, secrétaire général de l'UNSI, LAWSON Messan, Parti des travailleurs, AMEGANVI Claude, Parti des travailleurs.

Pour tout contact :

France : Entente internationale des travailleurs et des peuples, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris, France. Tél. : 01 48 01 88 20. Fax : 01 48 01 89 24. E-mail : eit.ilc@wanadoo.fr

Pakistan : All Pakistan Trade Union Federation (APTUF), 14-N, Industrial Area, Guilberg, Lahore, Pakistan. Fax : 00 9242 6686519. E-mail : rjapwsl@nexlinx.net.pk

Inde : Trade Union Solidarity Committee, 6, Neelbanth Apartments, Gokuldas Posta Road, Dadar (RE) Mumbai, 400 014, Inde. Fax : 00 9122 4150750. E-mail : aibef@yahoo.com

Chine

A la veille du XVI^e Congrès du Parti communiste chinois

Par Olivier DORIANE

Le XVI^e Congrès du PC chinois s'ouvrira le 8 novembre. Nombre de questions auxquelles est confronté le pays vont, d'une certaine manière, se trouver posées avec force à l'occasion de cet événement. Il nous a semblé utile d'en souligner quelques-unes, afin d'ouvrir une discussion internationale.

Bien loin de prétendre dresser un tableau d'ensemble, les notes qui suivent entendent seulement soulever quelques-uns des problèmes auxquels est confronté le peuple chinois et, avec lui, tous ceux qui, dans le monde, estiment que la mobilisation révolutionnaire du peuple chinois en 1949 imposant la rupture avec l'impérialisme et établissant l'unité et la souveraineté de la nation chinoise est légitime.

Toute la situation actuelle en Chine est marquée par les conséquences, sur l'ensemble de la vie économique, politique et sociale, de la signature de l'accord Chine-OMC. Celui-ci a été imposé sous l'égide du gouvernement américain, qui en a supervisé et dicté toute l'élaboration. En ce sens, il est l'expression de la politique mondiale des autorités américaines.

Rappelons ce que nous écrivions au moment de la signature de cet accord :

« L'économie chinoise, telle qu'elle est constituée aujourd'hui, s'est développée sur la base de la propriété collective des moyens de production, et celle-ci a été protégée par un monopole du commerce extérieur, au travers duquel s'effectue l'essentiel des relations avec le marché

mondial (ce qui demeure encore largement le cas, malgré les brèches creusées par la “politique d’ouverture” et les conséquences de la corruption à grande échelle pratiquée par les sommets de la bureaucratie).

C’est dans ce cadre que s’est constituée une économie nationale, qui a commencé à arracher la Chine à la stagnation et à la misère dans laquelle elle était plongée par l’oppression impérialiste, le pillage et la division du pays.

Or l’OMC a pour fonction d’organiser l’ouverture des secteurs encore protégés aux appétits des multinationales et de liquider les monopoles publics.

Donc, mettre en conformité l’économie chinoise avec les règles de l’OMC, c’est détruire toutes les conditions d’existence de l’économie chinoise, c’est ouvrir par conséquent un processus de liquidation de cette économie en tant que telle, un processus de dislocation de la Chine » (La Vérité, n° 25 [n° 631], décembre 1999, page 30) (1).

Il est significatif du caractère impérial de l’accord pour le capital que ce soit au lendemain même du 11 septembre — les 14 et 16 septembre 2001, exactement — qu’il a été officiellement ratifié, pour être applicable au 1^{er} janvier 2002.

A l’occasion de cette signature, les sommets de la bureaucratie, à Pékin, ont affirmé que, dans cette négociation, la Chine était en position de force ou, à tout le moins, qu’elle pourrait tirer son épingle du jeu en utilisant ces accords pour le bien de son économie.

Les faits, depuis un an, permettent d’éclairer nettement ce qu’il en est en réalité. Dans tous les domaines, le gouvernement américain, les autorités de l’OMC et les multinationales dictent leur loi. Tout d’abord, du point de vue social, plus personne ne nie les conséquences de la mise en œuvre de l’accord.

Le 29 avril 2002, le vice-ministre du Travail rendait compte des prévisions officielles établies dans un Livre blanc gouvernemental, selon lequel le chômage ne ferait qu’empirer pour les prochaines années. Le chiffre de 25,5 millions de travailleurs licenciés entre 1998 et 2001 était

cité, et les projections évoquent 4 millions de chômeurs supplémentaires par an pour les quatre années à venir. Ce sont là des chiffres officiels. Un autre rapport d’un institut officiel, intitulé “L’OMC et la situation de l’emploi en Chine”, explique que la moitié des effectifs de l’industrie automobile, 30 % de ceux de la sidérurgie et 20 % de ceux de la pétrochimie vont être supprimés.

DÉMANTÈLEMENT DE L’AGRICULTURE

Il faut aussi évoquer les conséquences terribles de l’accord signé pour la paysannerie chinoise.

Un magazine pékinois, *Le Magazine de la réforme chinoise, édition rurale*, publie un article sur la livraison des premières céréales américaines après l’accord avec l’OMC. Sous le titre “*Le loup est vraiment arrivé*”, il explique en quoi l’OMC “peut détruire l’agriculture chinoise”, peu compétitive face aux grands producteurs étrangers, auxquels l’abaissement des barrières douanières a ouvert un boulevard.

Les droits de douane sont en effet réduits en moyenne de 22 % à 17,5 % et sont même supprimés pour certains produits. Jusqu’à présent, la Chine importait 500 000 tonnes de céréales en fonction de ses seuls besoins. Ce volume pourrait passer de manière immédiate à 8,5 millions de tonnes, puis à 12 millions à partir de 2004. La pénétration des céréales américaines prépare un démantèlement de toute la production agricole chinoise. Un rapport officiel estime que 20 millions d’emplois seraient supprimés dans ce seul secteur. En conséquence, le flot des travailleurs migrants, c’est-à-dire des paysans se dirigeant vers les villes à la recherche de travail, augmentera encore dans des proportions gigantesques.

On estime que, déjà, plus de 100 millions de travailleurs ruraux ont, au cours

(1) Sur l’analyse de l’accord lui-même et des mesures concrètes, voir les nos 25 et 29 de *La Vérité*.

des dix dernières années, fait mouvement vers les villes à la recherche d'un travail : le plus grand mouvement de population de l'histoire humaine.

Les faits sont là. La signature de l'accord Chine-OMC aboutit à une pression dislocatrice sur le pays, à la liquidation de pans entiers de l'industrie, à l'étranglement de l'agriculture et à l'accentuation du déséquilibre entre la ville et la campagne, à des migrations massives menaçant la stabilité du pays.

LES ÉTATS-UNIS À L'ASSAUT DU PAYS

Il faut noter que, appliquant une doctrine formulée en 1995 par Jeffrey Garten, sous-secrétaire d'Etat au Commerce : *“Notre objectif majeur est l'ouverture des marchés. L'OMC est un moyen, un véhicule pour y parvenir”*, les autorités américaines, bien loin de s'en tenir à l'accord passé entre la Chine et l'OMC, accentuent sans arrêt leur pression.

Pour ne prendre qu'un exemple, quatre accords destinés à stimuler les exportations américaines en Chine ont été signés le 22 avril 2002, à Pékin, à l'occasion d'une visite du secrétaire américain au Commerce, Don Evans.

Il s'agit d'accords portant sur l'énergie renouvelable, le commerce électronique, l'environnement et l'aviation, qui ont été signés du côté américain par l'Agence du commerce et du développement, un organisme gouvernemental destiné à aider les sociétés américaines à se développer à l'étranger.

“Ces accords soutiennent et encouragent les exportations américaines à destination de la Chine et illustrent l'engagement des Etats-Unis face à la Chine, alors que cette dernière a entrepris de réformer son économie et de respecter ses engagements vis-à-vis de l'Organisation mondiale du commerce”,

a noté Evans au cours de la cérémonie de signature.

Les multinationales inscrivent leur offensive dans la situation ouverte après le 11 septembre et l'appui que les dirigeants de Pékin ont apporté à l'impérialisme américain. Pour ne prendre qu'un exemple — mais il est hautement significatif —, il nous faut évoquer la question des gazoducs, qui, partant de l'Asie centrale, doivent traverser la Chine pour aller vers la mer de Chine.

Ceux-ci, selon les termes originaux de l'accord, devaient rester sous contrôle de l'Etat chinois. Les récentes discussions menées à Pékin indiquent que les multinationales américaines entendent être majoritaires dans le contrôle des gazoducs.

Pour la construction du gazoduc qui traversera la Chine d'est en ouest, du bassin de Tarim, dans la province de Xingjiang, jusqu'à Shanghai, desservant en gaz plusieurs provinces chinoises occidentales, les discussions, très politiques, ont duré des mois, pour aboutir début juillet à la constitution d'un consortium pour l'extraction et l'exploitation des réserves de gaz (l'affaire est de 15 à 20 millions d'euros !).

Dans ce consortium, Petrochina et Sinopec, les deux entreprises d'Etat chinoises, seront encore majoritaires avec 50 % et 5 %, mais les 45 % restants sont partagés entre Royal Deutch Shell (15 %), l'américain ExxonMobil (15 %) et le russe Gazprom (15 %). Le loup est dans la bergerie, car Petrochina et Sinopec sont des sociétés cotées en Bourse et rien de pourra empêcher BP, par exemple, de posséder plus que les 2,5 % de Petrochina qu'il détient actuellement. Et d'autres loups attendent, car en 2004 les quotas d'importation de fioul et d'essence seront levés et le marché de la distribution de tous les sous-produits du pétrole et du gaz sera totalement ouvert.

Au nom de quoi le gouvernement chinois devrait-il accepter de voir les ressources naturelles du pays passer sous le contrôle direct des multinationales américaines ? Peut-on accepter, alors que le peuple chinois a si lourdement payé son combat pour arracher l'indépendance et l'unité de la nation chinoise, de voir ainsi les ressources du pays vendues aux intérêts étrangers ?

Les débats font rage au plus haut niveau face à ce quasi-abandon de toute souveraineté de l'Etat sur l'énergie.

Au printemps, un directeur de l'énergie de la Commission d'Etat du développement et de la planification a précisé :

“Notre objectif final, ce sont les prix établis par le marché. Il nous faut plus de compétition, alors que Petrochina et Sinoproc sont pour le statu quo.”

LE DÉPLOIEMENT MILITAIRE AMÉRICAIN EN ASIE CENTRALE

Cette pression des multinationales est appuyée par une réorientation du dispositif militaire américain en direction de l'Asie. En effet, après les opérations et les bombardements en Afghanistan, les troupes américaines se sont installées de manière durable dans les républiques d'Asie centrale, en Ouzbékistan, au Tadjikistan et au Kirghizistan.

The Economist rappelle

« la décision de Washington de déployer 3 000 soldats américains et alliés au Kirghizistan, alors que la guerre en Afghanistan était pratiquement terminée. Le contingent américain représentera trois fois plus de soldats que celui basé en Ouzbékistan au plus fort des opérations en Afghanistan. Et cela laisse présager une présence dans la région plus longue que la période initialement prévue (...).

Nul ne sait, à ce jour, combien de temps les Américains entendent rester dans la région. A titre de contribution à la campagne antiterroriste, le Kirghizistan a donné son accord au déploiement de troupes près de l'aéroport de Bichkek, la capitale, pour une durée d'un an. Un camp militaire y est en cours d'aménagement. Les Kirghizes sont d'autant plus soucieux de ménager les Américains qu'ils ont appris entre-temps que l'Ouzbékistan avait reçu une aide de 100 millions de dollars pour son soutien aux opérations militaires (...).

“Les réalités politiques ont changé, les Etats-Unis sont devenus le troisième voi-

sin de l'Asie centrale”, observe Erlan Karine, un politologue kazakh (...). »

Soulignons, pour que l'on comprenne l'enjeu, que le Turkménistan pourrait devenir dans les dix ans qui viennent le plus grand exportateur de pétrole et de gaz du monde.

Ces bases militaires permanentes sur les arrières de la Chine et autour du continent indien s'inscrivent comme un élément du redéploiement de l'impérialisme américain en direction de l'Asie. A ce propos, il faut noter que la guerre qui menace entre l'Inde et le Pakistan (voir dans ce numéro l'article de François Forge) n'est pas sans conséquences pour la Chine. En effet, le point d'accroche du conflit est le Cachemire. Or, dans le Cachemire, il y a une partie chinoise.

“L'ANTITERRORISME” CONTRE LES TRAVAILLEURS CHINOIS

Plus généralement, l'après-11 septembre est marqué par un repositionnement du dispositif militaire dans cette région. Le gouvernement chinois a apporté un soutien sans faille à l'intervention militaire en Afghanistan.

Après que Bush eut déclaré : “Je crois que les Etats-Unis et la Chine peuvent accomplir beaucoup s'ils combattent ensemble le terrorisme”, une conférence de presse Bush-Jiang Zemin fut organisée en octobre 2001, pour expliquer :

“Il y a un engagement ferme du gouvernement chinois à coopérer sur les questions de renseignements et sur l'interdiction du financement d'organisation terroristes.”

Au nom de la lutte contre le terrorisme, c'est tout un redéploiement militaire qui se met en place. En 1996, une structure dite “groupe de Shanghai” avait été constituée par la Chine, le Tadjikistan, le Kazakhstan et le Kirghizistan (rejoint ensuite par l'Ouzbékistan) pour “contenir le danger terroriste”. Le quotidien *Etoile rouge*, organe du ministère de la Défense de Russie, explique que cette structure a

pris une autre dimension après le 11 septembre :

“Si, au départ, le groupe de Shanghai ne s’occupait que d’étroites questions de sécurité, il est aujourd’hui devenu une véritable organisation politico-militaire.”

Cela a d’ailleurs des implications directes en Chine. Dans une déclaration commune, syndicats et organisations démocratiques de Hong-Kong (qui peuvent, avec des limites, s’exprimer plus librement que les groupements constitués dans le reste de la Chine) expliquent :

« Le gouvernement prévoit d’instaurer une nouvelle loi antiterroriste. Le gouvernement espère utiliser les craintes et l’insécurité créées par le 11 septembre et la “guerre contre le terrorisme” dirigée par les Américains. La définition d’actes de terrorisme est si large que toute action antimondialisation (...) peut être caractérisée comme “terroriste”.

Cela donne aux autorités les pouvoirs arbitraires d’écraser non seulement les terroristes, mais n’importe quelle sorte de dissident dans la société. A chaque fois que des problèmes économiques et sociaux se développent et que le peuple travailleur fait face à de grands défis sur ses conditions de vie, nous avons besoin d’un débat ouvert, critique, sur ce qu’il est nécessaire de faire.

Plus important encore, nous avons besoin d’action collective pour répondre à ces défis. Cela requiert la liberté d’opinion et d’expression. Ces libertés incluent le droit d’organiser des assemblées publiques, des meetings pour exposer nos vues (...).

Le gouvernement américain prône le terrorisme d’Etat et la militarisation dans notre région et à travers le monde. La doctrine “Si vous n’êtes pas avec nous, vous êtes contre nous” est une déclaration d’intolérance et d’agression qui s’oppose aux efforts collectifs pour construire la paix et la gestion sociale. Nous savons que le gouvernement actuel utilise la guerre et le terrorisme pour supprimer les libertés religieuses et le droit d’organisation en Chine. »

Lors des délégations, qui, dans le monde entier, le 10 juillet 2002, ont exigé la libération des délégués ouvriers de

Liaoyang arrêtés pour avoir voulu présenter leurs revendications, il s’est trouvé des autorités consulaires pour répondre : *“Ce sont des terroristes.”* Ce à quoi les militants ouvriers américains et mexicains ont rétorqué :

“Vous savez, nous avons l’habitude, c’est ce que le gouvernement dit des travailleurs qui, chez nous, revendiquent de ne pas perdre leur emploi.”

L’ENCERCLEMENT AMÉRICAIN

Le dispositif militaire qui instaure une “ceinture d’acier” en Asie se construit pas à pas. Le secrétaire d’Etat américain, Colin Powell, a effectué, début août 2002, une tournée de huit jours en Asie du Sud et du Sud-Est.

Après l’Inde et le Pakistan, il s’est rendu pour la première fois en Thaïlande, en Malaisie, à Singapour, à Brunei, en Indonésie et aux Philippines.

La Malaisie va accueillir un centre d’entraînement antiterroriste cofinancé avec les Etats-Unis, tandis que l’Indonésie va recevoir une aide de plus de 50 millions de dollars pour de nouveaux programmes de *“lutte contre le terrorisme”*. Colin Powell a également déclaré que Washington était désormais prêt à reprendre sa coopération militaire avec Djakarta.

En Thaïlande, à Singapour, à Brunei et aux Philippines, il s’est fermement félicité de la coopération apportée par les gouvernements de ces pays après le 11 septembre.

En outre, la réunion annuelle de l’Association des pays d’Asie du Sud-Est (ASEAN) a été l’occasion pour les dix Etats membres de signer avec les Etats-Unis une déclaration conjointe sur la *“lutte antiterroriste”*, notamment sur le plan financier et la coopération policière.

Dispositif militaire, redéploiement américain dans le continent et accord Chine-OMC se combinent pour remettre en cause tout ce qui a été construit par le

peuple chinois, tout ce que la nation chinoise a bâti.

LA DISLOCATION RÉGIONALE

Il est un autre aspect qui remet en cause l'existence même de la Chine. C'est la concurrence qui s'instaure entre les provinces, du fait même des propositions des multinationales à la recherche du "coût du travail" le plus bas possible. Chaque province est autorisée à passer des accords directs avec les multinationales. Il est donc aisé de comprendre que chacune va s'efforcer de présenter les propositions les plus attirantes pour les investisseurs étrangers.

Mais que l'on y prenne garde, ce cycle n'a pas de fin. Chacun devrait méditer ce qui est en train de se passer au Mexique. Dans les années 1980-1990, les entreprises américaines ont investi dans les *maquiladoras*, "zones de non-droit" où les travailleurs mexicains étaient exploités sans vergogne. Et aujourd'hui, après l'accord Chine-OMC, les entreprises partent aussi vite qu'elles étaient venues pour se délocaliser en Asie, notamment en Chine, à la recherche d'un "coût du travail" plus bas.

Depuis 2001, 250 000 ouvrières et ouvriers mexicains des *maquiladoras* ont été licenciés. A Tijuana, un ouvrier débutant pouvait toucher 1,5 à 2 euros l'heure, mais, dans certaines provinces chinoises, on pourra le payer 25 centimes !

Ainsi, par tous les bouts que l'on prend le problème, c'est l'existence même du pays qui est en jeu, ce sont toutes les conquêtes du peuple chinois arrachées en 1949 qui sont en cause.

OÙ RÉSIDE L'ISSUE ?

Pour la IV^e Internationale, la solution ne réside pas dans le rétablissement de la propriété privée des grands moyens de production. Ce régime a fait faillite. Il

décompose l'humanité. L'accord Chine-OMC est d'ailleurs une expression de cette décomposition.

La solution réside dans le fait que le peuple chinois, inséré dans le combat international de la classe ouvrière, puisse prendre son sort en main, puisse assurer la direction du pays.

Ce qui pose de manière immédiate la question de la capacité de la classe ouvrière à s'organiser et, en se défendant elle-même, à défendre l'unité et la souveraineté du pays.

La classe ouvrière chinoise a une longue tradition. Son combat actuel exprime, au compte de toute la situation mondiale, qu'il est possible d'inverser le cours des choses. Alors qu'à l'échelle internationale, la tendance, depuis plus de vingt ans, est à la déréglementation et, en ce qui concerne l'Organisation internationale du travail, à la remise en cause des conventions de l'OIT, la classe ouvrière chinoise, par son mouvement pratique, pose, quelque conscience qu'elle en ait de manière immédiate, la nécessité de la ratification des conventions de l'OIT.

Elle exprime sa volonté de retrouver les formes traditionnelles de l'organisation ouvrière, de reconstruire ses syndicats, ses mutuelles de défense, au moment même où l'on cherche à ce que le mouvement ouvrier mondial renonce à l'indépendance de ses organisations et à ses positions traditionnelles.

Les grèves sont nombreuses en Chine, elles sont quotidiennes. Plus personne ne songe à le masquer. La marche à la catastrophe se heurte à la résistance des travailleurs. D'abord à ceux des secteurs d'Etat, parfois en commençant par les travailleurs licenciés. Ils savent bien que la liquidation du secteur d'Etat, c'est la disparition de la classe ouvrière. A l'inverse, pour mettre en œuvre effectivement les dispositions entraînées par l'entrée dans l'OMC, il faut briser la colonne vertébrale de la classe ouvrière. Les grèves et manifestations qui ont eu lieu dans le nord-est du pays sont significatives à bien des égards.

Liaoyang est la capitale de la province de Liaoning, une de ces provinces industrielles qui se sont appauvries au fur et à mesure des restructurations et fermetures d'entreprises d'Etat, et où ont été annoncés 540 000 licenciements en 2002, soit un tiers des travailleurs des entreprises d'Etat encore en poste.

En mars 2000, un des dirigeants de la ville de Liaoyang, Gong Shangwu, expliquait au *Quotidien du Peuple* que sa politique consistait à développer une politique de réformes et à assurer la stabilité sociale. Le 16 mai, soit quelques semaines plus tard, éclataient des manifestations de milliers de travailleurs exigeant le paiement des salaires non versés. La principale autoroute fut bloquée, jusqu'à ce que 5 000 policiers fussent appelés pour disperser cette manifestation. En mai, octobre et novembre 2001, de nouvelles manifestations de licenciés, d'une usine métallurgique notamment, eurent lieu.

Le comble du cynisme fut atteint lorsque Gong Shangwu, député alors en session à Pékin, déclaré à la télévision de Liaoyang que, dans sa ville, il n'y avait "aucun chômeur".

Des économistes chinois et étrangers, des experts, y compris ceux de la Banque mondiale, avaient porté aux nues le système de protection sociale de la province de Liaoning. Ils avaient omis de préciser que les dirigeants de la province pillaient les caisses de la Sécurité sociale à coups de dizaines de millions.

Avec les manifestations ouvrières de Daqing et de Liaoyang, c'est une nouvelle ère qui s'ouvre pour le mouvement ouvrier chinois, a expliqué en substance Han Dongfang, animateur du *China Labour Bulletin*. En effet, c'est la première fois depuis 1989 que, dans différentes villes, dans six provinces, des manifestations ont lieu pour un objectif commun : la satisfaction de revendications portant sur l'emploi, sur la protection sociale et les retraites. Qui plus est, les travailleurs en poste ou licenciés, mais toujours rattachés "socialement" à leur entreprise, se sont choisis des délégués à eux, porte-parole de ces revendications claires, et en qui ils ont confiance, d'où leur acharnement à les défendre.

On se souvient que, selon les déclarations du ministre de l'Economie, 25 millions de travailleurs ont été licenciés des entreprises d'Etat depuis 1998. Et ces licenciements impliquent pour les travailleurs et leurs familles la fin de la couverture médicale et des pensions de retraite. Le problème est simple : d'un côté, un gouvernement et des entreprises qui licencient ; de l'autre, des travailleurs qui veulent discuter de leurs revendications, négocier librement, se regrouper pour faire valoir leurs intérêts.

C'est dans ces conditions que, le lundi 11 mars 2002, environ 5 000 travailleurs, la plupart licenciés des entreprises d'Etat, manifestent dans les rues de la ville en direction du gouvernement municipal. Leurs revendications ? Le paiement des allocations de chômage non versées par les entreprises d'Etat aux travailleurs qu'elles ont licenciés, des emplois et la lutte contre la corruption des dirigeants des entreprises d'Etat et de la ville.

Un manifestant :

"Nous sommes la classe ouvrière."

Une licenciée du textile :

"En Chine, de nos jours, si tu n'as pas l'argent que le gouvernement te doit dans la poche, tu ne sais pas où il sera demain."

Une autre :

"Nous tous avons perdu confiance dans le gouvernement municipal. Alors, quand on a vu à la télévision Gong Shangwu mentir et dire qu'il n'y avait pas de chômeurs dans sa ville, on était au bord de l'explosion."

Les autorités de la ville reçoivent une délégation de représentants choisis par les manifestants.

Mardi 12 mars, nouvelle manifestation. Un délégué des manifestants déclare :

"Ils ont la haine qu'on ait pu organiser ça, et au début, ils voulaient nous arrêter. Mais quand ils ont compris que la manifestation avait cette ampleur, ils ont décidé de discuter avec nous, seule façon de préserver l'ordre public."

Nouvelle réunion avec les autorités. Sont présents, d'un côté, 13 représentants des travailleurs licenciés, de l'autre, des maires adjoints, le secrétaire adjoint du PC de la ville, le procureur général et les directions de la police et de la justice. Promesse est donnée par le chef de la police que les représentants des manifestants ne seraient pas arrêtés.

Un délégué dit :

“Ils nous ont demandé de mettre par écrit nos revendications pour les transmettre au maire. Mais ils nous ont indiqué que ce n'était pas la bonne façon de revendiquer, que ça ne pouvait que détériorer la situation. Le chef de la police a dit qu'il n'y aurait pas de représailles, mais je ne sais pas s'il pourra tenir parole.”

Dimanche 17 mars, des policiers en civil kidnappent en pleine rue Yao Fuxin, alors qu'il faisait ses courses. Yao Fuxin, 53 ans, travailleur licencié de l'usine métallurgique d'Etat Alliages ferreux, est un des porte-parole et représentants élus des manifestants.

Lundi 18 mars, ils sont quelque 30 000 licenciés d'une vingtaine d'entreprises d'Etat à l'occasion du retour des délégués de la ville à la session de l'Assemblée nationale populaire.

Mercredi 20 mars, sous une pluie torrentielle, 10 000 manifestants se rendent à nouveau à l'hôtel de ville et un millier d'entre eux pénètrent dans son enceinte. Trois camions de l'Armée populaire de libération débarquent des militaires pour aider la police sur place. On entend surtout le slogan : *“Le peuple a faim et veut du travail !”* et on lit sur les banderoles : *“Libérez ceux qui ont été arrêtés !”*

Les dirigeants officiels refusent de négocier avec les manifestants et ordonnent à la police et à l'armée de faire évacuer le bâtiment. Les forces de police entreprennent de chasser les manifestants avec violence, on frappe même les femmes âgées. Alors que les manifestants rentrent chez eux, des policiers en civil, aidés de centaines d'autres en uniforme, arrêtent trois autres représentants des manifestants : Pang Qingxing, Xiao Yunliang et Wang Zhaoming. La fille de Yao

Fuxin, le premier des délégués arrêtés, constate :

“Ils nous ont dit que ce qui nous intéressait, ce n'est pas le paiement des arriérés de salaires, mais qu'un petit nombre d'entre nous voulait juste provoquer de l'instabilité sociale. Rien n'est résolu, personne n'est venu discuter avec nous. La police a même accusé les manifestants d'avoir partie liée, illégalement, avec des étrangers et d'autres encore” (sic !).

Unanimes, les travailleurs démentent cette sorte de collusion :

“Cette action n'est pas l'œuvre d'une organisation, beaucoup de travailleurs d'autres usines nous ont rejoints parce qu'ils ont exactement les mêmes problèmes qu'à l'usine métallurgique Ferro-Alliages”,

dit un employé de l'usine chimique de la ville, où les salaires n'ont pas été versés depuis trois mois.

Un manifestant est découragé :

“On est démuné face aux autorités. Maintenant qu'ils ont arrêté tous nos dirigeants, ils ont tout le pouvoir, et nous, plus rien.”

LA RESPONSABILITÉ DU MOUVEMENT OUVRIER INTERNATIONAL

Le récit pourrait se poursuivre. il montrerait l'acharnement des travailleurs à défendre leurs droits, leurs revendications et leurs délégués.

Il importe de mesurer que, dans leur mouvement, les travailleurs de Liaoyang ont délibérément décidé d'en appeler à la solidarité internationale. A l'initiative de l'Entente internationale des travailleurs et du *China Labour Bulletin*, une campagne internationale s'est organisée pour exiger la libération des dirigeants ouvriers emprisonnés.

Une délégation s'est rendue en Chine. Une journée internationale d'action a eu

lieu le 10 juillet (2). Une nouvelle délégation se prépare, car personne ne peut accepter que les travailleurs chinois ne puissent pas choisir librement qui les représente. Or, au moment même où cette campagne se développait, un événement significatif se déroulait à l'Organisation internationale du travail : le syndicat officiel chinois, l'ACFTU, qui n'était plus membre de la direction de l'OIT depuis 1989, se fait élire à son conseil d'administration.

Il faut le dire, cela n'a été possible qu'avec un accord d'une partie du mouvement ouvrier international. Comme l'explique un militant chinois des syndicats indépendants :

« Cela ne signifie pas seulement une défaite majeure pour les travailleurs de Chine qui luttent pour mettre en œuvre la liberté d'organisation (une lutte qui a récemment conduit à l'emprisonnement de travailleurs de Liaoyang et de Daqing pour avoir exercé ce droit), mais cela soulève aussi des questions sérieuses quant à la stratégie actuelle du mouvement syndical international à l'égard de la Chine. La signification de ce fait ne peut être sous-estimée. Le but, clairement défini à l'époque, était non seulement de prévenir la critique du gouvernement chinois au sujet de ses violations de la liberté d'association et d'autres droits de l'homme et droits syndicaux fondamentaux, mais aussi de faire pression pour une révision à la baisse des principes internationaux et des droits reconnus dans les conventions de l'OIT (...).

Il est donc tristement ironique qu'un gouvernement qui refuse de se soumettre à ses obligations, comme membre de l'OIT, procédant des conventions n^{os} 87 et 98, parvienne à avoir son organisation syndicale, contrôlée par l'Etat et le parti, représentée au sein du conseil d'administration de l'OIT.

Les implications vont au-delà de la Chine. Au travers de l'ACFTU, le gouvernement chinois peut défendre de semblables violations du droit syndical dans d'autres pays et soutenir l'affirmation selon laquelle des principes comme la liberté d'association doivent être subordonnés à des valeurs "sociales et culturelles" ou au niveau de développement de chaque pays. »

UN CONGRÈS QUI CONCENTRE LES CONTRADICTIONS

Toutes ces questions sont posées par le mouvement de la classe ouvrière chinoise. C'est donc dans cette situation que va s'ouvrir le prochain congrès du Parti communiste chinois (PCC). Les conflits qui traversent le pays marquent la préparation de ce XVI^e Congrès. Selon des informations en provenance de Pékin, on apprend :

« Un travailleur retraité de 60 ans, dans le nord de la Chine, a été arrêté et inculpé pour menace contre l'Etat pour avoir essayé de constituer une organisation nationale des ouvriers retraités des entreprises d'Etat. Di Tianguy, un ouvrier retraité de Taiyuan, a écrit une série de lettres l'année passée. La lettre de cinq pages "Appel à l'action", datée du 22 mai, exprime clairement le sentiment d'abandon et de trahison des travailleurs chinois. La classe ouvrière est toujours présentée comme l'avant-garde du Parti communiste, mais a souffert des réformes économiques.

"Nous savons que les injustices viennent des réformes initiées par le parti et le gouvernement", écrit Di. "Nous ne sommes pas opposés au Parti communiste, mais notre cible est le comité central du parti, Jiang Zemin, et les théories et les politiques du parti qui sont incorrectes."

Les travailleurs licenciés et retraités ont occupé la rue cette année dans un nombre sans précédent de manifestations à travers toute la Chine. Ils ont organisé des barrages de route, tenu des sit-in et des meetings de rue. Di écrit dans sa lettre que "les sit-in et les autres formes de protestation sont restés inefficaces. Les innombrables incidents passés ont montré qu'il était inutile de se plaindre individuellement, ou simplement avec notre unité de travail, ou à quelque centaines ou à quelque milliers, ou même à 10 000. Nous avons besoin de nous unir et d'établir notre propre organisation. Si le parti va contre la volonté des travailleurs, les travailleurs doivent corriger le parti. Nous devons donc leur demander

(2) Pour toute information, on peut se procurer la *Lettre d'information Chine*, Alain Denizo, 25, rue Ledion, 75014 Paris. Abonnement 1 an : 6,1 euros ; soutien : 15,24 euros.

de prendre part à l'action. S'ils n'obtiennent pas leur retraite, n'attendez pas des 30 millions de retraités qu'ils soutiennent le XVI^e Congrès. Le congrès ne se passera pas aussi calmement qu'il a été planifié". »

Les conséquences de l'accord Chine-OMC, d'un côté, la mobilisation de la classe ouvrière, de l'autre, pèsent sur ce congrès. Car la place même du PCC est en train de se modifier.

Au cours des deux précédents décennies, en fait depuis près d'un quart de siècle avec les réformes lancées en 1979, l'impérialisme a utilisé la bureaucratie pour privatiser et mettre en œuvre sa politique de pénétration en Chine. Les zones économiques spéciales, dans lesquelles le capital américain et européen pouvait venir exploiter sans vergogne, ont été livrées aux multinationales par les autorités de Pékin. Cette politique atteint aujourd'hui ses limites. D'abord, parce que la politique de l'impérialisme menée à son terme implique la destruction des bases mêmes de la propriété sociale, et par là même les bases mêmes de la bureaucratie. Ensuite, parce que, pour briser la classe ouvrière chinoise, il faut briser l'unité du pays, et donc également briser l'appareil de la bureaucratie du PCC. D'autre part, dans ce conflit entre les travailleurs et l'appareil dirigeant de la bureaucratie, l'impérialisme réduit les marges de manœuvre dont dispose la bureaucratie en accentuant la pression sur tous les terrains.

Cette situation s'exprime dans la crise, qui, de plus en plus, apparaît au grand jour dans les sommets du PCC. Il est quand même significatif qu'après des mois d'hésitation et de silence, le congrès du PCC a été fixé en fonction de la date du voyage de Jiang Zemin aux Etats-Unis. En effet, ce dernier doit théoriquement abandonner son poste de secrétaire général du PCC et de président du pays à l'occasion de ce congrès.

Selon le quotidien *South China Morning Post*, de Hong-Kong, les Etats-Unis auraient menacé de rabaisser le niveau de l'accueil lors de la prochaine visite de Jiang Zemin à Washington si le numéro un décidait de s'accrocher au pouvoir. Ils entendent vraiment tout dicter !

UNE DISCUSSION NÉCESSAIRE

La IV^e Internationale propose d'organiser le dialogue et de construire une force politique indépendante avec tous ceux qui se situent sur le terrain de la défense de la propriété sociale, de ceux qui reconnaissent le caractère légitime de la mobilisation révolutionnaire du peuple chinois en 1949, sur le terrain de la défense des conquêtes déformées de la révolution chinoise.

A tous ceux qui établissent la responsabilité de la situation non dans la révolution sociale, dans l'existence du régime de la propriété sociale, mais dans le cours de la bureaucratie, qui a interdit l'expression indépendante du peuple, qui lui a interdit de s'organiser, qui a subordonné l'indépendance de la Chine aux manœuvres diplomatiques, qui a préparé les conditions de l'ouverture, puis pratiqué l'ouverture pour aboutir à une politique de démantèlement, la IV^e Internationale propose d'ouvrir la discussion.

La discussion est nécessaire sur le bilan de la révolution chinoise, elle ne saurait être séparée du nécessaire combat pour défendre la Chine face aux exigences de l'impérialisme américain, ce qui passe nécessairement par le combat pour l'organisation indépendante des travailleurs.

Olivier Doriane

“Plans de paix” : guerres et privatisations dans la région des Grands Lacs

Par Paul NKUNZIMANA

Les peuples de la région des Grands Lacs ont subi dans leur chair l'affrontement entre les impérialismes, notamment français et américain. Aujourd'hui, dans le cadre des efforts des États-Unis pour imposer leur protectorat, la poursuite des guerres et le dépeçage organisé par les accords “de paix” sous l'égide américaine sont l'instrument des multinationales, qui se disputent l'exploitation des richesses, de la main-d'œuvre, par la destruction des peuples. Dans ces conditions difficiles, le combat des travailleurs et de leurs organisations pour la paix et la fraternité entre les peuples, pour le contrôle des richesses nationales, pour la défense des secteurs publics, pour la souveraineté est en première ligne du combat des travailleurs et des peuples contre le protectorat américain.

La crise de l'impérialisme dans la région des Grands Lacs, en Afrique, a atteint sa phase suprême par la liquidation génocidaire de peuples et les guerres de dislocation pour le compte des puissances et des institutions financières internationales, et des multinationales.

La crise de dislocation des peuples et des pays des Grands Lacs est la traduction, dans cette région d'Afrique, de la crise de décomposition du régime de la

propriété privée des moyens de production, avec la destruction des forces productives d'une ampleur sans précédent.

Un million de morts dans le génocide anti-Tutsis au Rwanda, entre avril et juillet 1994, plus de 200 000 morts avec la guerre génocidaire anti-Tutsis en cours depuis 1993, près de 3 millions de morts au Zaïre-Congo “démocratique” (1) par la guerre de dislocation et ses effets depuis 1996...

Cette situation est le résultat de l'application des diktats du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, faisant éclater les cadres étatiques par des conflits meurtriers, comme conséquence de la marche à l'effondrement de l'économie mondiale.

La situation en Afrique, en particulier dans la région des Grands Lacs, est l'expression avancée des nouvelles relations au sein de l'impérialisme mondial caractérisé par l'hégémonie américaine, avec l'intensification de l'offensive sur les plans économique, social et militaire à la suite du 11 septembre 2001, avec l'amplification de l'offensive impérialiste américaine en Afghanistan, la terreur anti-palestinienne, etc.

I. Le cadre : la crise de l'impérialisme

Cette crise met à sac tous les pays, à travers le génocide anti-Tutsis au Rwanda, au Burundi, au Congo "démocratique", etc., et les guerres de liquidation des nations et des peuples comme au Congo Kinshasa, où des armées étrangères (Namibie, Angola, Zimbabwe, d'une part, et Rwanda, Ouganda, Burundi, d'autre part) ont déchiqueté le pays au service des différents impérialismes.

Le capital financier, sa presse et ses idéologues ont toujours présenté ces "événements" comme répondant aux conséquences de haines tribales ethniques ancestrales, alors que ces guerres sont orchestrées et distillées par l'impérialisme lui-même.

Le Rwanda et le Burundi sont, aux termes du partage de la conférence de Berlin, avec l'Ouganda et le Tanganika, des colonies allemandes, tandis que le Congo (actuel Congo "démocratique") sera cédé par le roi des Belges à la Belgique. A l'issue de la première guerre impérialiste (1914-1918), à la suite de la défaite de l'Allemagne, le nouveau partage de la région consacre la cession de l'Ouganda et de la Tanzanie à la Grande-Bretagne ; le Burundi et le Rwanda, eux,

Dans la région, les processus en cours sont dominés par l'effondrement des Etats en raison des guerres "ethniques", au service de l'application des plans d'ajustement structurel et en résultant, et dans un cadre où, déjà, la colonisation a bloqué la marche à la constitution des nations indépendantes.

Avec la colonisation (le partage du continent réalisé dans la conférence internationale de Berlin, en 1885) et l'implantation des rapports marchands, le capital financier, pour asseoir et assurer la préservation de son ordre, a cherché à enfermer les peuples de la région dans le carcan de la division par des manipulations ethnici-santes.

seront placés sous la tutelle belge par la Société des Nations.

Après les indépendances formelles du 1^{er} juillet 1962 (Burundi, Rwanda), les nouveaux rapports interimpérialistes vont se redéfinir en faveur de la France, dont l'influence dans cette région deviendra de plus en plus croissante, et plus particulièrement dans la situation rwandaise à partir des années 1970.

La dictature de Habyalimana (2) sera soutenue à bout de bras par l'Elysée (Giscard d'Estaing d'abord, et Mitterrand ensuite), dans cette partie coincée entre l'Est africain dominé par les Britanniques, d'une part, et d'autre part, le Zaïre, soumis au diktat de l'impérialisme américain.

Cela à la suite du tournant opéré par l'impérialisme américain, qui, jadis, misait sur le rôle des impérialismes français et anglais en Afrique, mais qui, dans son désir d'établir un "nouvel ordre mondial", entend les déloger pour que les multinationales américaines puissent s'emparer des ressources et exploiter la main-d'œuvre des pays africains.

Et, de manière spectaculaire, l'impérialisme français jouera un rôle de premier plan dans le génocide rwandais.

LE RWANDA DÉCHIRÉ PAR L'AFFRONTLEMENT ENTRE LES IMPÉRIALISMES

Dès le 1^{er} octobre 1990, le Front patriotique rwandais (FPR), composé pour l'essentiel par des réfugiés tutsis exilés à partir du génocide de 1959, lancera une offensive en partant de l'Ouganda, avec le soutien militaire et logistique massif du gouvernement ougandais de Museveni, pivot de la domination des Etats-Unis dans la région. Parmi ses éléments, beaucoup ont combattu dans l'armée de Museveni, qui l'a porté au pouvoir à Kampala en 1986 après le renversement de Milton Obote.

Très tôt, les troupes belges et zaïroises combattent aux côtés des forces armées rwandaises, mais doivent se retirer après de lourdes pertes pour faire place aux troupes françaises, qui seront sur le terrain jusqu'en 1994.

Le 30 mars 1992, le gouvernement français, par le biais du Crédit lyonnais (banque nationalisée à l'époque), a garanti une vente d'armes (Kalachnikov, mortiers, explosifs à base de plastic, mines antipersonnelles) entre l'Égypte et le Rwanda pour un montant de 6,5 millions de dollars.

La banque ayant été privatisée par la suite,

“de fait, le crédit accordé pour l'achat représentait une aide militaire secrète de la France au Rwanda” (Smyth Frank, *“La France soutient militairement Kigali”*, *The Nation*, New York, *Courrier international*, Paris, 5 mai 1994, La Documentation française).

Il est certain, par ailleurs, que la France jouera un rôle déterminant dans l'achat pour le Rwanda du matériel Armscor (Afrique du Sud), en octobre 1992, pour près de 6 millions de dollars, matériels comprenant des armes légères, des armes automatiques (dont des fusils R-4, des mortiers et des munitions).

Smyth, dans l'article qui vient d'être cité, note l'importance de l'engagement de la France aux côtés des FAR :

“Immédiatement après le début de la guerre (octobre 1990), la France a déployé au moins 300 soldats au

Rwanda, les prélevant sur les forces françaises stationnées en République centrafricaine. La France s'est aussi empressée d'expédier des conseillers, des pièces pour hélicoptères, des mortiers et des munitions. Après le lancement de l'offensive du FPR en février 1992, le nombre de soldats français présents au Rwanda a atteint 680 — soit quatre compagnies, dont des unités parachutistes (...).

Les diplomates occidentaux, les membres d'organisations humanitaires et les officiers de l'armée rwandaise s'accordent pour dire que les troupes françaises ont fourni un appui d'artillerie aux troupes rwandaises d'infanterie et que des conseillers français secondent les officiers rwandais.”

L'impérialisme, période des guerres et des révolutions, recourt aussi à l'“ingérence humanitaire” pour alimenter et accompagner la guerre, et le processus de dislocation des Etats.

Le Monde (Paris, 21-22 mai 1995) relate les conclusions de la commission d'enquête concernant les massacres de Kibeho (22 avril 1995) à la suite de l'“Opération Turquoise” dans l'ex-“zone humanitaire sûre” qui “abritait beaucoup d'extrémistes hutus (...)”.

Pour *Le Monde*,

“les Nations unies ont failli à leur mission en ne mettant pas fin à leurs activités. En outre, les ONG qui se sont opposées à la volonté du gouvernement rwandais de vider les camps des déplacés ont outrepassé leur mandat et favorisé l'apparition d'une situation conflictuelle.”

Par ailleurs, *Le Soir* (30 mai 1995) signale :

“Les enquêteurs ont (...) constaté que des organisations non gouvernementales comme Caritas International (qui refuse d'établir la distinction entre les militaires et les civils) ont continué à approvisionner des camps militaires, dont Panzi et Bilongue, et ont ainsi contribué indirectement à aider les FAR à reconstruire leur structure militaire.”

Et le Programme alimentaire mondial (PAM), organisme affilié à l'ONU, n'a pas tardé à lui emboîter le pas.

Comment cela a été préparé

La crise socio-politique dans la région est le produit de la politique de destruction

des peuples menée par le capital, ses institutions internationales ainsi que les Eglises.

Le Rwanda se trouvait décrit par les représentants du régime de la propriété privée des grands moyens de production comme un pays au printemps éternel, la Suisse d'Afrique, le pays aux mille collines, un havre de paix... pour justifier le pillage de ses richesses et perpétrer l'ordre instauré par la colonisation, l'ordre de séparation artificielle des peuples de la région des Grands Lacs.

Guichaoua A. explique (*Rwanda : de l'omniprésence des aides au désengagement international, l'Afrique politique, le meilleur, le pire et l'incertain*, Karthala, 1995) :

« On y retrouve aussi l'intervention particulièrement compréhensive des bailleurs de fonds (de la CEE à la Banque mondiale), des organisations non gouvernementales (ONG) de diverses obédiences, qui l'avaient érigé en "deuxième paradis africain" après le Burkina Faso ; et surtout, il ne faut jamais l'oublier, de l'Eglise catholique, qui, depuis l'indépendance, cogère le pays avec les régimes en place. Premier propriétaire foncier, premier investisseur et premier employeur du pays après l'Etat, elle s'appuie sur de puissants soutiens étrangers (politiques, économiques et médiatiques : démocratie chrétienne belge, allemande (...), réseau de missions, presse catholique, etc. »

Il est vrai aussi qu'au Rwanda, les principaux dirigeants de l'Eglise catholique sont aussi membres du MRND, parti de la dictature, au sein duquel ils siègent au comité central. Le Rwanda, comme d'autres pays en proie aux guerres "ethniques" et au génocide en préparation, avait reçu le label de "bon élève" distribué par la Banque mondiale.

Ainsi, dans un rapport de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) (*"L'Afrique subsaharienne, de la crise à la croissance durable"*, Washington, 1990), on peut lire :

"Parmi les quelques pays qui ont réussi à faire augmenter la production agricole plus rapidement que la population, le Rwanda occupe une place exceptionnelle. Il y est en effet parvenu sans provoquer les injustices qui ont parfois accompagné le développement dans d'autres pays (...). Le gouvernement est

resté attentif aux intérêts de la majorité paysanne en déterminant les politiques des prix et de change, les priorités budgétaires et la mise en place d'institutions rurales efficaces."

La banque cache mal son cynisme. Pour elle, les meilleures politiques, ce sont l'accroissement de la dette externe, les privatisations qui ont été lancées au début des années 1990, l'étranglement des secteurs sociaux, l'accroissement de la misère des masses, le barrage à l'exercice des libertés démocratiques au profit de l'encadrement "ethniste" et de l'armement des milices, la guerre et le génocide de populations.

Les plans de privatisations-pillage et de désengagement de l'Etat des secteurs publics pour le compte du remboursement de la dette externe saignent à blanc les masses travailleuses et la jeunesse, engendrent la dislocation des Etats par le moyen des guerres de génocide et de dislocation.

En Afrique en général, et dans la région des Grands Lacs en particulier, l'application des plans d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale, liquidant les entreprises et services publics, détruisant les Codes du travail et les statuts de la fonction publique, liquide du même coup les bases de l'existence des Etats.

Les événements l'ont prouvé ; les privatisations et le désengagement de l'Etat dans les secteurs publics et sociaux ont toujours précédé l'éclatement de l'Etat, comme en Somalie, au Rwanda, au Zaïre, au Burundi, etc.

LE CONGO "DÉMOCRATIQUE" (EX-ZAÏRE)

Le Zaïre, rebaptisé "Congo démocratique" avec la prise du pouvoir par l'Alliance des forces démocratiques de libération du Congo (AFDL) par Laurent-Désiré Kabila en mai 1997 — sous l'égide des Etats-Unis —, est un des pays les plus pauvres de la planète, malgré son gigantesque potentiel de ressources agricoles, forestières et minières.

Alors que le PNB était de 630 dollars US en 1980, celui-ci est tombé à 108,2 dollars en 1998.

La situation socio-économique est dramatique, aussi bien dans la partie sous contrôle gouvernemental que dans les territoires occupés par le Mouvement de libération du Congo (MLC) et le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) soutenus par l'Ouganda, ainsi que le RDC-Goma soutenu par le Rwanda. Une situation qui concerne 50,5 millions de personnes (population de ce pays décheté, s'étendant sur 2 345 410 km² et à laquelle il faut ajouter les 285 000 réfugiés soudanais, rwandais, burundais, ougandais, angolais, congolais de Brazzaville), fuyant la guerre de décomposition dans leurs pays respectifs.

L'économie, déjà exsangue à la suite de trois décennies de corruption et de prévarication, s'est littéralement effondrée.

Les infrastructures sociales y sont délabrées — les populations "déplacées" vivent dans les forêts, dans des abris surpeuplés, sans équipement sanitaire, sans nourriture et sans eau potable.

Déjà, dans les zones urbaines, le déficit alimentaire est à 60 % du niveau minimal. Selon l' "Appel interinstitutions commun d'urgence des Nations unies en faveur de la RDC" (New York, Genève 1999) :

"On observe une importante augmentation des maladies épidémiques, telles que le choléra, la rougeole, la polio, la méningite, la trypanosomiase et l'onchocercose dans toutes les provinces de la RDC, résultat d'un faible accès à l'eau potable, d'une faible couverture de vaccination et d'un accès limité aux centres de santé élémentaire."

Dans cette situation, les effets dévastateurs du Sida se sont démultipliés.

Dans ce qui reste encore de ce pays, les circuits économiques traditionnels, formels, ont disparu.

Pour l'ONU,

"les solutions à ce problème se situent à un niveau macro-économique : la libéralisation des régulations d'échanges avec l'étranger et la levée d'autres pratiques économiques discriminatoires" ("Appel interinstitutions").

L'ONU, les puissances et les multinationales entraînent à la dislocation du Congo "démocratique", ce "scandale géologique" aux yeux du capital et de ses représentants.

En effet, la République "démocratique" du Congo (RDC) était le premier producteur mondial du cuivre dans les années 1980, avec 500 000 tonnes par an. Les réserves du cobalt y sont les plus importantes du monde.

La RDC occupe le premier rang mondial pour la production du diamant industriel, qui est extrait dans la région de Mbuji-Mayi, au Kasai.

Dans le cadre du secteur public, le cuivre et le cobalt avaient constitué la première recette d'exportation du pays.

La marche à la destruction de la Société générale des carrières et mines (GECAMINES, entreprise publique) s'est traduite par la signature d'accords, en décembre 1996, par le gouvernement Mobutu avec la Consolidated Eurocan Ventures pour l'extraction du cuivre et du cobalt dans la concession minière de Tenke-Fungurume, au Shaba, avec une production estimée à 100 000 tonnes de cuivre et 8 000 tonnes de cobalt en 2000.

En mars 1997, avec la prise de Kisangani (Haut-Zaïre) par l'AFDL de Laurent-Désiré Kabila, l'American Minerals Fields Inc. (AMFI) s'installe à Goma et arrache l'offre au détriment de l'Anglo-American Corporation-Gencor.

Le 16 avril 1997, Laurent-Désiré Kabila signe avec l'AMFI trois accords pour l'extraction du cuivre et du cobalt à Kolwezi, du zinc et du cobalt à Kipushi, près de Lubumbashi.

Avec la chute du régime de Mobutu, en mai 1997, les accords conclus entre son gouvernement et des cartels miniers ont été reconduits par le gouvernement Kabila, pendant que d'autres ont été cédés à de nouvelles sociétés.

Outre ces multinationales déjà citées, d'autres sont engagées dans la guerre au Congo "démocratique" : l'Anglo-American Corporation, l'American Diamond Buyers, De Beers, Executive Outcomes, et d'autres compagnies des Etats-Unis, du Canada, d'Afrique du Sud, de Belgique, d'Israël, etc.

En fait, la dislocation de la RDC est le produit d'une guerre pour le compte des multinationales et des puissances pour l'or, le diamant, le cobalt, le manganèse, le coltan, l'uranium et les minerais qui

accompagnent toujours le cuivre, à savoir le zinc, le germanium, l'argent, le plomb, le fer, etc.

Dans ce processus, le RDC-ML, le RCD Goma et le MLC occupent les provinces orientales, Kivu, Maniema, le Kasai oriental, le Katanga, qu'ils partagent avec les ex-FAR de Habyalimana, les Mayi-Mayi (3), le Cndd-Fdd-Groupe hutu du Burundi, le reste étant occupé par les troupes de Kabila appuyées par le Zimbabwe, l'Angola et la Namibie.

Les gouvernementaux et les "rebelles" se battent donc à mort pour accaparer les meilleures parts au service des multinationales, avec de fréquents affrontements sanglants entre "alliés" (RCD Goma-Rwanda contre RCD ML-Ouganda, RCD Goma contre les Banyamulenge [4], etc.).

Une dépêche de l'AFP (11 juillet 2001), évoquant le commerce du coltan dans les villes de Goma et Bukavu (Kivu), fait part de la législation en vigueur dans cette zone tenue par le RCD Goma en ce qui concerne l'exportation du coltan :

"Quiconque remplit les fonctions suivantes peut exporter le coltan : être géré par le département des mines, payer une redevance annuelle de 40 000 dollars américains et, enfin, payer une taxe à l'exportation, qui s'élève à 6 dollars par kilogramme de coltan."

La même dépêche indique, par ailleurs, que chaque comptoir doit réaliser une performance d'au minimum 15 tonnes exportées par mois.

L'Etat s'étant liquéfié, ce fait est lui-même aggravé par la mise en place d'une myriade d'ONG locales et internationales — relayant les intérêts et le jeu des différents impérialismes —, chargées de la "gestion" et de l'"administration" au quotidien des débris de ce pays, et, qui, de ce fait, approfondissent le processus de la guerre.

Ces ONG ont précipité la crise de décomposition de l'Etat comme conséquence des privatisations, avec la création, en 1990, du Conseil national des organisations non-gouvernementales de développement (CNOGD), bénéficiant de financements d'ONG européennes et nord-américaines.

L'objectif de ces ONG est d'entraîner les populations au processus d'autodes-

truction par leur prise en charge des privatisations (développement participatif).

A l'œuvre, il y a les ONG belges, comme le MSF-Belgique, le NCOS, le SOS Faim, des ONG hollandaises comme Clustian Aid et MSF-Hollande, d'autres comme le Mouvement de la Croix-Rouge, ICCO, NOVIB, etc., et aussi les agences des Nations unies : UNICEF, OMS, PAM, FINUAP, ONUSIDA, PNUD-OIT, FAO, HCDH, HCR, PNUD, OCHA, UNSECORD.

La classe ouvrière elle-même et ses organisations syndicales sont disloquées en l'absence d'organisations politiques ouvrières.

Et encore Kabila-fils (5), à la suite de Kabila-père, accélérant le processus de destruction du Congo "démocratique", a pris l'engagement de rembourser la dette externe de 13 milliards de dollars US, résultant de plus de trente ans de pillage du régime Mobutu, dont la fortune personnelle évaluée à 14 milliards de dollars s'est évanouie par la voie des opérations mafieuses dans les banques occidentales, et particulièrement en Suisse.

Aujourd'hui, le gouvernement congolais vient d'obtenir un crédit de 450 millions de dollars auprès de la Banque mondiale, après avoir remboursé à cette même banque un montant de 135 millions de dollars US.

En somme, il s'agit d'amplifier le processus de dislocation du pays par le financement du remboursement de la dette externe.

L'économie congolaise, rendue exsangue par les pillages successifs de Mobutu, des Kabila, des milices et des armées des pays qui ont déchiqueté le pays et sont présentes sur le terrain pour leur propre compte et celui des multinationales, est essentiellement dollarisée.

Ce qui traduit la soumission de ce qui reste du Congo "démocratique" au diktat de l'impérialisme américain.

Aux plans politique et diplomatique, l'impérialisme américain entretient des relations privilégiées avec les pays de la région pour la liquidation de la classe ouvrière, où l'hégémonie américaine est exercée à travers des dictatures militaro-policieres à parti unique ou sans partis.

Ce qui a permis à Clinton de lancer des éloges à ces régimes lors de sa tournée africaine de mars 1998 en déclarant, en Ouganda (à Kampala), pivot de sa domination dans la région, qu' *"il n'y a pas de modèle africain de démocratie"*.

Aujourd'hui, donc, l'impérialisme américain contrôle les économies et les Etats africains de la région sur une chaîne s'étendant de l'Erythrée à l'Afrique du Sud, en passant par le Congo "démocratique".

LE BURUNDI

Au Burundi, le programme des privatisations impulsé par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international depuis la signature des accords d'ajustement structurel entre le gouvernement et ces institutions à Bretton-Woods, le 22 novembre 1986, touche tous les secteurs socio-économiques du pays.

Les premières privatisations ont liquidé les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, du crédit du logement et des transports à partir des années 1990.

Pour le service chargé des entreprises publiques, dans son "plan d'action" de 1996, il s'agit de *"réduire le poids des entreprises publiques sur l'économie par l'instauration de plans de rigueur dans la gestion..."*, (de réduire) *le rôle économique de l'Etat par la mise en œuvre d'un nouveau programme de réformes*, c'est-à-dire de parachever les privatisations-pillage-liquidations.

Aujourd'hui, ces mesures visent ce qui reste des entreprises et services publics : l'eau et l'électricité (Regideso), les télécommunications (Onatel), le textile (Cotebu), le sucre (Sosumo) et le thé (Otb).

Concernant les services de santé et de Sécurité sociale (hôpitaux, Mutuelle de la fonction publique et Institut national de Sécurité sociale),

"ces entités doivent être réorganisées pour faire face aux défis de long terme, en l'occurrence assurer leur viabilité économique et financière".

La conséquence en a été, pour ce secteur, l'instauration d'un régime d'autono-

mie de gestion pour les hôpitaux et les centres de santé, avec comme corollaire l'accroissement des tarifs des soins de santé. Dans ce pays, ces derniers jours, selon les chiffres officiels, 70 % des lits d'hôpitaux sont occupés par les malades du Sida.

Aussi, le malade, au terme de l'hospitalisation (s'il s'en sort), est-il contraint de vendre sa terre pour être autorisé à sortir de l'hôpital.

Cela signifie que la majorité de la population est exclue des soins de santé, puisque n'étant pas à même de payer la caution exigée pour l'hospitalisation ; une situation que le pays n'avait jamais connue dans son histoire récente.

Pour le gouvernement issu de l'accord d'Arusha, aucun service public ne doit rester debout, et il s'en est donné les moyens en instituant un ministère spécialisé, chargé de la "bonne gouvernance" et de la privatisation.

Le secteur de l'éducation n'est pas en reste. Pour le gouvernement, l'éducation doit être une affaire privée ; les parents doivent s'organiser pour construire des écoles, payer les enseignants, etc.

Cependant, le gouvernement lui-même vient de reconnaître la faillite du programme d'ajustement structurel et, sur injonction du FMI, il vient de mettre sur pied un "Cadre stratégique de relance économique et de lutte contre la pauvreté" qui n'est qu'un nouveau maquillage du plan d'ajustement structurel devant consacrer la disparition de la notion même de service public.

Selon les données officielles, plus de 70 % de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté (moins d'un dollar US par jour).

Les travailleurs et les jeunes ont apprécié le cynisme avec lequel le représentant du FMI, lors de la "Consultation thématique des bailleurs de fonds du Burundi" (11-12 avril 2002, à Bujumbura), a donné injonction au gouvernement de réduire les salaires des fonctionnaires, puisque ceux-ci auraient augmenté de 18 % par rapport à l'année 2001 !

Ce serait donc les fonctionnaires, avec un salaire ne leur permettant même pas de manger, qui engloutiraient le budget de

l'Etat (un haut cadre rémunéré par la fonction publique touche 33 dollars US par mois pour un loyer mensuel moyen de 40 dollars US).

Le fait est que les travailleurs et les jeunes du Burundi sont confrontés au remboursement d'une dette externe évaluée à plus d'un milliard de francs burundais.

Il y a eu les conférences des "bailleurs de fonds du Burundi" de Paris (2000), de Genève (2001) et de Bujumbura (11-12 avril 2002), visant à parachever la dislocation du pays par l'endettement spéculatif,

les fonds étant destinés à financer les ONG et le remboursement de la dette !

En cette période de guerre, de génocide et de dislocation, le service de la dette fonctionne "normalement" et à l'allure des privatisations.

L'autre fondement de la crise qui secoue le Burundi, c'est la remise en cause des conventions de l'OIT, à travers l'instauration du travail des enfants (remise en cause de la convention 138 de l'OIT) et le non-respect des libertés et droits syndicaux (convention 87 de l'OIT, pourtant ratifiée par le gouvernement).

II. Les accords de dislocation

Au mois d'août 1993, pour le Rwanda, étaient signés à Arusha (Tanzanie) les "accords de paix" concoctés par les puissances et leurs institutions internationales.

Ces accords ont généré le génocide d'avril-juin 1994, qui a fait un million de victimes, en majorité Tutsis.

Ce génocide a été organisé et planifié par l'impérialisme français et la "communauté internationale" avec la présence des troupes de l'ONU (la Minuar, Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda).

Au Congo "démocratique", l'accord de Lusaka (Zambie) de juillet 1999 avait comme contenu essentiel les éléments suivants :

- cessation immédiate des hostilités ;
- retrait des troupes étrangères du territoire national de la RDC ;
- déploiement d'une force de maintien de la paix de l'ONU (casques bleus) en vue de désarmer les groupes armés, de collecter les armes détenues par les populations civiles, de fournir l'assistance humanitaire et de protéger les personnes déplacées et réfugiées ;
- création d'une commission militaire composée des parties belligérantes pour enquêter sur les violations du cessez-le-feu ;

— formulation des mécanismes destinés à désarmer les milices identifiées ;

— lancement du dialogue national intercongolais devant conduire à de nouvelles institutions en RDC.

Selon ce même accord, le dialogue intercongolais devait intervenir 45 jours après la signature de l'accord et impliquait une discussion sur la future Constitution du pays, les élections démocratiques, la formation d'une armée nationale et le rétablissement de l'administration de l'Etat sur toute la République "démocratique" du Congo.

L'accord de Lusaka n'aura été naturellement qu'une mascarade.

La guerre s'est amplifiée. Les multinationales, par armées étrangères, gouvernementaux, rebelles et milices interposés — Mayi-Mayi, Cnnd-Fdd, ex-FAR, Interahamwe (6) —, ont renforcé leurs positions, en la présence bienveillante de "casques bleus" de la Mission d'observation de l'organisation des Nations unies au Congo (MONUC).

Avec le **nouvel accord de Sun City (Afrique du Sud, avril 2002)**, la guerre de dislocation du RDC s'est intensifiée.

Aux termes de cet accord, le chef "rebelle" Jean-Pierre Bemba, du MLC, occupera le poste de Premier ministre dans le gouvernement de transition présidé par Joseph Kabila. Le Collectif des

partis de l'opposition" dénonce l'accord de Sun City, qui sanctionne un nouveau partage des postes et des minerais.

Etienne Tshisekedi, de l'Union démocratique pour le progrès social (UDPS), dénonce également l'accord de Sun City ; pour qu'il soit entendu — pour son intégration aux institutions délabrées de Kinshasa et pour occuper la position pour laquelle il entend servir les multinationales —, il décide de constituer une milice, dans laquelle vont s'engouffrer des éléments gouvernementaux, et de se rapprocher du RCD-Goma soutenu par l'Armée patriotique rwandaise. Celle-ci entend remettre de l'ordre dans les rangs du RCD-Goma avec les tueries de Kisangani de la mi-mai 2002 et surtout avec l'offensive contre une faction Banyamulenge conduite par Masunzu, qui ne veut pas se plier aux ordres de Kigali.

Tous ces événements montrent à suffisance que ces divers "plans de paix" fondés sur les privatisations et le remboursement de la dette externe n'ont pour objectif que la destruction physique des populations, la dislocation des pays pour le compte des puissances, des multinationales et des institutions internationales.

Dans cette région des Grands Lacs, l'impérialisme et ses suppôts ne cessent de déverser des armes de guerre.

Au Burundi, la guerre de génocide en cours, et qui s'amplifie depuis 1993, a également pour fondement la privatisation, le désengagement de l'Etat des services sociaux, le dépeçage "ethnique" des institutions et la remise en cause des conventions de l'OIT.

Les "*pourparlers de paix*" ont démarré en 1997, pour aboutir à la signature d'un "*Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi*", le 28 août 2000.

Les institutions issues d'Arusha ont été mises en place, à commencer par un président et un vice-président de la République issus de groupes "ethniques" différents. Le gouvernement a été également mis sur pied selon des lignes de partage "ethnique" entre le G 7 ("pro-hutu") et le G 10 ("pro-tutsi") le 1^{er} novembre 2001, ainsi que l'Assemblée nationale de transition en décembre 2001, cooptée selon les mêmes critères. Il y aura également un Sénat sur

cette même base, en février 2002. Selon les dispositions de l'accord d'Arusha :

"Le Sénat est mis en place par le président de la République et le bureau de l'Assemblée nationale en veillant au respect des équilibres politiques, ethniques et régionaux" (protocole II, chapitre II, arrangements de transition, article 15, institution de transition).

L'accord d'Arusha consacre le dépeçage génocidaire du pays et des institutions.

Il s'agit

"de mettre en œuvre les mesures et d'entreprendre les réformes liées au système judiciaire, à l'administration et aux corps de défense et de sécurité, conformément à l'accord" (protocole II, chapitre II, arrangements de transition, article 12, objectifs).

Concernant la "réforme" de l'armée et de la police, il y est indiqué :

"Pendant une période à déterminer par le Sénat, la force de défense nationale ne compte pas plus de 50 % de membres appartenant à un groupe ethnique, afin de prévenir les actes de génocide et les coups d'Etat" (chapitre I, article 11, les corps de défense et de sécurité).

De même :

"La police nationale ne compte pas plus de 50 % de membres appartenant à un groupe ethnique particulier, afin d'assurer les équilibres nécessaires et de prévenir les actes de génocide et les coups d'Etat" (protocole III, chapitre II, article 14, composition de la force de défense nationale).

L'accord d'Arusha entreprend donc le processus de dépeçage génocidaire du pays et des populations, sur fond de privatisations et du remboursement de la dette :

"La privatisation doit rester à l'ordre du jour des réformes économiques, afin de réduire le poids des entreprises économiques (...). Le non-paiement de la dette de ces créanciers (Banque mondiale, BAD, FIDA, Ndh) compliquerait davantage la situation" (chapitre III, le développement économique et social).

Et sur le même terrain :

"La mise en œuvre de l'ensemble des réformes et des programmes contenus dans l'accord nécessite un soutien financier des bailleurs de fonds."

Dans ce contexte, le médiateur, en coordination avec la commission de suivi

de l'application et le gouvernement de transition, prend les dispositions nécessaires pour organiser une conférence des bailleurs de fonds, visant à mobiliser des fonds en vue de la reconstruction du Burundi" (protocole V, article 9, garanties financières).

C'est dans ce cadre qu'ont eu lieu les conférences des "bailleurs de fonds du Burundi" de Paris et de Genève, visant à accorder au Burundi des crédits destinés à financer les ONG et le remboursement de la dette externe ; en somme, pour détruire ce qui reste de l'Etat et amplifier la guerre de génocide.

Et c'est supervisé par une commission de suivi de l'application de l'accord, qui est déjà à l'œuvre sous la présidence de l'Ethiopien Beranhou Dinka, lequel vient d'être nommé ambassadeur de l'ONU au Burundi par Kofi Annan.

Tout cela pour le compte de l'ONU.

Pour preuve, la commission de suivi doit se faire remettre par le gouvernement de transition

"(...) un inventaire, cosigné par le ministre compétent, de tous les avoirs de l'Etat dépassant l'équivalent de 250 dollars des Etats-Unis détenus par chaque ministre".

Cette commission a aussi pour attributions :

"Modifier les conditions d'emploi ou les barèmes de rémunération de la fonction publique ;

— procéder à des nominations ou promotions dans la fonction publique ;

— vendre les immeubles de l'Etat ;

— conclure un marché pour la fourniture de biens ou de services, ou la construction d'un immeuble ou la mise en place ou l'entretien d'une infrastructure publique quels qu'ils soient, qui aurait pour effet de créer des obligations financières pour le gouvernement de transition.

Tout contrat signé à ce titre sous l'assentiment de la commission de suivi de l'application peut être résilié par le gouvernement de transition" (chapitre II, arrangements de la transition, article 22, période intérimaire).

La guerre se poursuit sans discontinuer, menée par les factions génocidaires du

Parti pour la libération du peuple hutu-Front national de libération (Palipehutu-Fnl) et du Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces de défense de la démocratie (Cndd-Fdd), qui participent au gouvernement et à l'ensemble des institutions liées à l'accord d'Arusha, signé entre les partis et formations politiques du G 7 "pro-hutus" et du G10 "pro-tutsis" sous l'égide des puissances, des multinationales, de l'ONU et des institutions financières internationales, et qui a sanctionné l'explosion "ethnique" des institutions.

L'on note, parmi les cosignataires de l'accord d'Arusha : Nelson Mandela, le médiateur ; Yoweri Museveni, le président de l'Ouganda ; Arap Moi, du Kenya ; Benjamin Mkapa, de Tanzanie, et surtout le représentant du secrétaire général de l'ONU ; l'ambassadeur de France en Tanzanie, représentant l'Union européenne ; et la présence de Bill Clinton, le président des Etats-Unis, le chef de file de l'impérialisme.

Sans l'ombre d'un projet de "cessez-le-feu", les "négociations" ont été engagées, l'accord d'Arusha signé, les institutions mises en place, avec en préparation le projet d'"immunité provisoire" pour les leaders coupables de crimes, le projet de réforme des forces de défense de sécurité, de l'administration publique, de l'administration territoriale et de la magistrature (par réforme, il faut entendre "ethnisation"). L'objectif poursuivi par l'impérialisme est le parachèvement des privatisations et du désengagement de l'Etat des services sociaux, qui sanctionne la destruction du cadre étatique et la gestion du pays par les ONG, le contrôle du gouvernement par un organisme supranational — la commission de suivi de l'application de l'accord.

Et, dans le cadre d'"une force internationale de maintien de la paix" à mettre en place, une compagnie de militaires sud-africains est sur les lieux, ayant entre autres missions d'assurer la sécurité des dignitaires rentrant d'exil.

Un génocide à une plus large échelle est donc en préparation. En même temps, les travailleurs et les peuples ont commencé à résister.

III. La résistance des travailleurs et des peuples

Le continent africain est dévasté par les conflits meurtriers qui affectent les pays du nord au sud, de l'est à l'ouest, en passant par la région des Grands Lacs.

Ce n'est pas une spécificité africaine. De nombreuses guerres de dislocation et de liquidation de peuples se développent à travers le monde (Afghanistan, Irak, Yougoslavie, Palestine, etc.).

La guerre, c'est le produit de la soumission des pays à l'impérialisme, qui cherche à détruire la classe ouvrière et les peuples pour les meilleures conditions d'extorsion de la plus-value pour lui-même.

Ce qui signifie que la situation qui prévaut sur le continent africain préfigure ce que réserve l'impérialisme à l'humanité et met à l'ordre du jour l'alternative "*socialisme ou barbarie*", et aujourd'hui "*protectorat américain ou révolution prolétarienne*".

La conférence ouvrière indépendante de juin 1997, tenue à l'initiative de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, avait décidé la tenue d'une conférence africaine appelant à la constitution d'un Tribunal international chargé de juger les responsables de l'évolution meurtrière qui menace l'existence même des travailleurs et des peuples d'Afrique.

Dans le même temps, lors de la conférence ouvrière des Amériques, tenue à San Francisco, contre l'ALENA et les privatisations, puis lors de la conférence ouvrière et démocratique européenne de Berlin contre Maastricht, la question du Tribunal Afrique a été largement évoquée et des comités de parrainage ont été mis en place.

La conférence africaine regroupant des responsables syndicaux et des militants ouvriers de 17 pays d'Afrique, et à laquelle a participé une délégation de syndicalistes français, se tenait à Bingerville (Côte-d'Ivoire), les 27, 28 février et 1^{er} mars 1998, et appelait à la constitution du Tribunal Afrique.

Le comité préparatoire au Tribunal international sur l'Afrique se tenait du 27 au 28 février 1999, à Johannesburg, en Azanie (Afrique du Sud).

LE TRIBUNAL INTERNATIONAL SUR LES RESPONSABILITÉS DE LA DÉRIVE MEURTRIÈRE DE L'AFRIQUE

Le comité préparatoire au tribunal établissait les faits suivants :

“Les guerres, massacres et génocides, qui englobent un nombre sans cesse croissant de pays d'Afrique, ont exacerbé une situation déjà intolérable.

Un retour en arrière — certainement sans précédent dans l'histoire de l'humanité — s'opère sur ce continent, qui avait déjà été ravagé par les fléaux de l'esclavage et du colonialisme.

Les témoignages et les documents rassemblés par la conférence préparatoire ont établi que ce sont les plans d'ajustement structurel (PAS) lancés par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) au début des années 1980 pour faciliter le paiement de la dette externe qui sont responsables de cette situation déplorable.

Chaque année, 30 milliards de dollars sont aspirés hors du continent pour payer le service de la dette et son remboursement, au lieu d'être utilisés pour faire face aux besoins urgents des Africains, alors qu'il est de notoriété publique que, dans la plupart des cas, ces prêts ont été accordés à des gouvernements corrompus et totalitaires (...).

Le résultat des plans d'ajustement structurel imposés par la Banque mondiale et le FMI, c'est que les Etats africains dépensent dix fois plus pour payer la dette que pour les budgets de santé, alors que des hommes, des femmes et des enfants meurent par millions de maladies facilement curables.

Les témoignages et documents apportés par les délégués à la réunion préparatoire de Johannesburg ont également établi que la privatisation conduit inévitablement à la guerre, en provoquant dislocation sociale et misère économique pour les peuples africains (...).

C'est pourquoi nous nous engageons à prendre toutes les mesures nécessaires pour convoquer le Tribunal international sur l'Afrique. Nous nous constituons en comité préparatoire pour le procès de ceux qui sont responsables de l'aggravation de la situation en Afrique.

Nous proposons que le tribunal se tienne au début de l'an 2000 — la date précise et le lieu seront décidés ultérieurement, après consultation de ceux qui se battent avec nous et nous soutiennent. La première tâche du comité sera de publier les témoignages présentés à cette conférence, ainsi que ceux qui ont été envoyés par les délégations d'autres pays, qui n'ont pas pu venir à Johannesburg...

La première session du Tribunal international chargé de juger les responsables de l'évolution meurtrière qui menace l'existence même des travailleurs et des peuples d'Afrique s'est tenue à Los Angeles (Etats-Unis), les 4 et 5 février 2000.

Des délégations de 16 pays d'Afrique (Algérie, Azanie, Burundi, Burkina Faso, Centrafrique, Bénin, Madagascar, Togo, Niger, Gabon, Tchad, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Guinée, Sénégal, Ghana) y ont participé, ainsi que des responsables syndicaux et ouvriers du Brésil, de la République de Maurice, de Guadeloupe, de Mozambique, de France, d'Angleterre et des Etats-Unis.

Sur la base des témoignages, des documents, des faits, des éléments concrets et vérifiés, le jury a rendu le verdict suivant :

“Le FMI, la Banque mondiale, l'OMC, l'Union européenne, les grandes puissances, et en particulier les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, ainsi que les multinationales opérant sur le continent et les gouvernements inféodés à ces institutions sont coupables :

— coupables de perpétrer le pillage et l'oppression qui ont été ceux des régimes de l'esclavagisme et du colonialisme à travers la situation établie à la faveur des plans d'ajustement structurel et du paiement de la dette ;

— coupables d'organiser le pillage systématique des fonds publics par le biais du paiement de cette dette au moyen du démantèlement des services de santé, de l'instruction publique, des infrastructures des pays ;

— coupables d'organiser la déréglementation générale, à commencer par celle du travail (liquidation des Codes du travail et des statuts des fonctionnaires) ;

— coupables de mettre en cause le principe selon lequel à tout travail doit correspondre une rémunération, et de plonger ainsi les travailleurs et leurs familles dans la misère et la famine ;

— coupables d'ouvrir la porte à la généralisation du travail des enfants et à l'expulsion des femmes du marché du travail, de plus en plus exclues des garanties qui leur permettraient de garder un emploi ;

— coupables aussi de menacer la convention 103 de l'OIT, sur les droits des femmes travailleuses à la maternité, alors que l'existence des congés de maternité est un des derniers acquis permettant, dans de nombreux pays d'Afrique, aux femmes de se soigner ;

— coupables d'organiser de façon délibérée le démantèlement des Etats africains par les guerres, afin de permettre aux multinationales d'opérer dans le continent en dehors de tout lien avec le paiement de taxes, avec le respect des normes du travail ;

— coupables de constituer des milices, des armées de mercenaires, qui livrent la guerre contre les populations pour les empêcher de vivre des richesses de leur pays ;

— coupables d'installer systématiquement dans les pays africains des gouvernements inféodés au moyen de coups d'Etat, d'élections frauduleuses, dans l'objectif de perpétrer leur domination sur le continent, foulant aux pieds la démocratie et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ;

— coupables de l'envoi délibéré vers une mort délibérée de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants des populations africaines, au moyen de la violence et de la famine.”

Le jury, sur la base de ces considérations et des demandes des plaignants, a conclu au bien-fondé et à la légitimité de toute action souveraine des peuples africains visant à rompre avec la chaîne de la dette, de la politique de pillage mise en

œuvre par des institutions et des gouvernements condamnés.

Le jury a réaffirmé le droit des travailleurs à constituer leurs propres organisations et la légitimité du combat pour la défense des conquêtes sociales et des Codes du travail.

Décision a été prise de constituer le Tribunal Afrique comme tribunal permanent.

C'est dans ce droit fil que s'est tenue à Paris, le 26 janvier 2001, une session spéciale du tribunal ayant pour objet de juger les responsables de l'évolution tragique de la situation en Côte-d'Ivoire et en Afrique de l'Ouest.

Sur la base des divers témoignages déposés au tribunal, le jury a rendu le verdict suivant :

« Le FMI, la Banque mondiale, l'Union européenne, les grandes puissances, et en particulier la France, ainsi que les multinationales opérant sur le continent et les gouvernements inféodés à cette institution, sont coupables :

— coupables de mener délibérément les pays de l'Afrique de l'Ouest et la Côte-d'Ivoire à la guerre et à la dislocation ;

— coupables de la mise en œuvre d'une stratégie qui vise délibérément à mettre en cause la vie des populations au compte des multinationales qui opèrent en particulier dans les secteurs du diamant et du pétrole ;

— coupables d'organiser de façon délibérée le démantèlement des Etats de l'Afrique de l'Ouest, par les guerres, afin de permettre aux multinationales d'opérer dans le continent, au mépris du respect de la souveraineté des nations, notamment des législations nationales du travail comme des réglementations internationales, consacrées par les conventions de l'OIT.

— coupables d'organiser la guerre, contre la paix à laquelle aspirent profondément les peuples et les travailleurs d'Afrique, comme en témoigne la déclaration commune lancée par les syndicats de l'eau et de l'électricité de huit pays de l'Afrique de l'Ouest en octobre 2000, où l'on peut lire :

“Nous, travailleurs et peuples de la sous-région, refusons de voir nos pays divisés par des manipulations d'institutions internationales et de puissances dont le seul objectif est de semer la

confusion, afin de continuer à piller les ressources essentielles au développement des nations.

Ce pillage est essentiellement concentré dans le paiement de la dette extérieure, qui a déjà été remboursée trois fois par le biais du paiement des intérêts.

Nous, travailleurs et peuples, aspirons à la paix, à l'unité et à la démocratie.

Ensemble, nous déclarons :

— à la division, nous opposons le rassemblement des peuples de la sous-région ;

— à la violence, nous opposons le combat pour la paix et la fraternité ;

— à la mainmise et aux manipulations, qui ont pour seul objectif de piller nos ressources, nous opposons la démocratie, la souveraineté et le droit des travailleurs à constituer et à préserver leurs organisations, seuls outils de défense de leur dignité.

Ensemble, nous décidons d'œuvrer dans le sens de l'unité et de la paix dans la sous-région”. »

CONFÉRENCE OUVRIÈRE INTERNATIONALE À DURBAN

Il s'agit de la paix, du droit à l'existence pour les peuples africains en proie aux massacres, au génocide, à la maladie, à la pauvreté et à la famine.

A l'occasion de la “Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie”, convoquée à Durban du 31 août au 7 septembre 2001 par Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, une rencontre ouvrière internationale indépendante était organisée à Durban même par le comité permanent du Tribunal Afrique et l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, le 29 août 2001, et dont la déclaration finale montrait la responsabilité de l'ONU dans les conflits meurtriers qui déchirent la planète.

Parmi les problèmes soulevés, et concernant en particulier le Burundi, la déclaration pose à juste titre la question :

“Est-il possible de combattre le racisme au Burundi sous le patronage de l'ONU quand celle-ci transforme le Burundi en un protectorat, restructurant

les institutions du pays suivant des ligues ethniques, envoyant des troupes étrangères et préparant ainsi un génocide à une plus grande échelle ?

Et la déclaration poursuit :

“Ces questions et bien d’autres expliquent l’appel que nous lançons aux travailleurs et aux peuples du monde pour qu’ils poursuivent, avec détermination et vigilance, le combat contre les grandes institutions financières internationales et contre les gouvernements qui les soutiennent.”

C’est pour cette raison qu’il se pose comme une urgente nécessité la tenue d’une session spéciale du Tribunal Afrique, ayant pour objet de juger les responsables de l’évolution meurtrière imposée aux travailleurs et aux peuples de la région des Grands Lacs en Afrique. Le Cinquième Congrès de la IV^e Internationale est revenu sur cette question.

Les travailleurs, les jeunes, les peuples de cette région, comme ceux d’ailleurs, cherchent le chemin de la résistance contre ces plans liquidateurs des multinationales, des puissances et de leurs institutions, dont les effets dans la région des Grands Lacs ont atteint le stade suprême : la destruction physique des populations et le génocide.

LA DÉFENSE DES SECTEURS PUBLICS

C’est donc dans ce cadre qu’il faut inscrire le combat des travailleurs et des jeunes pour la défense du secteur public.

La grève des travailleurs de l’Onatel (télécommunications) de l’année dernière a représenté au Burundi un pas décisif dans la défense du secteur public, entraînant le gouvernement à reculer et à geler ses plans de privatisation de l’office.

La grève à l’université du Burundi de février-mars 2002 a visé à préserver cette institution en tant que service public. La mobilisation unie des personnels avec le syndicat des travailleurs de l’université du Burundi et des étudiants a pu arracher, à cette phase tout au moins, le maintien des services sociaux que le gouvernement cherche à détruire par la privatisation.

Le mémorandum adressé au gouvernement le 15 février 2002 fait le constat suivant :

“La privatisation des services sociaux à l’université du Burundi, c’est-à-dire de la Régie des œuvres universitaires, atteint sa phase exécutoire, alors qu’elle a été fortement décriée par les participants aux journées de réflexion sur l’enseignement supérieur et universitaire organisées à l’hôtel Source du Nil, du 27 au 29 septembre 2001.”

Et il est demandé au gouvernement

“le retrait de tout projet de privatisation de la Régie des œuvres universitaires et de l’université du Burundi”.

La grève nationale déclenchée le 13 mai 2002 dans l’enseignement, en primaire comme en secondaire, sur la question du statut spécial et sur des revendications relatives aux conditions de travail, a pour signification la défense de l’école publique, de l’école tout court.

Des secteurs ouvriers entiers ont amorcé un processus d’unification et, plus généralement, des discussions sont engagées pour la réunification du mouvement syndical.

La journée de réflexion syndicale du 27 avril 2002 s’est prononcée pour la réunification des syndicats dans la Confédération de syndicats du Burundi (COSYBU) face à la dislocation des syndicats impulsée par le gouvernement et le patronat par l’application des directives des institutions financières internationales.

Le communiqué de presse sanctionnant les travaux de la journée de réflexion syndicale relève :

“Les participants à la journée ont fait le constat de la situation extrêmement difficile à laquelle sont confrontés les travailleurs sur le plan socio-économique (...).

Les participants ont relevé en particulier que la privatisation et le désengagement de l’Etat des secteurs sociaux remettent en cause les maigres conquêtes sociales des domaines de l’éducation, de la santé, etc.

Face à cette situation, les participants se sont prononcés et se sont résolument engagés à œuvrer pour :

— la lutte et la satisfaction des revendications et aspirations des travailleurs dans tous les secteurs d’activité ;

— la réunification du mouvement syndical, et pour cela commencer le renforcement et les discussions au niveau de la base respective des syndicats ;

— la défense des conventions de l'OIT, et en particulier la convention 87 sur les libertés et les droits syndicaux ;

— l'indépendance des syndicats vis-à-vis de l'État, du patronat et des associations de la société civile, pour qu'ils continuent à jouer pleinement leur rôle traditionnel de défense des intérêts moraux, matériels et socio-professionnels des travailleurs."

Les luttes contre la destruction du secteur public, pour la défense des revendications sociales, sont le creuset de l'unité des travailleurs, l'unité qui rassemble les travailleurs hutus et tutsis contre "l'ethnisme", qui vise à disloquer le pays par des massacres génocidaires, tel que cela est mis en œuvre par les puissances, les institutions internationales, les multinationales et l'ONU.

La lutte contre les privatisations, contre la liquidation du secteur public et le paiement de la dette externe, etc., unifie la classe ouvrière burundaise et la nation opprimée, et préserve le pays du génocide et de la dislocation.

LA LUTTE DES TRAVAILLEURS POUR LA SOUVERAINETÉ

La situation politique au Burundi, dans la région des Grands Lacs ou sur le continent africain, n'est pas une spécificité burundaise "grand-lacustre" ou africaine. Elle est l'expression dans ce pays, dans la région, en Afrique, de la crise de décomposition du régime de la propriété privée des moyens de production. Cette situation est ce que réserve l'impérialisme à l'humanité. D'où le fait que la lutte de la classe ouvrière burundaise s'intègre dans la lutte de la classe ouvrière mondiale

contre le capitalisme et pour l'instauration de la République universelle des conseils.

La préservation des peuples des Grands Lacs ne peut être que l'œuvre de la classe ouvrière, réalisant dans la région les tâches démocratiques, portant la hache dans le système de la propriété privée des moyens de production et accomplissant par là la rupture avec les diktats du FMI et de la Banque mondiale, pour la construction des États-Unis socialistes d'Afrique centrale et orientale.

Ce qui implique la mobilisation pour l'Assemblée constituante souveraine dans chaque pays et mettant en œuvre le mot d'ordre de l'Union libre des Républiques libres de la région des Grands Lacs sur le terrain de la lutte des classes, dans le droit fil de la construction du parti ouvrier indépendant, prenant appui sur les combats de résistance de la classe ouvrière dans la région, sur la ligne de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples.

Une telle tâche se trouve indissolublement liée à celle de la construction de la IV^e Internationale dans chaque pays de la région des Grands Lacs comme dans chaque pays à l'échelle mondiale.

**Paul Nkunzimana,
le 8 juillet 2002**

(1) Le Congo Kinshasa, baptisé Zaïre par le dictateur Mobutu, a été appelé République démocratique du Congo par Laurent-Désiré Kabila après le renversement de Mobutu (NDLR).

(2) Ancien président du Rwanda, soutenu par la France (NDLR).

(3) Peuple habitant pour l'essentiel l'est du Congo "démocratique" (NDLR).

(4) Tutsis d'origine rwandaise implantés dans l'est du Congo "démocratique" (NDLR).

(5) Après l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila, c'est son fils, Joseph, qui lui a succédé en tant que président de la RDC.

(6) Corps paramilitaire rwandais qui est passé au Congo après la défaite (NDLR).

Le “Secrétariat unifié”, la dette et l’euro

Par Lucien GAUTHIER

Au moment où la politique du FMI et de l’impérialisme américain écrase l’Uruguay, l’Argentine et le Brésil, où, en Uruguay, une grève générale contre la dette du FMI a eu lieu, et où, en Argentine, des soulèvements populaires ont régulièrement lieu, l’impérialisme américain cherche à imposer les plans du FMI à ces pays, notamment en exigeant des candidats à l’élection présidentielle, au premier chef Lula, d’accepter le plan du FMI.

La section brésilienne de la IV^e Internationale, *O Trabalho*, courant du Parti des travailleurs du Brésil, a publié une déclaration qui met en son centre l’exigence du non-paiement de la dette et du rejet du plan du FMI, d’un gouvernement du PT, de rupture avec le FMI, répondant aux aspirations des masses.

Il est intéressant de voir *Rouge* (journal de la LCR) du 30 juillet écrire que

“ces rapports de force mondiaux défavorables pèsent aussi sur l’évolution négative de la direction du Parti des travailleurs brésilien, qui voit le candidat Lula faire alliance avec des secteurs libéraux bourgeois”.

Le “Secrétariat unifié” (SU) dénonce “l’évolution négative” de la direction du PT, ce qui est un constat de fait. Mais cette “évolution négative” s’illustre notamment dans la remise en cause de l’exigence du non-paiement de la dette lors de la rencontre du PT à Recife. Comment, alors, comprendre qu’après avoir dénoncé “l’évolution négative de la direction du PT”, le principal dirigeant du SU au Brésil, Raul Pont, ancien maire de Porto Alegre, déclare que le mot d’ordre

de non-paiement de la dette n'est plus à l'ordre du jour ?

« Lors de la 12^e rencontre nationale du PT, la résolution qui a été approuvée confirme le programme du parti. La nouvelle position s'est imposée au sein du PT, car la majeure partie de la dette est aujourd'hui privée et non plus publique. Si, en 1994, la défense du non-paiement de la dette avait un caractère très simpliste et générique, aujourd'hui, les définitions sont plus précises. Quand on disait "ne pas payer la dette", c'était dans le sens d'un moratoire ou pour alerter le pays, afin que l'on ne consacre pas tant d'argent au service de la dette. Défendre le non-paiement, c'était simplifier un mot d'ordre qui indiquait que les ressources publiques devaient être consacrées à d'autres fins. La rencontre de Recife est arrivée à la conclusion que nous courions le risque d'utiliser une formule très agitative et sans contenu. C'est pour cela que le parti a décidé d'adopter comme propositions la réalisation d'un audit et la renégociation, pour diminuer l'impact que causait la doctrine du non-paiement » (Rouge, 30 juillet 2002).

Ainsi, pour Raul Pont, le mot d'ordre de non-paiement de la dette est "simpliste". Les travailleurs, et plus généralement la population de l'Argentine, paupérisés dans des proportions drastiques, apprécieront une telle déclaration. C'est précisément le paiement de la dette et le pillage qu'il occasionne qui aboutit à la destruction et à la dislocation de pays comme l'Uruguay et l'Argentine, et qui, aujourd'hui, touche également le Brésil.

Depuis déjà longtemps, les peuples d'Afrique ont pu mesurer les conséquences du paiement de la dette.

La position pro-capitaliste de Raul Pont est clairement formulée quand il se prononce pour la renégociation de la dette et pour ne pas consacrer "tant d'argent au service de la dette", ce qui signifie payer moins, mais payer la dette quand même. Il ne s'agit pas d'une position "théorique". Dans la brochure "Le rôle et la fonction du SU aujourd'hui" (1), il a été démontré sur la base de faits et de chiffres que tout le montage du fameux "budget participatif" était fondé essentiellement sur le respect du paiement de la dette. C'est ainsi que l'élaboration budgétaire dans la ville

de Porto Alegre partait de l'amputation préalable des ressources publiques de la part versée au gouvernement central pour le paiement de la dette.

« Le fameux "budget participatif" de Porto Alegre est en effet fondé sur le fait que le budget est au point de départ amputé de 35 millions de dollars (près de 40 millions d'euros) fournis au gouvernement fédéral de Cardoso pour payer la dette externe ! C'est là un fait incontestable : acceptant de payer la dette, le gouvernement de Porto Alegre ampute de 17 % le budget, et cela au détriment de la population (...).

Le courant du SU, "Démocratie socialiste", a fait adopter au PT de Porto Alegre une politique respectant la loi Camata sur la responsabilité fiscale par le gouvernement Cardoso en 1999, qui implique de limiter à 60 % de la recette le montant global des salaires et des retraites des fonctionnaires municipaux ; la municipalité de Porto Alegre, avec son "budget participatif", peut ainsi se vanter aujourd'hui d'avoir imposé "des critères plus rigoureux", qui lui ont permis de limiter à 48 % la feuille de paie des actifs et des retraités de la fonction publique municipale ! Bon élève du FMI et de Cardoso... (...).

Il n'est pas étonnant que la "bonne gouvernance" par le SU de Porto Alegre reçoive appuis et soutiens internationaux. La Banque mondiale, qui parraine officiellement la politique de la "démocratie participative" à Porto Alegre et dans l'Etat de Rio Grande do Sul, dans son "Rapport sur le développement 2001" (un des deux rapports annuels centraux de la Banque mondiale), parle de la "démocratie participative" mise en place par la mairie de Porto Alegre pour la saluer : "On a besoin d'une participation qui soit plus fréquente que les élections (...). Le succès de la mise en œuvre du budget participatif à Porto Alegre (Brésil) démontre que le fait d'avoir une participation de la communauté peut être très efficace pour le développement" » (extraits de la brochure "Le rôle et la fonction du SU aujourd'hui").

Dans ces conditions, parler de "dérive droitière" de la direction du Parti des travailleurs tout en appuyant la position

(1) Par Lucien Gauthier, supplément à *La Vérité*, février 2002.

adoptée par cette direction, lors de la rencontre de Recife, de renonciation du mot d'ordre de non-paiement de la dette relève du double langage, qui, en réalité, vise à faire obstacle à ceux qui, dans le PT, veulent rester fidèles à l'exigence du non-paiement de la dette. Au moment même où le secrétaire américain au Trésor, O'Neill, est au Brésil pour exiger le respect par tous les candidats, et principalement Lula, du plan du FMI qui implique une politique de destruction massive, Raul Pont déclare "*simpliste*" le mot d'ordre de non-paiement de la dette.

POUR OU CONTRE LES ORGANISATIONS QUE LES TRAVAILLEURS ONT BÂTIES ?

Il s'agit du sort des nations, et en l'occurrence du Brésil. Nos camarades de *O Trabalho* ont publié une déclaration qui met au centre l'exigence de non-paiement de la dette et d'un gouvernement du PT conforme aux aspirations des masses brésiliennes, qui veulent mettre un coup d'arrêt à la destruction de l'économie et de leur pays. Une ligne de classe sépare le SU de la IV^e Internationale. Par sa politique, le courant du SU pousse à disloquer le Parti des travailleurs brésilien, constitué comme un parti ouvrier, pour l'amener sur le terrain du paiement de la dette, conformément aux exigences du secrétaire d'Etat américain, O'Neill, tandis que le courant *O Trabalho* mène combat pour défendre le PT comme parti de la classe ouvrière brésilienne et défend le vieux mot d'ordre du PT de "*non-paiement de la dette*".

Ainsi, il est significatif que la cause, selon le SU, "*de l'évolution négative de la direction du PT*" soit "*les rapports de force mondiaux défavorables*". Cette référence à la situation mondiale "défavorable", c'est l'argument développé par les appareils dans chacun des pays pour justifier leur politique d'"accompagnement". Le SU reprend très exactement cet argument, qui vise en réalité à désamorcer tout combat de résistance, puisque la "*situa-*

tion mondiale est défavorable", et donc à pousser le PT à accepter le paiement de la dette, comme le fait Raul Pont, qui, au gouvernement de Porto Alegre, pendant des années, a payé la dette.

Il ne s'agit pas simplement du Brésil. Dans son "*Tour du monde de la gauche radicale*", le SU écrit :

"Le centre de gravité d'une réorganisation du mouvement social sera extérieur aux organisations traditionnelles."

Derrière le langage pseudo-radical et volontairement ambigu, que signifie cette question d'extériorité ? Au moment où la politique et les exigences de l'impérialisme impliquent la destruction du mouvement ouvrier organisé, notamment à travers l'intégration-destruction des organisations syndicales, *Rouge* indique que c'est à l'extérieur du mouvement ouvrier qu'il faut s'organiser. Les travailleurs cherchent dans tous les pays, dans des circonstances différentes, à utiliser les organisations qu'ils ont bâties. La politique du SU amenant à abandonner la défense des organisations — et à les détruire en les intégrant dans la "société civile", comme on le verra plus loin — est un instrument essentiel pour les efforts de l'impérialisme visant à détruire les organisations. Cette politique est contraire aux forces militantes qui cherchent à organiser la résistance. Qu'en est-il, alors, des militants qui se dégagent de la crise des organisations pour défendre leurs organisations syndicales et, dans un certain nombre de cas, leurs partis ? (C'est le cas, notamment, de dizaines de milliers de militants sociaux-démocrates allemands, qui veulent se battre, contre la politique de Schröder, sur une position de défense des intérêts ouvriers.)

Illustratif est l'article consacré à la Grande-Bretagne, qui répond à cette question :

"C'est le mouvement syndical (TUC) qui est à l'origine du Parti travailliste. Le TUC participe en tant que tel aux instances du parti. En retour, les syndicats contribuent de manière significative à ses finances. Une pratique qui rencontre aujourd'hui de plus en plus d'hostilité de la part des équipes syndicales, de moins

en moins désireuses de financer un parti qui fait des privatisations le maître mot de sa politique économique et sociale. La lutte contre les privatisations et pour en finir avec la cotisation automatique au Parti travailliste a été au cœur de la conférence syndicale réunie par l'Alliance socialiste."

Que signifie, aujourd'hui, se prononcer pour la rupture des syndicats avec le Labour tout en dénonçant les privatisations ? L'objectif de Tony Blair du New Labour, fondé sur la séparation du Labour Party d'avec les syndicats, est précisément le facteur central pour faire passer la politique de privatisation. Le gouvernement anglais a préparé un projet de loi de financement des partis, qui interdirait les contributions versées par les fédérations syndicales, leur substituant dans les faits le financement de l'Etat. Rappelons que le Labour Party a été fondé par les syndicats comme leur représentation politique. C'est l'origine du lien organique entre syndicat et parti. Sous prétexte d'"indépendance" et compte tenu de la spécificité britannique, briser ce lien entre syndicat et parti, c'est briser le lien qui rattache le Labour Party au mouvement ouvrier structuré par les syndicats.

Pour Blair, il faut séparer le Labour des syndicats pour mettre en place sa politique de destruction et de liquidation économique et sociale. On ne peut, comme le prétend *Rouge*, lutter contre les privatisations en cassant le rapport du Labour avec les syndicats. En se prononçant pour la rupture du Labour avec les syndicats, on se situe sur le terrain des privatisations-destructions mises en œuvre par Blair, on lui laisse les mains libres.

En Grande-Bretagne comme au Brésil, comme nous venons de le voir, l'élément constant de la politique du "Secrétariat unifié", c'est précisément d'agir concrètement pour remettre en cause ce qui fonde le mouvement ouvrier organisé, pour amener la classe ouvrière et ses organisations sur le terrain même des exigences de l'impérialisme de déréglementation, de flexibilité et de privatisation.

Dans l'article de présentation du dossier de *Rouge*, il est écrit :

"Les opérations de concentration du capital et de fusion de grands groupes économiques, la relance de l'économie d'armement étasunienne, les avancées des projets de zones de libre-échange des Amériques ou l'accélération de la construction européenne indiquent bien les objectifs de la politique des classes dominantes : garantir leurs intérêts économiques et financiers en assurant des taux de profit toujours plus élevés."

Passons ici sur le fait que le projet ALCA ou l'Union européenne sont présentés comme en développement, comme s'ils étaient facteurs de progrès économique, et non pas les vecteurs de la destruction des bases mêmes de l'économie en Amérique latine et en Europe, donc de dislocation des nations et facteurs de guerre.

En indiquant que l'objectif des classes dominantes est "*d'assurer des taux de profit toujours plus élevés*", l'article de *Rouge* ne souligne à aucun moment que, loin d'être liée à un développement et à un progrès industriel, la recherche d'un taux de profit maximum est basée sur la recherche de l'abaissement drastique du "coût du travail" par la déréglementation et la flexibilité, la liquidation des droits et des garanties, la remise en cause des Codes du travail. C'est là le fondement pour mettre en œuvre une politique révolutionnaire, pour défendre les droits et les garanties de la classe ouvrière, c'est-à-dire la survie même de cette classe.

Mais, pour *Rouge*, la situation politique mondiale n'est bien évidemment pas analysée à partir du fait que le capital détruit les forces productives, et donc la principale d'entre elles, la classe ouvrière, et la racine n'est pas le maintien du régime de la propriété privée.

C'est ainsi que *Rouge* peut écrire :

"Impressionnés par le système politique des Etats-Unis, les partis de droite se soucient de moins en moins de construire des instruments appuyés sur des bases sociales populaires, comme le fut la Démocratie chrétienne dans les pays européens."

Ainsi, au détour d'une phrase, *Rouge* crédite les partis de droite, et notamment la Démocratie chrétienne, d'avoir voulu se

construire sur des bases populaires. Les manœuvres cléricales pour encadrer des secteurs populaires, même ouvriers, correspondaient au besoin de sauver l'impérialisme dans la situation révolutionnaire créée après la Seconde Guerre mondiale. La politique du Parti démocrate-chrétien allemand sous le gouvernement d'Helmut Kohl, après l'unification allemande, de liquidation sociale par la privatisation-liquidation à l'Est et l'attaque contre les acquis des travailleurs à l'Est correspond aux besoins de destruction de l'impérialisme aujourd'hui. C'est cette entreprise majeure de destruction que les pablistes cachent encore avec cette description : "impressionnés par le système politique des Etats-Unis".

POUR OU CONTRE L'UNION EUROPÉENNE ?

Le journal de la LCR poursuit :

"La pression libérale s'exerce sur la gauche traditionnelle, et en particulier sur la social-démocratie L'intégration croissante des sommets des Partis socialistes dans l'appareil d'Etat et dans les cercles économiques et financiers des classes dominantes a favorisé l'évolution libérale de la social-démocratie et l'abandon de référence au programme keynésien."

La caractérisation valorisante de "keynésienne" raye le fait que la social-démocratie et la II^e Internationale se situaient sur le terrain de la défense du capital et de son Etat lorsqu'il s'agissait de récupérer par l'inflation les augmentations de salaires directes et indirectes arrachées par les travailleurs après la Seconde Guerre mondiale. Mais, du même coup, lorsque les intérêts impérialistes (et non la "pression libérale") exigent des organisations de l'Internationale socialiste une politique de destruction des réformes, cela met en question l'existence même des organisations et des appareils réformistes. Les contradictions qui en découlent, qui ont la plus grande importance pour la lutte des classes, pour le dégagement de militants

ouvriers, sont niées par les pablistes des simples mots de "l'évolution libérale" et de "l'abandon de référence".

Ainsi, dans un appel lancé avec différentes forces politiques européennes (où l'on trouve, outre certains groupes du SU, Refondation en Italie, le Parti socialiste écossais, qui se prononce pour l'autonomie de l'Ecosse dans le cadre de l'Europe des régions, le Parti communiste de Hollande, rebaptisé Parti socialiste), le SU déclare :

"Nous nous opposons à l'UE, à ses institutions et ses politiques, non en défendant notre Etat national capitaliste, mais au nom d'une Europe différente, sociale, démocratique, pacifique et solidaire."

Dans cet appel de la gauche radicale européenne, le coup de chapeau à la lutte contre l'Union européenne s'accompagne immédiatement d'une formule "radicale" de non-défense de l'Etat national capitaliste. Tous ceux qui entendent, contre l'Union européenne et Maastricht, défendre les droits et garanties des travailleurs, droits attachés à l'existence d'Etats nationaux, se situeraient-ils donc sur le terrain de la défense de l'Etat national capitaliste ? Au moment même où l'Union européenne a mis en place une commission sur la régionalisation en Europe et où, d'ores et déjà, des pas sont faits dans cette voie, le SU appuie de fait cette politique de dislocation des nations et des classes ouvrières. Exagération ?

Inprecor écrit, à propos de la constitution de "la gauche européenne anticapitaliste" :

« En pointillé, il y avait bien entendu l'idée d'une vaste recomposition pluraliste, qui rompt radicalement avec le sectarisme et s'engage dans le rassemblement de courants et d'organisations dont l'origine, l'histoire, le programme et la pratique ont longtemps divergé, mais qui ont compris que c'est par leur unité qu'ils peuvent occuper l'espace politique dégagé par la dégénérescence néo-libérale de la social-démocratie et l'effondrement du stalinisme (...).

D'abord, la construction très hétérogène que constitue l'UE — rassemble-

ment d'Etats nationaux sous l'égide d'un proto-Etat supranational — pèse différemment dans chaque pays sur la société, le mouvement social et les courants politiques. Les anticapitalistes et révolutionnaires n'y échappent pas. Internationalistes en général, ils ont aussi à résoudre en pratique les grandes questions stratégiques et les menus problèmes qui découlent de deux siècles (ou plus) du développement de l'Etat bourgeois.

Pour les organisations radicales des pays scandinaves (et pour partie la Grande-Bretagne), la lutte contre l'UE passe par la dissolution de celle-ci, avec une succession de "non" et une sortie ultérieure de chaque pays, créant une vaste crise dans l'UE qui ouvre l'horizon d'une "coopération internationale plus vaste" (...).

Une stratégie inverse est avancée par des organisations de pays aujourd'hui hors-UE (tels que Chypre, Suisse, Turquie) : ils proposent l'entrée de leur pays dans l'UE, non pas pour les avantages qu'elle apporterait à leur population et classe ouvrière, mais afin de rejoindre le combat commun avec le mouvement social mobilisé au sein de l'UE.

Dans les pays qui se situent au "cœur" de l'UE, se battre pour en sortir serait totalement incompris : là, il s'agit de combattre l'UE par une lutte unifiée pour des revendications européennes communes sur le plan social, économique, environnemental, politique, culturel. Ce qui implique aussi des propositions institutionnelles alternatives. L'ouverture d'une crise de l'UE se ferait par ce combat commun et par une démarche radicalement démocratique, qui arrache le processus constituant aux gouvernements » (Inprecor, n° 453-454).

Ainsi, pour le SU, on peut constituer une "gauche anticapitaliste européenne" regroupant dans un même cadre des organisations pour certaines partisans de l'Union européenne et opposées pour d'autres.

La lutte contre Maastricht et l'Union européenne ne serait donc pas un critère déterminant. On pourrait donc soutenir Maastricht et l'Union européenne — centre organisateur de la liquidation, de la privatisation et de la dislocation des nations — et lutter contre "le capitalisme"...

A l'évidence, les alliances du SU en disent long sur son attitude réelle à l'égard de l'Union européenne.

D'ailleurs, dans un numéro de *Rouge* d'avril 2002, on pouvait lire :

"La construction de l'Union européenne est désormais en marche. Il ne peut y avoir de retour en arrière, ni de repli nationaliste."

L'Union européenne est donc positive contre les "replis nationalistes". S'opposer à l'Union européenne est-il donc réactionnaire ? *Rouge* poursuit :

"Car contrairement aux idées reçues, ce n'est pas la Commission de Bruxelles qui est responsable des politiques antisociales en Europe, ce sont les gouvernements qui décident en toute connaissance de faire le jeu du marché, comme lors du sommet de Barcelone. La commission n'est qu'un exécutant."

Certes, la Commission de Bruxelles est un exécutant, mais de qui et pourquoi ? Elle fonctionne comme une machine de guerre, de liquidation et de destruction des acquis ouvriers, de régionalisation, disloquant les cadres nationaux, et ce, au compte des exigences mondiales du protectorat américain. En ce sens, elle n'est pas un simple "exécutant", et encore moins un exécutant des différents gouvernements européens.

C'est un tour de passe-passe que tente de réaliser *Rouge* pour défendre et protéger la Commission européenne, et ce n'est pas un hasard si le SU, qui a des députés au Parlement européen, y siège en participant de la discussion, de l'élaboration et du vote des diverses directives anti-ouvrières prises par lui, sans que jamais le SU ne dénonce ce qui se trame dans ce prétendu "Parlement" et sans avoir jamais indiqué qu'il n'avait de parlement que le nom et était une machine de guerre contre la classe ouvrière.

Donc, tous les termes affichant un prétendu combat contre l'Union européenne reviennent à un combat acharné pour la défense des politiques et des institutions de l'Union européenne, définie par les pablistes comme un "impérialisme pacifique et démocratique". Cette défense

s'opère notamment par le biais de la "Charte européenne".

LA CHARTE D'INTÉGRATION-DESTRUCTION

Dans *Inprecor*, n° 452, on peut lire un article paru à la veille du sommet européen de Nice à propos du processus d'élaboration de la "Charte sociale européenne". Rappelons que le SU, avec d'autres forces, participait à une manifestation européenne se présentant comme opposée au sommet de Nice et que la LCR (section du SU en France) l'annonçait comme anticapitaliste. Que réclamait en réalité le SU ?

« *C'est maintenant une course de vitesse pour lutter à l'arraché, non seulement pour ne rien perdre des droits acquis, mais aussi "améliorer les conditions de vie et de travail, permettant leur égalisation dans le progrès dans une Europe démocratique et sociale".* »

Pour indiquer ensuite

"les références internationales et européennes de la déclaration des droits sociaux fondamentaux que la commission chargée de rédiger la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ne pouvait pas ignorer".

Et de les citer :

— *"La déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU"*, charte qui, chacun sait, sert de couverture "humanitaire" et "démocratique" à toutes les agressions commises contre les peuples sous couverture de l'ONU.

— *"Le traité de Rome"*, c'est-à-dire le traité fondateur de l'actuelle Union européenne.

— Un article du traité d'Amsterdam, qui, rappelons-le, a *"cadenassé les critères de convergence"* en vue de l'euro à travers le renforcement d'une politique de rigueur budgétaire.

En un mot, pour le SU, pour que la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne soit une bonne charte,

il faut y intégrer les éléments constitutifs de l'ONU et de l'Union européenne !

Ces quelques exemples, qui complètent la brochure sur le SU, illustrent une nouvelle fois le fait que la politique du SU est en contradiction avec le programme de la IV^e Internationale. Et pourtant, il doit affirmer dans ce même numéro de *Rouge* :

"Les conférences de la gauche radicale anticapitaliste constituent le premier jalon d'un nouvel internationalisme (...). Les sections de la IV^e Internationale ont un rôle décisif pour le développer."

Il faut en effet, et c'est là la fonction du SU, que le drapeau de la IV^e Internationale soit avec les autres sur le terrain de la liquidation capitaliste. De ce point de vue, le SU ne se contente pas de couvrir la politique mise en œuvre par les appareils, il est un instrument d'avant-garde dans la mise en œuvre, au sein du mouvement ouvrier et pour le détruire, des plans de l'impérialisme et de la réaction. Et pour cela, il utilise frauduleusement le drapeau de la IV^e Internationale, qui doit être mêlée à l'offensive de liquidation anti-ouvrière.

EN CONCLUSION

Dans le rapport au Cinquième Congrès de la IV^e Internationale, qui a été publié dans le numéro précédent de *La Vérité*, on caractérisait le "Secrétariat unifié" comme *"pointe avancée de la destruction du mouvement ouvrier"*. Les notes qui précèdent visent à fournir aux militants ouvriers quelques faits majeurs de ce rôle d'un courant qui se réclame frauduleusement de la IV^e Internationale. Il s'agit de sa place comme pointe avancée des politiques centrales de l'impérialisme, du paiement de la dette externe à l'intégration des organisations ouvrières à l'Union européenne, sur la base de l'acceptation de l'orientation du capitalisme pourrissant d'abaisser le "coût du travail", au prix de la destruction massive des forces productives, à commencer par la classe ouvrière elle-même.

Lucien Gauthier

Quand la LCR vote Chirac

“Je réaffirme que, dimanche prochain, il faut faire barrage au Front national dans les urnes, comme nous l’avons fait dans la rue (...). Ce 5 mai, votez contre Le Pen.”

Tel est le communiqué d’Olivier Besancenot, le candidat de la LCR à l’élection présidentielle, pour le deuxième tour de cette élection opposant Chirac à Le Pen.

La LCR appelle à voter Chirac. Elle appelle à voter pour le président sortant, le chef de la “droite”. Il s’agit là de la traduction de la résolution du comité central de la LCR du 28 avril précédent, proclamant la nécessité de *“voter contre Le Pen le dimanche 5 mai”*. Et Krivine de préciser que la LCR est favorable *“à l’unité antifasciste la plus large, sans exclusive”* (*Le Monde*, 25 avril).

Durant les deux semaines qui ont séparé les deux tours de l’élection, on verra les dirigeants de la LCR, non seulement participer à toutes sortes de manifestations de la “gauche plurielle”, mais même se retrouver avec des représentants de la droite comme Gaudin, le maire réactionnaire de la ville de Marseille, dans des manifestations contre Le Pen. C’est l’unité la plus large sans exclusive...

Agitant la menace du fascisme, la LCR s’est située sur le terrain de l’alliance avec toutes les forces “démocratiques”, évacuant les barrières de classe. Rappelons que, même dans la situation d’une réelle montée du fascisme — alors qu’il était “minuit dans le siècle”, que la Seconde Guerre mondiale approchait —, comme ce fut le cas en Allemagne dans les années 1930, Trotsky n’appelait pas à l’unité antifasciste la plus large “sans exclusive”, mais au front unique des partis ouvriers et des syndicats, seul véritable barrage au fascisme.

Mais dans le cas de la France en 2002, il n’y a pas de “montée du fascisme”. La situation politique mondiale et en France n’est pas marquée par ce phénomène. Dans des situations de crise tant nationale qu’internationale, la bourgeoisie impérialiste, pour rétablir sa place sur le marché mondial contre ses concurrents impérialistes, peut avoir recours à des mouvements fascistes, qui utilisent la petite bourgeoisie ruinée par la crise comme un bélier y compris physique pour détruire les organisations ouvrières et la classe elle-même. Ce fut la signification de la venue au pouvoir d’Hitler en Allemagne, détruisant le mouvement ouvrier allemand, les droits démocratiques, et mettant le feu à l’Europe pour supplanter ses rivaux britannique et français.

Est-ce la situation d’aujourd’hui ? La bourgeoisie impérialiste française est sous le feu des exigences américaines et leur cède le pas, comme toutes les autres bourgeoisies impérialistes de l’Union européenne. C’est le protectorat américain, avec toute la décomposition qui en découle, dont Maastricht et l’Union européenne sont un vecteur de dislocation et de destruction du mouvement ouvrier. Il n’y a pas “montée du fascisme” en France ou en Europe, mais approfondissement du protectorat américain.

Cette politique de décomposition-destruction est mise en œuvre avec l’aide des appareils par tous les gouvernements de l’Union européenne, de quelque couleur politique qu’ils soient. En France, elle a été mise en œuvre successivement par tous les gouvernements, de “gauche” comme de droite, comme de cohabitation. Remarquons qu’en Autriche ou en Italie, elle a été mise en œuvre à l’identique par les gouvernements auxquels participent les amis locaux de Le Pen.

Mais — en dépit, répétons-le, du soutien des appareils — cette politique s’est heurtée et se heurte à la résistance de la classe ouvrière. D’où le caractère inachevé du processus d’intégration et de destruction. Quelle est la place d’un Le Pen dans ce dispositif ?

Si l’on regarde le contenu réel du programme de Le Pen, au-delà des discours volontairement provocateurs et antidémocratiques de l’infâme réaction, il ne diffère guère de

celui de Chirac et Jospin et s'inscrit complètement dans le cadre des directives européennes. En ce sens, il ne représente pas un fascisme au sens classique du terme. Il est significatif qu'entre les deux tours, répétons-le, il ait fait acte d'allégeance servile à Bush, c'est-à-dire à l'impérialisme le plus puissant, et qu'il n'ait pas cherché à revendiquer un espace vital pour le capital financier français face au capital financier américain.

La "menace fasciste" était donc une mystification, y compris au plan électoral, où tout le monde savait que Chirac l'emporterait au deuxième tour. La réalité du résultat électoral en France, ce fut d'abord et avant tout l'abstention massive : le 21 avril, premier tour de l'élection présidentielle, le candidat du Front national, Le Pen, progresse en tout et pour tout de 200 000 voix, passant de 11,43 % des inscrits en 1995 à 11,66 % en 2002 ! S'il se retrouve en lice pour le deuxième tour de l'élection présidentielle, ce n'est donc pas parce qu'il aurait progressé, mais parce que l'abstention, et tout particulièrement l'abstention ouvrière et populaire, atteint ce 21 avril un sommet sans précédent dans toute l'histoire de la V^e République concernant une élection de ce type.

Cet abstentionnisme, c'est d'abord celui des électeurs de la "gauche plurielle", qui expriment par là le rejet de toute la politique menée depuis cinq ans par les dirigeants du PS et du PCF. Mortellement frappés par cet abstentionnisme ouvrier et populaire, le PC perd les deux tiers de ses voix, le PS plus du tiers. Il s'agit donc très exactement d'un rejet sans appel, qui s'exprime à travers l'abstentionnisme ouvrier et populaire. Ce rejet exprime le fait, pour reprendre la formule de Lénine, "*qu'en bas, on n'accepte de moins en moins d'être gouverné comme avant, et qu'en haut, on peut de moins en moins*". Bien sûr, la mystification pour faire croire à l'imminence d'une victoire de Le Pen est le moyen par lequel tous les dirigeants des partis institutionnels, notamment les dirigeants de la "gauche plurielle", veulent masquer la signification du 21 avril et contraindre tout le monde à s'insérer dans l'union sacrée. Le résultat du deuxième tour ne faisant de doute pour personne, il s'agissait bien de préparer, à travers le plébiscite de Chirac, un plébiscite pour la politique de destruction imposée par l'Union européenne.

Il est significatif que la LCR ait été au premier rang de cette opération. Appelant à voter Chirac contre Le Pen, la LCR s'est inscrite dans l'opération politique visant à faciliter la destruction du mouvement ouvrier et, partant, de la démocratie, sous la forme où elle se pose aujourd'hui : le corporatisme supranational, que le FMI, la Banque mondiale, l'OMC et leurs relais, Union européenne et Confédération européenne des syndicats (CES), entendent imposer au compte des multinationales, c'est-à-dire du régime décomposé fondé sur la propriété privée des moyens de production.

Avec l'appel au vote Chirac, la LCR a franchi une nouvelle étape dans sa renonciation à toute position de classe, dans son opposition à l'indépendance politique de la classe ouvrière et de ses organisations. Il s'agit là d'une nouvelle manifestation de son opposition résolue au programme de la IV^e Internationale, qu'elle utilise frauduleusement pour l'intégrer à l'union sacrée contre la classe ouvrière.

LA VERITE**Bulletin d'abonnement**

Un an, 4 numéros : 18,30 euros (120 francs)

Nom, prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Complément d'adresse :

Chèques à l'ordre d'APIO à envoyer à :
La Vérité (administration, service abonnements),
87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.

Rédaction, administration et correspondance

(pour tous les pays et pour les versions anglaise, espagnole et française)

87, rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris-France

Revue bimestrielle - Directeur de la publication : Pierre Lambert

Comité de rédaction :

Jean-Pierre Barrois, Gérard Bauvert, Andreu Camps, Robert Clément, Miguel Cristobal, Manuel Cuso, Olivier Doriane, François Forgue, Marc Gauquelin, Lucien Gauthier, Daniel Gluckstein, Maurice Gozlan, Jean-Jacques Marie, Jean-Marc Schiappa, Marie-Claude Schidlower. **Correspondants** : Arfoutni Abderraman (*Algérie*), Werner Uhde (*Allemagne*), Lybon Mabasa (*Azania et Swaziland*), AKM Fazlul Hoque Ripon (*Bangladesh et Inde*), Philippe Larsimont (*Belgique*), Markus Sokol (*Brésil*), Paul Nkuzimana (*Burundi*), Luis Mesina (*Chili*), José Limaico (*Equateur*), Blas Ortega (*Espagne*), Alan Benjamin (*Etats-Unis*), Maïté Dayan (*France*), Charles Charalambous (*Grande-Bretagne*), Dimitris Astériou (*Grèce*), Lorenzo Varaldo (*Italie*), Yassine Lamin (*Maroc*), Aires Rodrigues (*Portugal*), Florin Constantin (*Roumanie*), Luis Vázquez (*Mexique*), Michel Gindrat (*Suisse*), Alifa Ngabaye Sam (*Tchad*), Malcolm Bagayako (*Togo*), Ariel Quiroga (*Uruguay*), Pavlusko Imsirovic (*Yougoslavie*).



Commission paritaire : n° 66926 - ISSN 0294-359X